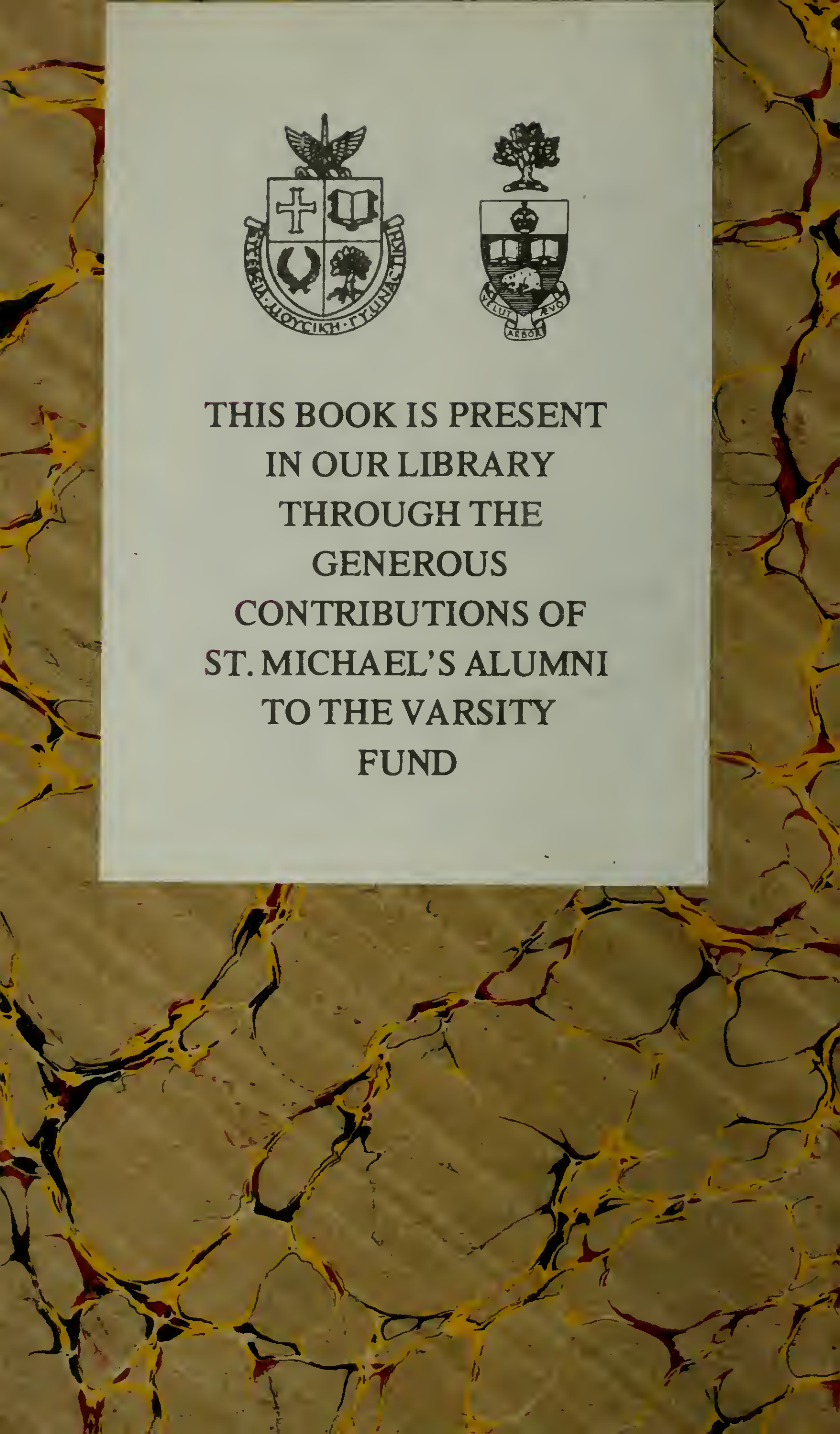
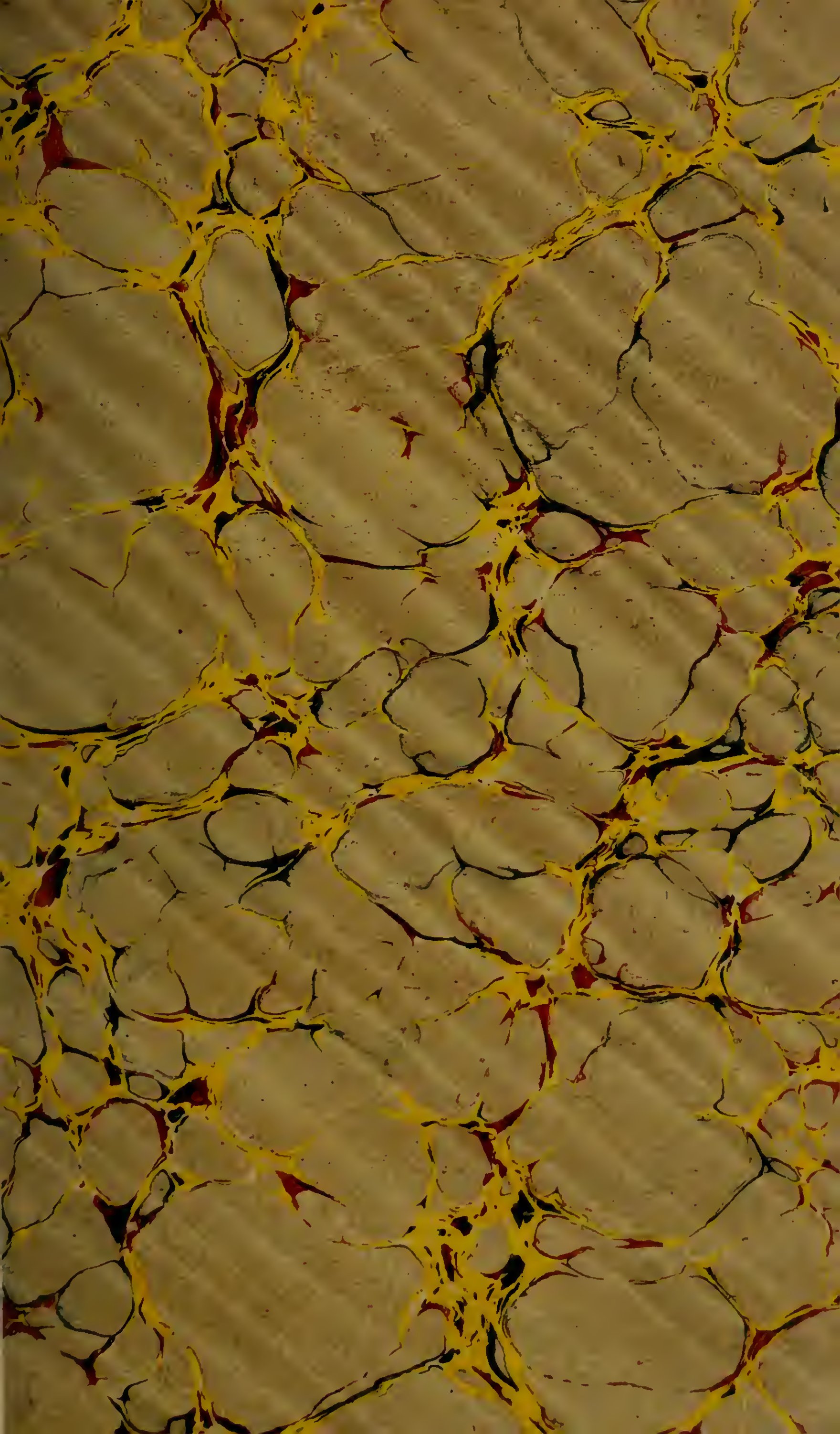

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01988323 0


ΒΕΛΤΙΟΝ ΠΟΙΕΙΝ ΜΟΥΣΙΚΗ ΤΥΧΗΝ
VELUT ÆVO ARBOR




UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY



ŒUVRES

DE

MONSEIGNEUR FREPPEL

ŒUVRES

DE

MGR FREPPEL

ÉVÊQUE D'ANGERS

TOME VI

ŒUVRES PASTORALES ET ORATOIRES

III



PARIS

A. ROGER ET F. CHERNOVIZ, LIBRAIRES-ÉDITEURS

7, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 7

1890

ORAISON FUNÈBRE

DE

MONSEIGNEUR FOURNIER

Évêque de Nantes

PRONONCÉE LE 30 JUILLET 1877

DANS LA CATHÉDRALE DE NANTES

Hic est fratrum amator et populi Israel.

Il aimait ses frères et tout le peuple d'Israël.

II MACHABÉES, XV, 14.

MESSEIGNEURS, MES FRÈRES,

Ce mot de la sainte Écriture, nous l'avons trouvé sur toutes les lèvres au jour des funérailles de votre bien-aimé Pasteur. Et mieux encore que la parole, le spectacle dont nous étions témoins nous disait que jamais louange

n'avait été plus méritée. Ce deuil public, cette foule silencieuse et recueillie, ces maisons tendues de noir depuis le magasin somptueux jusqu'à l'humble mansarde, cette marche funèbre qu'on eût dit plutôt une marche triomphale, ce cercueil escorté de tant d'honneurs et de regrets, ces démonstrations unanimes d'une grande cité associée tout entière aux tristesses de la famille sacerdotale, tout cela proclamait, plus hautement que n'auraient pu faire les plus éloquents discours, combien cet évêque avait aimé ses frères : *Hic est fratrum amator*.

Mais le peuple d'Israël, à son tour, c'est-à-dire l'Église, pouvait-il rester insensible à la perte de celui qui l'avait tant aimé ? A l'exemple du prophète loué dans les paroles de mon texte, votre zélé pontife avait prié, travaillé, combattu pour le peuple et pour toute la cité sainte : *Pro populo et universa sancta civitate*. Votre deuil, mes Frères, devait être un deuil pour tous : pour l'Église romaine dont les prières ont accompagné dans l'éternité le pieux évêque qui était allé porter ses dernières forces aux pieds du Souverain-Pontife ; pour l'Église de

France, au sein de laquelle il s'était acquis tant d'estime et de sympathie ; pour la province ecclésiastique de Tours, qu'il réjouissait par l'éclat et la vivacité de sa verte vieillesse ; pour le patrie elle-même, à laquelle, en des temps difficiles, il avait apporté le concours de ses lumières et de son dévouement. Plus il avait aimé et servi toutes les grandes et nobles causes, plus il méritait cet éloge sorti de toutes les bouches : *Hic est fratrum amator et populi Israel.*

Hélas ! vénérable Frère, ce n'est pas dans une cérémonie funèbre comme celle-ci que nous nous proposions de célébrer vos longs services. Encore quelques jours, et nous allions nous réunir autour de vous, pour saluer cette couronne d'honneur que la vieillesse met au front de ceux qui ont marché dans les voies de la justice : *corona dignitatis senectus quæ in viis justitiæ reperietur* (1). Vos collègues dans l'épiscopat, vos prêtres, vos fidèles diocésains, tous se faisaient une fête de répéter d'une même voix au souvenir de vos cinquante années

(1) Proverbes, xvi, 31.

de vie et de vertus sacerdotales : *Jubilæus est et quinquagesimus annus* (1). Et, en place de ces joies chrétiennes, nous n'avons trouvé que des larmes, une mort inattendue, un cercueil ramené de la terre étrangère, si Rome, la patrie de tous les chrétiens, pouvait jamais être appelée de ce nom. Mystérieuse disposition de cette Providence souveraine qui, pour nous avertir du néant de nos destinées, substitue ses pensées aux nôtres et fait évanouir nos desseins dans les profondeurs de ses impénétrables conseils !

Mais du moins la matière de nos louanges nous reste-t-elle tout entière dans les œuvres qui en sont le motif et le fondement ; et il semble même que la mort, cette révélatrice suprême des grandes vies, soit venue répandre de nouvelles lumières sur des mérites déjà si éclatants. Est-il un témoignage à la fois plus émouvant et plus sûr que celui de tout un peuple venant exprimer ses sentiments sur une tombe qui va se fermer pour toujours ? Aussi, mes Frères, ne chercherai-je pas la pensée, ni l'ordre de mon discours en dehors de la devise

---

(1) Lévit, xxv, 11.

que vous placiez naguère autour du cœur de votre Évêque, et qu'il avait adoptée lui-même, comme la règle de sa vie. Avant comme après son élévation à l'épiscopat, il a aimé ses frères : *Hic est fratrum amator;* il a aimé l'Église : *et populi Israel.* Et ce double amour, manifesté par un dévouement à toute épreuve, a été la source de son mérite devant Dieu et aux yeux des hommes. Telle sera la substance de l'éloge que je me propose de consacrer à la mémoire de votre révérendissime et illustrissime Père en Dieu, Monseigneur Félix Fournier, évêque de Nantes.

I

Ce n'est pas sans émotion que je relisais, ces jours derniers, la belle page où saint Grégoire de Nazianze fait l'éloge de sa ville natale, devenue le théâtre de son ministère de prêtre et d'évêque, après avoir été le berceau de son enfance. « Nous sommes en petit nombre, s'écriait-il au lendemain de son ordination ; l'on pourra dire de nous que notre tribu est la moindre parmi les

enfants d'Israël, que nous comptons pour peu de chose dans l'armée de Judas, *qui exiguo numero sumus, qui minimæ tribus inter filios Israel, qui paucissimi in millibus Juda;* mais ce que je n'accorderai jamais, c'est que les plus vastes cités, les troupeaux les plus nombreux nous soient préférables en aucun point; *nec vero concedam ut amplissimæ civitates gregesque latissimi nobis ulla in re præferantur* (1). » Touchante effusion d'un noble cœur, en qui le sentiment patriotique s'unissait à l'esprit religieux, pour produire un attachement inviolable! Aussi le grand évêque pouvait-il ajouter à juste titre, en s'adressant à ces concitoyens devenus ses enfants dans la foi : « S'il est dû davantage à celui qui a plus aimé, dans quelle mesure votre charité devra-t-elle répondre à la mienne, pour acquitter la dette que nous avons contractée les uns envers les autres ? » *Et si ei qui plus amavit, plus debetur, quanam mensura charitatem eam metiar, qua vos mihi charitas mea tanquam ære alieno devinxit* (2)?

---

(1) Oratio, III, n° 6.
(2) Oratio, III, n° 7.

Qui mieux que notre Évêque pouvait tenir un tel langage? Ce n'est pas un bourg de la Cappadoce, sans nom et sans gloire, qui excitait en lui ces transports d'un cœur reconnaissant. Il avait plu à la divine Providence de lui donner pour patrie l'une de ces cités où les avantages de la nature se joignent aux traditions de l'histoire pour en faire un lieu privilégié. Elle avait certes de quoi lui inspirer une noble fierté, cette grande et belle ville où l'Océan semble venir au-devant des flots que lui apporte l'artère centrale de la France, comme pour réunir en ce point de rencontre les richesses et l'activité de deux mondes; cette reine du commerce et de l'industrie, avec ses vieux souvenirs, son passé glorieux, ses longs siècles d'indépendance et de lutte contre l'étranger; cette antique Église arrosée du sang des Donatien et des Rogatien, fécondée par les travaux des Clair, des Félix et des Émilien, restée vierge de toute hérésie, aussi peu accessible aux intrigues du calvinisme qu'aux violences de la Révolution, et se retrouvant après dix-huit siècles de lumières et de vertus, avec sa vieille foi bretonne,

ferme comme le granit de ses côtes, robuste comme les chênes de ses forêts. L'enfant de Nantes reçut de toute ces choses une impression qui ne s'effaça plus de son cœur; et l'attachement pour sa ville natale vint désormais prendre une place à jamais marquée parmi tous les nobles sentiments qui devaient gouverner et remplir sa vie.

C'est qu'en effet il y avait trouvé, ce qui est plus encore que le bienfait de la naissance, le don de la foi et de la vie divine. Aucune autre faveur ne lui semblait comparable à celle-là, et l'on pouvait répéter de lui ce que saint Grégoire de Nazianze disait de saint Césaire : « Le premier et le plus beau titre à ses yeux fut d'être et de se nommer chrétien » : *Ad dignitatem hoc primum erat quod chistianus esset et nominaretur* (1). Ces sentiments puisés de bonne heure au foyer domestique, ne pouvaient que se fortifier sous la conduite des maîtres qui dirigeaient alors les grandes écoles de Nantes. L'enseignement y avait reçu une forte impulsion, grâce à l'initiative d'un

(1) Orat., VII, n° 10.

homme qui peut compter à bon droit parmi les meilleurs apologistes de la religion chrétienne et auquel il n'a manqué que des circonstances moins difficiles et une plus grande fermeté de caractère pour jeter sur le siège de Nantes un éclat incontestable. Duvoisin avait relevé de leurs ruines ces institutions abattues par la tempête révolutionnaire, quand l'abbé Fournier vint y achever son éducation littéraire et théologique. Il était facile dès lors de surprendre en lui le germe des qualités précieuses que nous devions admirer plus tard : cet esprit ouvert, vif et pénétrant, qui savait se mouvoir avec aisance dans tout ordre d'idées ; cette brillante imagination, où la nature venait se refléter avec ses riches couleurs ; ce jugement fin et délicat que l'étude des œuvres d'art et le commerce des intelligences d'élite devaient perfectionner sans peine ; et, par-dessus tout, cette nature expansive, qui se répandait volontiers au dehors, sans toutefois s'y absorber, n'allant au-devant de l'amitié que pour y trouver une nouvelle occasion de dévouement. Si je ne craignais de m'approprier jusqu'au bout les paroles du grand orateur que

je citais tout à l'heure, j'appliquerais au jeune séminariste de Nantes ce que saint Grégoire disait de son frère : « Autant il l'emportait par l'étude et par l'application sur ceux qui avaient la conception rapide, autant surpassait-il les esprits laborieux par la promptitude du coup-d'œil » : *ut volucri ingenio prœditos studio et diligentia, ita studiosos industrios ingenii celeritate superabat* (1). Aussi fut-il jugé capable d'enseigner à un âge où d'ordinaire l'on se contente d'apprendre; et les premières chaires de belles-lettres et de philosophie ne parurent pas au-dessus d'un disciple qui dès le début s'annonçait comme un maître.

C'était l'heure où un grand mouvement se produisait dans l'Église de France. Un écrivain de premier ordre entraînait les esprits par la fascination d'un talent plein de vigueur et d'éclat. Secouer l'indifférence d'un siècle au sein duquel les sophistes avaient affaibli l'esprit religieux, opposer l'autorité de la tradition au rationalisme engendré par le doute cartésien, briser les vieilles entraves que l'exagération de

---

(1) *Ibid.*, 7.

la puissance civile avait apportées à la liberté de l'Église, resserrer les liens avec Rome pour assurer aux souverains et aux peuples la meilleure des directions et la plus haute des garanties, voilà le caractère que présentait à l'origine ce mouvement d'idées, l'un des plus puissants qui aient traversé notre époque. Heureux si, dans la poursuite d'une telle fin, l'impétueux polémiste n'avait pas ébranlé les bases mêmes de la raison, en plaçant toute certitude dans le consentement général; s'il n'avait pas confondu, dans le vague de ses conceptions, l'ordre naturel avec l'ordre surnaturel, l'autorité divine de l'Église avec le sens commun de l'humanité; s'il n'avait pas cherché en bas le pouvoir qui vient d'en haut; si, à force de réclamer contre les abus, il ne s'était pas attaqué à l'essence même des institutions les plus respectables; et si enfin, en voulant couper court à l'arbitraire, il n'avait pas, dans l'intérêt prétendu de la vérité, ouvert le champ à tous les excès d'une liberté sans frein ni limites. De telles erreurs, nourries par un orgueil indomptable, devaient le conduire aux abîmes où nous l'avons vu descendre sans

dignité et sans profit, donnant la main à ceux-là mêmes qu'il avait combattus si victorieusement, révolté contre l'Église dont il avait répudié la doctrine, révolté contre l'ordre social qu'il entendait bouleverser de fond en comble, révolté contre lui-même au point d'arracher de sa vie les pages qui en avaient fait la grandeur et la gloire.

Avec les aspirations généreuses qui faisaient le fond de sa nature, l'abbé Fournier ne pouvait rester insensible aux ardeurs d'une lutte qui semblait promettre de si heureux résultats. Mais à l'exemple de quelques autres intelligences d'élite que l'abbé de La Mennais avait pu éblouir un instant, mais non pas subjuguer, aussi éloigné d'un blâme prématuré que d'un enthousiasme irréfléchi, il sut discerner bien vite le bon grain de l'ivraie. Attentif à ces controverses qui passionnaient les esprits, il n'en retint que ce qu'il fallait en retenir, la nécessité de rompre à jamais avec un gallicanisme étroit et impuissant, et la ferme résolution de chercher désormais dans une communion plus étroite et plus intime avec l'Église romaine les vraies conditions de la vie

et de la liberté religieuses. C'est ainsi qu'à toutes les époques de l'histoire la Providence sait tirer le bien du mal ; et lors même que les instruments dont elle se sert deviennent infidèles à leur mission, leur action demeure, malgré eux, dégagée des erreurs qu'ils voulaient y mêler, et se prolongeant dans la seule mesure vraiment utile au plan divin et aux intérêts de l'Église.

Ce n'était pas là toutefois, dans les luttes de la doctrine, que l'abbé Fournier allait trouver sa véritable voie. La carrière de l'enseignement ne devait être pour lui qu'une préparation au ministère paroissial. Là, mes Frères, se trouvaient les devoirs et les fonctions qui répondaient davantage à ses aptitudes et à ses goûts. Sublime, mais redoutable position que celle du pasteur des âmes vivant au milieu du monde et n'étant pas du monde ; étranger aux affaires du siècle, auquel néanmoins mille liens le rattachent ; obligé de voir dans chaque famille la sienne propre, sans appartenir à aucune ; redevable à tous et n'ayant le droit de se refuser à personne ; appelé sans cesse à guérir dans les autres des plaies qu'il doit ignorer en lui-

même ; ne demandant à ses semblables que de connaître leurs souffrances pour leur laisser leurs plaisirs ; toujours prêt à ouvrir à l'infortune un cœur qu'il tient fermé aux passions ; prompt à se rendre où son ministère l'appelle, heureux dans la solitude que sa vocation lui crée, et ne négligeant pas plus le soin de l'intérieur pour les occupations du dehors que le travail de l'extérieur pour la culture du dedans, comme le disait si bien saint Grégoire le Grand : *Internorum curam in exteriorum occupatione non minuens, exteriorum providentiam in internorum sollicitudine non relinquens* (1) ; allant sans cesse des hommes à Dieu pour lui offrir leurs prières, et de Dieu vers les hommes pour leur annoncer le pardon ; et se tenant ainsi entre le temps et l'éternité, le pied sur la terre où s'accomplit sa mission, la face vers le ciel d'où lui viennent la lumière et la force !

Le curé de Saint-Nicolas de Nantes était admirablement doué pour un tel ministère. Il possédait à un haut degré cet art de diriger les

---

(1) *Pastor*, 2 p. c. I.

âmes sans trop peser sur elles, et en leur laissant le mérite de leur action propre, alors même qu'elles suivent l'inspiration d'autrui ; cette bonté attrayante et communicative qui sait trouver facilement le chemin des cœurs et obtenir quelquefois du charme d'une conversation familière ce que l'on demanderait en vain au discours le mieux étudié ; cette activité d'esprit qui, sans se lasser jamais, va d'une œuvre à l'autre, créant, développant, perfectionnant, et ne connaissant de limites que les besoins des âmes ; ce don si rare et si précieux d'approprier la parole de la foi à tous les âges et à toutes les conditions, et de se plier aux formes simples du catéchisme avec la même facilité qu'aux exigences plus hautes de la conférence dogmatique ; et, ce qui est le couronnement de tout le reste, cette charité compatissante qui, dans ses efforts pour soulager toutes les misères, se laisse entraîner à la seule imprudence que l'on ne se sente pas le courage de blâmer, celle de ne pas savoir calculer, lorsqu'il s'agit de venir au secours des pauvres et des malheureux. C'est bien au curé de Saint-Nicolas que l'on pouvait appliquer ces belles

paroles de saint Ambroise : « Le propre du prêtre, c'est de ne nuire à personne, et de vouloir être utile à tout le monde ; quant à le pouvoir, Dieu seul en a le moyen » : *Sacerdotis est nulli nocere, prodesse velle omnibus ; posse autem solius est Dei* (1). Est-il besoin de nommer cet orphelinat de Sainte-Marie, qui devait arracher à la misère et au vice tant de jeunes filles, placées désormais à l'abri de tout péril sous l'action bienfaisante et salutaire de la religion ; cette maison de Bon-Secours pour les ouvrières infirmes ou sans travail ; ces conférences de Saint-Vincent de Paul qu'il eut le mérite d'introduire à Nantes, dans un temps où cette grande institution ne faisait que de naître, devinant ainsi tout le bien que pourrait opérer une milice chrétienne si ardente et si dévouée ? Faut-il rappeler ces confréries, ces associations de piété, ces réunions charitables dont il était l'âme, et auxquelles il ne cessait de prêter le concours de sa parole, toujours recherchée avec le même empressement et accueillie avec la même faveur dans le cours

(1) *De officiis ministrorum*, l. III, c. IX.

d'un si long ministère, parce qu'elle jaillissait du cœur comme d'une source intarissable? Rarement, je ne crains pas de le dire, la charge pastorale aura été exercée de nos jours, dans la direction d'une paroisse, avec un tel ensemble de qualités et un si grand succès.

Aussi ne suis-je pas étonné, mes Frères, de l'estime et de la sympathie universelles qui s'attachaient parmi vous au nom de l'abbé Fournier. On le vit bien, lorsque dans une circonstance mémorable, le suffrage de ses concitoyens vint l'enlever pour un temps à son paisible ministère, pour l'appeler à siéger dans les conseils de la nation. Notre infortunée patrie allait tenter, pour la dixième fois peut-être, l'une de ces expériences politiques auxquelles on la dirait condamnée, depuis que, sortie de ses voies traditionnelles, elle s'obstine à chercher ailleurs les conditions de la vie et la stabilité des institutions. Les pouvoirs publics étaient à terre, confirmant par leur chute cette loi de l'histoire, que l'usurpation appelle la révolte. Les hommes, qui avaient assumé la lourde tâche de rétablir l'ordre troublé par eux, n'annonçaient pas dès le début les desseins

qu'ils devaient manifester plus tard. Était-ce calcul de leur part? Ou bien n'était-ce pas plutôt un reste de cette éducation chrétienne que l'athéisme et le matérialisme, si audacieux depuis lors, n'avaient pas encore réussi à ruiner complètement? Il ne m'appartient pas de le dire. Toujours est-il que les passions irréligieuses ne se montraient pas à l'origine de ce mouvement, auquel mon sujet m'oblige à toucher. Volontiers l'on rendait hommage à la religion, au zèle de ses ministres, aux vertus et au dévouement qu'elle inspire. On l'appelait à bénir ce qui semblait devoir être l'emblème des institutions nouvelles; la voix publique conviait des évêques, des prêtres, et ce n'étaient pas les moins illustres, à prendre leur part d'action dans l'œuvre commune. Bref, devant de telles démonstrations, il n'était pas interdit d'espérer; difficile aujourd'hui en présence de tout ce qui se passe, l'illusion était possible il y a trente ans. Pourquoi n'avouerai-je pas qu'au milieu de ces aspirations plus généreuses que fondées, le curé de Saint-Nicolas de Nantes ne fut pas des derniers à concevoir quelque espérance? Son dévouement aux classes ouvrières lui faisait désirer la solution équitable

des problèmes épineux qu'a soulevés l'industrie moderne, tandis que, d'autre part, la liberté de l'enseignement chrétien repoussée par le précédent régime avec une opiniâtreté si aveugle était au nombre de ses vœux les plus ardents. Pourquoi faut-il que tant de bons esprits ne se soient pas rencontrés dès lors dans la même pensée, pour comprendre que l'on ne refait pas plus le tempérament d'un peuple que celui d'un individu ; qu'il est impossible d'arracher un organe essentiel, vital, du corps d'une nation, sans la frapper de mort ; et que pour maintenir une société dans les conditions normales de sa force et de sa vie, il est nécessaire avant tout de conserver au milieu d'elle, haute et respectée, la grande institution centrale avec laquelle et par laquelle un pays est né, a vécu, a grandi, a prospéré, s'est développé, ne faisant qu'un avec elle, et trouvant dans cette alliance féconde, à travers toutes les vicissitudes de son histoire, la garantie souveraine et permanente de sa grandeur et de son unité.

C'est avec bonheur qu'à l'expiration de son mandat, subi plutôt que recherché, l'abbé Fournier retourna vers sa chère paroisse de Saint-

Nicolas, à laquelle il allait désormais consacrer les efforts d'un zèle qui ne devait plus souffrir de partage ni d'interruption ; et c'est alors, mes Frères, que vous l'avez vu s'appliquer avec une ardeur infatigable à la grande œuvre qui a illustré pour toujours son ministère paroissial. Quand saint Grégoire de Nazianze voulait résumer dans un dernier trait l'éloge de son père, il montrait à ses auditeurs la splendide église dont le vénérable défunt avait doté sa ville natale ; il se plaisait à la décrire de la base jusqu'au faîte, avec ses riches portiques, ses vastes nefs, ses colonnes élancées ; et il s'écriait dans l'enthousiasme de la piété filiale : « Comment passer sous silence une telle œuvre, qui par sa grandeur l'emporte sur la plupart de nos monuments, et par sa beauté les surpasse presque tous » : *opus profecto haud silentio dignum, cum magnitudine quidem plurima, pulchritudine vero cætera omnia pene superet* (1). Ce cri d'admiration et de reconnaissance, vous l'avez entendu sortir de toutes les bouches lorsque, il y a un an

---

(1) Orat., XVIII, 39.

à peine, le sceau de la consécration divine venait s'imprimer au temple majestueux que votre ville comptera désormais parmi ses plus beaux ornements : chef-d'œuvre d'intelligence et d'initiative de la part du jeune prêtre qui, à une époque où le goût du public était encore si peu formé, avait osé réagir l'un des premiers contre une tendance déplorable, pour ramener l'art chrétien à ses vraies traditions ; monument insigne de la générosité de tout un peuple, heureux de s'associer aux pieuses industries d'un zèle qui, pour égaler les ressources aux besoins, s'ingéniait de mille manières à trouver de quoi faire face aux difficultés d'une entreprise réputée impossible ; témoignage à jamais éclatant de ce que peut obtenir le pasteur des âmes, quand c'est la sollicitude envers son troupeau, que l'on sent monter de son cœur à ses lèvres, pour animer sa parole et dominer tous ses actes. Il n'y avait qu'une pensée qui, dans ce jour de commune allégresse, fût absente de tous les esprits, c'est qu'en marquant de l'huile sainte ces murs élevés au prix de tant de sacrifices, et en vous faisant entendre à cette occasion sa parole mieux inspirée que

jamais, l'auteur d'une telle œuvre chantait son *Nunc dimittis*, et se préparait dans un court intervalle, à quelque pas de sa chaire, la place de son tombeau.

Mais écartons pour un moment ces funèbres pensées, afin de suivre jusqu'au bout le récit d'une vie que nous n'avons pas encore embrassée dans tout son cours. Après de si longs services il ne semblait pas possible qu'un tel mérite ne dût pas franchir un jour le second rang de la hiérarchie, pour briller au premier d'un éclat nouveau. Ce sentiment que nous éprouvions tous était le vôtre, mes Frères, quand vos vœux, devançant le choix de l'autorité, s'exprimèrent hautement dans une manifestation d'autant plus imposante qu'elle était plus spontanée. Pour montrer tout ce qu'ils avaient de légitime, il eût suffi d'ailleurs du suffrage de l'illustre archevêque dont la pourpre romaine vient de couronner les travaux et les vertus, et qui mieux que personne pouvait apprécier ce qu'une amitié de cinquante ans lui avait fait connaître (1). Vous

(1) Son Éminence le cardinal Brossais Saint-Marc, archevêque de Rennes.

aviez vu à l'œuvre le prêtre éminent qui, depuis près d'un demi-siècle, se dévouait pour ses frères de Nantes et pour l'Église ; devant un passé qui répondait si sûrement de l'avenir, vous pensiez que son cœur ne ferait que se dilater avec sa famille spirituelle, qu'une plus haute charge deviendrait pour lui la source d'un plus grand mérite, en lui fournissant l'occasion de déployer davantage ses rares qualités. Il m'est doux de pouvoir vous montrer dans la deuxième partie de mon discours que l'événement n'a pas trompé vos prévisions, et qu'après comme avant son élévation à l'épiscopat, Monseigneur Fournier a justifié la devise qu'il s'était choisie et dans laquelle j'ai renfermé tout son éloge, à la suite de l'historien des Machabées : *Hic est fratrum amator et populi Israel.*

II

« Avez-vous été constitué le chef d'une réunion d'hommes, disait le Sage, ne vous élevez pas dans votre esprit ; mais soyez parmi eux comme l'un d'eux » : *Rectorem te posuerunt? Noli*

extolli; esto in illis quasi unus ex ipsis (1). Telle fut la maxime de Monseigneur Fournier, lorsque, choisi du milieu de ses frères, hier encore leur égal, il se vit le lendemain leur supérieur et leur père. Rien ne parut changé ni dans son langage, ni dans ses habitudes. Tel on l'avait vu, dans son presbytère, doux, bienveillant, accessible à tous, accueillant avec une égale bonté grands et petits, riches et pauvres, tel on allait le retrouver dans son palais épiscopal, avec un air et un ton de paternité auxquels une plus haute dignité ne ferait qu'ajouter un nouveau charme. Oui, laissez-moi le dire en toute simplicité, c'était toujours le curé de Saint-Nicolas, que tous avaient connu, avec la seule différence que sa paroisse était devenue un diocèse : même affabilité souriante, même condescendance envers tout le monde. Non pas qu'il fût homme à laisser le pouvoir faiblir entre ses mains : mais tout en le voulant fort et respecté, il s'appliquait à l'exercer sans faste et sans hauteur. Il avait appris de saint Ambroise que si l'inférieur a besoin de sentir l'autorité, quand les circonstances l'exigent,

---

(1) Eccli., XXXII, 1.

l'humilité ne doit jamais manquer au supérieur : *Nec auctoritas desit inferiori, si res poposcerit, nec humilitas superiori* (1). Voilà pourquoi, suivant le conseil du saint évêque de Milan, il avait soin de ne rien mêler de trop rude à ses avertissements, et de ne pas faire du reproche un outrage : *Neque monitio aspera sit neque objurgatio contumeliosa* (2). Aussi lent à croire le mal que prompt à reconnaître le bien, il oubliait volontiers les torts que l'on avait eus à son égard, et la calomnie elle-même, on le sait assez, le trouvait sans fiel. En toutes choses, il cherchait ce sage tempérament dans lequel saint Grégoire le Grand plaçait le vrai caractère de la puissance spirituelle : « Il faut savoir joindre la douceur à la sévérité, et faire de l'une et de l'autre un heureux mélange, de telle sorte que les subordonnés ne s'irritent pas d'une rigueur extrême, ni ne se relâchent par suite d'une indulgence excessive » : *Miscenda ergo est lenitas cum severitate, faciendum quoddam ex utroque temperamentum, ut neque multa*

(1) S. Ambroise, *de Officiis minist.*, l. III, c. IX.
(2) *Ibid.*, III, XXII.

asperitate exulcerentur subditi, neque nimia benignitate solvantur (1). Il en coûtait peu à Monseigneur Fournier de mettre en pratique des maximes qui répondaient si bien à ses propres sentiments ; il lui suffisait pour ainsi dire de se laisser aller au mouvement de son cœur ; et cette qualité dominante lui a valu son ascendant sur les âmes. Car si l'intelligence et le caractère sont ici-bas deux grandes forces, l'homme n'a toute sa puissance et toute son élévation que par le cœur : il n'y a pas de mesure plus complète de sa valeur devant Dieu ; et si c'est la tête que l'on a coutume de couronner sur la terre, au ciel on ne couronne que le cœur.

Le concile du Vatican venait de suspendre ses mémorables séances, quand le nouvel évêque se vit appelé à prendre possession du siège des Clair et des Félix. Veuve de son premier pasteur depuis de long mois, l'illustre Église de Nantes n'avait pas eu la consolation de se voir représentée dans ces solennelles assises de la chrétienté ; mais la renommée de votre foi y était, mes très chers Frères ; mais votre attachement

---

(1) *Reg. past.*, pars II, c. VI.

au Saint-Siège, manifesté par les offrandes de votre générosité, et plus encore, par l'héroïsme de vos fils, mais votre zèle à soutenir les divines prérogatives du successeur de saint Pierre n'était ignoré de personne ; et nul n'aurait été plus digne d'en témoigner que celui dont le dévouement et les convictions n'avaient jamais connu à cet égard la moindre défaillance. Pouvait-il ne pas souscrire d'avance et avec joie aux décisions de l'auguste assemblée, lui qui, simple prêtre, n'avait cessé de tourner ses regards du côté de Rome pour y chercher la vraie lumière ; lui qui, dans les conseils du diocèse et à une époque où les meilleurs ne savaient pas se défendre d'une certaine hésitation, n'avait pas craint de demander, en place d'une réforme incomplète, le retour pur et simple à la liturgie de l'Église mère et maîtresse de toutes les autres. Il était avec nous d'esprit et de cœur, l'écrivain distingué qui, dans des pages émues, avait célébré devant l'élite de sa ville natale les grandeurs incomparables du pontificat suprême (1). Ses vœux étaient les

(1) *Voyage à Rome*, par M l'abbé Fournier, curé de Saint-Nicolas, Nantes, 1861.

nôtres ; il applaudissait de loin à des efforts qu'il ne pouvait seconder, se bornant à aider de ses prières ce qu'il eût aimé soutenir par sa parole et par ses actes. Aussi l'avez-vous vu, le jour même de sa consécration épiscopale, monter dans cette chaire, pour y promulguer solennellement les décrets qui venaient de mettre en pleine lumière la divine constitution de l'Église, en plaçant désormais à l'abri de toute contestation l'autorité souveraine et infaillible de son chef. A défaut d'une participation plus directe au fait capital de notre époque, un tel empressement à le célébrer était du moins pour le Pontife nouvellement consacré un mérite, et pour l'Église de Nantes un honneur.

Il était temps, mes Frères, que le monde chrétien vît ses vœux accomplis. Déjà l'orage grondait de toutes parts; et il semblait que Dieu ne voulût retenir la foudre suspendue sur la tête des peuples que pour permettre au Concile d'achever en paix une tâche aussi glorieuse que féconde. Les derniers échos de la grande voix du Vatican allaient se perdre au milieu des cris de guerre qui commençaient à retentir d'un bout de l'Europe à l'autre. Lamentables événements, dont j'aimerais

à écarter le souvenir, s'ils n'avaient fourni au pieux évêque l'occasion de faire éclater son dévouement pour ses frères : *Hic est fratrum amator*. Avec quels sentiments de tristesse patriotique ne voyait-il pas la justice de Dieu passer sur son pays comme une tempête, renversant toutes nos prospérités, humiliant toutes nos grandeurs et semant partout l'épouvante et la ruine? En même temps qu'il bénissait les efforts presque désespérés de nos braves soldats, avec quelle généreuse indignation ne réprouvait-il pas l'égoïsme de ces hommes de parti plus préoccupés de mettre à profit nos malheurs publics pour le triomphe de leur ambition personnelle, que d'arracher la France aux mains de l'ennemi? Quelle n'était pas sa douleur de voir les plus pernicieuses doctrines reparaître au grand jour après les calamités dont elles avaient été la principale cause, et se servir de ces calamités mêmes pour souffler au cœur des peuples la haine et l'irréligion? Quel accent de charité compatissante dans l'appel qu'il vous adressait, mes Frères, en faveur de ces malheureux exilés, qui après avoir été les premiers à porter le poids de nos revers, avaient noblement bravé l'indigence, plutôt que de rompre

les liens qui les attachaient à la mère-patrie! Et surtout, que d'éloquence chrétienne et d'amour dans ce cri d'un père, levant les bras vers le ciel devant les périls qui menaçaient ses enfants, et leur donnant rendez-vous à tous par une consécration solennelle, dans le Sacré-Cœur de Jésus, pour y oublier leurs divisions et y trouver leur salut! L'église votive des saints Donatien et Rogatien, des martyrs patrons de la cité, s'élèvera au milieu de vous comme un mémorial splendide, pour rappeler à toutes les générations futures qu'au plus fort de nos désastres, en face d'un danger imminent, votre évêque n'avait au cœur qu'une pensée, celle de préserver sa ville natale et son diocèse des horreurs de l'invasion étrangère, méritant ainsi, une fois de plus, cet éloge de nos Livres saints : *Hic est fratrum amator et populi Israel.*

Ce n'est pas, toutefois, dans quelques actions d'éclat seulement, mais bien plutôt dans le train ordinaire de la vie, qu'il faut chercher le vrai mérite d'un homme. Saint Basile voulant célébrer, dans un évêque de son temps, les qualités d'un ministère fructueux, plaçait en première ligne l'activité pastorale : « Parler, écrire, donner

des avis soit par vous-même soit par d'autres auxquels vous confiez cette mission, c'est, lui disait-il, votre occupation de tous les instants » : *Quippe qui nullum tempus intermittas disserendi, admonendi, scribendi ac subinde mittendi qui optima commoneant* (1). Par son application constante aux devoirs de sa charge, Monseigneur Fournier n'était pas au-dessous de la louange que je viens d'emprunter au grand évêque de Césarée. Succédant à un saint Prélat, dont le ferme esprit ne laissait en souffrance aucune branche de l'administration, mais que ses infirmités empêchaient depuis longtemps de se mettre en communication plus directe avec son troupeau, il se crut obligé d'apporter à la visite des paroisses un zèle d'autant plus actif ; et quel zèle! Vous seuls pourriez en témoigner complètement, prêtres éminents qu'il s'était associés dans ses travaux, vous, qui l'avez vu parcourir pendant sept années les campagnes de ce vaste diocèse, répandant sans relâche la semence de la parole sainte, se prodiguant du matin au soir avec une ardeur qui ne semblait plus de son âge, ne se refu-

(1) Ép. LXIX, n. 5.

sant à aucune fatigue pour répondre aux vœux d'un peuple avide de le voir et de l'entendre, charmant tous ceux qui l'approchaient par l'à-propos de ses réponses et les vives saillies de son esprit non moins que par l'aménité de son caractère, trouvant un mot gracieux pour chacun, et ne quittant le travail de la veille que pour se préparer à celui du lendemain. Longtemps encore vos religieuses populations garderont le souvenir de cette douce et vénérable figure qu'elles voyaient apparaître avec tant de bonheur et qui, dans sa touchante simplicité, leur retraçait si bien l'image du bon Pasteur.

Mais, quelle que puisse être son activité pastorale, ce n'est pas assez pour un évêque de travailler par lui-même à fortifier dans son troupeau la foi et la piété ; pour accomplir sa tâche, il a besoin d'appeler à son aide d'autres dévouements. Sans doute c'est parmi ses prêtres qu'il doit chercher et qu'il trouve toujours son principal appui ; et cet appui, mes Frères, est d'une fermeté inébranlable, lorsqu'il s'agit d'un clergé tel que le vôtre. Monseigneur Fournier était fier de ses coopérateurs dans le ministère des âmes ;

et il avait le droit de l'être : né au milieu d'eux, élevé avec eux, il avait pu apprécier de longue date leur science et leurs vertus. Mais y a-t-il pour le collège sacerdotal lui-même des auxiliaires plus utiles que les membres de nos grandes familles religieuses, la fleur et l'ornement de l'Église? Où trouver, dans une plus large mesure, l'esprit de sacrifice et d'abnégation? Pourrions-nous rendre à nos diocèses un plus grand service que d'y multiplier ces foyers de prière et de charité d'où les bénédictions divines rayonnent sur toute une ville et sur toute une contrée? Une foi profonde et une piété sincère avaient fait pénétrer ces convictions au cœur de votre évêque. Quand l'illustre restaurateur de Solesmes rencontrait au début de son œuvre le doute et la méfiance, un jeune vicaire de Nantes avait été l'un des premiers à comprendre sa noble entreprise et à soutenir son courage. L'évêque ne pouvait démentir le prêtre ; et la suite allait répondre à de tels commencements. Oui, saintes âmes qui êtes venues depuis peu grossir cette phalange d'élite déjà si nombreuse dans la ville et dans le diocèse de Nantes, humbles servantes de Marie Réparatrice,

pieuses filles de saint Augustin qui êtes sorties de ma ville épiscopale comme un rejeton béni, enfants de saint François d'Assise, dont l'ardente parole va enflammer les âmes déjà touchées par l'austérité de votre vie, vous n'oublierez jamais dans vos prières le pieux Pontife qui vous a introduits au sein de sa famille spirituelle; vous serez l'un des fleurons de sa couronne dans le ciel, comme vous aurez été l'un de ses titres de gloire sur la terre !

Je le sens, mes Frères : pendant que je résume à grands traits la carrière apostolique de votre évêque au milieu de vous, votre pensée devance ma parole. Vous suivez dans toutes ses directions le mouvement d'un zèle que les limites du diocèse ne parvenaient pas à contenir. En même temps que vous le voyez, autre Félix, déployer dans l'achèvement de son église cathédrale une activité que nul obstacle ne parvenait à décourager, vous vous transportez en esprit dans ces lieux de pèlerinage que la divine bonté a marqués de nos jours par tant de merveilles, à Lourdes, à Paray-le-Monial, à Saint-Martin de Tours ; vos souvenirs y accompagnent l'éloquent

prélat conduisant lui-même l'élite de son troupeau, priant, prêchant, édifiant les multitudes par la ferveur de sa dévotion. Vous êtes avec lui en Irlande où il va payer, au nom de l'épiscopat français, le tribut de l'admiration et de la reconnaissance à la mémoire de l'un des plus nobles défenseurs de la liberté religieuse dans les temps modernes. Et enfin vous le suivez du cœur dans la ville éternelle où, d'une basilique à l'autre, il marche à la tête de ses diocésains, leur donnant l'exemple de la piété et les enflammant par une éloquence qui n'avait jamais trouvé d'accents plus chaleureux, avant de résumer les sentiments de sa chère Bretagne dans ce cri d'amour, poussé au pied du trône pontifical : « Tout y est à vous, Saint-Père, les cœurs, les dévouements, les vies... » Hélas! ce devait être sa parole suprême. Mais cette parole, mes Frères, elle retentira dans votre histoire ; vous l'enregistrerez dans vos annales comme le testament spirituel de votre Père en Dieu. Toujours, l'Église de Nantes honorera la mémoire de cet évêque, qui, chargé d'ans et de mérites, était allé porter au vicaire de Jésus-Christ l'hommage de son diocèse, et ter-

miner sa carrière dans l'accomplissement de cette tâche glorieuse, la face tournée vers son peuple qu'il bénissait de loin, et vers l'Église romaine au sein de laquelle il allait rendre le dernier soupir comme le fils qui meurt dans les bras de sa mère.

Et c'est ainsi, vénéré Frère, que par votre mort comme par votre vie vous avez justifié la devise qui a servi de thème à tout mon discours : *Hic est fratrum amator et populi Israel.* Pour moi qui, depuis mon entrée dans cette chère province de Tours, ai vu tant de deuils se succéder les uns aux autres, je ne puis que vous redire après saint Grégoire de Nazianze : *Habes hæc a nobis* (1). Agréez cet adieu suprême d'un frère qui vous était sincèrement dévoué; cet hommage d'une église sœur et voisine de la vôtre. Je le sais, ces liens séculaires, vous alliez encore les resserrer sous peu, en donnant à la grande œuvre qui nous préoccupait tous un concours d'autant plus précieux qu'il était plus réfléchi. Pour être achevé ici-bas, votre ministère de dévouement à l'égard de vos frères, j'aime à le

(1) Orat., XLIII, 28.

penser en toute confiance, n'en sera pas moins continué dans le ciel. A l'exemple du prophète Jérémie, vous prierez pour le peuple et pour toute la cité sainte : *Hic est qui multum orat pro populo et universa sancta civitate* (1). Et quel objet plus digne de votre sollicitude que le choix du pontife appelé à vous succéder dans la charge épiscopale? Quand saint Basile voulait consoler les fidèles d'une église veuve de son premier Pasteur, il leur disait : *Damnum quidem sentiamus*, sachons comprendre et sentir toute l'étendue de la perte que nous avons faite ; mais ne nous laissons pas succomber à la douleur, *at dolori minime succumbamus ;* unissons plutôt nos prières afin que le Dieu de toute sainteté prenne soin de son troupeau, *ut Deus sanctus suum ovile curet*, et qu'il vous donne un pasteur selon son cœur et sachant vous conduire dans les pâturages du salut, *vobisque donet pastorem secundum suam voluntatem*, *qui vos cum scientia pascat* (2). Les prières de votre évêque, jointes aux vôtres, mes Frères, vous auront

(1) II Machabées, xv, 14.
(2) Epist. LXII.

mérité cette insigne faveur ; et devant un tel bienfait, vous écrirez avec d'autant plus de bonheur sur le monument que vous destinez à perpétuer cette grande mémoire, les mots qui la résument tout entière : *Hic est fratrum amator et populi Israel.* Ainsi soit-il !

DISCOURS

PRONONCÉ DANS LA SALLE SYNODALE DE L'ÉVÊCHÉ

A L'INAUGURATION DE

LA FACULTÉ CATHOLIQUE DES SCIENCES

LE 8 DÉCEMBRE 1877

Messieurs,

Nous continuons, d'année en année, l'organisation de l'Université catholique d'Angers, ajoutant successivement les unes aux autres et rattachant entre elles, par des liens étroits, les différentes parties qui devront composer ce vaste ensemble. L'an dernier, à pareille époque, c'était la faculté des Lettres qui venait se joindre à celle du Droit pour lui prêter le concours si utile de la philosophie, de l'histoire et de la littérature.

Aujourd'hui, nous entrons dans un domaine tout nouveau, mais qui, pour être distinct des deux précédents, ne laisse pas de s'en rapprocher par plus d'un endroit. Car tout se lie, tout s'enchaîne, tout se coordonne dans cette merveilleuse synthèse du savoir humain. De même que toutes les facultés de l'âme se déploient pour une seule fin, de même que toutes les parties de l'univers conspirent à former un tout unique, ainsi nos connaissances les plus variées partent-elles de la même base pour se rejoindre au même sommet. N'est-ce pas la géométrie, avec la rigueur de sa méthode et son indiscutable certitude, que Platon réclamait comme l'une des meilleures préparations à la philosophie ? Qu'est-ce que les *Géorgiques* de Virgile, sinon un traité d'économie rurale, où l'observation des phénomènes et des lois de la nature revêt les formes les plus poétiques ? Et pour ne parler que de nous, combien la langue française n'est-elle pas redevable à Descartes et à Pascal ? Si elle a su acquérir ce degré de précision et de clarté qui en a fait l'un des instruments les plus souples et les plus fermes de la pensée, n'est-ce pas en partie parce qu'elle a eu l'heureuse fortune de trouver

à son origine deux mathématiciens de génie qui l'ont marquée d'une empreinte ineffaçable? Grand exemple et qui montre tout ce qu'il y a de fécondité dans cette union des sciences et des lettres, pour ajouter aux ressources intellectuelles d'un siècle ou d'un pays.

C'est donc avec une vive et légitime impatience que nous attendions le moment où la Faculté des sciences viendrait prendre place dans notre établissement universitaire. Importante à toute époque, une pareille institution l'est surtout au temps où nous vivons. Car s'il est un côté par où notre siècle l'emporte sur tout ce qui l'a précédé, c'est assurément le progrès des sciences : on peut lui refuser toute autre supériorité ; celle-là est hors de conteste. Il est telle science naturelle ou physique qui a plus marché dans les cent dernières années, qu'elle n'avait fait auparavant dans l'espace de vingt ou trente siècles. Là est le vrai triomphe de l'activité moderne ; là est aussi le danger. A la suite de ces magnifiques découvertes, de ces inventions de toute sorte qui resteront l'honneur de notre âge, il s'est produit dans beaucoup d'esprits je ne sais quel éblouissement. Il leur a semblé que,

désormais, ils tenaient la clef de toutes choses, et que, pour eux, le monde n'avait plus de secrets ni l'intelligence de limites. Au lieu d'admirer et de bénir le Créateur dans ses œuvres mieux connues, ils n'y ont plus cherché que l'homme, et encore n'ont-ils pas su conserver à l'homme lui-même son caractère et sa dignité. A la différence du vrai savant qui n'avance qu'avec modestie et circonspection, et qui, à mesure qu'il sait davantage, se rend mieux compte de ce qu'il ignore, les sophistes dont je parle ont érigé en axiomes les produits de leur imagination. Raisonnements vicieux, inductions hâtives, analyses incomplètes, hypothèses sans fondement et sans mesure, rien de ce qui caractérise les procédés de la fausse science n'a été négligé pour battre en brèche les vérités les plus essentielles de l'ordre religieux et moral. Il en est résulté, à côté d'incontestables progrès, une vraie dépression intellectuelle, qui ne peut s'expliquer que par l'absence d'idées philosophiques d'une part, et de l'autre, par une application trop exclusive aux choses de la matière. Bref, il suffit d'ouvrir les yeux pour s'en convaincre, c'est dans les sciences que le

matérialisme s'est réfugié de nos jours : elles sont devenues entre ses mains le levier le plus puissant dont s'arme l'incrédulité pour soulever le monde contre Dieu, contre le Christ et contre l'Église.

Ai-je besoin d'en conclure que s'il est un enseignement auquel l'on doive attacher une haute importance dans l'Université catholique, c'est l'enseignement des sciences? Aussi bien n'en est-il guère qui élève davantage l'homme vers Dieu, puisqu'il a pour objet les phénomènes et les lois de cet univers que Dieu a fait avec mesure, nombre et poids (1) : « Avec mesure, dit saint Augustin, en assignant d'avance à chaque être son mode d'existence; avec nombre, en constituant chaque être dans son espèce; avec poids, en attirant toutes choses vers la stabilité et le repos » : *Secundum id quod mensura omni rei modum præfigit, et numerus omni rei speciem præbet, et pondus omnem rem ad quietem ac stabilitatem trahit* (2). Je voudrais donc, à l'ouverture de

(1) Sagesse, XI, 21.
(2) De Genesi ad litt., l. IV, c. III, n° 7.

cette Faculté nouvelle, inspirer à la jeunesse qui m'écoute une généreuse ardeur pour l'étude des sciences, en lui rappelant ce qu'elles ont de noble et d'élevé, soit qu'elles opèrent sur les grandeurs abstraites, comme les sciences mathématiques, soit qu'elles observent les propriétés et les combinaisons des corps, comme les sciences physiques et chimiques, soit enfin qu'elles embrassent dans leurs ressources les trois règnes de la nature, comme les sciences naturelles. Magnifique ensemble où chaque détail vient à l'appui de cette proposition de saint Thomas : « Toutes les choses qui ont Dieu pour auteur sont ordonnées les unes par rapport aux autres, et toutes par rapport à Dieu » : *Quæcumque sunt a Deo ordinem habent ad invicem, et ad ipsum Deum* (1).

---

(1) I, qu. XLVIII, art. 3.

I

Je ne sais, Messieurs, si parmi les travaux dont s'honore l'esprit humain, il en est un qui atteste sa puissance à un plus haut degré que le travail des sciences mathématiques. Car, ici, rien, ou peu s'en faut, n'était donné à l'avance : tout a été création pour ainsi dire ; et quand on compare le point d'arrivée au point de départ, on reste frappé de ce qu'il a fallu d'intelligence et d'énergie pour obtenir de tels résultats. Partir de l'idée de grandeur, comme de l'une des notions premières de l'entendement humain pour l'envisager sous la double forme du nombre et de l'étendue ; comparer les grandeurs entre elles, déterminer leurs rapports, établir leur valeur au moyen du calcul et de la mesure ; composer et décomposer les nombres de manière à les résoudre en leurs derniers éléments ou à les élever à leur plus haut degré de puissance ; simplifier les opérations les plus complexes, en

les ramenant aux procédés les plus faciles, par l'étude de la relation qui existe entre leurs termes ; dégager successivement les quantités inconnues des liens plus ou moins nombreux qui les rattachent entre elles ou aux quantités connues ; généraliser les problèmes avec leurs solutions et, à l'aide d'un petit nombre de signes, de quelques lettres de l'alphabet, créer pour tout l'ensemble des sciences une langue universelle aussi merveilleuse de concision que de clarté ; faire entrer l'infini lui-même, ou du moins l'infini en puissance, dans les combinaisons du calcul, afin d'ouvrir à l'analyse un champ illimité ; se mouvoir ainsi entre l'infiniment petit et l'infiniment grand, à travers toutes les variations des quantités, leurs dépendances mutuelles, leurs communs développements ; réduire en formules nettes et précises les lois de l'équilibre et du mouvement, les propriétés des figures avec leurs relations de grandeur, de forme et de situation, de telle sorte que toute force ait sa valeur numérique, toute surface sa mesure, tout volume son poids, sans que rien puisse échapper à l'étendue et à la pénétration de ce calcul qui compte, mesure

et pèse les globes célestes comme les corps terrestres, s'élevant dans les espaces qui nous dominent après avoir embrassé toute la sphère où nous vivons, toujours rigoureux dans sa méthode, toujours fécond dans ses applications : quel travail immense, Messieurs ! et quel éclatant témoignage du génie de l'homme non moins admirable par la constance de ses efforts que par la profondeur et la variété de ses œuvres !

Car, ce qui est le propre des sciences mathématiques et leur assigne un rôle si élevé dans les travaux de l'esprit, c'est qu'elles sont pour ainsi dire tout immatérielles. Du moins, n'est-il, après la métaphysique, aucune science humaine plus profondément spiritualiste. Par la puissance de l'abstraction, le mathématicien s'élève au-dessus des objets matériels, qu'il sépare de leurs qualités et de leurs formes sensibles, pour envisager en eux-mêmes le nombre et l'étendue. C'est dans le domaine de la raison pure qu'il se tient et qu'il opère. Le point idéal, la ligne idéale, la surface idéale, le corps idéal, voilà les grandeurs qu'il fait entrer, avec le nombre abstrait, dans la série sans fin de ses combinaisons, suivant cette parole de saint Thomas qui

résume toute la théorie des mathématiques : « Nous concevons, *intelligimus*, la ligne comme produite par le mouvement du point, la surface par le mouvement de la ligne, et le corps par le mouvement de la surface » : *Ex motu puncti lineam, ex motu lineæ superficiem, et ex motu superficiei corpus gigni intelligimus* (1). Ce n'est donc pas la matière sensible, mais la matière intelligible, qui constitue l'objet propre des mathématiques ; de là le haut rang qu'elles occupent dans l'ordre des sciences ; elles se meuvent sur les sommets de l'esprit. Un mathématicien matérialiste, ce serait une contradiction dans les termes : en niant la substance spirituelle, il supprimerait les facultés qui, seules, peuvent lui permettre d'abstraire et de généraliser. Pour réfuter les systèmes grossiers qui ont reparu de nos jours, il n'est besoin que d'en appeler à une table de logarithmes. Vous figurez-vous le descendant d'un animal sans raison imaginant le binôme de Newton, découvrant les lois de Képler, développant la théorie des fonctions et se jouant

---

(1) In lib. IV Sent. Distinct. XLI qu. 1, sol., 5.

avec un art merveilleux à travers toutes les difficultés de l'analyse infinitésimale? Non, par les facultés qu'elles supposent, comme par les résultats où elles arrivent, les mathématiques sont l'une des manifestations les plus puissantes de la pensée : elles suffisent pour mettre l'intelligence humaine hors de pair avec tout ce qui existe ici-bas. Entre leurs prodigieux calculs et les effets de l'instinct, si étonnants qu'ils puissent paraître, il n'y a pas une gradation seulement, mais un abîme ; ce n'est pas la transformation d'une espèce inférieure en une espèce supérieure, qui peut rendre compte de ces intuitions particulières à l'homme, mais une création d'un autre genre, et la plus sublime de toutes, la création de l'esprit, seule puissance capable de s'élever à une telle hauteur et de s'y maintenir par elle-même et sans le secours d'aucune autre force créée.

Et comme tout ce qui tient davantage à l'esprit se rattache plus étroitement à Dieu qui est l'Esprit infini et absolu, les mathématiques portent en elles-mêmes ce que l'Écriture sainte appelle si bien le caractère religieux de la

science : *scientiæ religiositas* (1). Dans son ardeur à célébrer leur excellence et leurs services, Origène ne craignait pas de les appeler des « sciences sacrées » (2). Faut-il s'étonner qu'à peu d'exceptions près, les grands mathématiciens, les grands géomètres, les grands astronomes aient été tous des esprits sincèrement religieux? Le XVII[e] siècle, l'un des plus chrétiens de l'histoire, n'a-t-il pas été par excellence le siècle des mathématiques, celui où l'application de l'algèbre à la géométrie et la découverte du calcul différentiel et du calcul intégral sont venues ouvrir aux sciences les voies les plus larges et les plus fécondes? Ces magnifiques inventions ne sont-elles pas toutes signées de noms chrétiens? Et quels noms dans l'histoire des mathématiques, que ceux de Pascal, de Descartes, de Leibnitz, de Newton! Qu'on lise la préface du traité de Copernic sur les *Révolutions des sphères célestes*, dédié au pape Paul III, ou le cinquième livre de Képler sur les *Harmonies du monde*, ou les lettres d'Euler

---

(1) Eccli, I, 26.

(2) μαθήματα ἱερα : S. Grégoire le Thaumaturge, *Panégyrique d'Origène*, VIII.

sur divers sujets de physique et de philosophie, ou les *Principes mathématiques de philosophie naturelle* de Newton (1), et l'on verra quels élans de foi religieuse et de piété provoquait dans ces intelligences d'élite l'étude des lois universelles? Qu'importe après cela que Lalande, dont les goûts bizarres ne doivent pas d'ailleurs nous faire oublier le mérite, n'ait pas su ou n'ait pas voulu découvrir le Créateur dans l'œuvre de ce monde : il y a des cécités intellectuelles comme il y a des aveuglements dans l'ordre des sens ; mais la lumière n'en brille pas moins d'une part comme de l'autre ; et ceux-là même qui s'obstinent à lui fermer les yeux, sont condamnés à lui rendre un dernier hommage par l'isolement où les réduit une négation qui les sépare du reste de l'humanité.

Je ne l'ignore pas, Messieurs, l'on a souvent reproché aux mathématiques de fausser le jugement et d'affaiblir le sens pratique par

---

(1) Copernic, *de revol. orbium cœlestium* libri VI, édit. de 1617 ; Képler, *Harmonices mundi*, l. V. *de motibus planetarum harmonicis*, édit. de 1619 ; Euler, *Lettre à une princesse d'Allemagne*, etc., édit. de Berne, 1778 ; *Défense de la révélation divine contre les esprits forts*, Berlin, 1747. Newton, Principia mathem. phil. nat. *Scholium generale.*

l'habitude d'opérer dans la région des théories et de l'abstraction. Accusation peu fondée, et qui tend évidemment à confondre l'abus avec l'usage raisonnable de cette partie des sciences. Nul doute qu'en absorbant toutes ses facultés dans une seule étude, quelle qu'elle soit, l'homme ne finisse par les rendre impropres à tout le reste : il en serait de même de la poésie ou des arts cultivés avec une passion qui ne laisserait de goût pour aucun autre objet. Voilà pourquoi nous insistons si vivement sur la nécessité d'unir à l'étude des mathématiques celle de la littérature et de la philosophie, afin de corriger par le mouvement plus libre des sciences morales ce que les sciences exactes, réduites à elles seules, pourraient avoir de trop absolu et de trop mécanique. Mais, reliée de la sorte à tout l'ensemble du savoir humain, comment cette gymnastique intellectuelle pourrait-elle avoir pour effet d'ôter au jugement de sa rectitude ou même de sa souplesse ? Bien au contraire, les mathématiques contribuent puissamment à discipliner l'esprit, en l'accoutumant à procéder avec ordre et méthode, à marcher sans cesse du connu à l'inconnu et du simple

au composé, à suivre jusqu'au bout le fil d'un raisonnement, à porter une attention continue sur un même sujet, à ne pas se contenter d'idées vagues ni d'aperçus incomplets, mais à saisir en toutes choses, avec le point précis de la difficulté, le vrai principe de la solution. Et comment, d'autre part, refuser le caractère d'utilité pratique à des sciences où l'application va constamment de pair avec la théorie ? L'architecture et ses œuvres, l'industrie avec son merveilleux outillage, le commerce, pour le soin de ses intérêts et la facilité de ses relations, l'art militaire dans ses divers éléments, et jusqu'au train ordinaire de la vie sociale, tout relève à certains égards des mathématiques. Un simple problème de mécanique résolu dans un sens ou dans un autre peut influer sur la destinée d'un empire, nous ne le savons que trop ; et depuis le géomètre de Syracuse qui mettait au service de sa patrie défaillante les ressources de son génie, jusqu'au modeste ingénieur qui, hier encore, demandait au calcul des forces motrices une arme plus sûre pour défendre l'honneur et l'indépendance de son pays, le progrès des sciences exactes a marqué

de ses résultats toutes les grandes pages de l'histoire.

Nous ne saurions donc, Messieurs, attacher trop de prix à l'étude sévère et patiente des mathématiques. Aussi bien l'esprit français, si clair et si méthodique, si vif et si pénétrant, est-il éminemment apte à cultiver avec fruit cette branche des connaissances humaines. Il ne tiendra pas à nos Universités catholiques que la patrie de Monge et de Laplace, de Delambre et de Méchain, de Lagrange (1) et de Poinsot, de Poisson et de Cauchy, d'Arago et de Leverrier, pour ne citer que quelques noms et m'en tenir aux morts, ne reste en possession d'une palme qu'on ne songeait même plus à lui disputer jusqu'à ces derniers temps. Heureux nos établissements nouveaux, s'ils pouvaient contribuer par leurs efforts à maintenir une supériorité qui a été pour la France l'un de ses plus beaux titres de gloire !

---

(1) Lagrange, né à Turin de parents d'origine française, appartient à notre pays par la majeure partie de sa longue et brillante carrière.

II

J'ai dit, Messieurs, que les mathématiques s'élèvent par la puissance de l'abstraction et de la généralisation dans la région des idées pures, et qu'elles empruntent à leur principe comme à leur méthode un caractère de spiritualité qui en fait une discipline à part dans la haute éducation intellectuelle. Est-ce à dire qu'il faille accorder moins de soin et d'estime aux sciences qui ont pour objet l'étude de la matière sensible, de ses lois et de ses propriétés? Assurément non. Les idées abstraites n'ont d'application et de fécondité qu'autant qu'on les transporte dans le domaine des choses concrètes; et le raisonnement séparé de l'expérience et de l'observation n'aboutirait qu'à de vaines formules. Loin de nous ce faux idéalisme qui, sous prétexte d'exalter l'esprit, supprimerait le monde des corps, ou du moins le négligerait comme indigne d'occuper notre attention. C'est l'une des gloires de la doctrine chrétienne d'avoir combattu et détruit l'antique

dualisme, qui voyait dans la matière prise en elle-même le siège et le principe du mal : trois siècles de luttes avec les sectes gnostiques ne lui ont pas semblé de trop pour venir à bout d'une erreur qui, après avoir traversé tout le vieux monde, avait trouvé dans le manichéisme sa dernière expression. Il n'en pouvait être autrement d'une religion dont l'incarnation du Verbe forme le point capital, qui associe l'élément sensible aux plus hautes opérations de la grâce, et qui, par le dogme de la résurrection de la chair, prolonge jusque dans la vie future, avec l'union substantielle de l'âme et du corps, le rôle de la matière transformée et glorifiée. En élevant la matière à une telle hauteur, et en ouvrant devant elle des perspectives si profondes, le christianisme montrait assez quelle place elle occupe dans les œuvres divines, et combien elle est digne des investigations de l'homme.

Je ne suis donc pas surpris de l'ardeur avec laquelle les siècles chrétiens ont abordé l'étude des sciences physiques et chimiques. Sur plus d'un point, il est vrai, la lumière ne s'est faite que lentement : il a fallu pour ainsi dire arracher à la nature un secret après l'autre, comme

si Dieu avait voulu que l'homme régnât dans le monde par droit de conquête, comme il y règne par droit de naissance. J'ai toujours envisagé cette lenteur relative du progrès matériel comme l'effet d'une sagesse souveraine, qui proportionne les ressources aux besoins de l'homme, et assigne à chaque époque sa tâche particulière. Si, dès l'origine des sociétés chrétiennes, les sciences qui ont pour objet l'étude des corps, de leurs propriétés et de leurs combinaisons, avaient pris un essor plus rapide, il eût été à craindre que ce mouvement prématuré n'en arrêtât un autre, plus nécessaire encore parce qu'il est plus profond, celui des sciences théologiques et philosophiques. La matière aurait pu étouffer l'esprit, et la nature prendre le pas sur l'intelligence. Pour tracer à l'humanité chrétienne sa véritable marche, il fallait commencer tout d'abord par établir scientifiquement ses rapports avec Dieu, ses lois intimes, sa constitution sociale, le symbole de ses croyances, le code de ses devoirs, tout ce qui se rattache de plus près aux choses de l'âme et de la conscience, afin que nul désormais ne pût raisonnablement mettre en question un patrimoine de vérités acquis pour toujours. Ce fut la

tâche que remplirent les grands scolastiques : avec quelle supériorité ? personne ne l'ignore. Élevé à leur école, le monde chrétien se trouvait tout préparé, par cette forte éducation, aux découvertes et aux inventions d'un autre âge Le tour des sciences physiques et chimiques pouvait venir sans difficulté, et il est venu à son heure, avec ces puissants initiateurs qui se sont appelés successivement Bacon et Boyle, Galilée et Torricelli, Huyghens et Guericke, Papin et Mariotte, et dont la liste s'est prolongée dans les noms plus modernes de Galvani et de Volta, de Franklin et de Saussure, de Lavoisier et de Berzélius, de Davy et de Dalton, de Gay-Lussac et de Thénard, de Berthollet et d'Haüy, de Biot et d'Ampère, de Daguerre et de Foucault, illustre pléiade dans laquelle la réserve imposée à l'égard des vivants m'empêche seule de comprendre des savants qui sont l'honneur de notre temps.

J'avoue, Messieurs, que les travaux de ces hommes, dont quelques-uns se sont élevés à la hauteur du génie, excitent en moi un sentiment d'admiration profonde; et, pour la partager, il vous suffira de parcourir l'un de ces musées de la science où chaque découverte est représentée

par un appareil qui la résume et qui l'explique. L'on dirait toute la machine de l'univers démontée pièce par pièce, et montrant à découvert ses ressorts les plus intimes. Comme les éléments qui, dans le livre de Job, répondent à la voix de l'Éternel : *adsumus*, « nous voici », toutes les forces de la nature viennent se ranger sous la main de l'homme, frémissantes mais soumises (1). Il y a là une sorte de participation à la puissance de Celui qui, selon l'expression du prophète, pèse dans sa balance les montagnes et les collines, *librans in pondere montes et colles in statera* (2). Ici, c'est un même corps qui apparaît successivement dans ses divers états, pour nous indiquer sous chacune de ses formes, son poids, son volume et le rapport de l'un à l'autre, sans que rien puisse échapper à la précision de ces calculs. Là, un peu de métal liquide, versé dans un tube, suffit pour peser cette masse d'air suspendue sur nos têtes, pour obliger toutes les hauteurs à nous donner leur mesure, en même temps qu'il permet de noter, à sa surface mobile,

---

(1) Job, XXXVIII, 35.
(2) Isaïe, XL, 12.

jusqu'aux moindres variations de l'atmosphère. Ailleurs, c'est le rayon de lumière qui déploie au sortir du cristal qu'il traverse, ses riches couleurs, avec l'infinie variété de leurs nuances, peintre mystérieux au pinceau si délié, à la touche si sûre. Plus loin, c'est la vapeur qui se laisse enchaîner dans une prison d'airain, pour nous rendre compte de ces redoutables énergies dont le jeu savamment réglé permet à l'homme d'abréger les distances et de voler à travers l'espace comme sur l'aile des vents. Puis, voici le pendule avec ses oscillations révélatrices de la figure du globe, le tuyau sonore et ses ondes harmonieuses, l'aiguille dont la pointe aimantée dirige la marche du navigateur, la tige protectrice qui désarme la foudre en l'attirant, et ce fil magique le long duquel un courant invisible emporte la pensée humaine, rapide comme l'éclair, d'une extrémité de la terre à l'autre. Je serais infini, Messieurs, si je voulais décrire dans toutes ses parties cette galerie des sciences physiques qui va devenir votre champ d'opérations, comme elle est d'ailleurs une histoire complète, où l'on suit pas à pas la marche de chaque problème depuis les timides essais d'une première

recherche jusqu'à l'effort non moins heureux que hardi d'une expérience décisive.

Et si, de là, vous entrez dans l'une de ces salles de travail, où il ne s'agit plus seulement d'étudier la matière dans ce qu'elle a d'extérieur et d'apparent, mais d'aller au-delà des modifications superficielles et passagères que subissent les corps sous l'influence des agents physiques, pour pénétrer leur nature même et leur constitution intime, quel nouveau témoignage de la sagesse de Dieu qui a établi ces lois, et du génie de l'homme qui a su les découvrir! Avec les ressources de cette science encore si jeune, et déjà si riche d'observations et de faits acquis, le chimiste plonge en quelque sorte jusque dans les entrailles de la matière qu'il décompose et recompose à son gré, analysant les corps pour voir combien d'éléments divers concourent à leur production, dans quelle proportion ces éléments se mélangent ou se combinent, comment ils peuvent se substituer les uns aux autres et former des équivalents sans s'écarter d'un type commun, ce qui maintient les corps ou les désagrège, rapproche leurs parties ou les sépare, par où diffèrent leurs propriétés fondamentales, en

quoi consistent leurs actions et leurs réactions mutuelles, quels sont enfin les derniers résultats d'une analyse qui avance, avance encore, avance toujours jusqu'au terme extrême où la matière, tourmentée dans les sens les plus contraires et soumise à l'épreuve de chacune des forces connues, semble résister à toute division ultérieure ou à toute décomposition nouvelle. Merveilleux efforts auxquels l'industrie, l'agriculture et les arts sont redevables d'applications aussi utiles que variées ! L'on comprend jusqu'à un certain point qu'à la vue de tels progrès, quelques esprits, peu maîtres d'eux-mêmes, n'aient pas su se défendre d'un sentiment de satisfaction excessive. Et cependant, que de motifs, en chimie comme dans le reste des sciences, pour ne pas triompher trop bruyamment ? A quoi se réduit le chemin déjà fait, en regard de la route qu'il nous reste à parcourir ? Sommes-nous bien en présence d'une science toute constituée, et non pas plutôt devant un vaste recueil de faits et d'observations qui attendent d'une législation plus fixe leur principe d'unité et d'universalité ? L'expérience n'est-elle pas venue déjà reculer

plus d'une fois la limite qui sépare les corps simples des corps composés? Qu'est-ce que ces atomes, étendus ou inétendus, auxquels l'on a recours aujourd'hui pour expliquer la constitution de la matière? Est-il bien sûr que ces hypothèses, toutes spécieuses qu'elles paraissent, ne feront point place à des suppositions plus plausibles? Qu'est-ce en particulier que cette loi de l'affinité à laquelle nous assignons un rôle si important dans les combinaisons chimiques? Ne serait-ce pas un mot sous lequel nous cherchons à dissimuler plus ou moins notre ignorance des choses? Dieu me garde de vouloir déprécier le moins du monde une science qui me paraît appelée à un si grand avenir! Mais devant des affirmations qui ne se produisent pas toujours avec la réserve convenable, il est peut-être bon de rappeler que l'orgueil ne serait pas de mise dans des matières où règne encore tant d'incertitude; qu'il y a d'autres sources de connaissances que les alambics et les cornues; qu'il serait dangereux de vouloir trancher par la chimie toute seule des questions qui relèvent en grande partie de la métaphysique; et qu'enfin

les savants de tout ordre ne perdont jamais rien à méditer ce beau mot de Bossuet : « L'univers n'a rien de plus grand que les grands hommes modestes (1). »

III

C'est beaucoup, sans doute, d'étudier les phénomènes naturels, avec leurs lois et leurs causes; c'est plus encore de rechercher la constitution élémentaire des corps et leurs combinaisons multiples. Et cependant là ne se borne pas le domaine de l'enseignement que nous inaugurons aujourd'hui : au-delà des sciences physiques et chimiques, bien que touchant à leurs frontières mêmes, un nouveau champ vient s'ouvrir aux investigations de l'esprit humain. C'est la nature entière qui se déploie à nos regards avec les productions de ses différents règnes, superposés les uns aux autres, et s'élevant comme par degrés depuis l'être le

(1) Oraison funèbre de Nicolas Cornet.

moins parfait jusqu'au type le plus accompli de la création : immense carrière que les sciences naturelles sont appelées à parcourir dans tous les sens! Voici d'abord le monde minéral, assise inférieure du plan providentiel, fond commun où viennent puiser tous les êtres sensibles, assemblage de matériaux livrés aux forces les plus générales, de corps sans naissance, sans organes et sans génération, incapables de se mouvoir d'eux-mêmes, ne pouvant ni croître ni décroître en vertu d'une force propre et intime, toujours les mêmes sous chaque forme et dans la moindre de leurs parcelles toutes semblables les unes aux autres, susceptibles de division et de subdivision sans changer pour cela de nature ni d'état, constituant des masses plus ou moins grandes et jamais d'individus, occupant en un mot le plus bas degré sur l'échelle des êtres, mais fournissant aux autres règnes, dans un milieu préparé d'avance, leurs conditions nécessaires d'existence et de développement. Une fois distribués par la minéralogie en genres, en espèces et en variétés, suivant leurs analogies et leurs dissemblances, la géologie à son tour s'empare de ces corps inanimés, pour les mettre

à leur place et les ranger par ordre dans les couches successives du globe ; elle part de là pour étudier ces couches mêmes, étage par étage, cherchant à lire sur l'écorce terrestre les révolutions qui sont venues la modifier, à suivre les traces qu'y ont laissées ces grands bouleversements, à comparer les phénomènes actuels aux phénomènes anciens, à recueillir les débris épars des âges primitifs, à composer enfin une histoire souterraine dont les témoignages puissent se joindre aux monuments de la tradition pour éclairer d'une lumière plus vive les commencements du monde et ceux de l'humanité.

Ce sont là, Messieurs, des études aussi intéressantes qu'utiles, bien qu'elles ne donnent vue que sur la partie inférieure de la création. A une autre science de diriger plus haut le regard du naturaliste. Au-dessus du règne minéral vient se dérouler en effet le règne végétal, se rapprochant du premier par ses espèces les plus infimes, et néanmoins séparé de lui par un abîme infranchissable. Car entre l'organisation et le simple agrégat, entre la vie et l'inertie, entre ce qui se meut de soi-même et ce qui ne peut recevoir le mouvement que d'une cause étran-

gère, il n'y a pas de transition imaginable. Ces principes, qui sont ceux d'une saine philosophie, vous ne les perdrez pas de vue, Messieurs, quand vous aborderez l'étude de ces êtres chez lesquels la vie apparaît dans ses conditions les plus élémentaires, mais qui pourtant, à la différence des corps bruts et inorganiques ont une forme déterminée et constante, sont issus d'êtres semblables à eux, se nourrissent en transformant l'aliment en leur propre substance, croissent et se développent par la nourriture qu'ils s'assimilent, se propagent en produisant des êtres de même nature, périssent d'eux-mêmes au terme assigné à chaque espèce, et, suivant leur fin générale ou particulière, préparent aux règnes supérieurs des éléments de vie et de conservation. Après les immortels travaux des Linnée, des Tournefort, des Jussieu, vous n'aurez pas de peine à porter de l'ordre et de la clarté dans la description de ce monde si riche et si varié, dont le domaine s'étend depuis la plante que le microscope seul peut révéler jusqu'au chêne majestueux de nos forêts. Mais, loin de vous borner à une nomenclature trop souvent sèche et aride, vous appellerez à votre aide les deux

sciences auxiliaires de la botanique, l'anatomie et la physiologie végétales, pour étudier les lois mêmes qui président à la vie des plantes, leur structure intérieure, la composition de leurs tissus, la forme et les fonctions de leurs organes, tout cet ensemble de faits si dignes d'attention et encore enveloppés de tant de mystères ; et plus votre analyse aura de justesse et de précision, plus vous admirerez cette simplicité dans les causes et cette fécondité dans les effets, qui sont le propre caractère des œuvres du Créateur.

Plus grande encore sera votre admiration, lorsque vous passerez en revue ce troisième règne qui prolonge la chaîne des êtres jusqu'à l'homme, digne, par le privilège incomparable de sa raison, de former un règne à part, le règne humain, dont la philosophie et les sciences médicales ont à s'occuper plus spécialement. Ici encore, Messieurs, malgré des analogies spécieuses, la ligne de démarcation vous paraîtra nettement tracée. Entre la plante douée simplement de la vie végétative, et l'animal qui sent, qui agit avec une certaine spontanéité, qui passe à son gré du repos au mouvement et du mouve-

ment au repos, qui, loin de plonger des racines dans le sol, se déplace plus ou moins et se transporte d'un lieu à un autre, qui retient les images des choses perçues et se souvient du passé, entre ces deux êtres, dis-je, si rapprochés qu'on les suppose par certains côtés, il y a une distance que rien n'efface. Imaginer des espèces équivoques ou intermédiaires, participant des caractères de l'un et l'autre règne, à la fois sensibles et insensibles, ce serait attribuer à un seul et même être des propriétés qui répugnent entre elles et s'excluent mutuellement. Et si telle est la distance qui sépare les végétaux des êtres sensibles, à plus forte raison devrons-nous reconnaître qu'il existe un abîme entre l'être raisonnable et le simple animal. Appuyés sur l'observation des faits, vous établirez clairement que si les animaux vivent de la vie des sens, si même, comme l'observe saint Augustin, « plusieurs d'entre eux l'emportent sur nous par la perfection de tel ou tel organe, par la souplesse et la rapidité de leurs mouvements, par la force et la consistance de leurs muscles (1) »,

---

(1) De Civ. Dei, l. VIII, c. xv.

aucune de leurs opérations n'est empreinte du caractère de la raison ; que la simple connaissance instinctive, agrandie et développée, suffit pour rendre compte des faits en apparence les plus étonnants ; que l'impossibilité de concevoir une idée générale ou abstraite enchaîne les animaux à une activité particulière et déterminée, comme elle les rend incapables de secouer le joug de la servitude ; que tous opèrent d'une manière uniforme, en répétant les mêmes actes, sans que nulle diversité vienne révéler en eux les traces d'un jugement libre ; et que, par suite, le témoignage de l'histoire n'a jamais pu constater de progrès dans aucune de leurs espèces. Qu'y a-t-il en tout cela de comparable à l'homme, à sa libre énergie, à son sens moral, à ses élévations religieuses, à son esprit éminemment progressif, à ses opérations si multiples et si diverses, à la facilité avec laquelle il parcourt tous les degrés de la civilisation, aux découvertes et aux inventions par lesquelles il ne cesse de modifier ses conditions matérielles et son état social ? Ce sont là autant de contrastes qui excluent toute assimilation. Ainsi la zoologie, comme le reste des sciences, deviendra-t-

elle entre vos mains une démonstration de la vérité.

Car, tel est, Messieurs, le résultat auquel vient aboutir ce vaste et magnifique enseignement dont je n'ai fait qu'esquisser le programme. Non pas que, dans les sciences expérimentales, il faille substituer des théories préconçues à l'exacte observation des faits, ni confondre entre des sources de connaissances bien distinctes. « En toutes nos assertions, dit saint Thomas, nous devons suivre la nature des choses, à la différence des vérités qui nous sont transmises par l'autorité divine, et qui sont au-dessus de la nature : » *In omnibus asserendis sequi debemus naturam rerum prœter ea quœ auctoritate divina traduntur, quœ sunt supra naturam.* Mais c'est précisément cette nature des choses qui conduit à Dieu, pour peu qu'on la suive avec simplicité et droiture. Étudier les œuvres du Créateur, c'est étudier le Créateur lui-même dans les manifestations de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté. Or, quel est l'objet des sciences naturelles, sinon de mieux nous faire connaître cet immense poème de la création où resplendissent les perfections

divines? Qu'est-ce que les idées de nombre et de grandeur, ces idées nécessaires et invariables, sur lesquelles opèrent les sciences mathématiques, sinon le reflet du Verbe divin dans l'intelligence humaine? Quand les sciences physiques et chimiques viennent s'appliquer à l'industrie, à l'agriculture et aux arts, pour le bien-être de la société humaine, elles ne font que raconter la gloire de Dieu, en montrant ce que la main du Tout-Puissant a déposé de ressources dans les forces et les éléments de la nature. A chaque découverte, à chaque invention nouvelle, le dogme de la Providence s'illumine d'une clarté plus vive : c'est un coin de la vérité qui se dévoile, une page qui vient s'ajouter à l'histoire des révélations divines. Aussi, loin d'être hostile ou même indifférente au progrès des sciences, la religion ne peut qu'y applaudir : elle trouve dans leur concours une force pour son propre enseignement. Ces voix réunies pour célébrer le Verbe par qui toutes choses ont été faites forment un magnifique prélude à l'hymne d'adoration et d'action de grâces qu'elle chante elle-même à la gloire du Verbe incarné.

Mais ce n'est pas encore le moment de faire

apparaître la théologie au sommet de cet enseignement universitaire : à l'année prochaine cette tâche la plus élevée de toutes. Je n'ai voulu aujourd'hui qu'inspirer à cette jeunesse studieuse une vive ardeur pour les études qui ont fait le sujet de ce discours. Volontiers je dirai à nos Universités naissantes : des sciences, des sciences et encore des sciences ; il n'est pas d'objet qui, à l'heure présente, mérite plus nos efforts ; et ces efforts, j'en ai la ferme conviction, seront couronnés de succès. Une compagnie célèbre, qu'on est toujours sûr de trouver au premier rang dans les œuvres de l'éducation, a montré depuis quinze ans qu'il ne nous est pas plus difficile de triompher sur ce terrain que sur tout autre ; et nos grandes Écoles militaires sont là pour témoigner du résultat. Il en sera de même pour l'enseignement supérieur des sciences, si nous savons y apporter le même dévouement et la même énergie de volonté. En ce qui concerne l'Université d'Angers, j'ai pour garant du succès le talent des maîtres appelés à occuper ces nouvelles chaires, et, en particulier, la science de l'éminent doyen qui a bien voulu nous faire bénéficier du fruit de ses nombreux

travaux et de sa longue expérience. Mais, nous rappelant que l'homme ne peut rien de lui-même, nous compterons avant tout sur le secours de Dieu qui ne nous a pas fait défaut jusqu'à ce jour, et sur le patronage de la Vierge immaculée dont la statue domine nos constructions nouvelles comme un signe et un gage de protection. Sous de tels auspices, nous marcherons avec confiance dans une carrière où nous suivent, avec la sympathie de tout cœur vraiment français, les vœux des familles, les prières des fidèles et les bénédictions de l'Église.

DISCOURS

PRONONCÉ

DANS L'ÉGLISE DE LA VISITATION

A l'occasion du décret déclarant

SAINT FRANÇOIS DE SALES DOCTEUR DE L'ÉGLISE

LE 29 JANVIER 1878

Qui fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cœlorum.

Celui qui aura fait et enseigné de la sorte sera appelé grand dans le royaume des Cieux.

S. Matth., v, 20.

Mes Frères,

Deux siècles s'étaient écoulés depuis que le jugement infaillible du Pontife suprême avait inscrit saint François de Sales au nombre des Saints. Et certes, il méritait un tel honneur, cet homme que Dieu avait placé en face du

protestantisme comme l'une des expressions les plus pures de la foi et de la piété catholiques ; cet apôtre du Chablais dont le zèle intrépide et doux avait ramené tant d'âmes dans les voies de la vérité ; cet évêque de Genève dont l'attrayante figure avait charmé son siècle, comme il le dominait par l'ascendant du caractère et de la vertu ; ce fondateur de la Visitation de sainte Marie, qui venait d'ajouter un joyau inestimable à la couronne virginale de l'Église. Une pureté de cœur vraiment angélique, un détachement parfait au milieu des grandeurs humaines, une charité inépuisable, une bonté et une mansuétude à toute épreuve, tant de vertus s'élevant jusqu'à l'héroïsme et confirmées par d'éclatants miracles appelaient d'elles-mêmes une sentence que les rois et les peuples, le clergé et les fidèles, les ordres religieux et les Universités de l'Europe avaient prévenue de leurs vœux et saluée d'avance par un concert unanime de louanges et de bénédictions.

Depuis ce grand acte de l'autorité apostolique, saint François de Sales avait toujours été présenté dans les chaires chrétiennes comme un modèle accompli pour les pasteurs des âmes.

Mais le prestige de sa piété, mais l'éclat de ses belles actions était tel que sa science attirait moins l'attention, et que le théologien semblait disparaître derrière le saint. Et pourtant à qui pouvait-on appliquer avec plus de raison ces paroles du Sauveur : *Qui fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cœlorum?* « Celui qui aura joint l'enseignement à la pratique de la loi, celui-là sera grand dans le royaume des cieux? » Il appartenait à notre époque de mettre en pleine lumière cette alliance de la doctrine et de la sainteté dans le grand évêque de Genève. Oui, aux pères du concile du Vatican, qui allaient définir l'infaillibilité doctrinale du Chef de l'Église, il appartenait de solliciter le titre de docteur pour celui qui avait comme formulé à l'avance cette solennelle déclaration. Au Pontife qui venait de proclamer le dogme de l'Immaculée Conception de Marie, il appartenait de décerner un tel honneur à celui qui avait exalté avec tant d'allégresse cette auguste prérogative de la Mère de Dieu ; et pour suivre jusqu'au bout ces harmonies providentielles, c'est au moment où la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus se développe et se fortifie dans le monde entier,

qu'il convenait de glorifier celui qui, par sa parole comme par ses actes, avait préparé l'entier épanouissement d'un culte aussi ancien dans son principe que le christianisme lui-même.

Ainsi la glorification des saints s'achève-t-elle à l'heure marquée dans les conseils de la divine Providence. Et quel privilège plus insigne, dans l'ordre de la sainteté, que celui dont nous célébrons aujourd'hui la grandeur ? Les pompes de cette solennité, ce concours de fidèles venus de tous les points de la ville, la joie que témoignent en ce jour les catholiques du monde entier, tout cela vous montre assez combien haute est la portée d'une déclaration qui ne s'est renouvelée que dix-neuf fois dans les annales de l'Église. J'ai donc cru entrer dans l'esprit de la fête qui nous rassemble, en cherchant à résoudre cette double question : qu'est-ce qu'un docteur de l'Église ? qu'est-ce qui a valu à saint François de Sales l'honneur d'un tel titre ?

Mes Chères Sœurs,

Le nom et les œuvres de saint François de Sales appartiennent à l'Église universelle ; mais vous avez un droit particulier à les revendiquer

comme votre héritage et votre patrimoine, vous qui êtes ses filles selon l'esprit. Il est dit dans l'Écriture sainte que « l'homme tire sa gloire de l'honneur de son père », *gloria hominis ex honore patris sui* (1). C'est donc sur vous que rejaillit tout d'abord l'éclat des honneurs rendus par l'Église au glorieux patriarche de la Visitation. Aussi bien sa doctrine a-t-elle trouvé dans votre pieux institut une application toujours vivante, de telle sorte que pour en apprécier la profonde sagesse, il suffirait de la juger aux fruits de sainteté qu'elle n'a cessé de produire au milieu de vous.

I

Rien n'est comparable ici-bas à l'excellence de la doctrine chrétienne. Prenez-la dans son origine : ce n'est pas de l'homme qu'elle procède, mais de Dieu seul : *Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me :* « Ma doctrine

---

(1) Eccli, III, 13.

n'est pas de moi ; c'est la doctrine de Celui qui m'a envoyé (1). » Considérez-la dans son organe : « Le Fils unique qui est dans le sein du Père nous l'a enseignée lui-même : « *Unigenitus Filius qui est in sinu Patris ipse enarravit* (2). Étudiez son objet : « Ce sont les choses de Dieu que personne ne connaît sinon l'Esprit même de Dieu : « *Quæ Dei sunt nemo cognovit nisi spiritus Dei* (3). Voyez sa fin : « Elle trace le chemin qui conduit à la vie éternelle : » *Verba vitæ æternæ habes* (4). D'où il suit que toutes les connaissances humaines, prises dans leur ensemble, ne valent pas au regard de l'esprit la moindre parcelle de la doctrine révélée, soit qu'on envisage la source d'où elle émane, le canal par où elle nous est arrivée, les vérités qu'elle embrasse, le but où elle tend. Ne vous étonnez pas dès lors que, pour lui préparer les voies, Dieu ait dirigé vers elle tout le mouvement des siècles ; que son établissement marque le point central dans l'histoire de

(1) S. Jean, VII. 16.
(2) S. Jean, I, 18.
(3) I[re] aux Cor., II, 11.
(4) S. Jean VI, 69.

l'humanité, et qu'elle brille désormais dans le monde comme le soleil au firmament, souveraine dispensatrice du bienfait de la lumière, et obligeant les peuples comme les individus à recevoir d'elle seule la vérité et la vie.

Or, si telle est, Mes Frères, l'excellence de la doctrine chrétienne, Dieu a dû veiller à ce qu'un trésor si précieux demeurât intact au milieu des hommes. Livrer sans défense à la merci de l'erreur et des passions un enseignement que le Fils de Dieu avait donné en personne et scellé de son sang, c'eût été en méconnaître l'inestimable valeur. La sagesse divine ne manqua pas de pourvoir à la conservation d'un don devenu le plus grand bien de l'humanité. Pour en assurer l'intégrité, elle le confia aux soins d'un magistère infaillible, dont rien ne pourrait ni tromper la vigilance ni vaincre la fermeté. Et c'est là, Mes Frères, le grand spectacle auquel le monde assiste depuis dix-huit siècles : chaque fois que la doctrine, cette fille du ciel, est menacée dans sa pureté virginale, elle trouve à ses côtés, armée du glaive de la parole, cette garde souveraine que Dieu lui a donnée ; et soit que le Prince des Pasteurs parle seul du haut de la chaire suprême,

soit qu'il invite ses frères dans l'épiscopat à unir leur voix à la sienne, l'erreur, frappée par cette sentence irréfragable, se voit arrêtée dans son cours, tandis que la vérité poursuit sa marche triomphale à travers les siècles.

Mais, me direz-vous, si la doctrine possède dans le corps des premiers pasteurs unis à leur chef des gardiens et des défenseurs qui la préservent de toute atteinte, quel peut être le rôle ou la fonction de ceux que l'Église appelle plus spécialement ses docteurs? Ce rôle, Mes Frères, est celui de la science et de la sainteté, portées l'une et l'autre au degré le plus éminent, et venant prêter à l'autorité divinement établie le concours d'une lumière aussi éclatante que pure. La doctrine est-elle attaquée sur quelque point? Le mensonge et le sophisme exercent-ils leurs ravages dans les âmes? Dieu, qui proportionne les secours aux périls, ne manquera pas, suivant les besoins des temps, de susciter un homme qu'il remplira de l'esprit d'intelligence : *spiritu intelligentiæ replebit illum.* Comblé des dons de la nature et de la grâce, cet élu de la Providence répandra comme une pluie bienfaisante ses paroles de sagesse : *ipse tanquam*

imbres mittet eloquia sapientiæ suæ; il confessera le Seigneur par une vie de prière et d'oraison : *et in oratione confitebitur Domino;* il manifestera hautement la science de la doctrine : *ipse palam faciet disciplinam doctrinæ suæ;* et tandis que l'admiration des peuples va s'attacher à son nom, les louanges de l'Église confirmeront son œuvre : *sapientiam ejus enarrabunt gentes et laudem ejus enuntiabit Ecclesia* (1). Couronnées de la sorte par les suffrages de l'Église, sa sainteté et sa science brilleront d'un éclat incomparable ; et toutes ces splendeurs réunies formeront, autour de sa tête, l'auréole du docteur.

Et pourquoi, Mes Frères, la sainteté de la vie est-elle la première condition requise pour mériter un tel titre ? Ah ! c'est que, dans les choses de Dieu, il y a un rapport intime entre l'intelligence et la vertu. Le Sauveur l'avait dit : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt* (2) : « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur parce qu'ils verront Dieu », non seulement

(1) Eccli., xxxix, ℣ et ss. : Paroles de la sainte liturgie dans l'office des docteurs.

(2) S. Matth., v, 8.

dans le ciel, mais encore, mais déjà sur la terre, à travers les voiles de la foi et dans le miroir des créatures ! Car ce qui empêche de voir clairement dans l'ordre surnaturel et divin, c'est la domination de la chair sur l'esprit. Les passions sont comme d'épaisses vapeurs qui s'élèvent du fond de la conscience et qui viennent se placer entre l'œil de l'âme et le soleil de justice ; ce sont autant de nuages qui interceptent les rayons de l'éternelle vérité. Autre est la condition de l'homme qui sait élever son cœur assez haut pour que la matière n'arrive pas jusqu'à lui. Son regard est limpide : *oculus simplex* (1) ; Dieu se réfléchit dans son âme comme dans un pur cristal ; rien ne met obstacle à cette libre communication du foyer de la lumière avec l'œil qui la reçoit. Aussi les grandes vues sur la doctrine n'ont-elles cessé d'être l'apanage des saints : ils ont eu de tout temps le privilège de voir de plus haut et plus loin. Ailleurs, dans ceux-là mêmes qui brillent davantage par les dons de l'esprit, l'on remarque toujours quelque chose de trop humain : leurs discours comme leurs écrits se

(1) *Ibid.*, VI, 22.

ressentent d'affections terrestres que le feu de la divine charité n'a pas complètement purifiées ; il s'y mêle plus ou moins la recherche de soi-même, l'attachement au sens propre, le désir de faire prévaloir une opinion personnelle, le souci de la renommée, toutes choses qui peuvent aisément ouvrir la voie à l'erreur. L'éminente vertu des saints est la meilleure garantie de leur doctrine, comme elle assure à leur enseignement la confiance des peuples. *Cœpit Jesus facere et docere* (1) : « Jésus commença par faire, et après il enseigna », préparant l'autorité de sa parole par celle de ses œuvres. C'est le grand exemple dont l'Église s'inspire dans les honneurs qu'elle rend à ses fils : elle regarde avant tout au mérite de leurs vertus, et lors même que leurs talents s'élèveraient jusqu'au génie, elle ne place la couronne de docteur que sur la tête d'un saint (2).

Toutefois, si éclatante qu'elle puisse être, la sainteté ne suffit pas à elle seule pour assurer la prééminence dans l'ordre de la doctrine et de

(1) Actes des Apôtres, I, 1.

(2) Benoît XIV, *de servorum Dei beatificatione et beatorum canonisatione*, lib. IV, Pars II, c. 11 et 12.

l'enseignement. Elle n'arrive à cette supériorité qu'autant qu'elle vient s'allier à la science, et à la science sacrée : cette science à la fois divine et humaine, parce qu'elle met les ressources de l'intelligence au service de la révélation ; cette science qui se tient entre le ciel et la terre, recueillant les lumières d'en haut et celles d'en bas dans un foyer commun ; cette science qui rassemble autour de la doctrine toutes les connaissances d'une époque comme un cortège digne d'elle ; cette science qui, pour défendre le dépôt sacré de la foi, emploie les armes de la dialectique, puise dans les trésors de l'érudition, fait appel aux témoignages de l'histoire, et ne dédaigne pas jusqu'aux ornements de l'éloquence et de l'art ; cette science qui n'est étrangère à rien, et à laquelle tout se ramène comme les pierres d'un édifice à leur clef de voûte ; cette science, reine et maîtresse de toutes les autres, parce qu'elle les domine par la certitude du principe, l'excellence de l'objet et la sublimité de la fin. Voilà, Mes Frères, la science du docteur. Ainsi que le disait le pape Boniface VIII dans son immortelle constitution sur les quatre premiers docteurs de

l'Église, cette science insigne résout les difficultés des Écritures, *scripturarum enigmata reserat;* elle délie le nœud des problèmes, *solvit nodos;* elle dissipe les obscurités, *obscura dilucidat;* elle lève les doutes, *dubia declarat;* elle orne de pierres précieuses l'arche sainte de la doctrine, *ipsius Ecclesiæ fabrica velut gemmis vernentibus rutilat;* elle fait resplendir d'une gloire nouvelle l'Église tout entière, *et gloriosius sublimata coruscat* (1).

Vous comprenez dès lors, Mes Très Chers Frères, pourquoi nous voyons se dresser d'âge en âge ces colonnes de lumière et de sainteté que nous appelons les docteurs de l'Église. Toutes ces grandes figures réunies personnifient en quelque sorte et résument les triomphes de la doctrine depuis dix-huit siècles. A chaque hérésie qui s'annonce, à chaque désordre qui se produit dans la société chrétienne, Dieu a coutume d'opposer un homme qu'il charge plus spécialement de combattre le mal par sa parole ou par ses écrits : et ce sera le trait caractéris-

---

(1) Sexti decretalium, lib. III, tit. 22, *de reliquiis et veneratione sanctorum.*

tique de sa mission doctrinale. La divinité du Verbe aura ses docteurs dans saint Athanase et dans saint Hilaire. La divinité du Saint-Esprit est-elle attaquée à son tour ? Saint Basile et saint Grégoire de Nazianze se lèveront pour la défendre. Devant les souillures de la corruption orientale, saint Jean Chrysostôme développera tout l'ensemble de la morale évangélique, dont saint Ambroise, en Occident, poursuivra l'application et fera pénétrer l'esprit dans une société encore a demi païenne. Saint Jérôme déploiera sa vaste érudition dans l'interprétation des divines Écritures ; et tandis que saint Augustin méritera d'être appelé le docteur de la grâce, l'Incarnation du Verbe trouvera dans saint Léon et dans saint Pierre Chrysologue de sublimes interprètes. Entre un âge qui finit et un autre âge qui commence, saint Isidore de Séville résumera les connaissances des temps passés, et saint Grégoire-le-Grand formulera pour l'avenir la science du gouvernement spirituel. A mesure que l'Église s'avance sur la route des siècles, Dieu échelonne de distance en distance les maîtres de la doctrine. S'agit-il de maintenir intacte la règle des mœurs ? Saint Pierre Damien

jette à travers les vices de son époque les accents de sa grande voix. Faut-il arrêter les premières tentatives d'un rationalisme audacieux? Saint Bernard apparaît avec l'autorité du génie inspiré par une foi ardente. Le moment est-il venu d'organiser pour la suite des temps l'enseignement des sciences théologiques! Saint Anselme pose les fondements de l'édifice que saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure achèveront sous les yeux d'un monde étonné de tant de merveilles. Magnifique chaîne de travaux qui se prolonge à travers les siècles, et à laquelle l'Église attachait naguère un nouvel anneau en couronnant dans la personne de saint Alphonse de Liguori le plus grand moraliste des temps modernes!

C'est dans cette phalange d'élite que le pieux et savant évêque de Genève est venu marquer sa place. J'ai dit ce que c'est qu'un docteur de l'Église; il me reste à vous montrer ce qui a valu à saint François de Sales l'honneur d'un tel titre.

II

Si, dans les grandes luttes que traverse son Église, Dieu a coutume d'allier la science à la sainteté pour la défense de la doctrine, il ne pouvait pas se faire que l'hérésie du XVIe siècle ne trouvât devant elle ces deux forces réunies dans une action féconde. Sans doute, comme nous l'avons dit, c'est par la voix du Pontife suprême et des conciles que la vérité s'affirme, haute et souveraine. Mais, ce que l'autorité proclame, la science le défend avec les armes qui lui sont propres. Le concile de Trente avait foudroyé le protestantisme par ses solennels anathèmes, laissant aux théologiens et aux écrivains catholiques le soin de l'accabler sous les coups de la logique et de l'érudition. C'est la tâche que remplirent, parmi tant d'autres athlètes de la doctrine, Canisius et Bellarmin, Duperron et Bossuet. Mais du milieu de ce groupe immortel des défenseurs de la foi devait se détacher, avec une puissance d'attrait irré-

sistible, un homme qui, en même temps qu'il triompherait de l'erreur par sa parole et par ses écrits, formerait, par la sainteté de sa vie, un contraste frappant avec les étranges apôtres qui venaient déchirer la chrétienté ; de telle sorte qu'on pût répéter de lui ces paroles de l'Écriture : « La perfection de votre loi, Seigneur, et la vérité de votre doctrine ont éclaté dans le saint que vous avez suscité parmi nous : » *Perfectio tua et doctrina tua viro sancto tuo* (1).

J'ai parlé de contraste, Mes Frères : en est-il de plus saisissant dans l'histoire que celui dont le nom de la ville de Genève perpétue le souvenir ? Comment ne pas y voir une de ces dispositions particulières de la Providence qui, aux époques d'aveuglement, se plaît à opposer le bien au mal dans des réalités vivantes et capables par là-même de frapper tous les regards ? Oui, que j'aime à voir en face de la figure de Calvin, de cette figure sombre et farouche du sectaire, dont la cruelle imagination s'en va construire sur les ruines du libre arbitre l'épouvantable système de la prédes-

(1) Deuter, xxxiii, 8.

tination absolue au malheur éternel, que j'aime à voir rayonner d'un éclat si doux cette figure de François de Sales si bonne, si sereine, si souriante; que j'aime à trouver sur ses lèvres et à lire jusque dans l'expression de ses traits cette humble confiance que donne la vérité quand elle devient la vertu! Ne vous semble-t-il pas que la vérité et l'erreur se personnifient en quelque sorte dans ces deux hommes apparaissant sur la même scène, à si peu de distance l'un de l'autre : Calvin, dont la verge impitoyable nous range sous la souveraineté de Dieu, non pas comme des enfants sous un père, mais comme des esclaves sous un tyran; François de Sales qui ne trouve pas dans la langue humaine d'accents assez doux ni assez persuasifs pour inspirer aux âmes le sentiment de l'amour et de l'abandon filial. Comme si le catholicisme rassemblant sur un seul point tout ce qu'il y avait eu de tendresse et de suavité dans le cœur de ses Ambroise, de ses Augustin, de ses Bernard, avait voulu désarmer l'hérésie à force de grâce et d'onction, en laissant tomber sur elle, de la figure de saint François de Sales,

un reflet de la bonté et de la mansuétude du Christ.

Faut-il s'étonner, Mes Frères, des victoires qu'a remportées la doctrine dans la bouche et sous la plume d'un tel homme? Non, l'histoire de l'Église n'a peut-être pas d'épisode plus touchant que l'apostolat de ce jeune prêtre de vingt-sept ans arrivant au milieu des ennemis de sa foi sans autre arme que sa parole et la bonté de son cœur, repoussé de toutes parts et ne se lassant jamais, mais trouvant dans chaque refus un nouveau stimulant pour son zèle et redoublant de patience à mesure qu'on l'outrage ; disputant à l'erreur le terrain pied à pied, attirant à lui une âme après l'autre par tout ce que la charité a de plus persuasif ; prêchant, écrivant, payant de sa personne, se multipliant sur tous les points, jusqu'à ce qu'enfin émue, attendrie, subjuguée par tant d'héroïsme revêtu d'un tel charme, une province entière pût s'étonner un jour d'avoir reconquis presque à son insu et comme par enchantement la foi de ses pères.

Mais, en même temps que l'apôtre touchait

les cœurs, le docteur éclairait les intelligences : avec quelle autorité de langage et quelle puissance de raison? Le livre des *Controverses* et le traité sur l'*Étendard de la Croix* en témoignent avec éclat. Nourri des saintes Écritures, profondément versé dans la connaissance de la tradition et des Pères, rompu à la méthode des grandes écoles théologiques, François de Sales a porté dans l'enseignement et dans la défense de la doctrine une sûreté de vues et une rectitude de jugement qu'on ne se lasse pas d'admirer. Cette qualité maîtresse se révèle à chaque endroit de ses œuvres et donne à sa pensée un cachet de précision et d'exactitude que l'imagination la plus vive et la plus brillante n'affaiblit en rien. Avec quelle netteté et quelle promptitude de coup d'œil il concentre tout le débat sur le principe d'autorité, sachant bien qu'avec l'absence de mission, tout l'édifice des novateurs s'écroule sur sa base (1)! Quelle fermeté et quelle souplesse de logique dans ces pages où il rappelle aux hérétiques « que la Tradition a existé avant les Écritures, et que

---

(1) *Controverses*, 1re partie, *De la Mission fausse et véritable.*

même la plus grande partie de l'Écriture n'est rien qu'une tradition réduite par écrit, avec une infaillible assistance du Saint-Esprit qui nous l'a conservée (1)! » Où trouver des considérations à la fois plus justes et plus élevées sur la divine constitution de l'Église, sur la nécessité d'un pouvoir suprême, sur la plénitude d'autorité qui réside dans saint Pierre et dans ses successeurs (2) ? Ce que Bossuet, malgré tout son génie, ne saisira qu'à travers bien des nuages, François de Sales, avec l'exquise finesse de son jugement, l'avait pénétré à fond, en montrant « que le Pape ou l'Église, c'est tout un (3) ; que la souveraine autorité du Pape sur tous les chrétiens est une autorité ordinaire (4) ; » que « l'Église a toujours besoin d'un confirmateur infaillible auquel on puisse s'adresser, d'un fondement que les portes d'enfer et principalement l'erreur ne puissent renverser, et que son Pasteur ne

---

(1) *Controverses*, 2e partie, Discours XVI et ss.
(2) *Ibid.*, 3e partie, Discours XXX et ss.
(3) Lettre CXLII (édit. Vivès), Paris, 1862.
(4) *Ibid.*, et *Controverses*, Discours XXXII.

puisse conduire à l'erreur ses enfants (1). » Qui mieux que l'Évêque de Genève a formulé les droits de l'Église et les devoirs de l'État, quand il écrivait « que l'Église ou le Pape peut employer ses forces et celles de l'Église, et celles des princes chrétiens, ses enfants spirituels, pour la juste défense et conservation des droits de l'Église contre tous ceux qui les voudraient violer et détruire (2) ? » Les principes de l'ordre social, proclamés de nos jours par les souverains Pontifes dans des Encycliques à jamais célèbres, saint François de Sales les avait exposés et défendus il y a trois siècles, opposant à la liberté de l'erreur les droits souverains de la vérité, et méritant par là d'obtenir le titre de docteur de l'Église à l'époque même où son enseignement devait recevoir une confirmation si haute et si éclatante (3).

Si, par son orthodoxie savante et lumineuse, François de Sales a mérité de prendre place

---

(1) *Controverses*, Discours XL.
(2) Lettres CXLII.
(3) Articles présentés au duc de Savoie en faveur de la religion catholique, tome V, p. 188.

parmi les maîtres de la doctrine, la méthode qu'il a employée pour faire pénétrer la vérité dans les âmes n'était pas un moindre titre à cet hommage suprême. L'évêque de Genève a eu l'inappréciable mérite de donner à la controverse son vrai ton et sa vraie forme. Jamais théologien n'a résolu avec plus de bonheur le difficile problème d'attaquer les erreurs sans aigrir les personnes. Non pas certes qu'il défende la vérité mollement, ni qu'il lui arrive jamais de la compromettre par des atténuations ou des faiblesses indignes d'elle. Rien ne surpasse la véhémence avec laquelle il combat les hérésies de son temps, les chassant de position en position et les poursuivant dans leurs derniers retranchements, sans trêve ni merci. A la vue de tant d'âmes devenues la proie du mensonge, son cœur s'enflamme, sa verve étincelle, son indignation éclate en paroles de feu. Devant de telles ruines il déploie tout ce qu'il y a de vigueur et d'énergie dans son style pour flétrir les sophistes qui abusent de l'ignorance et de la crédulité des simples. Mais, s'agit-il de ces pauvres victimes d'un orgueil et d'une ambition sans scrupules, sa compassion n'a d'égale que

son amour pour la vérité. Alors, l'on sent au ton de sa voix, à l'onction douce et pénétrante de ses discours, un cœur qui s'attendrit devant des erreurs encore plus malheureuses que coupables. S'il frappe, c'est à regret; à côté du dard qui blesse, il y a toujours le baume qui guérit. Souverainement habile dans l'art de traiter les âmes égarées, François de Sales savait qu'on les ramène plus aisément par la douceur qu'en voulant les réduire de haute lutte. L'expérience lui avait appris à leur ménager par des procédés pleins de délicatesse ce retour toujours difficile, souvent pénible, de l'homme qui renie les erreurs de sa vie passée. La charité était comme un pont d'or qu'il leur jetait sur l'abîme de leurs préjugés pour leur faciliter cette conversion. Au lieu de pousser à bout leur amour-propre froissé, il s'appliquait à leur rendre la défaite honorable, bien persuadé que la victoire la plus sûre est celle où l'adversaire, en cédant à la force de la raison, paraît à ses propres yeux n'avoir cédé qu'à lui-même.

Voilà pourquoi le souverain Pontife vient de proposer le nouveau docteur de l'Église comme un modèle à tous les écrivains de la presse

catholique, à ces hommes si méritants qui, toujours sur la brèche, défendent la cause de Dieu et de l'Église contre les attaques de l'incrédulité contemporaine. Aucun autre patronage ne pouvait mieux convenir à cette milice chrétienne qui, à l'exemple de saint François de Sales, doit unir la charité fraternelle au zèle de la vérité, et sans se départir des règles d'une juste modération, combattre le mensonge et le sophisme sans lassitude ni faiblesse.

Mais, je le sens, Mes Frères, votre pensée devance ma parole, en cherchant pour le grand évêque de Genève un deuxième titre aux honneurs que l'Église vient de lui décerner. Quelles que soient en effet la science et l'érudition qu'il a su porter dans la dogmatique et dans la controverse, si haut qu'il faille estimer sa méthode dans l'art de ramener les âmes à la vérité, il est un autre côté par où son mérite doctrinal a éclaté aux yeux de tout le peuple chrétien. En lui conférant un titre que n'a obtenu aucun autre saint des six derniers siècles, à l'exception de saint Alphonse de Liguori, il ne se pouvait pas que l'Église n'eût égard aux écrits d'un autre ordre qui ont fait de lui le plus

pratique et le plus populaire de tous les théologiens des temps modernes.

Il y a dans l'homme un sentiment qui tient à la racine même de son être, ou plutôt qui est le tout de l'homme, pour parler avec Bossuet ; un sentiment qui a son principe dans l'inclination naturelle de notre âme vers Dieu, et que la grâce développe en le portant à sa perfection ; un sentiment qui nous détache des choses extérieures et nous ramène du dehors au dedans pour nous faire vivre avec Dieu dans un commerce intime et familier ; un sentiment qui bannit la crainte servile, qui ne s'arrête pas au respect, qui va même plus loin que l'amour, dont il est la dernière et la plus haute expression. Car, ainsi que le disait François de Sales dans son gracieux langage « si la charité est un lait, la dévotion en est la crème ; si elle est une plante, la dévotion en est la fleur ; si elle est une pierre précieuse, la dévotion en est l'éclat ; si elle est un baume, la dévotion en est l'odeur et l'odeur de suavité qui conforte les hommes et réjouit les anges (1). »

C'est le propre du christianisme, Mes Frères,

(1) *Introduction à la vie dévote*, l. I, c. II.

d'avoir ramené au fond des âmes le sentiment de la vraie dévotion. Dans l'idée de Dieu, telle que la concevait le monde païen, l'attribut de la puissance absorbait celui de la bonté, et la terreur qu'inspirait l'empire d'un destin inexorable tarissait jusqu'aux sources mêmes de la piété. Avec le dogme du Verbe fait chair, avec cet ineffable abaissement de la Divinité, que saint Paul appelle « le grand mystère de la piété, » *magnum pietatis sacramentum*, le cœur de l'homme s'est dilaté sous l'impression de la joie et de la confiance filiale (1). A partir de ce moment, la piété fleurit dans les âmes; elle donne au sentiment religieux une expression de pureté et de délicatesse incomparable; elle répand son charme sur toutes les conditions de l'existence humaine; elle embaume de ses parfums la solitude des cloîtres; elle mêle ses douceurs aux amertumes de la vie du monde; elle inspire à l'art et au génie des chefs-d'œuvre de grâce et d'élévation; elle prend sur les lèvres des Ambroise et des Bernard, des Jean de la Croix et des Pierre d'Alcantara les accents d'une

---

(1) Ire à Timothée, III, 16.

exquise tendresse ; elle arrive avec les Catherine de Sienne, les Gertrude, les Thérèse de Jésus aux élans les plus sublimes de l'amour divin ; et tandis qu'elle ravit au-dessus de la terre ces âmes éprises de l'éternelle beauté, elle sait abaisser au niveau des plus humbles les règles et les conseils de la perfection. C'est en réveillant dans le cœur humain le sentiment de la piété ou de la vraie dévotion que le christianisme a préparé les merveilles de sainteté qui remplissent les dix-huit siècles de son histoire.

Or, à l'époque dont je parle, de graves périls menaçaient la piété chrétienne. En niant la nécessité des bonnes œuvres pour le salut, le protestantisme enlevait à la piété son caractère pratique, en même temps que, par la théorie de l'inspiration particulière, il ouvrait la voie aux mille formes du fanatisme. D'autre part, le mouvement païen de la Renaissance, en rompant plus ou moins avec les sévérités de l'esprit chrétien, tendait à favoriser les dissipations et les désordres de la vie mondaine. Enfin l'on touchait au moment où la secte janséniste allait effrayer les consciences par les maximes d'une morale outrée, tandis que les erreurs de Molinos, renou-

velées en France, les endormiraient dans une fausse quiétude. Il s'agissait de diriger la piété chrétienne à travers ces différents écueils, de telle façon qu'elle ne vînt à échouer contre aucun, en évitant à la fois le rigorisme et le relâchement, les illusions et les rêveries, pour suivre la voie droite et sûre qu'indique la doctrine de l'Église concernant la foi, l'espérance et la charité. Ce fut l'œuvre de saint François de Sales.

Œuvre admirable, Mes Frères, et qui aurait suffi à elle seule pour lui mériter le titre de docteur de l'Église. Non, ne craignez pas qu'il place trop haut ni trop bas l'idéal de la piété chrétienne ; qu'il relègue la dévotion « dans le lointain, comme disait Montaigne de la vertu des philosophes, sur un rocher à l'écart, parmi les ronces, fantôme à effrayer les gens ; il la place en tout lieu, « dans la compagnie des soldats, dans la boutique des artisans, à la cour des princes, dans le ménage des gens mariés (1) » ; il ne la veut pas sèche et froide, sombre et farouche, mais aimable et bonne ; il veut, selon qu'il le dit si bien, que son langage

(1) *Introduction à la vie dévote*, l. I, c. III.

soit doux, franc, sincère, rond et fidèle; il la veut effective et réelle, charitable envers le prochain, adonnée à toutes sortes de bonnes œuvres, et d'autant plus appliquée aux devoirs de la vie domestique et sociale, qu'elle puise dans l'union intime avec Dieu la force de les remplir avec fidélité et persévérance.

Ne craignez pas davantage, Mes Frères, qu'en voulant donner à la piété chrétienne ce caractère d'universalité et d'application pratique, le docteur de la vie spirituelle sacrifie en rien les saintes austérités de l'Évangile. Sans doute, avec ce tact si fin et si sûr qui le distingue, il évite tout ce qui peut rebuter de prime abord les âmes faibles; il s'efforce constamment d'aplanir le chemin de la perfection, pour le rendre accessible au grand nombre. Dans ses Traités comme dans le recueil si riche et si varié de ses Lettres spirituelles, il sait tenir compte des situations et faire la part aux circonstances. Mais la piété qu'il enseigne est une piété solide, fondée sur l'humilité, exercée à l'obéissance, éprouvée par la mortification, libre de toute affection au péché même véniel, et sachant au besoin s'interdire

jusqu'aux choses permises pour mieux assurer le règne de la grâce sur les instincts et les mouvements d'une nature rebelle.

Et quel est, Mes Frères, le terme auquel ce grand maître ramène toute la doctrine de la spiritualité? Ah! il nous l'avait dit dans son *Introduction à la vie dévote*, ce chef-d'œuvre de bon sens et de raison chrétienne qui forme, avec l'*Imitation de Jésus-Christ* et les *Exercices de saint Ignace*, le manuel complet de la piété : « Qui a gagné le cœur de l'homme a gagné tout l'homme (1). » C'est donc l'amour, et l'amour surnaturel ou la divine charité qu'il cherche à faire triompher dans les cœurs comme le mobile qui donne le branle à tout le reste. Car si « l'homme est la perfection de l'univers, l'esprit est la perfection de l'homme, l'amour celle de l'esprit et la charité celle de l'amour (2) ». Magnifique thème que saint François de Sales a développé dans ce *Traité de l'amour de Dieu* qui a marqué sa place parmi les princes de la

---

(1) *Introd.*, l. III, c. XXIII.
(2) *Traité de l'Amour de Dieu*, l. X. c. I.

théologie : cadre immense qui n'embrasse rien moins que « l'histoire entière de la naissance, du progrès, de la décadence, des opérations, propriétés, avantages et excellences de l'amour divin (1) ; » ouvrage de premier ordre, où l'on ne sait ce qu'il faut admirer davantage, des élévations de l'esprit, des richesses de l'imagination, des effusions du cœur ; sorte d'épopée divine, dont l'âme humaine est le théâtre et où les deux acteurs principaux, Dieu et l'homme, se rencontrent, se quittent, se cherchent et se retrouvent après mille vicissitudes dans le bonheur de l'union parfaite ; monument grandiose, devant lequel les Bossuet et les Fénelon s'arrêtaient dans le ravissement d'une commune admiration. Philothée et Théotime, l'initiation et le perfectionnement, le noviciat et la profession de la piété, l'apprentissage de la dévotion et son exercice complet, l'*Introduction à la vie dévote* et le *Traité de l'amour de Dieu*, voilà deux perles d'une valeur inestimable qui s'enchâssent dans la couronne du saint docteur que l'Église vient de proposer à notre vénération.

(1) *Ibid.*, Préface.

Je m'arrête, Mes Frères, dans une matière que les plus longs discours ne sauraient épuiser. En décernant à saint François de Sales le titre éclatant qui a fait l'objet de cet entretien, le Père commun des fidèles a voulu nous donner à nous-mêmes une direction et un enseignement. Honorés d'un tel suffrage, les écrits du saint évêque de Genève acquièrent aux yeux de tous une autorité plus haute. C'est une voie droite qui s'ouvre devant nous, et dans laquelle nous pouvons marcher désormais d'un pas ferme et sûr. Saint François de Sales combattait les erreurs de son temps avec une énergie qui n'avait d'égale que sa charité pour les âmes; apprenons de lui à porter dans nos luttes contemporaines le même esprit de douceur et de fermeté. Saint François de Sales était attaché de cœur et d'âme à l'Église et à l'autorité infaillible de son Chef suprême; montrons-nous à son exemple les enfants soumis et dévoués de la sainte Église notre mère. Saint François de Sales a eu le don de rendre la vertu aimable; efforçons-nous comme lui de faire estimer et chérir la piété chrétienne, à l'intérieur de nos familles et dans nos relations sociales. Pénétrons-nous de son

esprit, suivons ses conseils de direction, méditons ses œuvres, et, à l'école d'un tel maître, nous avancerons de jour en jour dans la pratique des vertus qui font le bonheur de la vie présente et qui assurent la félicité dans la vie future. Ainsi soit-il.

ORAISON FUNÈBRE

DE SON ÉMINENCE

LE CARDINAL BROSSAIS SAINT-MARC

ARCHEVÊQUE DE RENNES

PRONONCÉE LE 2 AVRIL 1878

dans la Cathédrale de Rennes

Novi opera tua, et fidem et charitatem tuam.

Je connais vos œuvres, votre foi et votre charité.

Apocalypse de saint Jean, II, 19.

MESSEIGNEURS, MES FRÈRES,

C'est le privilége de la mort de mettre en lumière les grandes vies. Tant que l'homme reste sur la scène du monde, il semble que sa présence même diminue l'éclat de ses œuvres; ou du moins impose-t-elle à l'admiration une réserve qui, sans aller jusqu'au silence, se contient dans les limites d'une louange discrète.

L'on est moins frappé du mérite et des difficultés d'un travail, lorsque l'on voit encore la main qui l'a exécuté. Il faut que l'ouvrier ait disparu pour que l'on rende pleine justice à la beauté de l'ouvrage. Et plus une carrière se prolonge au milieu de nous, laborieuse et féconde, plus on s'accoutume aux merveilles qui la remplissent. A force de voir briller la vertu, nous finissons par ne plus y prendre garde, tant nous la trouvons simple et naturelle ; et c'est là sans doute son triomphe, de paraître avec une telle constance, qu'elle cesse d'exciter jusqu'à l'étonnement. A la mort, de réveiller l'attention, de faire revivre en un instant tout un long passé, et de le graver dans la mémoire des hommes en caractères ineffaçables. Alors, le mérite se dévoile, la vertu éclate au grand jour ; publiques ou secrètes, les bonnes œuvres semées le long de la vie viennent se ramasser en un seul et même souvenir ; il se forme un concert unanime de tous les éloges et de toutes les bénédictions que la reconnaissance renfermait au fond des cœurs ; et cette voix générale de tout un peuple rassemblé autour d'une tombe est la première et la plus belle des oraisons funèbres.

Cette oraison funèbre, vous l'avez prononcée, Mes Frères, il y a trois semaines, en faisant autour des dépouilles mortelles de votre premier Pasteur une démonstration si touchante de vos regrets et de votre piété filiale. Et certes il n'y a pas d'éloquence humaine qui puisse atteindre à la hauteur d'un tel spectacle. Ce deuil de toute une ville, je devrais dire d'une province entière ; ces rues dont Jérémie aurait pu dire qu'elles pleuraient comme les rues de Sion (1) ; ces couleurs funèbres, présentes à tous les regards, comme l'image de la tristesse qui remplissait les âmes ; ce cortège imposant où avait pris place, avec les représentants de l'État, toute l'élite de la cité ; et plus encore, cette foule heureuse de contempler une dernière fois les traits de son archevêque, « tel que la mort l'avait fait », et s'inclinant avec respect, comme si cette main glacée avait pu se lever encore sur elle pour la bénir : non, il n'est pas de parole qui vaille cette douleur muette. Une pareille scène est l'hommage le plus solennel que l'on puisse rendre à une grande vie.

(1) Lament. de Jérémie, I, 4.

Et cependant, Mes Frères, je suis venu me faire l'interprète de votre deuil et traduire vos sentiments dans le langage qui convient à la chaire chrétienne. Cette mission, je la dois à une amitié qui était pour moi un honneur et une force. Je la dois également au triste privilège des années, qui me condamne à voir disparaître trop rapidement hélas ! mes aînés dans l'épiscopat, ceux dont j'aimais à recueillir les leçons et à suivre l'exemple. En attendant que j'aille les rejoindre à mon tour, pour renouer dans la patrie céleste des liens trop tôt brisés sur la terre, j'ai du moins la consolation de payer à leur mémoire le tribut de mon affection fraternelle, et de chercher dans leur vie un enseignement pour leur peuple.

Quand le Fils de Dieu lui-même voulut faire l'éloge d'un Évêque du premier siècle, il lui dit par la bouche de l'apôtre saint Jean : « Je connais vos œuvres, je sais quelle est votre foi et votre charité : » *Novi opera tua, et fidem et charitatem*. Aucun autre éloge ne pouvait mieux convenir à un pasteur des âmes. Car si la foi et la charité doivent animer toute vie chrétienne, elles forment les deux grands ressorts

du ministère sacerdotal. C'est l'esprit de foi qui inspire à un Évêque les œuvres et les institutions les plus propres à procurer la gloire de Dieu et le triomphe de l'Église ; et c'est l'esprit de charité qui le pousse à multiplier ses efforts et à employer ses ressources pour le bien de son troupeau. Que vous semble, Mes Très Chers Frères ? N'ai-je pas résumé à l'avance en deux traits cette grande vie d'Évêque qui vient de s'éteindre au milieu de vous ? Et ce temple, ces communautés religieuses, ces associations chrétiennes, ces établissements d'instruction, toutes ces œuvres diverses que nous avons sous les yeux ne sont-elles pas au plus haut degré des œuvres de foi et des œuvres de charité ? Aussi est-ce dans les limites de ce cadre, tracé par l'Esprit-Saint lui-même, que je compte renfermer l'éloge de votre éminentissime et révérendissime Père en Dieu, Monseigneur Godefroy Brossais Saint-Marc, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, du titre de Sainte-Marie de la Victoire, archevêque de Rennes.

I

Louer les œuvres de foi qui ont rempli l'épiscopat de Monseigneur Saint-Marc, c'est louer le pays même qui lui avait donné le jour. Car l'homme, quel qu'il soit, ne se fait pas tout seul : il reçoit avant de donner ; et ce qu'il donne, est toujours plus ou moins en proportion de ce qu'il a reçu. En vous rappelant ce que vous devez au premier de vos archevêques, je ne saurais taire ce qu'il vous devait à vous-mêmes. Et si sa parole pouvait en ce moment se substituer à la mienne, vous l'entendriez me dire : Ne louez pas ma foi, louez plutôt le grand peuple au sein duquel je l'avais puisée ; cette noble province que Dieu semble avoir placée à l'une des extrémités de la France comme le dernier et le plus solide rempart de la religion ; cette terre classique de l'honneur et de la fidélité, qui a vu passer sur elle toutes les révolutions sans subir leur atteinte, aussi ferme devant les assauts de l'impiété que le granit de ses côtes sous les chocs de l'Océan. Il se peut que d'autres pays offrent

à leurs enfants un climat plus doux, un ciel plus serein, un sol plus riche ; mais ce que la Bretagne sait donner à ses fils jusqu'au fond de ses landes les moins fertiles et au milieu de ses rochers les plus arides ; ce qu'elle leur transmet, d'une génération à l'autre, comme un héritage traditionnel, qui s'attache à leur nom, passe dans leur sang et s'identifie avec eux, c'est quelque chose d'infiniment plus précieux que les trésors de la terre, la foi, une foi simple et forte, cette foi qui rend l'homme supérieur au monde et à lui-même, cette foi qui est la première de toutes les noblesses et la plus haute de toutes les sciences, cette foi qui sait élever le dernier villageois à la taille d'un saint et transformer le pâtre en héros, cette foi qui, seule, fait ici-bas les grands caractères et les grandes vertus.

Dans ce langage, Mes Frères, vous avez reconnu la voix de celui qui, après l'honneur d'être chrétien, n'en estimait pas de plus grand que celui d'être Breton. Mais à ce sentiment de reconnaissance envers sa terre natale, venait s'en ajouter un autre ; et, lorsqu'à son heure dernière, l'illustre prince de l'Église se soulevait sur son lit de mort pour demander le crucifix qu'avait

embrassé sa mère mourante, ah ! n'était-ce pas, à tant d'années d'intervalle, un retour du cœur vers cette éducation première à laquelle il devait, avec sa foi, le bonheur de sa vie ? N'y avait-il pas là un dernier et touchant hommage rendu, sur la fin de sa carrière, à la noble chrétienne dont la tendre sollicitude en avait dirigé les commencements ? Heureux les enfants qui trouvent la religion à côté de leur berceau sous les traits d'une sainte mère, et qui respirent de bonne heure, dans la maison paternelle, cette atmosphère de piété où ils devront puiser la santé de l'âme pour le reste de leurs jours ! *Si radix sancta, et rami*, disait l'Apôtre : « Quand la racine est sainte, le rameau l'est aussi (1) ; » la sève divine monte de l'une à l'autre, vigoureuse et féconde, pour éclater en fruits de grâce et de salut.

Ne vous étonnez pas dès lors qu'ayant eu le bonheur de trouver autour de lui, dans sa famille comme dans sa ville natale, de tels exemples et de telles leçons, le jeune étudiant de Rennes ait suivi fidèlement le chemin que

(1) Aux Rom., XI, 16-17.

lui traçaient une foi et une vertu héréditaires. La religion allait si bien à sa nature franche et droite, qu'il n'avait besoin, pour lui obéir, que de s'écouter lui-même ; et l'étude lui coûtait d'autant moins, que le sentiment du devoir ajoutait plus de force aux qualités d'un esprit avide de s'instruire. Ne vous inquiétez pas davantage de le voir chercher quelque temps la voie où Dieu l'appelle. Pour être moins précoce, sa vocation n'en sera que plus mûre. S'il traverse le monde, avant d'arriver au sanctuaire, il n'en retiendra que ce qui lui sera utile pour mieux connaître les plaies qu'il devra guérir un jour. A Nantes comme à Rennes, il partagera son temps entre la prière et le travail, cherchant dans l'une de quoi sanctifier l'autre, et se servant des deux comme du meilleur préservatif contre les dangers d'une grande ville. Jeté malgré lui dans les affaires du siècle, il se souviendra de ces paroles de l'Évangile : « Le royaume des cieux est semblable à un négociant, qui, ayant trouvé une perle de grand prix, vend tout ce qu'il a et l'achète (1). » Cette perle pré-

(1) S. Matthieu, XIII, 45.

cieuse devait être pour lui la grâce du sacerdoce. Pour l'aider dans cette recherche, la Providence lui ménagea l'amitié d'un jeune prêtre qui, après l'avoir initié au ministère des âmes, devait, à quarante années de là, recevoir de ses mains l'onction épiscopale, et monter, sous ses auspices, sur le siège de Nantes (1). Le lien qui unissait ces jeunes hommes, comme autrefois saint Grégoire de Nazianze et saint Basile, « c'était Dieu et l'amour des choses élevées » : *Deus et rerum præstantiorum amor* (2). Désormais toute incertitude avait disparu, et le noviciat lévitique pouvait s'ouvrir sans difficulté devant une âme si bien préparée à comprendre et à recevoir les grâces qui l'y attendaient.

Grande époque, dans la vie et dans les souvenirs du prêtre, que ces années de séminaire pendant lesquelles son avenir se décide pour le temps et pour l'éternité ! Lorsqu'il vient à franchir le seuil de cette retraite sacrée, avec ses vingt ans, sa bonne volonté, son inexpérience

---

(1) Monseigneur Fournier, évêque de Nantes.

(2) Saint Grégoire de Nazianze, *carmen de vita sua*, v. 231 et 232 : Quod autem nos in unum præcipue conjunxit, illud erat, Deus et rerum præstantiorum amor.

des choses de la terre, quelle tâche que la sienne ! En même temps que l'horizon de la doctrine va s'étendre à ses yeux, immense comme Dieu lui-même, il s'agit pour le jeune lévite d'élever son âme à la hauteur du ministère qu'il devra remplir un jour. Car s'il a laissé le monde derrière lui, il sait qu'il devra y rentrer plus tard, mais y rentrer homme nouveau, ayant grandi jusqu'à la taille du Christ, dont la mission sera la sienne. Faut-il s'étonner, Mes Frères, des soins que prend l'Église pour former ses ministres à de telles fonctions ? Et quel spectacle plus touchant que de voir ce jeune homme, qui, à la fleur de l'âge, se sépare du monde, de ses fêtes et de ses plaisirs ; qui se tient là des années entières, dans une modeste cellule, seul avec son crucifix et ses livres, pour apprendre aux pieds de Jésus-Christ la clémence et la miséricorde ; attentif à recueillir la voix de Dieu qui lui parle dans le silence de la solitude ; avide de puiser dans l'oraison des lumières qu'elle seule peut donner ; fidèle à une règle qui, du matin au soir, l'accoutume à plier sa volonté aux exigences du devoir ; sévère envers lui-même, afin d'acquérir le droit d'être indulgent pour les autres ; s'efforçant de tenir

son cœur assez haut pour que la matière n'arrive pas jusqu'à lui ; prévoyant de loin les dangers qui l'attendent, et cherchant à l'avance des secours pour sa faiblesse ; avançant de jour en jour dans l'intelligence des choses divines, jusqu'à ce qu'il sorte de cet apprentissage de la vie et des vertus sacerdotales, purifié, éclairé, uni à Dieu par le fond de son être, et capable désormais d'exercer l'art le plus difficile de tous, celui de traiter les âmes en les dirigeant dans les voies de la sainteté et du salut.

L'abbé Saint-Marc était sorti du séminaire Saint-Sulpice avec l'esprit de foi et de charité qui fait les saints prêtres et qui présage les grands évêques. Car déjà tout l'indiquait pour le premier rang de la hiérarchie ; et quand Monseigneur de Lesquen, de douce et pieuse mémoire, l'appelait à partager avec lui la sollicitude pastorale, c'était moins pour se donner un auxiliaire que pour se préparer un successeur. Aussi, nouvel Élie, le vénérable vieillard voulut-il transmettre lui-même à cet autre Élisée son héritage avec son esprit, en lui conférant la plénitude du sacerdoce par l'onction sainte qui fait les Pontifes. Et ce fut un beau jour pour votre cité,

Mes Frères, que celui où elle vit apparaître à la porte Mordelaise, comme autrefois ses ducs de Bretagne, avec moins de magnificence peut-être, mais au milieu d'une allégresse plus vive encore, cet enfant de Rennes qui venait apporter à ses frères devenus ses fils spirituels, les grâces de son ministère, en attendant qu'il pût faire rejaillir sur sa ville natale, avec l'honneur du titre de métropole, l'éclat de la pourpre romaine. Ce jour-là, prêtres et fidèles, tous saluaient avec joie et bonheur l'aurore d'un grand épiscopat.

« Il n'est rien de plus difficile en ce monde, écrivait saint Augustin, rien de plus laborieux ni de plus périlleux que la charge de l'Évêque » : *Nihil in hac vita difficilius, laboriosius, periculosius episcopi officio* (1). Et saint Jean Chrysostome ajoutait que « les préoccupations s'y succèdent nuit et jour » : *Curis perpetuis obtunditur, tum diurnis, tum nocturnis* (2). Or le premier soin d'un Évêque, c'est de veiller à l'éducation religieuse de la jeunesse ; car de là dépend l'avenir de son troupeau. A l'époque

---

(1) Ep. CXLVIII, *ad Valerium.*
(2) Homil. III, *super Acta apostolorum.*

où Monseigneur Saint-Marc vint occuper le siège de saint Melaine, cette question si importante pour les destinées d'un peuple agitait les meilleurs esprits. Avec la profondeur de coup-d'œil qu'on ne saurait lui refuser, l'homme de génie qui a marqué de son empreinte toutes les institutions du commencement de ce siècle, avait bien vu que la religion devait être l'âme de l'éducation ; aussi avait-il eu soin de la mettre à la base de l'enseignement public; mais, soit impuissance, soit tout autre motif, il s'était moins préoccupé des moyens de l'y maintenir. Il en était résulté la situation que vous savez. De déplorables doctrines, portées jusque dans les plus hautes chaires de l'enseignement, étaient venues effrayer les familles et contrister l'Église. Et d'ailleurs, à défaut même de l'hostilité, l'indifférence, devenue trop commune, aurait suffi pour alarmer la sollicitude des premiers Pasteurs. Car si l'attaque ouverte a de quoi détruire la foi de l'enfant, c'est l'ébranler à tout le moins que de n'en tenir aucun compte. Imaginer un enseignement qui puisse convenir également à toutes les croyances, sans relever d'aucune, c'est la plus funeste comme la plus

chimérique de toutes les illusions Un pareil système d'éducation ne saurait produire que des sceptiques, c'est-à-dire des hommes sans conviction ni caractère. On ne garde pas la neutralité envers la religion : elle occupe une trop grande place dans l'histoire, dans la philosophie, dans la littérature, dans les sciences et dans les arts, pour qu'il ne faille pas à chaque instant prendre parti pour ou contre elle. Des maîtres sans foi forment tout naturellement des élèves sans foi comme eux. Et même, pour faire des chrétiens, dans le vrai sens du mot, il ne suffit pas que la religion apparaisse à de rares intervalles, sous la forme de leçons qui se donnent à des heures déferminées : c'est l'œuvre entière de l'éducation qu'elle doit animer et pénétrer de son esprit. Études, discipline, enseignement, direction, il faut que toutes choses se ressentent de sa divine influence ; car c'est elle qui élève tout et qui fortifie tout. Alors, et alors seulement se préparent des générations capables de préserver un pays de sa décadence ou de le replacer au sommet de sa grandeur passée.

Aucun autre Évêque de notre temps, j'ose le dire sans crainte d'exagération, n'a mieux

compris ces principes que Monseigneur Saint-Marc, ni ne s'est appliqué avec plus de persévérance à les mettre en pratique. L'expérience lui avait appris à quels périls l'absence de foi dans un maître peut exposer l'âme d'un enfant; et devant un exemple trop connu, il avait dû se rappeler cette parole de saint Ambroise : « Ce que l'Évêque ne peut guérir, il le retranche avec douleur » : *quod sanari non potest cum dolore abscindit* (1). Mais, aux maux qu'elle déplore, l'Église ne se contente pas d'opposer des plaintes : elle agit, elle enfante des œuvres, elle prend ces puissantes initiatives qui forcent l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. Non pas qu'il entre jamais dans ses déterminations je ne sais quelle idée de concurrence ou de mesquine rivalité; de pareils motifs n'arrivent pas jusqu'à elle. Si elle multiplie ses institutions, c'est afin d'arracher l'âme de ses enfants au vice et à l'impiété. Seul, l'esprit de foi inspirait à votre Évêque les créations de son zèle. Ici, Messieurs, je devrais laisser la parole à ceux d'entre vous qui ont été les premiers

---

(1) *De officiis Minist.*, l. II, c. XXVII.

témoins de ces grandes choses. C'est de leur bouche qu'il me faudrait apprendre au prix de quels efforts, de quels sacrifices, de quelle patiente énergie, le courageux Prélat est parvenu à fonder cette institution Saint-Vincent, l'une des premières qui, dans la France moderne, ait complètement réalisé l'idée d'un collège catholique. Oui, vraiment, il avait le droit de vous dire, comme saint Basile, à vous qui avez été les prémices de cet apostolat : « Après vos parents, vous n'avez personne qui vous soit plus attaché ; et ma bienveillance pour vous n'est pas moindre que celle de vos pères » : *statim post parentes ita vobis conjunctus sum ut ego non minori vos benevolentia prosequar quam vestri patres* (1). Parmi les meilleurs souvenirs de votre vie, vous compterez le bonheur d'avoir vu ce Père de vos âmes vous envelopper de sa tendresse, entrer avec une sollicitude inquiète dans les moindres détails de vos études, se faire lui-même le guide de votre conscience et le confident de vos peines, converser au milieu de vous avec une douce familiarité, vous ouvrir sa

---

(1) Ad adolescentes, *de legendis libris gentilium*, I.

maison épiscopale comme une seconde maison paternelle et, après avoir dirigé vos premiers pas dans la vie, vous suivre de l'œil au-delà du collège, sans jamais perdre de vue ses chers enfants de Saint-Vincent. Et ce zèle merveilleux pour l'éducation chrétienne de la jeunesse ne se bornait pas à la grande institution qu'une initiative hardie avait fait surgir dans votre ville. Bientôt, à la voix du Pontife, d'autres foyers de science et de piété vont s'ouvrir ou se développer sur divers points du diocèse. Pendant que saint Martin ajoute à la prospérité de saint Vincent par la sienne propre, saint Méen prépare à la milice sacerdotale une phalange de jour en jour plus nombreuse. Saint-Malo et Vitré voient se former dans leur sein des établissements où des maîtres habiles vont porter les meilleures traditions de l'enseignement. Sous la direction des pieux enfants du vénérable Père Eudes, il se fonde à Redon l'une des institutions les plus florissantes de l'Ouest. Œuvres fécondes entre toutes ! C'est par elles, Mes Frères, que la religion a conservé son empire dans vos contrées ; et si, malgré les ravages de l'impiété, vous comptez encore dans

cette ville et dans ce diocèse de Rennes un si grand nombre d'hommes qui honorent toutes les professions libérales par leur esprit de foi et par la dignité de leur vie, vous le devez, après Dieu, à la vigilance et à l'activité de votre Évêque.

Et cependant, quelle que soit l'importance de pareilles fondations, je n'oserais dire que l'éducation populaire ne mérite pas davantage encore l'attention de l'Évêque, en raison de la multitude d'âmes qu'elle a pour but de former. Car ce sont les populations des villes et des campagnes, c'est-à-dire la masse de la nation qui vient y chercher le salut ou la ruine, la vie ou la mort. Je ne sais quels sophistes ont imaginé de séparer l'École de l'Église, comme si le concours de ces deux enseignements et leur harmonie intime n'étaient pas tout ce qu'il y a de plus désirable et de plus utile pour élever l'intelligence et la moralité d'un peuple. Et si, comme le reconnaissent tous les esprits qui n'ont pas rompu avec l'honnêteté et le bon sens, la religion est le seul frein capable de maîtriser les passions populaires, quelle force et quelle autorité n'aura pas l'instituteur qui

se présente sous son patronage et qui enseigne en son nom ? Non, rien ne vaut l'exemple, rien n'égale l'influence salutaire du maître qui apparaît au milieu de ses enfants, revêtu de la livrée du sacrifice, uni à Dieu par les liens les plus sacrés, exempt de toute ambition humaine, le cœur libre d'attachements qui l'empêcheraient de se consacrer entièrement à sa pénible mission, et n'ayant d'autre désir ni d'autre préoccupation que de se dévouer du matin au soir pour les jeunes âmes dont les intérêts lui son confiés. Monseigneur Saint-Marc le comprenait de la sorte : son vœu le plus ardent était de voir se multiplier ces familles religieuses si éminemment propres à la grande œuvre de l'éducation populaire. Paraissez donc, enfants du pieux abbé de Lamennais, saintes filles de Rillé, de l'Immaculée Conception de Saint-Méen, des petites écoles de Paramé ; venez vous joindre à vos aînés ; élargissez vos tentes ; vous trouverez dans l'Évêque de Rennes un protecteur et un père ; il vous introduira auprès de son peuple ; il vous soutiendra dans vos épreuves et dans vos luttes ; vous envelopperez le diocèse comme d'un vaste réseau de dévouement et de charité ; et

bientôt, grâce à un tel patronage, il ne s'y trouvera plus d'endroit si reculé où vous n'ayez réussi à porter votre zèle et vos bienfaits.

Mais de quoi servirait à un Évêque le soin qu'il prend de la jeunesse chrétienne, s'il ne veillait avant tout à l'éducation de ceux-là mêmes qui doivent la diriger dans les voies du salut? « Un sacerdoce intègre, s'écriait saint Jean Chrysostôme, c'est toute l'Église florissante : » *Si sacerdotium integrum fuerit, tota Ecclesia floret* (1). C'était la pensée de Monseigneur Saint-Marc, lorsqu'il s'appliquait avec tant d'ardeur à faire fleurir parmi son clergé la science et la sainteté. Vous le savez, Messieurs, vous qui, pendant les trente-sept années de son épiscopat, avez été, pour la plupart, formés par ses mains ; vous savez si jamais Évêque s'est mieux pénétré de cette maxime du pape Innocent III : « Deux choses surtout sont nécessaires au prêtre, la sainteté de la vie et l'éclat de la science : » *Duo sunt maxime necessaria sacerdoti, splendor vitæ splendorque scientiæ* (2). Modèle de

---

(1) Homil. XXXVIII, *super Matth.*
(2) *Sermo de sancto Sylvestro.*

régularité, il cherchait à vous inspirer l'amour de la règle ; savant lui-même au point d'étonner les maîtres de la science, il voulait que son clergé ne restât étranger à aucune branche importante des connaissances humaines. Jeune prêtre, vous l'aviez entendu vous enseigner la science des Linnée et des Jussieu avec une érudition qui faisait autorité ; évêque, vous l'avez retrouvé dans ce magnifique séminaire rebâti par ses soins, donnant à vos études une impulsion féconde, excitant parmi vous une noble émulation, associant à vos travaux un public d'élite, présidant lui-même et dirigeant vos luttes théologiques, sans négliger aucun moyen de raviver au milieu de vous le flambeau de la science sacrée. Et pendant que, d'une part, les vocations sacerdotales se multipliaient sous les efforts de son zèle, et que le nombre de ses prêtres s'accroissait d'année en année, d'autre part, il cherchait des auxiliaires aussi pieux que doctes dans ces familles religieuses dont le développement inespéré est devenu l'une des bénédictions de notre temps. A son appel, les enfants de sainte Thérèse, les fils de saint François d'Assise et de saint Vincent-de-Paul venaient

prendre place dans les rangs de la milice sainte et lui prêter le concours de leur dévouement fraternel.

Et quelle était, Mes Frères, l'âme de cette activité pastorale qui ne connaissait ni trêve ni relâche ? L'esprit de foi, qui dirigeait votre Évêque dans toutes ses entreprises. Aucune fatigue ne lui semblait de trop, nulle considération humaine ne l'arrêtait du moment qu'il s'agissait du salut des âmes et des intérêts de l'Église. L'heure est-elle venue de resserrer les liens avec le Siège Apostolique en fortifiant l'unité de la foi par l'uniformité de la prière? L'un des premiers en France, il ramène dans nos temples les beautés sévères et la noble simplicité de la liturgie romaine. D'iniques spoliations enlèvent-elles au Vicaire de Jésus-Christ les ressources nécessaires pour le gouvernement de l'Église? A la voix de son premier Pasteur, votre diocèse vient occuper dans la générosité le même rang qu'il tient dans la piété. L'avenir des associations religieuses est-il menacé par des mesures aussi funestes que peu justifiées? Une protestation encore présente à tous les souvenirs venge avec autant de logique que d'éclat

les droits de la justice et de la vérité (1). S'agit-il de rendre à l'armée, avec ses prêtres, le moyen de retremper l'esprit militaire aux sources de la foi ? Vous savez d'où est partie la puissante initiative à laquelle nous devons peut-être l'un des actes les plus réparateurs de notre temps (2). Et pendant que cette vigilance épiscopale s'étendait au loin, attentive à tous les besoins de l'Église, de près et au milieu de vous, on la voyait s'exercer sans lassitude ni repos. Enseignement, administration, visites pastorales, œuvres de foi et de piété, tout rappelait dans cette vie laborieuse la belle parole de saint Augustin : « Nous ne sommes pas Évêques pour nous-mêmes, mais pour ceux qui reçoivent par notre ministère la parole et le sacrement du Seigneur : » *Non episcopi propter nos sumus, sed propter eos quibus verbum et sacramentum Dominicum ministramus* (3).

Et parce qu'on le voyait ainsi se faire tout à

---

(1) Pétition du 7 avril 1866 au Sénat en faveur des associations religieuses.

(2) Pétition à l'Assemblée nationale pour le rétablissement de l'Aumônerie militaire.

(3) Lib. II, *contra Cresconium.*

tous et se consumer pour son troupeau, il s'attachait au nom et à la personne de l'archevêque de Rennes, non pas cette popularité malsaine que l'on acquiert en flattant les passions, mais un ascendant véritable, celui qu'assurent les mérites acquis et les services rendus. Il était, au milieu de vous, votre conseiller et votre guide. Dans les moments difficiles qui ont marqué son long ministère, c'est auprès de lui que l'on aimait à chercher des lumières et une direction. Aussi bien ne se croyait-il pas le droit de se désintéresser des affaires de son pays ; et volontiers il prêtait son appui aux hommes les plus dignes et les plus capables de les prendre en main. Rien ne lui semblait moins conforme à la raison et à la justice que cette étrange théorie, d'après laquelle l'on voudrait éloigner de la chose publique ceux-là mêmes qui ont le plus d'intérêt à la défendre, et le plus d'autorité pour la servir. A l'encontre des sophistes qui cherchent pour leurs desseins un champ libre dans l'exclusion des influences légitimes et salutaires, il estimait que s'il est un homme qui, par son caractère et ses vertus, mérite la confiance de ses concitoyens, dans les décisions qu'ils ont à prendre,

c'est le prêtre, c'est l'Évêque, à qui sa mission fait du blâme un droit et de l'impartialité un devoir. Tout en admettant la distinction de deux ordres de choses qui ne doivent pas se confondre, il ne pouvait se résoudre à les voir séparés comme si la politique n'avait pas besoin d'être gouvernée par la morale, et la morale d'être éclairée et soutenue par la religion. Si l'indifférence religieuse lui apparaissait comme un crime, l'indifférence politique lui semblait une faute et un non-sens. Voilà pourquoi, sans se mêler aux luttes des partis plus que ne l'exigeaient les intérêts de la religion et de la patrie, il jugeait que si, autrefois, les Évêques ont fait la France, ce ne serait pas trop, pour la refaire, de leur laisser une part dans une œuvre qui, par sa difficulté même, demande le concours de toutes les forces sociales.

Cette fermeté de conduite, unie à la prudence pastorale, tous les pouvoirs publics qui se sont succédé en France depuis quarante ans ont su la reconnaître et l'apprécier. L'attitude de l'archevêque de Rennes pouvait se résumer dans cette maxime que Pierre de Blois proposait à un évêque de Chartres : « Humilité sans bassesse,

dignité sans présomption : » *Humilitas non vilescens, dignitas non præsumens* (1). Sans porter aucune atteinte au droit et à l'autorité légitime, l'Église ne refuse pas son concours aux gouvernements établis, pour leur faciliter la mission qu'ils ont reçue ou qu'ils se sont donnée. Préoccupée avant tout du salut des âmes, elle s'efforce de faire tourner à leur profit les conditions extérieures où les événements viennent la placer. Elle croit facilement au bien, habituée qu'elle est à le faire ; et, tant que le mal ne lui est pas démontré, elle témoigne volontiers de la confiance à ceux qui paraissent vouloir la mériter. C'était le sentiment de Monseigneur Saint-Marc : sa bienveillance naturelle l'y eût porté, alors même que les intérêts de la foi n'eussent pas semblé lui en faire un devoir. On le vit bien dans une circonstance mémorable et que je n'ai aucune raison de taire. Des actes de justice et de réparation avaient consolé l'Église ; une grande parole, l'une des meilleures que l'on eût dites depuis longtemps, venait d'être prononcée à Rennes même. Le

---

(1) Ep. xv, *ad Ep. Carnot.*

Chef de l'État exprimait ses sympathies pour « le peuple breton qui est avant tout monarchique, catholique et soldat » ; il manifestait le dessein de « protéger hautement la religion catholique (1). » A de pareilles déclarations, confirmées par des mesures bienveillantes, l'archevêque de Rennes ne se croyait pas en droit de répondre par la défiance : il espérait, alors même que de fâcheux symptômes n'étaient pas de nature à bannir toute inquiétude. Mais quand l'événement eut trompé son attente, il se trouva d'autant mieux fondé à faire entendre ses plaintes, qu'il avait été moins lent à croire aux promesses. Devant un enchaînement de fautes qui devait aboutir à la situation où nous sommes, il dut se rappeler ces paroles de saint Ambroise : « Il n'est rien, pour le prêtre, d'aussi dangereux devant Dieu, ni d'aussi déshonorant aux yeux des hommes, que de ne pas dire librement ce qu'il pense » : *Nihil in sacerdote tam periculosum apud Deum, tam turpe apud homines, quam quod sentiat*

---

(1) Discours prononcé par l'Empereur Napoléon III le 20 août 1858 à Rennes.

non libere denuntiare (1). Et alors, Mes Frères, vous avez entendu ces éloquentes protestations contre une politique, qui, en contribuant à dépouiller le Saint-Siège de son principat temporel, allait mettre en péril son indépendance souveraine, et frapper du même coup l'Église et la France. Ainsi l'Épiscopat a-t-il coutume d'agir à l'égard des pouvoirs de la terre : respectueux pour leurs droits, reconnaissant du bien qu'ils opèrent, poussant même jusqu'à l'indulgence l'appréciation de leurs mérites, mais ne craignant pas non plus de leur rappeler leurs devoirs, et ne leur épargnant au besoin ni les remontrances ni les avertissements, dès l'instant qu'il s'agit de défendre les grands intérêts dont la garde suprême lui est confiée, les intérêts de la foi et de la religion.

II

C'était en l'année 1840. Le diocèse de Rennes allait devenir le point de départ de l'une des

(1) Ep. XL, *ad Theodos. imper.*

manifestations les plus étonnantes de la charité chrétienne dans notre siècle. Au fond d'une mansarde de Saint-Servan, deux jeunes filles, aidées d'une pauvre servante, avaient formé l'un de ces desseins que Dieu met au cœur de l'homme, quand il veut faire éclater les merveilles de sa puissance et de sa bonté : ou plutôt, pour être juste, et si je ne craignais de blesser la modestie d'un prêtre dont le mérite est au-dessus de tout éloge, je devrais ajouter que l'initiative d'un tel projet était partie d'une âme sacerdotale. Il s'agissait de soulager une misère, qui certes n'avait pas échappé au cœur de saint Vincent de Paul, mais à laquelle ce grand apôtre de la charité, préoccupé qu'il était d'embrasser d'un même regard toutes les infirmités humaines, n'avait pu prêter une attention spéciale. La vieillesse du pauvre, la vieillesse avec la souffrance et l'abandon, cette seconde enfance de l'homme, qui a toutes les faiblesses de la première, sans en avoir le charme et les attraits, voilà ce qui excitait la compassion de ce petit groupe d'ouvrières, auxquelles le monde ne prenait pas garde, et qui, avec la grâce de Dieu, allaient accomplir l'une des plus grandes œuvres

de notre temps. Je n'ai pas à vous la faire connaître, à vous, Mes Frères, qui en avez été les premiers témoins ; mais du moins suis-je heureux, pour l'honneur de la Bretagne et pour la gloire de l'Église catholique, de pouvoir en constater avec vous les prodigieux accroissements. Au bout de quelques années, l'humble asile de Saint-Servan s'était multiplié sur tous les points de la France, et la pauvre vieille aveugle par laquelle ces saintes filles avaient commencé leur sublime apprentissage, faisait place à des milliers de vieillards recueillis par leurs soins. Aujourd'hui, il n'est plus guère de contrée qui n'ait appris à bénir le nom et les bienfaits des Petites Sœurs des Pauvres. A part quelques littérateurs joyeux, qui, à force de cynisme, semblent vouloir fatiguer le mépris, le monde entier salue de son admiration et de sa reconnaissance un dévouement qui sait vaincre toutes les répugnances, surmonter tous les dégoûts, et s'imposer toutes les privations, pour servir Jésus-Christ dans la portion la plus délaissée et la plus malheureuse de la grande famille humaine. Ainsi la religion chrétienne vient-elle accumuler d'âge en âge les preuves

vivantes de sa divinité, en montrant quelle puissance Dieu se plaît à communiquer aux créatures les plus faibles, quand c'est la foi qui les inspire et la charité qui les soutient.

Mais quel que fût l'avenir réservé à une telle fondation, il fallait, pour l'affermir à son début, la main et le cœur d'un évêque. Pourquoi ne dirais-je pas qu'avec ses habitudes de réflexion et de prévoyance, Monseigneur Saint-Marc ne dut pas accueillir sans quelque inquiétude ces saintes audaces qui allaient au rebours de la sagesse humaine, et s'en remettaient à la Providence du soin de ménager pour l'avenir des ressources aussi grandes que les besoins? Mais à mesure que le doigt de Dieu apparaissait plus manifeste et plus visible, il sentait son affection croître avec sa confiance. De l'humble réduit de Saint-Servan au noviciat de la Pilletière et à la maison-mère de la Tour Saint-Joseph, il ne cessa plus de suivre du regard la Congrégation naissante, avec la tendresse et la sollicitude d'un père, l'aidant de ses conseils et de ses dons, encourageant et bénissant ses efforts, écartant les obstacles avec l'énergie et la dextérité qui lui étaient propres, animant

toutes les fêtes de sa présence et de sa parole, et ne négligeant aucune occasion de remercier Dieu d'avoir réservé à son diocèse un tel honneur et aux pauvres de tels bienfaits.

Car si l'esprit de foi poussait votre évêque à multiplier ses œuvres pour le salut des âmes et pour les intérêts de l'Église, l'esprit de charité lui inspirait envers son troupeau un dévouement et une générosité qui semblaient ne pas connaître de limites : *Novi opera tua, et fidem et charitatem tuam.* « La gloire de l'Évêque, s'écriait saint Jérôme, c'est de pourvoir aux nécessités des pauvres » : *Gloria episcopi, pauperum inopiæ providere* (1). Le charitable Prélat était pénétré de ce beau sentiment, lorsqu'il fondait auprès de son institution Saint-Vincent un orphelinat, comme pour accoutumer la jeunesse chrétienne à la vue de l'infortune, et pour créer dès le bas âge le plus doux et le plus fort de tous les liens, celui de l'amitié, entre des enfants nés dans des conditions diverses, mais destinés à vivre côte à côte et à se retrouver dans les épreuves et dans les luttes

---

(1) Ep. II, *ad Nepotianum.*

de la vie. Avec quelle affectueuse sympathie ne devait-il pas dès lors accueillir et protéger ces conférences de saint Vincent de Paul qui mettent au service des familles pauvres tant d'intelligence et d'activité ; ces patronages et ces pieuses associations qui disputent la jeunesse à l'impiété et à la corruption des grandes villes ; toutes ces œuvres ouvrières, nées des besoins de notre temps, et qui, mieux que tous les discours et toutes les théories, peuvent contribuer à résoudre les questions sociales, par le rapprochement des esprits et des cœurs dans un mutuel respect et dans un dévouement réciproque.

Mais pour travailler efficacement à développer dans les hommes le sentiment de la charité, il faut les précéder de l'exemple ; et cet exemple, Mes Frères, vous était donné de haut. Longtemps encore l'on gardera parmi vous le souvenir de ces libéralités qui n'excitaient plus l'étonnement tant elles étaient devenues communes. A l'heure de la détresse, l'on allait à l'archevêché de Rennes, sûr de n'en jamais sortir sans emporter avec soi un soulage-

ment. Pour se faire une idée exacte de cette bienfaisance qui échappe à tout calcul, il faudrait pouvoir soulever le voile qui recouvrait tant d'infortunes secourues ; tant de misères cachées auxquelles une main discrète faisait parvenir une offrande inespérée ; tant de familles sauvées de la ruine et du désespoir par une générosité qui ne reculait devant aucun sacrifice ; tant de vocations aidées et soutenues dans le cours de longues années d'études et au-delà. C'était autant de secrets que la reconnaissance seule trahissait par intervalle. Ce que personne n'ignorait, c'est que les ressources d'un grand patrimoine passaient tout entières en bonnes œuvres, et que l'auteur de tant de bienfaits se préoccupait avant tout de mettre en pratique cette maxime de saint Ambroise : « La perfection de la charité consiste à s'envelopper de silence et à dérober aux yeux du monde le bien que l'on opère : » *Perfecta liberalitas est ubi silentio quis tegit opus suum, et necessitatibus singulorum occulte subvenit* (1).

---

(1) *De Off. minist.*, l. I, c. XXX.

Et ce qui ajoutait encore au mérite d'une générosité vraiment inépuisable, c'est la délicatesse que l'on savait y porter. La charité de Monseigneur Saint-Marc empruntait un nouveau prix aux paroles affectueuses dont il l'accompagnait. Nul ne s'entendait mieux que lui à doubler un service par la manière de le rendre. Il charmait par sa bonne grâce ceux qu'il obligeait par ses bienfaits. Rarement l'on aura vu autant de finesse d'esprit s'unir à une plus grande cordialité. C'est le sage dont l'Écriture Sainte a dit « qu'il sait se rendre aimable dans ses paroles : » *Sapiens in verbis se ipsum amabilem facit* (1). De là ces mots heureux qu'il trouvait pour chacun ; cet à-propos et cette vivacité de souvenirs qui donnaient tant d'agrément à sa conversation ; cette bonté expansive, qui ne s'interdisait pas le trait, quand personne ne pouvait s'en blesser ; cette franche gaieté qu'il entretenait autour de lui, et qui dénote dans une âme pure « la joyeuse possession d'elle-même, » comme s'exprime saint Augustin : *Se in se ipsa lætissime tenet* (2) ; ce visage

(1) Eccli., xx, 13.
(2) *De quantit. animæ*, 71.

souriant, qui rappelait ce que le prophète disait de la divine sagesse : *Ostendit se illis hilariter* (1) ; et enfin, cette touchante familiarité, qu'il ne craignait pas d'étendre aux serviteurs de sa maison, moins encore pour descendre vers eux que pour les élever jusqu'à lui. On ne pouvait le voir ni l'entendre sans lui appliquer cet autre mot de nos livres saints : *Vir amabilis ad societatem* (2).

En louant la générosité de l'Archevêque de Rennes, puis-je oublier, Mes Frères, que son zèle si prompt à soulager les pauvres n'avait pas moins d'ardeur, lorsqu'il s'agissait de construire à la majesté divine des temples dignes d'elle? Si je gardais le silence sur de telles largesses, les pierres mêmes de cette basilique élèveraient la voix pour témoigner d'une munificence qui étonnera les générations futures. Et ce n'est pas cette cathédrale seulement qui, par la splendeur et la richesses de ses décors, rappellera aux âges les plus reculés combien le pieux Pontife s'était pénétré de cette sentence

---

(1) Sap., vi, 17.
(2) Prov., xviii, 24.

d'un Père de l'Église : *Et maxime sacerdoti hoc convenit, ornare Dei templum honore congruo* » : Ce qui convient surtout au zèle épiscopal, c'est d'honorer Dieu en ornant ses temples (1). » Parmi les deux cents églises reconstruites ou restaurées sous son épiscopat, combien n'en est-il pas qui, avant d'être consacrées par ses mains, avaient reçu les marques de sa libéralité? Il est vrai qu'une autre générosité, non moins délicate, venait souvent s'ajouter à la sienne. Quand saint Ambroise, n'écoutant que les inspirations de son cœur, voulait construire des églises dans son diocèse, c'est lui-même qui nous l'apprend, il ne laissait pas d'avoir à se cacher de son frère Satyre, qui s'efforçait de mettre un frein à ses pieuses prodigalités : *Testor me in fabricis Ecclesiæ id sæpe veritum esse, ne tibi displicerem* (2). Plus heureux que le saint Évêque de Milan, le Cardinal ne rencontrait dans le dévouement fraternel qu'un stimulant de plus pour sa propre activité : ce qu'il ne pouvait faire à lui seul, il

---

(1) S. Ambroise, *de Offic. minist.*, l. II, c. XXI.
(2) *De excessu fratris sui Satyri*, lib, I, XX.

l'achevait avec le concours du noble chrétien qui, en mettant au service de l'Église son talent et sa fortune, avait trouvé le moyen d'être à la fois l'auteur et le bienfaiteur de ses œuvres.

Après les manifestations d'une charité qui, toute une vie durant, s'était produite sous tant de formes, ne semblait-il pas, Mes Frères, que rien ne pût désormais ajouter à son éclat? Et cependant il nous était réservé de la voir se surpasser elle-même en face de la mort. Quand le Sauveur du monde adressait à un Évêque de l'Asie Mineure, par la bouche de saint Jean, ces paroles que j'ai prises pour texte : « Je connais votre foi et votre charité », il ajoutait : « et je sais que vos dernières œuvres ont été plus grandes encore que les premières : » *et novi opera tua novissima plura prioribus* (1). Ce magnifique éloge, ne suis-je pas en droit de le répéter devant l'acte suprême qui a été le digne couronnement d'une vie toute de foi et de charité, devant ces libéralités qui embrassent toutes les institutions religieuses du diocèse, et dont chacune porte l'empreinte d'un grand

(1) Apocalypse, II, 19.

cœur, depuis les dons qui protègent l'avenir des maisons d'éducation jusqu'à cette touchante fondation d'une messe quotidienne en faveur des pauvres auxquels leurs ressources ne permettraient pas de s'assurer des prières pour le repos de leur âme?

Et c'est ainsi, Mes Frères, comme je le disais en commençant, que la mort achève de mettre en lumière les grandes vies. Mais, qu'est-ce que cette gloire d'un moment auprès de celle que l'éternité leur prépare? Et que sont les éloges des hommes en regard des récompenses divines? Oui, sans doute, votre Père en Dieu avait déjà recueilli sur cette terre un premier fruit de ses travaux dans l'amour et dans la reconnaissance de ses enfants. Les louanges et les bénédictions de son troupeau l'accompagnaient partout où il portait ses pas. L'épiscopat tout entier honorait en lui une sagesse et une expérience consommées. En lui conférant la plus haute des dignités après celle du Pasteur suprême, l'immortel Pie IX, si bien fait pour comprendre les grands cœurs et les grands caractères, avait couronné dans le premier métropolitain de la Bretagne cet attachement

à l'Église et cette fermeté de doctrine qui, pendant le Concile du Vatican comme dans tout le cours d'un long épiscopat, ne s'étaient pas démentis un instant. Rien n'aura manqué à cette carrière si pleine et si féconde, de tout ce que les hommes pouvaient y mettre d'honneur et d'éclat. Mais, quel que soit le prix de pareils témoignages, ils n'en restent pas moins impuissants à égaler le mérite. A Dieu seul il appartient de réserver aux hommes des récompenses aussi grandes que leurs œuvres.

C'est la ferme confiance qui nous anime, Pontife si regretté de tous et si tendrement aimé, au souvenir d'une vie qui s'est passée tout entière dans la pratique du bien. Soyez béni pour les beaux exemples de foi et de charité que vous nous avez donnés. Avec la grâce de Dieu, vous avez accompli de grandes choses pendant votre carrière mortelle! Nous vous devons des enseignements et des leçons qui ne s'effaceront jamais de notre mémoire. L'héritage que vous aviez reçu des mains d'un pieux prélat, vous le laissez merveilleusement accru : vous laissez à votre successeur un diocèse où, malgré le malheur des temps, la foi n'a rien perdu de sa

vigueur ni de sa pureté ; des œuvres et des institutions qui, par leur nombre et leur force, sont la plus précieuse garantie de l'avenir ; un clergé, modèle de science et de vertus sacerdotales. Voilà le fruit de vos labeurs, de vos veilles, de vos prédications, de votre infatigable dévouement. Non, jamais le diocèse de Rennes et la Bretagne n'oublieront votre épiscopat, l'un des plus glorieux qui aient marqué dans leurs annales. Mais votre nom et le souvenir de vos bienfaits vivront bien au-delà ; et, puisqu'il m'a été donné de mêler mes larmes à celles de vos enfants, agréez, Vénérable Frère, ce faible témoignage d'une affection qui vous était connue. Ah ! J'espérais pouvoir, longtemps encore, prendre vos conseils et m'inspirer de votre courage, surtout dans la grande œuvre que nous avions entreprise de concert et à laquelle vous portiez un intérêt tout paternel. Vous étiez pour nous un guide si sûr et un protecteur si généreux ! Mais ce n'est pas en vain que vous aurez pris l'initiative du dévouement à une cause qui vous semblait la plus importante de notre époque : prêtres et fidèles, tous se feront un devoir et un

honneur de suivre l'impulsion que vous avez su leur communiquer ; et l'Anjou mêlera ses bénédictions à celles de la Bretagne pour célébrer à jamais la mémoire d'un Prince de l'Église qui, par ses vertus et ses bienfaits, s'est acquis des droits immortels à leur vénération et à leur reconnaissance.

LETTRE

A MM. LES RECTEUR, DOYENS ET PROFESSEURS
DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'ANGERS

à l'occasion de la mort de Son Éminence

LE CARDINAL BROSSAIS SAINT-MARC

ARCHEVÊQUE DE RENNES

Messieurs,

Vous connaissez déjà la perte douloureuse que nous venons de faire dans la personne de Son Éminence le cardinal Brossais Saint-Marc, archevêque de Rennes, président du conseil des Évêques fondateurs de l'Université Catholique d'Angers. Ce deuil, auquel une maladie opiniâtre ne nous préparait que trop, atteint plus particulièrement le diocèse que cet illustre Prince de l'Église administrait depuis trente-sept ans avec tant de fermeté et de prudence; mais vous y avez une grande part, vous qui perdez en lui un

protecteur si bienveillant et si dévoué. A partir du moment où nous conçûmes le dessein de mettre à profit la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, Monseigneur Saint-Marc n'a pas cessé un instant de nous prêter son puissant appui. Avec cette sûreté de coup-d'œil qu'il portait dans les affaires, il désigna aussitôt la ville d'Angers comme le siège de la future Université libre de l'Ouest, n'hésitant pas à mettre de côté toute considération personnelle ou locale, pour s'inspirer uniquement des intérêts de la jeunesse chrétienne. L'événement a montré combien ses prévisions étaient justes. Une fois associé à notre œuvre, il ne la quitta plus du cœur ni de la pensée, nous dirigeant dans tous nos pas, et trouvant pour chacune de nos entreprises un conseil et un encouragement. Aucun sacrifice ne lui semblait de trop en faveur d'une institution à laquelle sa clairvoyance lui faisait attacher une importance capitale ; et c'est avec émotion que, récemment encore, nous le voyions mettre le comble à sa générosité par la fondation d'une chaire dans notre jeune Faculté des sciences. Au conseil des Évêques, qu'il présidait avec la supériorité de l'expérience jointe

aux qualités naturelles d'un esprit vif et pénétrant, la sagesse de ses avis n'avait d'égal que son désir de voir grandir et prospérer un établissement qu'il avait le droit de regarder comme sien. Ce n'est que justice, Messieurs, de le dire hautement : nous lui devons en grande partie ce que nous sommes; et, tant que vivra l'Université catholique d'Angers, elle se fera honneur de vouer une reconnaissance sincère à l'éminent archevêque de Rennes qui a béni ses débuts et assuré son avenir.

D'autres plumes que la mienne célébreront les mérites du pieux Cardinal; et, sans doute, aussi, son éloge reviendra plus d'une fois dans nos exercices académiques, sur les lèvres de nos jeunes étudiants qui auront appris de nous à vénérer et à chérir sa mémoire. Il ne m'appartient pas d'ailleurs de retracer ici son ministère pastoral au milieu d'un diocèse qui, après avoir pleuré sa mort, se prépare à exalter ses bienfaits. Mais, ce qui touche de plus près à vos propres fonctions, ce qu'il m'est permis de mettre en relief dans la vie de Monseigneur Saint-Marc, comme l'un des traits distinctifs de cette belle figure, c'est le zèle ardent qu'il n'a

cessé de témoigner pour l'éducation de la jeunesse. Il n'est guère de diocèse en France où les établissements d'instruction publique soient aussi prospères que dans celui de Rennes, grâce à l'activité infatigable du savant archevêque. C'est de ce côté-là qu'il a dirigé ses efforts avec le plus de constance et de succès : sa vie s'y est consumée tout entière. Il aimait la jeunesse, et savait se faire aimer d'elle. Jeune prêtre, il avait passé dans l'enseignement et dans la direction religieuse des collèges les premières années de son sacerdoce : ces soins et ces préoccupations ne le quittèrent plus désormais; et quand les rudes labeurs de l'épiscopat lui laissaient quelques loisirs, avec quel bonheur il reprenait le ministère de ses jeunes années dans sa maison de Saint-Vincent, cette splendide création d'un zèle qui mettait en première ligne la grande œuvre de l'éducation chrétienne! Vous le savez mieux que personne, Messieurs, vous qui comptez dans vos rangs des maîtres que l'éminent cardinal aimait à appeler ses élèves, et qui, aujourd'hui encore, s'estiment heureux d'avoir été formés à une telle école. Rarement l'on aura vu la bonté d'âme jointe à un discernement plus

fin et plus sûr dans la direction de la jeunesse. Doué d'un sens ferme et droit, Monseigneur Saint-Marc possédait à un haut degré ce tact si nécessaire à quiconque veut s'occuper d'éducation, et qui fait trouver le point précis où l'on peut obtenir l'obéissance, sans provoquer la révolte; cette vigueur de décision, qui rassure les consciences inquiètes, trace à chacun la voie qu'il doit tenir, et supplée au défaut d'initiative par la force et la sagesse du conseil. Aussi, que d'hommes considérables, prêtres ou laïques, lui doivent d'avoir connu et suivi leur vocation, sûrs qu'ils étaient de trouver un bienfaiteur dans celui qui avait été leur guide! Faut-il s'étonner, Messieurs, qu'avec de telles sympathies pour la jeunesse chrétienne, il ait si bien compris votre œuvre, et qu'il ait mis à la soutenir tout ce que la nature et la grâce lui avaient donné de constance et d'énergie?

Car si quelque chose pouvait surpasser en lui la promptitude et la vivacité du coup-d'œil, c'était la persévérance dans l'action. Sans doute une telle qualité lui était commune avec toute cette race vigoureuse qui est restée depuis tant de siècles l'un des remparts les plus solides de

la foi catholique et de la nationalité française; mais, chez l'archevêque de Rennes, la fermeté du caractère se doublait d'une énergie puisée à des sources plus hautes. Dans cette nature délicate, que les forces physiques soutenaient si peu, il y avait une volonté de fer; et, du moment qu'il s'agissait de la cause de Dieu et des intérêts de l'Église, rien ne parvenait à ébranler un courage qui prenait son point d'appui dans le sentiment du devoir. C'est bien de Monseigneur Saint-Marc que l'on pouvait répéter : Rien ne lui semblait fait, tant qu'il lui restait quelque chose à faire. Cette ardeur que les années n'avaient pu refroidir, il cherchait à nous la communiquer, lorsqu'au milieu des difficultés de notre entreprise, il nous exhortait à la poursuivre jusqu'au bout, sans crainte ni hésitation. Aussi quelle n'eût pas été sa joie de voir nos constructions entièrement terminées, la Faculté des Sciences installée dans son nouveau local, un troisième internat venant s'ajouter aux deux autres déjà rendus insuffisants par la confiance des familles! Nous jouissions d'avance des satisfactions que lui ménageait sa prochaine arrivée au milieu de nous. Il a plu à Dieu de hâter pour son fidèle

serviteur l'heure de la récompense... Mais si nous perdons un bienfaiteur sur la terre, nous compterons dans le ciel un protecteur de plus, qui continuera par ses prières l'appui que nous prêtaient son dévouement et sa générosité.

J'ai donc cru répondre à vos vœux, Messieurs, en prescrivant, au nom de l'Université catholique d'Angers, un service funèbre pour le repos de l'âme de Son Éminence le Cardinal Brossais Saint-Marc, archevêque de Rennes. J'espère que le vénérable chapitre, le clergé de la ville, les communautés religieuses, et les personnes plus particulièrement dévouées à votre œuvre, voudront bien s'associer à ce témoignage solennel de notre reconnaissance. Les institutions s'honorent en gardant la mémoire de leurs bienfaiteurs : c'est par là qu'elles s'élèvent dans l'estime des hommes, et qu'elles méritent d'obtenir de Dieu la force et la durée.

LETTRE PASTORALE

DU 10 FÉVRIER 1878

A L'OCCASION DE

LA MORT DE N. S. PÈRE LE PAPE PIE IX

Nos Très Chers Frères,

Un événement hélas! trop prévu vient de plonger l'Église universelle dans le deuil. Depuis plusieurs semaines, l'état de santé du Souverain Pontife nous inspirait les plus vives inquiétudes ; et malgré la constitution si robuste de l'auguste vieillard, son âge et ses infirmités ne laissaient guère de place à nos espérances. Au milieu des ferventes prières que nous adressions au ciel pour la conservation de jours si précieux, nous ne pouvions pas nous dissimuler la gravité d'une situation rendue encore plus alarmante par les rigueurs de la saison. Mais,

pour n'être pas inattendu, le coup qui vient de frapper la chrétienté tout entière n'en est pas moins douloureux ; et c'est avec une tristesse profonde que nous venons vous faire part de la mort de Notre Saint Père le Pape Pie IX.

Cette tristesse, vous la partagerez, Nos Très Chers Frères ; car c'est notre Père commun qui disparaît du milieu de la grande famille chrétienne. Et quel Père ! Jamais peut-être la paternité spirituelle n'avait paru sur le siège de saint Pierre avec une expression à la fois plus majestueuse et plus douce. Dieu s'était plu à combler le saint Pontife des avantages de la nature et des dons de la grâce ; rarement la fermeté du caractère se sera trouvée jointe à une intelligence aussi élevée ; mais le trait distinctif de Pie IX, c'était la bonté. Beaucoup d'entre vous ont eu le bonheur de l'approcher, de s'agenouiller à ses pieds et de recevoir sa bénédiction ; et ce sera l'un des meilleurs souvenirs de leur vie, d'avoir pu contempler de près cette figure toujours souriante, où la grâce et la dignité se mêlaient avec un charme incomparable. Nul ne l'a jamais vu, sans emporter avec soi une de ces impressions qui

restent au fond de l'âme comme une joie et une force. Ceux-là mêmes dont il ne pouvait désarmer l'hostilité, se sentaient émus des marques d'une bienveillance que l'ingratitude la plus noire ne parvenait pas à lasser. Son cœur était un fond inépuisable de tendresse et de générosité ; et si, comme le disait Bossuet, « la bonté est le propre caractère de la nature divine, et la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons (1) » le Père qui vient d'être ravi à notre amour mérite de prendre place parmi les hommes qui ont le mieux retracé ici-bas l'image du Dieu de clémence et de miséricorde.

Mais c'est de Pie IX que l'on peut dire avec la Sainte Écriture : *de forti egressa est dulcedo :* « La douceur est sortie du fort (2) ». Dès son avènement au pontificat suprême, il s'est trouvé aux prises, non pas avec la société moderne, comme l'on se plaît à le répéter avec autant d'ignorance que d'injustice, mais avec le mal qui ronge la société moderne, c'est-à-dire avec

(1) Oraison funèbre du prince de Condé.
(2) Livre des Juges, xiv, 14.

la Révolution, avec cette théorie qui, bannissant Dieu et son Christ de l'ordre social, substitue la force au droit, le nombre à la raison, la volonté de l'homme aux lois supérieures qui doivent la gouverner ; cette théorie qui, ne tenant aucun compte de l'histoire ni de la tradition, prétend refaire tout à neuf, hommes et institutions, comme si dix-huit siècles de christianisme n'avaient pas établi sur la terre le règne de la justice et de la vérité ; cette théorie qui, rompant avec l'ordre naturel des choses, met la tyrannie en haut, la révolte en bas, le trouble et l'instabilité partout ; cette théorie qui sape le principe d'autorité, fausse la notion de la liberté, et enlève aux lois leur plus haute et leur plus forte sanction ; cette théorie née de l'orgueil et de l'envie, ennemie de toute supériorité sociale et réduite à n'avoir d'autre point d'appui que les passions ; cette théorie qui est l'antithèse de la raison comme de la foi, de la morale non moins que du dogme, et dont l'athéisme est souvent le premier et toujours le dernier mot.

Voilà l'ennemi que Pie IX trouvait devant lui, le jour même où il montait dans la chaire

de saint Pierre. Et alors, et depuis, qu'avons-nous vu, Nos Très Chers Frères? Trente-deux années durant nous avons vu l'infatigable Pontife lutter avec le mal qui tend à pénétrer dans toutes les parties du corps social. Trente-deux années durant, le monde entier a recueilli les accents de cette grande parole qui, à chaque événement et en toute occasion, enseignait la vérité, proclamait le droit et la justice, flétrissait la violence et l'oppression, avertissait les souverains et les peuples, et traçait à tous la ligne du devoir, avec la clairvoyance et l'autorité d'un juge, avec la sollicitude et l'affection d'un père. Revendiquer les droits souverains et imprescriptibles de la vérité en face des prétentions de l'erreur; replacer les nations chrétiennes sur leur base fondamentale, qui est l'Évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le fils de Dieu vivant, l'immortel Roi des siècles; détourner les âmes des sources empoisonnées que les sophistes ont ouvertes au milieu des peuples; prémunir les enfants de l'Église contre cette ligue universelle du mal qui, sous des formes multiples, cherche à envelopper le monde d'un réseau d'iniquités; démasquer la

tyrannie des consciences qui se cache sous le faux nom de libéralisme; protéger les lois de l'ordre domestique avec la sainteté du mariage; stimuler le zèle des pasteurs pour l'éducation religieuse et morale de la jeunesse; maintenir intacts et dans toute leur plénitude les droits de l'Église et du Siège apostolique contre tout empiètement et toute usurpation, sans faiblir devant la contradiction ni se laisser vaincre par les événements : voilà le résumé bien pâle et bien incomplet de ces allocutions consistoriales, de ces lettres apostoliques qui ont tenu le monde attentif depuis plus d'un quart de siècle, et dont le recueil est devenu la déclaration des droits et des devoirs du chrétien en face de la Révolution.

Ah! nous le sentons, Nos Très Chers Frères, ce n'est pas en quelques lignes que nous pouvons retracer le cours d'un pontificat, unique dans sa durée, et digne par son éclat de marquer à jamais dans les annales de l'Église. Si nous sommes heureux et fiers d'avoir vécu sous la houlette d'un tel Pasteur, c'est à l'histoire qu'il appartiendra de célébrer les grandeurs et les gloires du Pontife qui, en multipliant les apôtres

de la foi parmi les nations infidèles, a étendu et développé le règne de Dieu sur la terre ; qui, en rétablissant la hiérarchie catholique dans des pays ravagés par l'hérésie, a jeté les fondements d'une œuvre dont nous pouvons déjà entrevoir l'avenir ; qui, en décernant les honneurs d'un culte public à tant de serviteurs de Dieu, a mis en relief l'excellence et les mérites de la sainteté ; qui, par la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception de Marie, a éclairé de nouvelles lumières toute l'économie de la Rédemption ; et qui, enfin, par la convocation du Concile œcuménique du Vatican, a mis fin pour toujours aux controverses d'un autre âge, en faisant apparaître aux yeux de tous, dans sa merveilleuse unité, la divine constitution de l'Église. Sublime initiative, actes à jamais mémorables, et dont un seul eût suffi pour illustrer un pontificat dont les œuvres s'enchaînent dans une suite non interrompue de travaux et de luttes.

Sans doute, Nos Très Chers Frères, il n'a pas été donné à l'auguste Pontife de voir ici-bas le triomphe complet de l'Église. Un pareil triomphe a-t-il jamais été, et sera-t-il bien jamais le partage de cette Église qui porte à

si juste titre le nom de « militante? » Nous voulons écarter cette douloureuse image d'un Souverain dépossédé de ses États, et mourant dans sa capitale devenue le siège d'un pouvoir étranger au sien. Mais, si l'héritier de la souveraineté la plus ancienne et la plus respectable qu'il y ait en Europe n'a pas vu le terme d'une épreuve à laquelle nous ont condamnés des fautes lamentables, Chef de l'Église universelle, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, il aura vu, avant de descendre dans la tombe, ce qu'aucun de ses vénérables prédécesseurs n'avait pu voir et contempler avec plus de satisfaction : il aura vu les évêques, les prêtres et les fidèles du monde catholique former l'union la plus intime et la plus parfaite que l'on ait jamais admirée dans la suite des siècles; il aura vu les enseignements infaillibles de la chaire de saint Pierre reçus avec une docilité et une soumission qui ne s'étaient manifestées avec plus d'éclat à aucune autre époque; il aura vu cette magnifique efflorescence des œuvres de la piété et du zèle catholiques, qui est la vraie merveille de notre temps; il aura vu, d'une extrémité de la terre à l'autre, les âmes se fortifier par la lutte,

grandir avec la persécution, se retremper dans la foi et dans la divine charité ; il aura vu la science ecclésiastique reprendre ses fortes traditions, les ordres religieux puiser une vie nouvelle dans une discipline plus fervente, le sacerdoce devenir partout un modèle de vertus et de régularité ; il aura vu, en un mot, l'Église catholique, plus puissante que jamais, serrer ses rangs devant l'ennemi et lui présenter un front de bataille que nulle force humaine n'est capable d'entamer. Toutes ces grandes choses, il les aura vues avant de mourir, comme il les avait préparées, bénies et soutenues pendant sa vie. Voilà les vraies victoires de Pie IX : elles feront cortège à son nom dans l'histoire de l'Église, comme elles auront été ses meilleurs titres à la gloire et à la récompense éternelles.

Et maintenant, elle n'est plus là, cette haute figure qui dominait le monde avec tant de majesté, et vers laquelle tous les yeux se tournaient à chaque événement nouveau, comme pour demander une lumière et une direction. Nous n'entendrons plus cette grande voix qui a donné aux sociétés modernes de si graves et de si solennels enseignements. A l'émotion qui règne

partout, et dont les plus incrédules ont peine à se défendre, on sent qu'il s'est fait dans l'Église et dans le monde un vide immense. Mais, si vive, si profonde que soit notre douleur, ne perdons pas confiance, Nos Très Chers Frères: Dieu veille aux destinées de son Église. Si la mort, cette terrible souveraine, n'épargne pas plus les Papes que les simples fidèles, la Papauté, elle, ne meurt pas. Elle a des promesses d'immortalité, et ces promesses ont pour garantie la toute-puissance de Dieu. Pierre continue de vivre dans chacun de ses successeurs ; et quels que soient leurs noms et leurs mérites personnels, c'est la même autorité qui se transmet de l'un à l'autre, c'est la même obéissance qui leur est due à tous. Pie IX aura pour héritier de sa charge suprême un Pontife qui reprendra son œuvre, enseignera les mêmes vérités, combattra les mêmes erreurs, soutiendra les mêmes droits, sans y rien ajouter ni en rien retrancher. Voilà deux cent soixante-treize fois que l'on aura vu cette transmission régulière de la plus haute autorité qu'il y ait ici-bas; et tant que l'humanité n'aura pas accompli ses destinées terrestres, ce grand spectacle se reproduira sous les yeux

du monde, pour vérifier la parole de Celui qui a promis d'être avec son Église jusqu'à la consommation des siècles (1).

Déjà tout se prépare, Nos Très Chers Frères, pour abréger le deuil de la sainte Église catholique. L'auguste Sénat, chargé d'élire le Pontife Romain, successeur de saint Pierre, va se rassembler sous peu de jours dans la capitale du monde chrétien ; et là s'ouvrira cet imposant scrutin d'où sortira celui que nous devrons vénérer et chérir comme le Père de nos âmes. Souverainement sage dans toutes ses prescriptions, l'Église a eu soin de tracer à cet égard les règles les plus précises et les plus formelles ; elle n'a pas craint d'entrer dans les moindres détails pour assurer la régularité d'une élection dont dépendent ses plus graves intérêts. Où trouver d'ailleurs une réunion de lumières et de vertus comparable à celle que présente le Sacré-Collège ? Mais, pendant que les cardinaux, princes de l'Église, vont remplir cette fonction si importante de leur ordre, c'est le devoir de tout le peuple chrétien de se mettre en prières

(1) S. Matthieu, xxviii, 20.

pour appeler sur eux l'Esprit de sagesse et d'intelligence, de force et de conseil. Avec les apôtres réunis pour la première élection qui se soit faite dans l'Église, nous dirons : *Tu*, *Domine, qui corda nosti omnium*, *ostende quem elegeris* : « Vous, Seigneur, qui connaissez le fond des cœurs, montrez celui que vous avez choisi (1). » Telle est la prière qui partira de nos âmes pendant ces jours de deuil où, partagés entre les regrets et l'espérance, nous tiendrons nos regards fixés sur la Ville Éternelle, à laquelle se rattachent également les glorieux souvenirs du passé et les fermes présages de l'avenir. Dieu exaucera nos vœux et nos supplications, en nous accordant un Pontife selon son cœur. La prière de Pie IX nous aura valu cette dernière grâce ; et sa bénédiction suprême, en tombant sur l'Église, aura eu pour effet de nous obtenir de la bonté divine un successeur digne de lui.

---

(1) Actes des Apôtres, I, 24.

LETTRE PASTORALE

DU 22 FÉVRIER 1878

A L'OCCASION

DE L'ÉLECTION DE N. S. P. LE PAPE LÉON XIII

Nos très chers Frères,

Nous venons de traverser des jours marqués d'un caractère exceptionnel de grandeur et de solennité. A la différence des faits qui n'intéressent qu'une nation, les événements de ces deux semaines avaient de quoi émouvoir le monde entier. Aussi la mort du Souverain Pontife a-t-elle été le signal des manifestations les plus touchantes de la foi catholique et du respect universel. Partout, depuis le dernier hameau de la chrétienté jusqu'aux cités les plus populeuses, un voile de deuil et de tristesse s'est

répandu sur les visages. Chacun se sentait frappé au plus fort de ses affections ; et ceux-là mêmes qui ne trouvaient pas dans la piété filiale un motif de douleur, éprouvaient un sentiment que n'aurait pu éveiller en eux aucune autre perte. A la voix de leurs pasteurs, les fidèles affluaient dans les temples devenus trop étroits pour contenir les foules désireuses de payer à leur Père commun le dernier tribut de l'amour et de la reconnaissance. Clergé, magistrature, armée, administration, tous les corps de l'État, toutes les classes de la société ont pris part à ces démonstrations aussi vives que spontanées. En même temps que la prière s'échappait de tous les cœurs, la louange venait se placer sur toutes les lèvres qui n'ont pas désappris le langage de la justice et de la vérité. A peine si, au milieu de cette émotion profonde, l'on prêtait toute l'attention qu'ils méritent, aux événements si considérables qui s'accomplissent en Orient : tant était grande, tant était générale l'impression que produisait sur le monde chrétien la disparition de celui qui, depuis plus d'un quart de siècle, en était le Chef auguste et vénéré. L'on aura donc vu et senti une fois de plus que le

Pape tient sur la terre une place unique, et que tout l'édifice religieux et moral repose sur la Papauté, qui en est le soutien et la pierre fondamentale.

Mais, au milieu de ce grand deuil qui remplissait nos âmes, nous jetions vers le ciel le cri de l'espérance. Confiants dans d'immortelles promesses, nous nous rappellions la parole du Sauveur : *Non relinquam vos orphanos:* « Je ne vous laisserai pas orphelins (1). » Tous les jours, nous nous consolions par les mots prophétiques que l'Église plaçait sur nos lèvres : « *Suscitabo mihi sacerdotem fidelem*, je me susciterai un prêtre fidèle, qui agira selon mon cœur et mon âme, *qui juxta cor meum et animam meam faciat;* je lui bâtirai une demeure stable, et il marchera avec assurance devant mon Christ, *et ædificabo ei domum fidelem et ambulabit coram Christo meo cunctis diebus* (2). » Chaque matin nous répétions avec toute la tribu sacerdotale : Seigneur, écoutez nos humbles supplications, *supplici*, *Domine*,

---

(1) Saint Jean, XIV. Évangile de la Messe *pro eligendo summo Pontifice, sede vacante.*

(2) I Reg. II. Introït de la Messe *pro eligendo*, etc.

humilitate deposcimus, afin que, dans votre infinie miséricorde, vous accordiez à la sainte Église Romaine le Pontife de votre choix, *ut sacrosanctæ Romanæ Ecclesiæ concedat pontificem illum tua immensa pietas*, un Pontife qui mérite vos complaisances par son zèle pieux à l'égard de nos âmes, *qui et pio in nos studio semper tibi placitus*, et qui se rende digne de la vénération de votre peuple en le conduisant dans les voies du salut pour la gloire de votre nom, *et tuo populo pro salubri regimine sit assidue ad gloriam tui nominis reverendus* (1). Telle est la prière qui, de tous les points du globe, montait vers le trône de Dieu pendant ces jours d'attente où se préparait pour l'Église le grand acte qui devait mettre fin à son deuil en ouvrant devant elle une nouvelle ère de force et de prospérité.

Et, pendant que le peuple chrétien s'unissait à ses évêques et à ses prêtres pour implorer le secours du Ciel, les cardinaux de la sainte Église romaine remplissaient la plus haute fonction de leur ordre en procédant à l'élection du

---

(1) Oraison de la Messe *pro eligendo*, etc.

successeur de Pie IX. Après avoir rendu leurs derniers devoirs au Pontife à jamais regretté, ils se renfermaient dans le silence de la prière et du recueillement pour être tout entiers à l'accomplissement de leur mission. Là, dans ce cénacle fermé à tous les bruits du monde, libres de toute pression du dehors, ne s'inspirant que de leur conscience, des intérêts et des besoins de l'Église, ils pesaient dans la balance du sanctuaire les motifs de leur choix. Vainement des craintes et des espérances également intéressées essayaient-elles de faire arriver jusqu'à eux les calculs de la politique humaine : c'est aux lumières de la foi, et sous l'action de l'Esprit-Saint, qu'ils envisageaient toutes choses. Vous savez déjà le résultat, Nos Très Chers Frères : plus rapide que notre parole, le messager invisible que la science a mis au service du monde moderne, vous en a transmis l'heureuse nouvelle. Au bout d'un temps peu considérable, Dieu avait incliné tous les cœurs vers l'homme de son choix; et le suffrage unanime de l'auguste assemblée se portait sur celui que le monde chrétien appellera désormais Notre Saint Père le Pape Léon XIII.

Il ne nous appartient pas de vous dire quelles éminentes qualités recommandaient un tel choix. C'est à l'avenir de justifier tout ce que l'on était en droit d'attendre d'un esprit si ferme et si droit vers lequel se tournaient discrètement tant de vœux et de désirs. Mais il ne nous est pas permis de taire les espérances que nous fondons sur un passé où l'énergie du caractère s'est trouvée jointe au calme et à la prudence qu'il faut savoir porter dans le gouvernement des hommes ; où le zèle pour la science ecclésiastique donnait un si grand relief à cette figure vraiment épiscopale ; où la modération dans les actes était d'autant plus remarquable qu'elle s'alliait à une plus haute fermeté de principes. Si de tels mérites ont éclaté sur le siège de Pérouse, combien plus les verrons-nous resplendir au sommet de la hiérarchie catholique ?

Mais quelque justes espérances que nous fassent concevoir les mérites personnels du nouveau Pontife, ce qu'il faut voir en lui, avant tout et par dessus tout, c'est l'autorité dont il est revêtu, c'est l'obéissance à laquelle il a droit de notre part : cette autorité est suprême ; cette obéissance doit être pleine et entière. Ce souve-

rain unique et universel dont le monde chrétien salue l'avènement, c'est le successeur de celui à qui Notre-Seigneur Jésus-Christ disait : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. — Pais mes agneaux et mes brebis. — Confirme tes frères (1). » Il est le chef de cette Église, mère et maîtresse de toutes les autres, « avec laquelle, selon l'expression de saint Irénée, tous les fidèles de tous les pays doivent s'accorder dans la foi, à cause de sa principauté suréminente (2) » ; de cette « Église principale d'où est sortie l'unité du sacerdoce (3) », comme l'écrivait saint Cyprien ; de cette Église dont saint Grégoire de Nazianze disait dans son magnifique langage « qu'elle resserre par un nœud sacré tout ce que le soleil éclaire, comme il convient à celui qui préside au monde (4) ». Il occupe « ce siège de Pierre qu'il faut recon-

(1) Saint Matth., XVI, 18 et 19 ; Saint Jean, X, 16 ; Saint Luc, XXII, 32.
(2) Livre III, *Contre les hérésies*, 3.
(3) Lettre LV.
(4) Poème II.

naître, suivant saint Ambroise, pour avoir part à l'héritage céleste (1) »; ce siège immortel « où Pierre vit toujours, d'après saint Pierre Chrysologue, où il préside, offrant la vraie foi à ceux qui la cherchent (2) » ; ce siège apostolique, « dont la sentence met fin à toutes les causes », au jugement de saint Augustin (3); ce siège, enfin, dont saint Maxime disait « qu'il a reçu du Verbe incarné lui-même, sur toutes les Églises de l'univers, l'empire, l'autorité et la puissance de lier et de délier en toutes choses et en toutes manières (4) ». Il occupe « cette chaire unique contre laquelle, s'écriait saint Optat de Milève, nul ne peut s'élever sans crime (5) » ; cette « chaire de Pierre avec laquelle, écrivait saint Jérôme, il faut être uni de communion, si l'on veut suivre le Christ (6) ». Il tient dans ses mains « ces clefs du royaume des cieux que le Seigneur a données à Pierre seul et par Pierre à

(1) *De la pénitence*, l. I, c. VII.
(2) Lettre à Eutychès.
(3) Sermon CXXXI.
(4) *Œuvres de saint Maxime*, tome II, p. 76, édit. de 1675.
(5) *Du schisme des Donatistes*, l. II, c. II et III.
(6) Lettre XV au pape Damase.

l'Église (1) », ainsi que le rappelaient Tertullien et saint Grégoire de Nysse. Nous pouvons lui redire ce que saint Bernard, résumant toute la tradition, écrivait au pape Eugène III : « Voyons qui vous êtes, qui vous représentez ici-bas dans l'Église de Dieu : Vous êtes Abel, par la primauté ; Noé, par le gouvernement ; Abraham, par le patriarcat ; Melchisédech, par l'ordre ; Aaron, par la dignité ; Moïse, par l'autorité ; Samuel, par la judicature ; Pierre, par la puissance ; Christ, par l'onction (2). »

Jugez par là, Nos Très Chers Frères, si le langage que nous tenons de nos jours n'est pas de tout point conforme à celui de l'Écriture sainte et de la Tradition chrétienne. Non, jamais nous n'avons célébré les prérogatives du siège apostolique avec plus d'enthousiasme que les Pères et les premiers conciles. Si l'exercice de l'autorité pontificale a pu être entravé suivant les temps et les lieux, cette autorité même a été dès le premier instant ce qu'elle est aujourd'hui,

---

(1) Tertullien, *Traité du Scorpiaque;* Saint Grégoire de Nysse, *Orat. de Castigat.;* Saint Optat de Milève, *Du schisme des Donatistes*, l. VII, c. III.

(2) *De consider.*, l. II, c. VIII.

universelle et souveraine. C'est avec le premier concile de Nicée que nous regardons la primauté de l'Église Romaine comme aussi ancienne que le Christianisme (1). Nous ne faisons que répéter les maximes professées au concile d'Éphèse, quand nous disons que « le bienheureux Pierre, prince et chef des apôtres, la colonne de la foi et le fondement de l'Église catholique, vit encore et vivra toujours dans ses successeurs, exerçant par eux le droit de juger (2). » Ne sont-ce pas les Pères des conciles de Chalcédoine et de Constantinople qui nous ont transmis cette célèbre formule : « Pierre parle par la bouche des Pontifes romains (3) ? » Nos paroles ne sont-elles pas les propres expressions des Évêques d'Orient déclarant au VIe siècle « que dans le Siège apostolique réside l'entière et vraie solidité de la religion chrétienne (4) » ? En reconnaissant que « lorsqu'il s'agit de l'Église romaine, il n'est point de supérieur auquel on puisse avoir recours », n'est-ce pas la doctrine du troisième

(1) Labbe, *Concil.*, tome II, col. 72, et tome IV, col. 812.
(2) *Ibid.*, tome III, col. 626.
(3) *Ibid.*, tome IV, col. 368, et tome VI, col. 1053.
(4) *Ibid.*, tome IV, col. 1486.

concile général de Latran que nous suivons au pied de la lettre (1)? Est-ce de nos jours seulement et non pas déjà au XIIIe siècle que l'Orient et l'Occident, les Grecs et les Latins réunis au deuxième concile général de Lyon ont fait cette solennelle déclaration : « C'est par l'autorité du Pontife romain que doivent être définies les questions qui s'élèvent touchant la foi; toutes les Églises lui sont soumises, et les Évêques lui doivent respect et obéissance (2)? » Est-ce sous le pontificat de Pie IX que l'Église latine et l'Église grecque, assemblées au concile œcuménique de Florence, ont rendu ce célèbre décret : « Nous définissons que le Saint-Siège apostolique et le Pontife romain ont la primauté sur l'univers entier; que ce même Pontife romain est le successeur de Pierre, prince des apôtres; qu'il est le vicaire de Jésus-Christ et le chef de toute l'Église, le père et le docteur des chrétiens, et qu'il a reçu de Notre-Seigneur Jésus-Christ le plein pouvoir de paître, de régir et de gouverner l'Église universelle, ainsi qu'il est exprimé dans

---

(1) *Ibid.*, tome X, col. 1507.
(2) *Ibid.*, tome XI, col. 966.

les actes des conciles œcuméniques et dans les saints canons (1)? »

Qu'on ne parle donc pas d'attributions nouvelles, de centralisation inconnue jusqu'à nos jours, de niveau passé sur tous les autres pouvoirs de l'Église. Ces déclamations ne prouvent pas autre chose qu'une ignorance complète de la doctrine et de l'histoire. Vous venez de l'entendre, Nos Très Chers Frères, de la bouche des Pères et des conciles : toujours le Saint-Siège a été le centre de l'unité chrétienne; toujours « le Pontife romain a eu la puissance suprême dans l'Église universelle (2) », comme s'exprime le Saint concile de Trente; toujours le premier devoir des Évêques, pour parler avec le quatrième concile général de Constantinople, « a été de suivre en tout le Siège apostolique et de souscrire à tous ses décrets (3) ». C'était aussi le sentiment des Évêques de France, nos vénérables prédécesseurs, lorsque dans l'assemblée de Melun en 1579, ils proposaient à tous les fidèles, « pour règle de leur

(1) *Ibid.*, tome XIII, col. 1167.
(2) Session XIV, c. VII.
(3) Labbe, *concil.*, tome VIII, col. 988.

croyance, ce que croit et professe la Sainte Église de Rome, qui est la maîtresse, la colonne et l'appui de la vérité (1) ». Ce sentiment, ils l'exprimaient avec non moins de force, lorsque, dans l'assemblée générale de 1625, ils s'exhortaient mutuellement à « respecter Notre Saint-Père le Pape, chef visible de l'Église universelle, vicaire de Dieu en terre, évêque des évêques et patriarches, dans lequel l'apostolat et l'épiscopat ont eu leur commencement, et sur lequel Jésus-Christ a fondé son Église, en lui donnant les clefs du Ciel avec l'infaillibilité de la foi (2) ». Ce sentiment, ils le manifestaient encore plus hautement, lorsqu'ils écrivaient au pape Innocent X, en 1653 : « que les jugements portés par les souverains Pontifes, en réponse aux consultations des Évêques pour établir une règle de foi, jouissent également (soit que les Évêques aient cru devoir exprimer leur sentiment dans leur consultation, soient qu'ils aient omis de le faire) d'une divine et souveraine autorité dans l'Église universelle; autorité à laquelle tous les chrétiens

(1) Collection des procès-verbaux des assemblées du clergé, tome I.

(2) *Ibid.*, tome II.

sont obligés de soumettre leur esprit même (1). » Qu'importe après cela que, dans le cours des siècles, l'une ou l'autre école, peu conséquente avec elle-même, ait contesté en théorie ce qu'elle admettait dans la pratique, ces nuages répandus çà et là n'ont jamais pu obscurcir une vérité aussi éclatante que le soleil. En revendiquant pour le Pontife romain la plénitude de l'autorité spirituelle, et non pas seulement une part principale ; en proclamant cette vérité de bon sens, que le chef suprême d'une Église infaillible doit être nécessairement infaillible comme elle, que le fondement d'un édifice inébranlable doit être inébranlable comme lui, le saint concile du Vatican n'a fait que mettre à l'abri de toute controverse ultérieure, et confirmer, par une définition explicite une tradition générale et constante, appuyée sur les textes les plus précis et les plus formels de la Sainte-Écriture.

Et quand, d'accord avec l'Écriture sainte et la Tradition, nous célébrons de la sorte les éminentes prérogatives du Siège apostolique, est-ce que nous portons la moindre atteinte à

---

(1) D'Argentré, *collectio judiciorum*, tome II, p. 276.

l'autorité épiscopale ? Non certes, Nos Très Chers Frères. Sans doute, il ne manque pas d'esprits naïfs ou mal intentionnés pour tirer de pareilles conclusions ; mais leur ignorance ou leur mauvaise foi ne saurait faire illusion à personne. Non, quoi qu'on ait pu en dire, la juridiction épiscopale n'a été ni absorbée, ni annihilée par la juridiction pontificale : elle reste après le Concile du Vatican ce qu'elle était auparavant, ce qu'elle a toujours été, une juridiction ordinaire et immédiate sur chacun des diocèses particuliers où elle doit s'exercer. Nous dirigeons les troupeaux qui nous sont confiés, avec les mêmes droits et la même autorité que nos vénérables prédécesseurs, sans altération ni amoindrissement. L'épiscopat est un élément essentiel de la divine constitution de l'Église ; car ce sont les évêques, unis à leur Chef, que « l'Esprit-saint a établis pour régir et gouverner l'Église de Dieu (1) ». Voilà l'ordination divine, à laquelle nul ne peut ni ne veut toucher. Aujourd'hui, comme ils l'étaient hier, comme ils le resteront jusqu'à la fin des siècles, les évêques sont les

(1) Acte des Apôtres, XX, 28.

gardiens et les juges de la doctrine dans leurs diocèses respectifs ; et quand le Père et le Docteur de tous les chrétiens les appelle à juger conjointement avec lui, ils exercent un pouvoir particulier à leur ordre. Mais, pour être réel et véritable, leur pouvoir n'en est pas moins un pouvoir subordonné : « pasteurs à l'égard des peuples, ils sont brebis à l'égard de Pierre (1). » Et cette subordination, loin de diminuer leur autorité, ne fait que l'accroître : ils reçoivent en force ce qu'ils donnent en obéissance et en respect. « L'honneur qu'on me rend, écrivait le pape saint Grégoire le Grand, est l'honneur de l'Église universelle : *Meus namque honor est honor universalis Ecclesiæ.* C'est dans cet honneur que mes frères trouvent leur solidité et leur vigueur : *Meus honor est fratrum meorum solidus vigor.* L'on m'honore véritablement, alors qu'on ne refuse à aucun d'eux l'honneur qui lui est dû : *Tunc ego vere honoratus sum, cum singulis quibusque honor debitus non negatur* (2). Ainsi toutes choses

---

(1) Bossuet, *Sermon sur l'unité de l'Église.*
(2) Ép. XXX. *ad Eulog. alex.*

sont-elles disposées pour le mieux dans cette hiérarchie de pouvoirs, où, de la base au sommet, chaque degré soutient celui qui le suit et s'appuie sur celui qui le précède, dans l'unité d'une même force surnaturelle et divine.

C'est donc à la suite de tous les siècles chrétiens, Nos Très Chers Frères, que nous disons du plus profond de notre âme au successeur de Pie IX : Nous saluons en vous, Saint-Père, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le Pasteur universel, le chef visible de l'Église, le Docteur suprême et infaillible de tous les chrétiens. Parlez, et vous serez obéi ; enseignez-nous, et vos jugements seront la règle de nos croyances ; dirigez-nous, et nous suivrons la voie que vous nous indiquerez. Les temps sont mauvais ; l'ennemi de tout bien redouble d'efforts contre le troupeau confié à votre sollicitude ; mais vous serez là, Pasteur vigilant, pour défendre les agneaux et les brebis du Christ. Sur cette mer agitée du monde, les flots se soulèvent de toutes parts pour assaillir la barque de Pierre ; mais vous serez là, Pilote intrépide, tenant le gouvernail d'une main sûre, et l'œil fixé sur Celui qui peut à son gré imposer silence aux

vents et à la tempête. L'impiété, plus audacieuse que jamais, cherche à ébranler l'édifice de la foi ; mais il a été dit à Pierre, et, dans sa personne, à tous ses successeurs : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.*

Unissez-vous de cœur et d'âme, Nos Très Chers Frères, à nos vœux et à nos prières. Rendons grâce à Dieu de cette nouvelle marque de protection et de bonté qu'il vient d'accorder à son Église. Que ces grands événements soient pour nous une occasion et un motif de resserrer les liens d'obéissance et d'amour qui doivent nous unir au Siège apostolique ! Et puisque la sainte Quarantaine va ramener au milieu de nous le temps des graves pensées et des fermes résolutions, prêtons une oreille attentive aux enseignements qui vont nous être donnés du haut de la chaire chrétienne. Attachons-nous plus étroitement encore que par le passé à notre sainte religion, à ses lois et à ses préceptes. Assurons en nous-mêmes le triomphe de l'esprit

sur la chair, par les exercices de la pénitence et de la mortification. Retrempons nos âmes aux sources de la grâce divine, en accomplissant les devoirs que la Religion nous prescrit à cette époque la plus importante de l'année. Ici-bas nous faisons partie de l'Église militante ; nous sommes associés à ses épreuves et à ses luttes. La cité de Dieu, dont nous sommes les membres, s'achève lentement et à prix d'efforts, au milieu des attaques et des contradictions humaines. Un jour viendra où, pasteurs et fidèles, nous nous reposerons de nos fatigues au sein de l'éternelle béatitude, et ce sont nos vertus et nos bonnes œuvres qui nous l'auront méritée.

DISCOURS

PRONONCÉ

EN L'ÉGLISE SAINTE-MADELEINE DE PARIS

POUR L'INSTITUT

DES SERVANTES DU SAINT-SACREMENT

LE 24 FÉVRIER 1878

Pater tales quærit qui adorent eum in spiritu et veritate.

Mon Père cherche des adorateurs en esprit et en vérité.

S. JEAN, IV, 23 et 24.

MES FRÈRES,

Quand nous élevons la voix dans une assemblée de charité, c'est d'ordinaire la cause des pauvres que nous venons plaider auprès de vous. Interprètes du malheur et des souffrances de vos frères, nous vous montrons le plus souvent des malades à soulager, des orphelins à recueillir, d'innocentes créatures à prendre sous

votre protection, des familles entières à sauver de l'infortune et de la misère. Pour exciter en vous le sentiment de la pitié et de la compassion chrétiennes, nous cherchons à faire passer dans nos paroles tout ce que notre cœur éprouve de tendresse et de commisération ; et répondant par ses largesses à l'appel de Dieu et de l'Église, votre charité ne manque jamais de proportionner les secours aux besoins que notre ministère nous fait un devoir de lui signaler.

Aujourd'hui, rien de pareil dans le sujet qui m'amène devant vous. Je n'ai pas à vous faire le tableau d'une famille en deuil, d'enfants manquant de pain ou d'abri, d'infortunés auxquels il s'agirait de procurer un asile ou des vêtements. Je ne suis pas venu vous attendrir sur les souffrances si communes dans cette grande ville, sur le sort de tant de malheureux qui cachent au fond de leurs retraites les misères les plus poignantes. Quelque sympathie que mérite une détresse si profonde, je dois faire taire en ce moment la douleur qu'elle me cause, pour laisser à d'autres l'honneur et le soin d'y intéresser vos cœurs.

Quoi donc, Mes Frères, pour n'être pas une

œuvre de charité proprement dite, l'œuvre de piété qui nous rassemble, en a-t-elle moins de titres à votre générosité chrétienne? Non, certes. Car, moi aussi, j'ai un client qui m'a chargé de défendre ses intérêts devant vous; et ces intérêts doivent vous être d'autant plus chers qu'ils se confondent davantage avec les vôtres. La charité que je viens solliciter pour lui est une charité d'un ordre infiniment plus élevé. La faim et la soif qui le tourmentent, c'est la faim et la soif des âmes. Le besoin qu'il éprouve, c'est le besoin d'obtenir le libre hommage de sa créature. L'abandon dont il souffre, c'est l'isolement où on le laisse dans le tabernacle de son amour. Ce qu'il cherche, ce qu'il vous demande par ma bouche, ce qu'il a le droit d'exiger, lui, qui, pour se rapprocher de nous, daigne voiler sa majesté souveraine sous les apparences de la pauvreté, ce sont de vrais adorateurs : *Pater tales quærit qui eum adorent in spiritu et veritate.*

Ce groupe d'adorateurs qui, à toute heure du jour et de la nuit, se relèvent tour à tour pour remplir auprès du trône eucharistique le premier de tous les services, Notre-Seigneur Jésus-

Christ l'a trouvé dans le pieux institut des Servantes du Saint-Sacrement. Or, il ne se pouvait pas qu'une telle œuvre demeurât étrangère à cette ville de Paris, où le bien et le mal ont coutume d'arriver à leur plus haute puissance. Sans doute, aucun autre sol ne convenait mieux à cette plantation nouvelle que la terre d'Anjou, où, depuis tant de siècles, la dévotion au Saint-Sacrement a fleuri avec un éclat singulier, comme une protestation permanente contre l'hérésie de Bérenger sortie de nos contrées. Mais il était utile, il était désirable, qu'un rejeton, issu de ce tronc déjà vigoureux, vînt s'implanter au milieu de vous, pour y porter à son tour des fruits de grâce et de salut. Vous comprenez dès lors, Mes Frères, à quel titre je suis venu vers vous : c'est un père qui vous recommande ses filles, et sollicite pour elles cette hospitalité que vous avez su pratiquer si généreusement envers toutes les familles religieuses établies dans votre cité ; ou plutôt, c'est un Évêque qui vous demande pour Jésus-Christ, son Maître et le vôtre, une demeure où le trône eucharistique puisse s'élever, sinon splendide, du moins avec la décence que réclament un tel lieu et un tel

culte. Aussi bien l'œuvre des Servantes du Saint-Sacrement se recommande-t-elle de soi ; il me suffira d'en indiquer le but pour vous convaincre que vous avez un triple motif de la soutenir par vos dons et par vos offrandes : un motif d'intérêt, un motif de justice, et un motif d'amour ou de reconnaissance. Suivez-moi, je vous prie, dans le développement de ces trois pensées. *Ave Maria.*

I.

Il y a un quart de siècle, un humble religieux arrivait à Paris, avec une pensée que Dieu lui avait mise au cœur. Il n'apportait avec lui ni la réputation qui s'attache à un savoir éminent, ni l'une de ces paroles dont l'éclat commande l'attention, ni enfin aucune de ces qualités brillantes auxquelles on se plaît à reconnaître une intelligence d'élite. Simple et modeste, il avait traversé les emplois de son ordre, sans que rien indiquât chez lui une vocation particulière. A ne s'en tenir qu'aux apparences, ni son nom, ni ses

œuvres ne devait échapper à l'oubli. Mais il y avait dans le cœur de ce prêtre un amour surnaturel qui allait faire sa force, un amour puisé à la source même de la divine charité, un amour que la grâce avait élevé à un degré singulier de puissance et de grandeur, un amour ardent, un amour saintement passionné pour le Dieu de l'Eucharistie. Enfant, un attrait souverain lui faisait diriger ses pas vers le saint tabernacle ; jeune lévite, ce charme victorieux le retenait immobile aux pieds des autels; prêtre, religieux, il n'eut plus qu'une pensée : servir le Saint-Sacrement et le faire servir. Sans doute, ce service essentiel est au fond de tous les actes de la vie religieuse, sous quelque forme qu'elle se produise : prédication, soins hospitaliers, direction des âmes, il n'est rien qu'on ne puisse rapporter à ce grand mystère de piété qui inspire tout et qui soutient tout. Mais, dans la pensée du père Eymard, car c'est de lui que je parle, il devait se former une famille religieuse dont le culte du Saint-Sacrement serait l'objet propre et direct, une société d'adorateurs qui ne remplirait d'autre service que le service de l'Eucharistie, qui ne connaîtrait d'autre science que la science de

l'Eucharistie, qui ne s'appliquerait à d'autres œuvres qu'aux œuvres de l'Eucharistie, qui, en un mot, ne vivrait pas d'une autre vie, si je puis m'exprimer de la sorte, que de la vie eucharistique. Pensée sublime, que l'Église a bénie, et à laquelle Dieu a donné la force et la fécondité. Sortis l'un et l'autre du cœur d'un saint prêtre comme deux fleuves d'une source commune, l'Institut des Pères et celui des Servantes du Saint-Sacrement se sont répandus au loin, croissant de jour en jour, et réalisant ainsi, dans sa plus haute expression, le désir du Sauveur : *Pater tales quærit qui eum adorent in spiritu et veritate :* « Mon Père cherche des âmes qui l'adorent en esprit et en vérité. »

Mais, peut-être, l'un ou l'autre d'entre vous, Mes Frères, est-il tenté de me dire : à quoi bon ces nouvelles fondations ? Les ordres religieux n'existaient-ils pas en nombre suffisant ? Pourquoi multiplier davantage ces centres de prière et de dévotion ? Y a-t-il dans l'état présent de la société une raison qui justifie un tel accroissement? Et quel intérêt avons-nous à soutenir et à développer une œuvre de ce genre ? C'est la question à laquelle je dois répondre.

Lorsqu'on prête l'oreille aux bruits de ce monde, l'on y distingue deux voix qui partent de la terre pour monter vers le ciel : l'une qui provoque la justice, l'autre qui appelle la clémence et la miséricorde. Toutes les autres voix vont se perdre et s'éteindre dans celles-là qui, seules, franchissent les bornes du temps pour retentir jusque dans l'éternité. Elles couvrent tout, elles dominent tout. Soit en bien, soit en mal, l'homme ne peut rien de plus que de tirer de sa poitrine l'un ou l'autre de ces deux sons. Car c'est son âme tout entière qui passe dans le souffle de sa bouche ; et c'est à Dieu que s'adresse cet acte suprême de sa liberté. Bien des paroles se sont dites depuis six mille ans ; bien des voix se font entendre dans le tumulte de ce monde ; mais il y a deux paroles qui méritent d'être recueillies parmi toutes ; il y a deux voix qui traversent l'histoire comme l'expression de toutes les grandeurs et de toutes les bassesses de l'humanité : la parole qui bénit Dieu, et la parole qui l'outrage ; la voix du blasphème et la voix de la louange ou de l'adoration.

Or, je le dis avec douleur, si jamais la voix du blasphème a retenti dans le monde, auda-

cieuse et impunie, c'est à l'époque où nous sommes, et, vous me permettrez de l'ajouter, s'il est une ville où la parole qui outrage Dieu se produise et se répande avec une pleine et entière liberté, c'est ce grand centre où viennent se rassembler toutes les révoltes et toutes les négations. Le blasphème ! Ne le voyez-vous pas qui sort chaque matin d'une presse sacrilège pour envahir la France entière et porter jusqu'au dernier de nos villages le cri de la haine et de l'impiété ? Le blasphème ! Ne l'entendez-vous pas qui pousse ses cris sauvages dans ces réunions publiques où l'on déclare la guerre à Dieu et à ses saints, où l'on se flatte d'effacer de la conscience humaine l'ombre même d'un sentiment religieux ? Et s'il vous était donné de recueillir, pour un seul jour et dans cette seule ville de Paris, tout ce que l'on dit, tout ce que l'on imprime d'outrages contre la très sainte Trinité, Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'adorable Sacrement de nos autels, la sainte Vierge, contre tout ce qu'il y a de plus auguste et de plus sacré dans le ciel et sur la terre, vous ne seriez étonnés que d'une chose, c'est que le tonnerre de la justice divine n'éclate pas

au milieu d'une société où de pareils scandales peuvent s'étaler aux yeux de tous, librement et sans crainte.

Oui, sans doute, saint Augustin le disait : Dieu est patient, parce qu'il est éternel : *patiens quia æternus*. Il renvoie le plus souvent le châtiment à l'avenir, pour ne pas empêcher la liberté dans le présent. Mais cette patience à l'égard des individus est-elle la même pour les cités et pour les peuples ? De récentes catastrophes, des ruines encore présentes à tous les regards, ne prouvent-elles pas que le bras de Dieu s'appesantit sur les villes et sur les nations où son saint nom est outragé ? Et n'est-ce pas à chaque page de l'histoire que nous voyons s'accomplir ces paroles de la sainte Écriture : « Parce qu'ils ont blasphémé, vous les avez livrés aux mains de leurs ennemis qui les ont opprimés : » *Fecerunt blasphemias grandes, et dedisti eos in manum hostium suorum, et afflixerunt eos* (1).

Qu'est-ce donc que nous pouvons faire pour neutraliser cette force du mal, pour rétablir

(1) IIe livre d'Esdras, IX, 26.

l'équilibre entre le mérite et le démérite, pour empêcher la balance de la justice divine d'incliner vers le châtiment? Opposer la louange au blasphème ; multiplier les centres de la prière et de l'adoration. Quand vous voulez vaincre le plus redoutable des éléments, vous placez au sommet de vos édifices des tiges de fer qui désarment la foudre ; et vous reposez en paix à l'abri de cette force tutélaire. Plus une région est exposée aux orages, plus vous avez coutume de prendre ces mesures de préservation. Agissez de même dans l'ordre moral. Ces communautés religieuses qui, du matin au soir, lèvent les bras vers le ciel pour conjurer la vengeance divine, ce sont autant de paratonnerres qui protègent la cité. Ah! je vous disais tout à l'heure que si quelque chose pouvait nous étonner au milieu des blasphèmes qui retentissent autour de nous, ce serait le silence de l'éternelle justice ; mais non, je ne m'en étonne plus, quand je vois cette ceinture de communautés religieuses qui vous enveloppe comme un rempart bien autrement solide qu'une muraille de pierres ; quand je vois s'échelonner de distance en distance et quar-

tier par quartier, comme autant de forteresses spirituelles, qui se renvoient de l'une à l'autre le mot d'ordre du service divin, ces maisons de la prière où, à toute heure du jour et de la nuit le saint nom de Dieu est loué, béni, exalté et glorifié ; quand je vois ces âmes les plus saintes et les plus pures qu'il y ait ici-bas redoubler d'hommages, d'actions de grâces, de supplications, à mesure que se multiplient les outrages et les blasphèmes ; quand je vois, en un mot, ces anges terrestres s'interposer entre le juge et les coupables, pour demander grâce et miséricorde. Voilà le contre-poids des crimes que je rappelais tout à l'heure ; la compensation nécessaire du mal parvenu à un tel degré d'intensité : c'est par là que se sauvent les cités et les peuples.

Et maintenant, ne me dites plus ce que l'on se plaît si souvent à répéter dans le monde : les ordres religieux qui ont pour but les œuvres de charité, le soulagement des pauvres et des malades, à la bonne heure, nous les comprenons sans peine ; mais à quoi bon les ordres voués à la prière et à l'adoration ? Eh ! mes Très Chers Frères, ces pieuses associations n'auraient-elles

d'autre résultat que d'étouffer le cri du blasphème dans la voix de la louange divine ; n'y aurait-il dans la vie religieuse se produisant sous une telle forme que cette leçon vivante du détachement, qui s'impose avec l'autorité d'un sacrifice perpétuel ; cette force morale de l'exemple que possède la sainteté parvenue à un haut degré ; ce parfum de piété qui s'échappe des solitudes du cloître pour embaumer l'Église entière ; cette protestation permanente du conseil évangélique contre les désordres et les scandales qui avilissent l'humanité ; ce profit spirituel qu'assure au corps entier la surabondance de vie divine qui éclate dans quelques-uns de ses membres ; ces victoires complètes de l'esprit sur la matière, qui sont l'honneur et la force du genre humain ; ces trésors de grâces que nous valent, à nous qui vivons au milieu du monde, les mérites d'une pénitence et d'une mortification continuelles ; cette sainte ligue de prières organisée sur tous les points pour fléchir l'éternelle justice irritée par tant d'outrages, et appeler sur la terre les bénédictions du ciel ; n'y aurait-il d'autres résultats que ce que je viens de dire, la raison et la foi

obligeraient encore à voir dans les ordres voués à la prière et à l'adoration un service public, un immense bienfait social.

J'ai donc eu raison de dire que vous avez tout intérêt à soutenir l'œuvre en faveur de laquelle je suis venu solliciter votre généreux concours. Mais à ce motif d'intérêt viennent s'ajouter un motif de justice et un motif d'amour ou de reconnaiseance que je vais développer dans une deuxième partie.

II

Il se passe dans le monde un fait étrange et qui montre bien tout ce qu'il y a de faiblesses et de contradictions au fond de la nature humaine. Il a plu à Dieu de choisir ce globe pour la plus haute et la plus éclatante de toutes ses manifestations. Non content de s'y révéler par les œuvres de sa toute-puissance, il a daigné y apparaître sous la forme humaine, s'envelopper de notre chair, s'unir une âme pareille à la nôtre, naître, vivre et mourir en homme au

milieu des hommes. Et, pour prolonger à travers les siècles cette merveille des merveilles, il a voulu que son humanité sainte, unie à sa divinité, restât présente sur une multitude de points, d'une présence véritable, réelle, substantielle, de telle sorte qu'à toute heure et en tout lieu, nous puissions l'adorer et le servir dans l'état et sous les apparences les plus accessibles et les mieux appropriées aux conditions de notre nature. Ah ! qu'on ne me parle pas du reste de l'univers sensible ; qu'on ne cherche pas à confondre mon imagination par le nombre et le volume de ces globes étincelants de lumières qui roulent dans l'espace : j'accepte à l'avance tout ce que l'on pourra me dire sur ces masses de matière, sur leurs poids et leur vitesse. Mais tout cela est d'un ordre infiniment moindre. L'Incarnation du Verbe a donné à la terre une dignité incomparable ; et ce qui ajoute encore à cette dignité, ce qui perpétue cet honneur et cette gloire, ce qui fait de la terre, si je puis m'exprimer de la sorte, la rivale et l'émule du ciel, où Dieu se manifeste dans toute sa splendeur aux anges et aux bienheureux, c'est la présence réelle et permanente de Notre-Seigneur

Jésus-Christ, le Fils de Dieu vivant, dans la sainte Eucharistie.

Toutes ces grandes vérités de la Foi, nous les croyons, fermement appuyés que nous sommes sur une certitude invincible et irréfragable. Je ne parle pas de ces hommes qui ne veulent croire que ce qu'ils peuvent voir des yeux de la chair, entendre des oreilles de la chair, sentir et palper avec les organes de la chair. « L'homme animal, disait l'Apôtre, ne comprend pas les choses de Dieu : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei* (1). » Mais nous, chrétiens, en qui la Foi a ouvert et développé le sens de ces merveilles de l'ordre surnaturel, nous y croyons du plus profond de notre âme, sur l'autorité même de la parole de Dieu. Eh bien, je ne saurais vous dire assez de quel étonnement et de quelle tristesse je me sens pénétré quand je vois combien peu nous mettons notre conduite d'accord avec nos croyances. Eh quoi ! Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Verbe incarné, le Dieu éternel et tout-puissant est présent dans la sainte Eucharistie ; il réside dans

---

(1) Ire aux Cor., II, 14.

nos tabernacles sous les voiles du sacrement pour y recevoir le tribut de nos hommages et de notre adoration : et à quoi se réduit, je vous le demande, pour la plupart des chrétiens, ce tribut que nous lui devons en toute justice? A quelques apparitions aussi courtes que rares; à des visites qui se succèdent, je ne dis pas même de jour en jour, mais de semaine en semaine. Est-ce bien là s'acquitter suffisamment du devoir que nous impose la présence de l'Homme-Dieu au milieu de nous? Y a-t-il quelque proportion entre le bienfait et la reconnaissance? Ne devrions-nons pas rester là, des heures et des journées entières, agenouillés devant la Majesté divine? Cet autel, ce tabernacle où Jésus-Christ se renferme pour être plus à portée de nous, de nos besoins et de nos infirmités, ne devrait-il pas nous tenir comme enchaînés par le lien de la prière et de l'adoration? S'il a plu au Fils de Dieu d'ériger son trône au milieu de nos temples, avons-nous le droit de faire le vide autour de l'immortel Roi des siècles? Suffit-il pour l'honorer dignement, de le saluer de loin en loin et comme à la dérobée? Et si nous réfléchissons à tout le temps que nous consu-

mons ailleurs en frivolités, en vains amusements, en dissipations de toute sorte, ah! dites-moi, Mes Frères, pouvons-nous nous flatter de remplir dans toute son étendue le devoir suprême et essentiel de l'adoration? Sommes-nous justes, sommes-nous équitables envers le Dieu de l'Eucharistie ?

Oui, sans doute, le soin de nos affaires et les nécessités de la vie ne nous permettent pas l'adoration permanente et continue. Mais, s'il ne nous est pas donné à tous de remplir le service eucharistique, comme le demanderait la présence réelle de l'Homme-Dieu au milieu de nous, ne faut-il pas du moins qu'il y ait ici-bas quelques âmes d'élite qui s'en chargent en notre lieu et place? N'est-il pas de toute convenance, pour ne pas dire de toute nécessité, que le Dieu de l'Eucharistie, abandonné le long du jour par le grand nombre, ait constamment sa garde d'honneur, son groupe d'adorateurs fidèles, ses serviteurs et ses servantes qui ne le quittent jamais, qui se relèvent autour de lui à toute heure du jour et de la nuit? Voyez un peu; il est, dans l'ordre naturel, un service le plus grand et le plus général de tous; car tout

homme doit à sa patrie le sacrifice de sa personne, et, au besoin, de son sang et de sa vie. Mais, quelque obligatoire qu'on le suppose, ce service ne saurait être rempli par tous personnellement, sous peine d'arrêter la vie sociale dans son cours nécessaire. Eh bien! que faisons-nous pour concilier les devoirs de la justice avec les exigences de la société ? Nous nous faisons remplacer les uns par les autres ; nous chargeons quelques-uns d'entre nous de veiller l'arme au bras sur les intérêts de la cité ; et tandis que leurs frères exercent, ceux-ci, le ministère des âmes, ceux-là, les fonctions de l'enseignement et de l'administration, le plus grand nombre, les professions qui tiennent aux nécessités de la vie corporelle, ils sont là, ces représentants de la nation armée, remplissant au nom de tous et pour tous les obligations du service militaire.

Voilà le remplacement que je viens vous proposer dans l'ordre surnaturel et divin. Le service eucharistique est un service obligatoire pour tous les chrétiens ; nous y sommes assujettis par l'acte de notre baptême. Impossible de s'en dispenser : il faut s'en acquitter sous

une forme quelconque, par soi-même ou par autrui. Si donc, les nécessités de la vie et nos devoirs de famille nous empêchent de le remplir en personne et dans toute son étendue, ayons nos délégués et nos représentants auprès du Dieu de l'Eucharistie. Confions aux pieuses Servantes du Saint-Sacrements le soin de lui offrir nos hommages sans lassitudes ni interruption. Vous surtout, Mes Frères, qui êtes engagés davantage dans les affaires et dans les relations du monde, vous serez heureux de pouvoir vous dire que vous avez contribué à former cette légion d'anges adorateurs qui consolent Notre-Seigneur de l'isolement et de l'abandon où vous le laissez trop souvent. Ce sont autant de lampes vivantes que vous entretiendrez devant le Saint-Sacrement et qui brûleront nuit et jour du feu de l'amour divin. Ainsi rendrez-vous au Verbe incarné l'honneur qui lui est dû ; ainsi accomplirez-vous le grand acte de justice auquel vous oblige sa présence réelle au milieu de nous.

Mais pourquoi invoquer des motifs d'intérêt ou de justice là où le cœur fait entendre le langage de l'amour et de la reconnaissance ?

N'est-ce pas dans l'Eucharistie, cette merveille des merveilles divines, que vous avez puisé les joies les plus hautes et les plus pures de votre vie? La plus grande et la plus solennelle de vos journées, celle qui est marquée dans vos souvenirs d'un caractère ineffaçable, et vers laquelle vous aimez à vous reporter avec une émotion que les années ne sauraient affaiblir, n'est-ce pas la journée trois fois bénie où le Dieu de l'Eucharistie est venu s'unir à vous pour la première fois, au sortir de l'enfance et sur le seuil de la jeunesse, comme un avant-goût et une anticipation de la félicité céleste? Et, depuis lors, chaque fois que vous êtes revenus vous asseoir à ce banquet de la vie divine que Jésus-Christ a dressé sur tous les points du globe, n'avez-vous pas senti se renouveler pour vous ces joies de l'âme qui n'ont rien d'équivalent parmi les jouissances et les satisfactions de ce monde? Jeune fille, c'est à cette source intarissable de grâces que vous demandiez la pureté du cœur au milieu des séductions du plaisir. Jeune homme, vous y cherchiez la force et l'énergie nécessaires pour résister aux entraînements du vice. Épouse, mère de famille

éprouvée dans vos affections les plus chères, vous y avez trouvé vos meilleures consolations au milieu de vos peines. Alors que tout venait à vous manquer, amis, richesses, bonheur, la sainte Eucharistie vous restait comme votre seul soutien et votre unique appui : c'est la rosée du ciel qui a rafraîchi votre âme dans toutes ses sécheresses ; c'est le rayon de joie qui a traversé tous vos deuils. Non, jamais vous n'avez quitté le pied de l'autel, jamais vous ne vous êtes levés de la sainte table, sans emporter avec vous un adoucissement à vos douleurs, un remède contre vos faiblesses, un baume pour vos blessures. C'est donc une dette du cœur et la plus sacrée de toutes, que vous allez payer en secondant les efforts que nous faisons pour répondre à l'amour par l'amour, et pour élever la reconnaissance à la hauteur du bienfait.

Mes Frères, lorsqu'on écrira plus tard l'histoire des temps où nous vivons, l'on y rencontrera un contraste des plus frappants. Sans doute, cette opposition fait le fond même de l'histoire du genre humain, où le bien et le mal se trouveront perpétuellement en présence l'un

de l'autre ; mais jamais peut-être les deux camps n'ont été plus tranchés. D'un côté, des défaillances, des misères, des révoltes, des corruptions telles que, pour en trouver de semblables, il faut remonter aux plus tristes jours du paganisme. D'un autre côté, nous assistons à l'épanouissement le plus splendide des œuvres de la piété et du zèle catholiques. L'on dirait un monde qui s'élève lentement sur les ruines d'un autre qui s'écroule peu à peu. Partout où une pensée vraiment généreuse vient à germer dans une âme chrétienne, elle prend corps et vie dans une institution qui se charge de la réaliser. C'est notre consolation au milieu des tristesses de l'heure présente, et notre espérance pour l'avenir. Les ennemis de l'Église ont beau s'agiter dans leur esprit aussi vide que leur cœur : il y a là un mouvement d'expansion dont la puissance est irrésistible. Or, il ne se pouvait pas que le culte de la sainte Eucharistie, en qui se résume tout le christianisme, n'occupât le premier rang dans le progrès religieux de notre siècle ; et c'est merveille de voir combien il s'est fortifié et développé de nos jours sous l'impulsion d'un zèle qui va toujours croissant. Déjà il n'est plus guère de

diocèses où l'adoration ne se prolonge d'une paroisse à l'autre enveloppant tous les jours de l'année dans les splendeurs du cycle eucharistique. A la campagne comme dans les villes, ce sont des veillées de prières et des stations de jour qui s'organisent autour de l'Homme-Dieu qu'un amour ineffable retient au milieu de nous sous le voile sacramentel. Admirables manifestations d'une foi que l'on disait morte, et qui n'a jamais été plus vive ni plus ardente! Mais toutes ces œuvres eucharistiques, qui sont l'honneur et la force de notre époque, appelaient comme complément l'adoration permanente et continue, sous la forme d'un grand service rempli par un ordre spécial qui tirerait de là son nom et sa raison d'être. Ce fut l'œuvre du serviteur de Dieu dont je vous parlais au commencement de ce discours; et ce ne sera pas l'un des moindres mérites de l'immortel Pie IX d'avoir compris à l'instant même l'utilité de la pieuse congrégation du Père Eymard, la dernière qu'il ait bénie et à laquelle sa main ait imprimé le sceau irréfragable de l'autorité pontificale.

Voilà pourquoi, Mes Frères, le vénérable archevêque de Paris n'a pas hésité un moment à lui

donner place parmi les œuvres déjà si nombreuses de son grand diocèse. Nous nous sommes installés dans l'un des quartiers les plus pauvres mais non pas les moins pieux de cette ville ; et c'est avec confiance que nous venons solliciter votre généreux concours pour nous aider à couvrir les frais de premier établissement. Non pas que nous ayons le dessein de construire un monument comparable à tant d'autres qui font l'ornement de la capitale : un humble monastère, une modeste chapelle suffisent à notre but. Mais toujours est-il juste et convenable que le trône eucharistique ne s'élève pas dans un lieu trop indigne de lui. Vos généreuses offrandes nous fourniront le moyen de pourvoir suffisamment à ce royal service. Oui, Mes bien Chers Frères, donnez aux Servantes du Saint-Sacrement de quoi s'établir dans une cité où leur présence est utile à tant de titres. Donnez en expiation des sacrilèges et des blasphèmes auxquels ce ministère incessant de la louange divine et de l'adoration formera un contre-poids salutaire ; donnez en réparation des négligences dont vous avez pu vous rendre coupables envers l'adorable mystère de nos autels ; donnez en remplacement

des hommages que la justice vous ferait un devoir de lui rendre vous-mêmes et en personne ; donnez en retour des grâces que vous a values la communion au corps et au sang de Jésus-Christ ; donnez dans un grand esprit de foi, donnez avec amour, afin qu'au moment suprême où le Dieu de l'Eucharistie viendra vers vous, pour vous servir de viatique sur le chemin de l'éternité, il puisse reconnaître en vous un adorateur fidèle, et qu'après l'avoir honoré et servi sous les voiles du sacrement, vous méritiez un jour de le contempler face à face dans la lumière et dans la gloire de l'éternelle béatitude. Ainsi soit-il.

ALLOCUTION

PRONONCÉE

EN L'ÉGLISE DU CORPUS DOMINI

POUR L'ÉRECTION D'UN

MONUMENT AU TERTRE SAINT-LAURENT

LE 16 AVRIL 1878.

Excidisti in excelso memoriale diligenter, in petra tabernaculum tibi.

Vous vous êtes taillé avec grand soin un mémorial sur la hauteur, vous vous êtes érigé une tente dans la pierre.

Voilà bien, Mes Frères, le dessein que nous avons formé, et dont je suis venu vous entretenir quelques instants. C'est un mémorial que nous avons le projet d'élever, *memoriale*, c'est-à-dire un monument qui rappelle de grandes choses. Ce mémorial, nous voulons qu'il se dresse sur la hauteur, *in excelso*, sur l'un des points les plus

élevés de la ville, afin que chacun puisse le voir et l'interroger du regard. Nous avons l'intention d'y mettre tous nos soins, *diligenter*, pour que l'exécution réponde à la grandeur de l'idée. Ce mémorial du passé, ce monument historique, sera également une tente, *tabernaculum*, une tente taillée dans la pierre, *tabernaculum in petra*, un reposoir permanent du haut duquel, aux grandes solennités eucharistiques, le Verbe fait chair bénira la ville et le diocèse d'Angers. Et enfin, ce mémorial restera debout, majestueux et splendide, pour transmettre de génération en génération le témoignage de votre foi et de votre piété : *Et memoriale tuum in generatione et generationem.*

Telle est, Mes Frères, la pieuse entreprise déjà en voie d'exécution, mais à l'achèvement de laquelle je suis venu intéresser vos cœurs. Et quel endroit mieux choisi pour plaider une telle cause que ce temple consacré lui-même d'une manière toute spéciale au culte et à l'adoration permanente de la sainte Eucharistie? Quelle époque plus favorable pour obtenir de vous un tel sacrifice que cette grande semaine, où, par le bienfait de

la communion, vous allez être redevables au Verbe incarné de la plus haute et de la plus insigne faveur qui puisse échoir à une créature humaine ?

Le monument eucharistique que nous nous proposons d'élever sur le tertre Saint-Laurent sera tout ensemble un monument de réparation et un monument de protection : *Excidisti in excelso memoriale.* Suivez-moi, je vous prie, dans le développement de ces deux pensées.

C'était en l'année 1050. Dix siècles s'étaient écoulés depuis que le Fils de Dieu, apparaissant au milieu des hommes, leur avait laissé le sacrement de sa chair glorifiée, comme l'aliment de leur foi dans la vie présente et le gage de leur béatitude dans la vie future. Le genre humain avait recueilli ce don incommensurable de la munificence divine avec un sentiment de foi et de reconnaissance qui ne faisait que grandir et se fortifier de siècle en siècle. Centre du culte et de la liturgie chrétienne, la sainte Eucharistie était devenue le principe générateur de toutes les vertus, de tous les dévouements, de tous les sacrifices. C'est en rompant ce pain de vie dans

leurs agapes fraternelles, que les premiers chrétiens avaient donné au monde le spectacle d'une sainteté inconnue jusqu'alors. Trois siècles durant, ce pain des forts avait entretenu dans l'âme des martyrs une constance et une énergie invincibles. Au milieu de la corruption universelle, ce pain qui fait germer les vierges, avait produit des merveilles d'innocence et de pureté. C'était comme un immense foyer de lumière et d'amour qui venait de s'ouvrir parmi les hommes, et où chacun venait puiser les bienfaits de la grâce et de la vie divine. Les vices et les passions les plus sauvages avaient eu beau s'introduire à la suite des peuples barbares qui venaient de renverser l'empire d'Occident, la sainte Eucharistie était le levain fécond qui allait faire fermenter toute cette masse et en tirer des prodiges d'héroïsme et de sainteté. Des luttes sanglantes déchiraient cette société à peine civilisée ; mais une table était là qui se dressait au milieu d'elle, une table commune, la table eucharistique autour de laquelle les haines s'éteignaient, les cœurs s'ouvraient à la clémence et à la miséricorde, au pardon des offenses, à l'oubli des injures, à tout

ce que l'Évangile a de plus pur, de plus noble et de plus élevé. Le sentiment de la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel subjuguait le monde, contenait les mauvais instincts de la nature humaine, inspirait le respect de la loi divine : rois et peuples, tous s'inclinaient devant le Roi des Rois, dont le trône s'élevait au milieu d'eux, environné d'hommages auxquels l'orgueil et les passions humaines n'osaient mêler ni un doute ni une contradiction.

Car c'est là, Mes Frères, ce qu'il y a d'admirable dans les dix premiers siècles de l'Église, et ce qui est merveilleusement propre à fortifier votre foi en la sainte Eucharistie. Pendant toute cette longue période de l'histoire, où tant d'hérésies avaient déchiré le sein de l'Église, le dogme de la présence réelle n'avait pas été contesté une seule fois ; et le plus incompréhensible des mystères est précisément celui de tous qui rencontrait le moins d'opposition. D'audacieux sectaires avaient bien pu s'attaquer à la consubstantialité du Verbe, à la divinité du Saint-Esprit, à la nécessité de la grâce, aux pouvoirs de l'Église ; mais nul d'entre eux

n'avait osé porter une main sacrilège sur l'Eucharistie. Étant donnés le Christianisme et l'Évangile, il ne leur semblait pas qu'il leur fût possible de mettre en question ce qui en était l'âme et le centre, tant les paroles de Jésus-Christ : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang », retentissaient aux oreilles de tous avec la clarté irrésistible et la toute-puissante simplicité que le Sauveur du monde avait su leur donner. Et c'est avec raison que l'illustre archevêque de Cantorbéry, Lanfranc, pouvait dire au sectaire dont je vais parler tout à l'heure : « Tous ceux qui se glorifient d'être chrétiens, de quelque pays qu'ils soient, se glorifient également de recevoir, dans l'Eucharistie, la vraie chair que Jésus-Christ a prise dans le sein de la Vierge. Interrogez tous les peuples de l'Occident qui ont quelque connaissance de la langue latine ; interrogez les Grecs, demandez aux Arméniens et à tous les chrétiens des diverses nations du monde, *interroga Græcos et Armenos*, ils vous répondront unanimement qu'ils professent cette foi : *uno ore hanc fidem se testantur habere* (*De corpore et sanguine Domini*, c. XXII). Ainsi

Dieu avait-il voulu que le plus sublime et le plus auguste de nos mystères reçût pendant dix siècles les hommages du monde chrétien, sans qu'une voix discordante vînt troubler ce concert unanime de la foi des peuples.

Magnique démonstration, Mes Frères, de la perpétuité et de l'universalité de la croyance chrétienne au dogme de la présence réelle. Mais Dieu, qui a fait descendre la vérité sur la terre, n'a pas voulu qu'elle triomphât sans combattre. La sainte Eucharistie devait avoir, à son tour, ses adversaires et ses contradicteurs. Quand le 10 avril de l'an 1028, le pieux et savant Fulbert, évêque de Chartres, l'un des plus grands hommes de son temps, se vit sur son lit de mort, il fit appeler auprès de lui ses disciples, pour leur donner une dernière bénédiction. Au moment où il allait étendre sur eux ses mains défaillantes, le vénérable vieillard aperçut, dans leurs rangs, un prêtre jeune encore, dont il avait cherché en vain à briser l'orgueil. Alors, comme nous l'apprend un historien du temps, Guillaume de Malmesbury, il fit signe qu'on l'éloignât de son lit de mort, parce que, disait-il, avec une sorte

d'instinct prophétique, il croyait voir en lui un serpent. Le grand évêque avait deviné juste. Quelques années s'étaient à peine écoulées, et le monde chrétien apprenait avec indignation, chose inouïe jusqu'alors, qu'un prêtre, disciple de Fulbert de Chartres, s'était flatté de chasser le Christ de son sacrement. Homme d'un talent souple et délié, le nouvel hérésiarque avait tout ce qu'il fallait pour un chef de secte. Habile à déguiser ses vrais sentiments sous des paroles captieuses, beau discoureur, esprit insinuant, toujours prêt à se rétracter sans changer d'opinions, il n'était jamais plus fourbe ni plus opiniâtre que quand il paraissait plus soumis et plus docile. A l'entendre, nul n'était aussi dévot que lui à la sainte Eucharistie : ce qui ne l'empêchait pas de réduire à une simple figure ce qui était pour l'Église entière la plus haute, la plus auguste, la plus vivante et la plus substantielle de toutes les réalités. Pressé sur un point, il se rejetait sur un autre sans répondre au premier, aussi prompt à signer des serments et des formulaires qu'à les désavouer un instant après. Condamné aux Conciles de Rome, de

Paris, de Verceil, de Tours, d'Angers, de Bordeaux, dans vingt autres assemblées, il n'échappait à un anathème que pour en affronter un autre. Un demi-siècle se passa dans ces luttes où l'on vit se déployer, en face de la vérité, tout ce que la mauvaise foi peut imaginer de ruses et d'artifices. Du moins l'auteur de tant de troubles et de scandales comprit-il à la fin que huit années de pénitence n'étaient pas de trop pour en effacer le souvenir; et quand il expira dans l'île de Saint-Côme et de Saint-Damien, près de Tours, la veille de l'Épiphanie de l'an 1088, il demanda pardon à Dieu et aux hommes du mal qu'il avait causé à tant d'âmes égarées par ses sophismes. Hélas! cinq siècles après, Luther et Calvin allaient reprendre l'œuvre que Bérenger avait désavouée à son lit de mort, après en avoir pris l'initiative! Tant il est vrai que, soit en bien, soit en mal, les œuvres de l'homme lui survivent dans l'histoire : il a beau vouloir les retirer; une fois mêlées au grand courant des siècles, elles échappent à son pouvoir : ce sont des germes de vie ou de mort qu'il a déposés dans les âmes, et que d'autres se

chargent de faire éclore à l'heure favorable. Pour lui il en garde la responsabilité devant le tribunal du juste juge.

Or, Mes Frères, c'est au milieu de vous, c'est dans la ville et le diocèse d'Angers, dont il était archidiacre, que Bérenger commença de répandre ses erreurs. Sur le tertre Saint-Laurent s'élevait une chaire du haut de laquelle la parole de Dieu était annoncée au peuple. C'est dans cette chaire que, trente-deux ans après la mort de Bérenger, en 1119, le pape Calixte II fit entendre sa voix aux fidèles de la ville d'Angers. C'est aussi dans cette chaire, destinée aux grandes solennités religieuses, que, selon toute vraisemblance, avait retenti la première attaque contre la sainte Eucharistie. Pourquoi ne le dirais-je pas? elle ne trouva point dans l'évêque d'Angers, Eusèbe Brunon, l'une de ces répressions vigoureuses qui arrêtent dès le début les grandes erreurs et les grands désordres. Une complaisance excessive pour le malheureux archidiacre permit au mal de s'étendre, tandis qu'une fermeté plus clairvoyante aurait pu l'étouffer à son origine. Le prélat s'en aperçut bien, lorsque, plus tard,

dans une touchante lettre que nous possédons encore, il conjura, mais en vain, son orgueilleux protégé de rentrer dans la voie droite de l'obéissance et de la vraie foi. Exemple mémorable, Mes Frères, qui prouve une fois de plus qu'il vaut mieux prévenir que réprimer, que toute faiblesse dans le gouvernement de l'Église entraîne des maux incalculables, et que ni le talent ni la réputation ni même les services rendus ne doivent entrer en ligne de compte, du moment qu'il s'agit de préserver de toute atteinte la doctrine de Jésus-Christ dont le dépôt nous est confié.

Quoi qu'il en soit, ce qui aurait pu altérer la pureté de la foi dans la ville d'Angers, devint pour elle le signal et le point de départ d'un redoublement de piété et de dévotion envers la sainte Eucharistie. C'est l'honneur des comtes d'Anjou d'avoir pris l'initiative de ce grand mouvement; et quand Foulques Réchin sollicitait la convocation d'un concile à Angers, en 1602, dans l'église Saint-Sauveur, pour y condamner l'hérésie de Bérenger, il remplissait noblement ce rôle de protecteur de la Foi qui

doit être celui de tout prince catholique. A partir de ce moment-là, ce fut parmi vos ancêtres à qui témoignerait au Dieu de l'Eucharistie le plus de vénération et d'amour. Désormais, chaque année, une procession solennelle se dirigera vers les lieux mêmes qui avaient été le théâtre de l'outrage, et rien n'égalera la splendeur et la magnificence de ces pompes réparatrices, célèbres dans la France entière et au-delà. Un demi-siècle ne se passera pas sans qu'un dôme aux arcades élégantes et hardies ne s'élève sur le tertre Saint-Laurent, pour servir de reposoir permanent au Verbe incarné. Sur un autre point de la ville, l'exposition perpétuelle du Saint-Sacrement dans l'église Sainte-Croix témoignera d'une pensée de réparation qui est dans tous les cœurs, *in reparationem hœresis Berengarii*, comme le portait la première pierre du maître autel. Huit siècles durant, la ville d'Angers partagera avec la ville de Liège, en Belgique, l'honneur et le privilège d'être par excellence la ville de l'Eucharistie.

Nous avons le dessein de perpétuer le souvenir de ces grandes choses par un monument

qui les rappelle en les résumant. C'était la pensée de mon vénérable prédécesseur, lorsqu'il exprimait le désir que cette chapelle du *Corpus Domini*, au lieu d'être construite sur les lieux où nous sommes en ce moment, pût s'élever sur le tertre Saint-Laurent. Les circonstances ne l'ont pas permis ; mais du moins faut-il que cette colline, consacrée par la tradition, ne reste pas sans quelque édifice qui puisse être à la fois le mémorial d'une grande faute et celui d'une grande réparation.

Ainsi l'Église a-t-elle coutume d'agir dans la suite des âges : elle écrit son histoire sur la pierre comme elle la grave dans le cœur des générations ; et cette histoire monumentale est le témoin le plus imposant et le plus véridique des temps passés. Quand vous voulez vous faire une idée exacte de la foi de vos pères, vous contemplez ces superbes basiliques qui portent si haut et font révérer de si loin leurs sacrés sommets ; ces flèches merveilleuses qui paraissent vouloir porter jusqu'au ciel les hommages de la terre ; ces voûtes hardies qui semblent disputer à la voûte des cieux son ampleur et

son élévation ; ces ornements si riches et si variés où l'on ne sait ce qu'il faut admirer davantage de l'élégance des formes, de la grâce des contours, de l'harmonie des proportions. C'est la foi en la présence réelle qui, pour reconnaître un tel bienfait, demandait au génie la hardiesse de ses conceptions, à l'art la perfection de ses détails, à l'industrie les ressources de son activité. Sans doute, la foi doit être intérieure avant tout ; elle a son siège au fond de nos âmes, mais il faut aussi qu'elle s'exprime au dehors, qu'elle parle aux yeux, qu'elle se traduise par des œuvres, et qu'elle obtienne la protection divine en retour des sacrifices qu'elle s'impose pour la mériter.

Car le monument eucharistique que nous nous proposons d'élever sur le tertre Saint-Laurent, sera également un gage de protection pour la cité. Non, ce n'est pas un capital infructueux que vous allez mettre dans ces pierres ; vous en tirerez des trésors de grâces et de bénédictions pour vous et pour vos familles. Cet hommage solennel et permanent rendu à la sainte Eucharistie vous vaudra les faveurs du

ciel. Quand Josué eut ordonné aux tribus d'Israël d'élever un monument en souvenir du passage de l'arche d'alliance à travers le Jourdain, il ajouta : « Lorsque vos enfants vous interrogeront pour demander : Que signifient ces pierres ? » *Quando interrogaverint vos filii vestri dicentes : quid sibi volunt isti lapides, respondebitis eis* : « Vous leur repondrez : C'est en ces lieux que s'est reposée l'arche d'alliance. » Vous répondrez de même, Mes Très Chers Frères ; car l'arche d'alliance du Nouveau-Testament c'est la sainte Eucharistie. Là où elle vient reposer, elle apporte avec elle la paix et la prospérité. Voilà pourquoi nous cherchons à multiplier les reposoirs du Verbe fait chair, gage de l'alliance de Dieu avec les hommes. Et quand je me sens préoccupé pour l'avenir religieux et moral de cette ville si chère à nos cœurs, et que j'aperçois à l'une de ses extrémités l'église votive du Sacré-Cœur, à l'autre le monument eucharistique du tertre Saint-Laurent, et au centre même de la cité les deux églises plus spécialement consacrées au culte du Saint-Sacrement, malgré les motifs d'inquiétude que

me font concevoir les tristes circonstances où nous sommes, je ne puis m'empêcher de voir dans ces stations de la prière et de l'adoration autant de signes et de gages de la protection divine.

Excidisti in excelso memoriale diligenter, in petra tabernaculum tibi : « Vous vous êtes taillé avec grand soin un mémorial sur la hauteur, vous vous êtes érigé une tente dans la pierre ». C'est pour réaliser ces paroles de la sainte Écriture, que je suis venu faire un appel à votre générosité. Oui, Mes Très Chers Frères, aidez-nous par vos dons à élever à la sainte Eucharistie un monument digne d'elle. Donnez votre pieux concours aux hommes de foi et de dévouement qui se sont mis à la tête de cette noble entreprise. Mettez votre honneur à seconder, par vos offrandes, des efforts qui ont pour but de rendre aux solennités du Sacre d'Angers leur antique splendeur. Entrez dans les vues de la divine Providence qui, en permettant que notre ville ait été le théâtre de la première attaque contre le Sacrement de l'autel, a voulu qu'elle devînt par là-même, à un titre tout

spécial, la ville de l'Eucharistie. Sous peu de jours, le Sauveur du monde va s'unir à vous de cette ineffable union qui est la merveille des merveilles divines ; préludez à ce grand acte de l'année chrétienne en contribuant à glorifier la sainte Eucharistie par un témoignage splendide de votre foi et de votre amour. Ce sera une marque anticipée de reconnaissance pour un bienfait qui, après avoir ajouté à votre bonheur dans la vie présente, assurera votre félicité pour la vie future. Ainsi soit-il.

LETTRE PASTORALE

DU 1er MAI 1878

A L'OCCASION DE LA

PREMIÈRE ENCYCLIQUE DU PAPE LÉON XIII

Nos Très Chers Frères,

C'est avec un profond sentiment de joie et de respect que nous venons vous communiquer la première Lettre encyclique de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII. En vous annonçant il y a quelques semaines la mort de son prédécesseur, de grande et glorieuse mémoire, nous vous disions : « Pierre continue à vivre dans chacun de ses successeurs ; et quels que soient leur nom et leurs mérites personnels, c'est la même autorité

qui se transmet de l'un à l'autre, c'est la même obéissance qui leur est due à tous. Pie IX aura pour héritier de sa charge suprême un Pontife qui reprendra son œuvre, enseignera les mêmes vérités, combattra les mêmes erreurs, soutiendra les mêmes droits, sans rien y ajouter ni rien en retrancher. » Telle est la merveille d'unité et d'autorité qui se prolonge depuis dix-huit siècles sous les yeux du monde, comme le témoignage irrécusable et permanent de la divinité de l'Église. Nous la voyons éclater une fois de plus dans l'admirable document qui va être lu et médité d'une extrémité de la terre à l'autre. Puissent ces graves enseignements, partis de la Chaire Apostolique, trouver de l'écho dans tous les cœurs ! Puisse-t-on comprendre universellement, à la lecture de ces pages magistrales, que l'Église est la mère et la gardienne de la vraie civilisation, de celle qui a pour base l'Évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant ! Puisse le sentiment de la justice se réveiller dans les âmes, devant cette revendication aussi haute que ferme du pouvoir temporel, nécessaire à la pleine liberté et à l'indépendance du Pontificat suprême ! Puisse cette

condamnation solennelle des erreurs déjà réprouvées par le Concile du Vatican et par l'immortel Pie IX, porter la lumière dans les esprits! Puissions-nous tous enfin nous pénétrer fortement de ces grandes leçons sur le respect de l'autorité légitime, sur l'importance de l'éducation, sur la sainteté du mariage, sur la constitution chrétienne de la famille, sur toutes ces lois essentielles de l'ordre domestique et de l'ordre social, en dehors desquelles il ne saurait y avoir pour les peuples comme pour les individus, ni grandeur, ni force, ni prospérité vraie et durable.

Parmi ces vérités que le Souverain-Pontife rappelle à tous les chrétiens avec la conscience de ses devoirs et l'autorité de sa charge, il en est une que nous devons signaler plus particulièrement à votre attention : nous voulons parler du soin avec lequel vous devez veiller à l'éducation de vos enfants. Plus que jamais, Nos Très Chers Frères, cet intérêt si grave s'impose à votre sollicitude, devant les dangers de toute sorte qui menacent la jeunesse chrétienne. C'est avec une amère douleur que le Saint-Père constate « les efforts que font les ennemis de la religion pour enseigner aux jeunes gens surtout des théories

qui obscurcissent leur esprit et corrompent leurs mœurs ». Il y a là une situation dont les conséquences seront terribles, si l'on ne cherche à y remédier. Tant que le mal ne dépasse pas certaines limites, nous ne sommes que trop disposés à nous faire illusion sur sa gravité. Mais quand d'épouvantables forfaits viennent réveiller tout à coup les plus indifférents, comme autant de coups de tonnerre, il n'y a plus moyen de rester endormi dans une fausse quiétude. Alors on se demande avec effroi ce qui a pu amener de tels excès. Ah! interrogez plutôt cette presse impie qui, du matin au soir, n'est occupée qu'à tuer la foi au cœur des adolescents, à leur persuader que Dieu est un vain mot; la religion, une pure rêverie mystique; la vie future, une chimère; le Christ, un imposteur ou un aliéné; l'Église un instrument de mensonge et d'abrutissement. Demandez-le à ces docteurs de l'athéisme et du matérialisme qui enseignent à la jeunesse qu'il n'y a ni âme, ni libre arbitre, ni responsabilité morale, que l'homme est un pur animal gouverné fatalement par des lois mécaniques, que tout se réduit pour lui à se procurer la plus grande somme possible de jouissances maté-

rielles, et que rien ne survit à son corps livré désormais aux forces physiques et chimiques. Voilà les vrais coupables. Est-il étonnant qu'un jeune homme, saturé de telles lectures et devenu la proie d'un pareil enseignement, s'abandonne à ses passions, secoue le frein de toute loi morale, brise violemment les obstacles qui s'opposent à la satisfaction de ses instincts, se fasse un jeu de l'honneur et de la vie de ses semblables, se baigne dans le sang après s'être vautré dans la boue, et une fois dépouillé de tout sentiment religieux, devienne, comme le disait Montesquieu, « cet animal terrible qui ne sent sa liberté que lorsqu'il déchire et qu'il dévore (1). »

Pères et mères de famille, il y va de vos plus chers intérêts. Prenez à cœur les recommandations du père commun de la grande famille chrétienne. Éloignez vos enfants de cette atmosphère d'impiété qui les enveloppe de toutes parts; commencez leur éducation religieuse et morale au foyer domestique, *in ipsa domestica societate ;* ne les confiez qu'à des maîtres sincèrement chrétiens, et dont la parole emprunte à l'exemple

(1) Esprit des lois, l. XXIV, ch. II.

une force qu'elle ne saurait avoir à elle seule. Au sortir du collège, ne les livrez pas sans direction ni soutien aux hasards et aux dangers d'une grande ville, où tout peut devenir pour eux une pierre d'achoppement et de scandale. Suivez-les de l'œil, avec une vigilance toujours croissante, dans cette période si délicate de la vie; et pénétrez-vous bien de cette pensée que le jour où leurs mœurs se seront ruinées avec leur foi, il n'est pas d'excès par lesquels ils ne puissent arriver de degré en degré à contrister vos vieux jours et à porter au sein de vos familles le deuil et la désolation. « Je n'entends pas qu'on puisse être vertueux sans religion, disait un homme peu suspect en pareille matière; j'eus longtemps cette opinion trompeuse, dont je suis bien désabusé (1). » Qui ne respecte pas Dieu et sa loi ne saura jamais respecter ni son semblable ni soi-même. Tout devient possible, en fait de mal, du moment que la religion n'est plus là pour maîtriser les passions humaines et les ramener sous l'empire du devoir et de la vertu.

---

(1) Jean-Jacques Rousseau, *Lettres à d'Alembert sur les spectacles*.

Cet acharnement à corrompre la jeunesse par des théories perverses a été de tout temps la passion des ennemis de l'Église. C'était, en particulier, l'œuvre favorite du grand coupable sur lequel des hommes encore plus imprudents qu'irréligieux s'efforcent en ce moment de rappeler l'attention. « Semblable à cet insecte, le fléau des jardins, écrivait M. de Maistre, qui n'adresse ses morsures qu'à la racine des plantes les plus précieuses, Voltaire, avec son aiguillon, ne cesse de piquer les deux racines de la société, les femmes et les jeunes gens (1). » Et c'est au moment où la précocité dans le vice et dans le crime épouvante les familles, que l'on s'apprête à glorifier sous les yeux de la jeunesse française le plus corrupteur de tous les écrivains modernes. C'est au moment où les esprits les moins timorés poussent le cri d'alarme devant les progrès effrayants de l'athéisme et du matérialisme, que l'on se prépare à glorifier la mémoire d'un homme qui a passé toute sa vie à tourner en ridicule les choses les plus respectables et les plus sacrées. C'est au moment où la France

(1) *Soirées de Saint-Pétersbourg*, quatrième entretien.

convie les peuples étrangers aux luttes pacifiques de l'industrie et des arts, que nous allons offrir à l'Europe chrétienne le spectacle d'une nation où le coryphée de l'impiété reçoit les honneurs d'un triomphe public. C'est au moment où, devant les lamentables conséquences de nos désastres, il faudrait ranimer dans tous les cœurs la flamme du patriotisme, qu'il prend fantaisie à quelques-uns d'exalter le poète cynique qui a essayé de salir de sa plume l'une de nos gloires nationales les plus éclatantes et les plus pures. C'est au moment où nos frères d'Alsace et de Lorraine ont le droit de nous demander à tout le moins un souvenir et des regrets, que des Français leur envoient comme marque de sympathie l'apothéose du traître qui battait des mains aux victoires de l'étranger, et insultait par ses railleries les glorieux débris de l'armée française... Non, nous n'aurions jamais cru que la haine de la religion pût descendre si bas. Nous aimons encore à espérer que le bon sens public repoussera de toutes parts une manifestation aussi blessante pour le sentiment patriotique que pour la foi chrétienne; et c'est pour nous un devoir de protester à l'avance, de toute

l'énergie de notre âme, contre un scandale qui ne manquerait pas d'attirer sur notre malheureux pays de nouvelles et de plus grandes calamités.

Ne semble-t-il pas en effet que chaque hommage rendu à cet homme néfaste soit pour notre pays le signe avant-coureur de terribles catastrophes? Entre l'ovation que lui faisait au siècle dernier une population en délire et les crimes qui sont venus souiller à jamais les annales de notre histoire, à peine si l'on compte quelques années d'intervalle. L'on n'avait pas encore achevé de dresser sa statue sur l'une de nos places publiques, il y a huit ans, que déjà l'on pouvait entendre dans le lointain le pas de l'étranger accourant au sac et à la dévastation de la France. Et maintenant que, malgré de telles leçons, l'on semble vouloir recommencer la glorification de l'impiété dans le plus bruyant de ses adeptes, nous ne pouvons que trembler devant ce nouveau défi jeté à la toute-puissance divine. Quelle responsabilité, devant Dieu et devant les hommes, pour ceux qui, au lendemain de nos désastres, osent braver avec tant d'imprudence les foudres du ciel! L'histoire

dira ce qu'il en aura coûté au pays pour être resté impassible devant une manifestation qui engageait à la fois son avenir et son honneur. Dieu veuille se laisser fléchir par les prières de tant de saintes âmes qui cherchent à détourner de nos têtes les malheurs qu'amènerait un scandale dont la simple annonce a suffi pour contrister tous les cœurs chrétiens !

Ah ! que l'on écoute plutôt cette grande voix qui, au milieu des périls et des désordres de la société moderne, vient de rappeler aux princes et aux peuples les vraies conditions de la paix et du bonheur. Ce n'est pas en diminuant le sentiment religieux, déjà si affaibli de nos jours, que l'on pourra opposer une barrière solide à des passions et à des convoitises qui menacent chacun dans sa personne et dans ses biens. Pour vous, Nos Très Chers Frères, écoutez avec docilité les enseignements du Pasteur suprême ; ne vous laissez pas troubler dans votre foi par les mensonges et les calomnies de ces hommes qui, après avoir renié Dieu et son Christ, cherchent à entraîner les autres dans l'abîme qu'ils se sont creusé à eux-mêmes ; redoublez de soumission et d'amour envers la

sainte Église notre mère ; attachez-vous plus étroitement encore que par le passé à cette religion sainte qui, après avoir béni les jours de votre enfance, vous a valu les joies les plus pures et les plus profondes de votre vie : elle seule vous fera traverser avec courage les épreuves de ce monde en attendant qu'elle vous introduise dans le séjour de l'éternelle félicité.

ALLOCUTION

PRONONCÉE A LA

BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE SAINTE-MADELEINE

DU SACRÉ-CŒUR D'ANGERS

LE 30 JUIN 1878

Mes Très Chers Frères,

La voilà donc inaugurée cette œuvre à laquelle nous travaillons depuis plusieurs années pour la plus grande gloire du Sacré-Cœur de Jésus. Le voilà accompli ce vœu que nous faisions au plus fort des malheurs de la patrie comme l'expression de notre sollicitude pour nos chers diocésains. Le voilà terminé, du moins dans ses parties essentielles, cet édifice, fruit de tant d'efforts et de labeurs. Grâces en soient rendues au Dieu de toute miséricorde, qui, après avoir

exaucé nos prières nous a permis de lui élever ce monument impérissable de notre foi et de notre reconnaissance. *Sacratissimo Cordi Jesu in titulum perpetuum :* Ces mots gravés au frontispice du temple s'échappent de nos lèvres comme le cri d'amour de tout un peuple heureux d'avoir pu acquitter sa dette envers son bienfaiteur suprême. Oui, c'est à tout jamais que ce splendide édifice témoignera d'une gratitude aussi vive que générale. Aussi bien tout l'Anjou s'est-il fait un honneur et un devoir de contribuer à l'érection de cette église votive. Clergé, fidèles, communautés religieuses, personne n'est resté étranger à ce grand mouvement qui, de notre ville épiscopale, s'est prolongé jusque dans le dernier hameau de notre diocèse. Quêtes paroissiales, souscriptions individuelles, collectes pieuses, la foi et la charité ont su revêtir les formes les plus variées, et parfois les plus ingénieuses, pour suppléer au défaut de tout secours de la part de l'État ou de la commune. Que tous ces généreux donateurs en reçoivent ici nos remerciements, au nom de Celui dont la glorification a été le but suprême de cette vaste entreprise.

Mais en même temps que nous élevions cette église votive en signe de reconnaissance envers la bonté divine qui avait préservé l'Anjou de l'invasion étrangère, nous songions à doter la paroisse de la Madeleine d'un temple digne d'elle. Et certes, c'était là une nécessité de premier ordre pour un quartier aussi étendu que populeux, et, il faut bien le dire, plus riche des dons du ciel que des biens de la terre. Justement préoccupé des intérêts confiés à sa garde, le conseil de la paroisse a joint ses efforts aux nôtres dans la limite de ses faibles ressources : il a droit également à nos félicitations. En associant au culte du Sacré-Cœur le nom et la mémoire de sainte Madeleine, nous avons voulu placer aux pieds de l'amour qui pardonne, l'amour qui se repent, et symboliser dans une touchante harmonie toute l'histoire du genre humain, la chute et la rédemption, les défaillances du cœur de l'homme, et les ineffables tendresses du cœur de Dieu. Non, ce n'est pas sans un dessein particulier de la Providence que nous avons été amenés par les événements à réunir sur un seul et même point ces grandes choses de la doctrine et de l'histoire évangélique;

il y a là une leçon qui s'impose d'elle-même, des souvenirs qui parlent à toutes les âmes : la Madeleine aux pieds de Jésus qu'elle arrose de ses larmes, c'est le type immortel de l'humanité pécheresse qui frappe au cœur du Dieu Sauveur, pour y chercher le pardon et la miséricorde.

Ce double but que nous voulions atteindre, la construction d'une église votive en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus et l'établissement d'un nouveau centre paroissial sous le vocable de sainte Madeleine, l'art, fidèle expression de la foi et du sentiment religieux, semble y avoir répondu dans la langue monumentale qui lui est propre. S'agit-il de réunir les fidèles de la paroisse aux pieds de l'autel et autour de la chaire de vérité, cette nef, reproduction d'un chef-d'œuvre qui en a inspiré tant d'autres dans l'histoire de l'art angevin, offre aux assemblées du culte une enceinte appropriée à leur fin. Au milieu des ornements qui la décorent, elle conserve ce caractère de noble simplicité qui doit distinguer l'édifice paroissial. Mais, à partir du sanctuaire l'on sent qu'une autre idée est venue s'ajouter à la première pour la compléter et la dominer. Alors, pareilles aux flots

de lumière et d'amour qui jaillissent du Sacré-Cœur de Jésus, les colonnes s'élancent vers la voûte, élégantes et hardies : ce n'est plus que rayons et que flammes, merveilleux symbole d'un amour qui éclate dans tous les sens, qui se dilate et s'épanche à l'infini. Alors tout monte, tout s'élève, tout grandit, sous une inspiration plus haute et plus large : les lignes se multiplient, les arcades se prolongent, les nervures s'entrelacent et se croisent, les voûtes retombent en gerbes d'or et de pierre. C'est l'épanouissement complet d'une œuvre jusque-là contenue dans des proportions plus sévères et plus restreintes. L'on dirait le cœur de Dieu qui s'entr'ouvre à l'entrée du sanctuaire pour laisser échapper au dehors les torrents de grâce et de vie qu'il recèle dans ses intimes profondeurs.

Est-ce donc en vain, Nos Très Chers Frères, que l'art et la piété, la reconnaissance et l'amour auront uni leurs efforts pour rendre à Dieu ce magnifique témoignage de tout un peuple fidèle à ses promesses? Non certes; je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que déjà nous devons à cette consécration de l'Anjou au Sacré-

Cœur de Jésus des trésors de grâces et de bénédictions. C'est à cette protection divine que nous n'hésitons pas à rapporter tout le bien qui s'est fait dans notre diocèse depuis plusieurs années : le succès des œuvres charitables qui enveloppent la ville et les campagnes comme d'un immenses réseau ; ces progrès de l'éducation chrétienne, qui nous assurent pour l'avenir des générations profondément pénétrées de l'esprit religieux ; cette Université catholique, née pour ainsi dire à l'ombre de l'église du Sacré-Cœur et sortie comme elle d'une même pensée de foi et de génération sociale ; et, comme résultat de toutes ces créations bénies de Dieu, cette résistante énergique, constante, invincible de l'Anjou aux mauvaises doctrines qui ont pénétré ailleurs. Oui, j'en ai la ferme confiance, mémorial d'un grand bienfait, cette église votive du Sacré-Cœur restera comme un signe et un gage de préservation contre les dangers de l'avenir. C'est une vouvelle source de grâces que nous aurons ouverte pour toute la contrée et à laquelle chacun viendra puiser dans la mesure de ses besoins ; un centre de pèlerinage où la

dévotion au Sacré-Cœur de Jésus aura son siège principal, cette dévotion qui, de nos jours surtout, est devenue si douce et si chère aux âmes chrétiennes.

C'est donc avec bonheur, mon cher Curé, que je confie à votre garde ce sanctuaire privilégié, après l'avoir bénit en ce jour même où notre diocèse célèbre solennellement la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Sans doute, il reste encore beaucoup à faire pour compléter notre œuvre : outre l'ornementation intérieure à laquelle il s'agit de mettre la dernière main, nous attendons avec impatience qu'une belle flèche vienne surmonter l'édifice pour porter au loin le témoignage de notre piété reconnaissante. C'est alors seulement que nous devrons convier les représentants du diocèse tout entier à une consécration solennelle dont nous voudrions pouvoir hâter le jour. A vous de reprendre le travail au point où nous l'avons laissé : l'activité que vous avez déployée jusqu'ici est une garantie du zèle que vous y apporterez dans la suite. Employez tous vos soins à organiser avec fruit la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, afin que cette église, si remar-

quable entre toutes par les richesses de son architecture, se distingue également par la beauté du culte, par l'éclat des cérémonies, par l'élévation et la solidité de l'enseignement et, plus encore, par la foi et la piété des paroissiens. Alors elle sera véritablement la maison de Dieu et la porte du ciel : *Domus Dei et porta cœli.* Ainsi soit-il.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX

DE

L'EXTERNAT SAINT-MAURILLE D'ANGERS

LE 27 JUILLET 1878

Messieurs, chers Élèves,

Chaque année voit s'accroître et se développer l'Externat Saint-Maurille que nous avons fondé au prix de tant de sacrifices. Dès maintenant il nous est permis d'espérer que cette maison d'éducation réalisera les desseins que nous avions formés sur elle. Et je n'en suis pas étonné. En posant la première pierre de cet édifice, nous avions jeté dans ses fondements le saint nom de Dieu, nous rappelant cette

parole de nos livres sacrés : « Si le Seigneur n'édifie une maison, en vain travaillent ceux qui cherchent à la construire. » Pour nous, Dieu est le premier et le dernier mot de l'éducation : sa loi domine, avec une incomparable puissance, cette œuvre la plus haute et la plus auguste de toutes. Pour nous, comme pour M. de Maistre : « Tout système d'éducation qui ne repose sur la religion, tombera en un clin d'œil ou ne versera que des poisons dans l'État. » Pour nous, comme pour l'illustre M. Guizot, et j'aime à citer les graves paroles de cet homme d'État : « Il n'y a point d'éducation sans religion. L'âme ne se forme et ne se règle qu'en présence et sous l'empire de Dieu qui l'a créée et qui la jugera. » Pour nous, comme pour les instituteurs sérieux de tous les temps et de tous les lieux, c'est dans la religion seule que l'éducation trouve sa véritable force pour redresser une nature rebelle, pour combattre des penchants ingrats, pour commander des devoirs difficiles et inspirer des vertus solides. Il faut monter plus haut que l'homme, lorqu'on veut trouver la raison des devoirs de la vie humaine, et c'est de Dieu seul que l'homme peut tenir le

droit de gouverner la pensée et l'activité de cet autre homme qui vient de faire son entrée dans le monde. Voilà nos principes en matière d'enseignement et d'éducation. Jusqu'à ces derniers temps, on pouvait y être plus ou moins fidèle dans l'application ; mais nul ne songeait à les contester en eux-mêmes, tant la conscience universelle, d'accord avec l'autorité de l'Église, s'affirmait à cet égard haute et souveraine.

Je ne saurais donc exprimer la tristesse dont je me sens saisi, en écoutant à l'heure présente ce qui se dit et peut-être plus encore en réfléchissant à ce qui ne se dit pas. Nous assistons, de près ou de loin, à des scènes qui eussent été impossibles il y a vingt ans. Ici l'on pose solennellement la première pierre d'un collège, avec l'autorité qui appartient à une grande charge, et devant des enfants qui, demain peut-être, vont faire leur première communion, dans des discours où il est question de rhétorique, de liberté et de je ne sais quoi encore, l'on n'ose pas même prononcer le saint nom de Dieu. Là, dans une école supérieure où des jeunes gens se préparent aux plus hautes fonctions de l'enseignement, l'on trace un programme d'études où rien

n'est oublié depuis la philologie jusqu'à l'archéologie : quant à la religion, qui est le tout de l'homme, pas un seul mot. C'est ainsi que l'on entend l'éducation dans certaines régions de la France contemporaine. Et que voulez-vous que devienne une génération à laquelle on apprend ainsi à se passer de Dieu, et que l'on prétend défendre contre elle-même, contre les attraits du plaisir et les séductions du vice avec quelques formules vides et creuses ? Faut-il s'étonner qu'en faisant abstraction de la croyance et de la pratique religieuses, on ne parvienne plus à former que des hommes sans principes, sans caractère et sans dignité ? Faut-il s'étonner qu'un pays, où l'oubli de Dieu part de si haut et s'étend si loin, qu'un tel pays, dis-je, ait tant de peine à se relever de ses ruines, et que des humiliations profondes viennent lui rappeler coup sur coup que Dieu ne bénit pas ceux qui n'osent plus mettre son nom en tête de leurs entreprises et de leurs institutions ? Voilà pourquoi nous protestons hautement contre une théorie qui ne cherche pas dans la religion la base de l'éducation, privant ainsi l'homme de sa règle souveraine pour le livrer sans appui ni

remède à tous les tourments et à toutes les infirmités du scepticisme.

Mais il ne suffit pas de protester, pères et mères de famille qui m'écoutez ; il faut faire autrement et mieux. Nous vous l'avons dit dès le principe, et nous ne cesserons de vous le répéter, ce que nous voulons donner à vos enfants avant tout et par dessus tout, c'est l'éducation chrétienne, cette éducation religieuse et morale qui est le seul remède aux maux de la France et la vraie source de régénération pour le pays. Sans doute d'autres soins viendront s'ajouter à cette préoccupation, la première et la plus haute de toutes. Nous ne négligerons rien de ce qui peut orner l'esprit de nos élèves, développer leurs connaissances, compléter leur instruction. Mais la culture des âmes, le redressement des caractères, la soumission des intelligences et des volontés à la loi divine, voilà notre plus grand souci. Notre Seigneur Jésus-Christ l'a dit : « Cherchez d'abord le règne de Dieu et de sa justice ; et le reste vous sera donné comme par surcroît. » Cela est vrai de l'éducation comme de tout ordre de choses. En nous attachant à faire des

chrétiens dans le sens vrai et complet du mot, nous préparons à la famille de bons fils, à la société des membres utiles. La meilleure disposition à la justice et à la charité envers ses semblables a toujours été la fidélité au devoir religieux et l'amour de Dieu. Car l'amour de Dieu est le principe et la source de tout dévouement et de tout sacrifice. Puissent tous les maîtres de la jeunesse se pénétrer de ces grandes maximes : je verrais dans leur triomphe l'aurore de meilleurs jours pour l'Église et pour la France.

DISCOURS

SUR

L'IDÉE D'UN PETIT SÉMINAIRE

PRONONCÉ A LA

DISTRIBUTION DES PRIX DU PETIT SÉMINAIRE D'ANGERS

Le 30 juillet 1878

MESSIEURS, CHERS ÉLÈVES,

Il ne saurait y avoir pour un Évêque de plus douce satisfaction que de se trouver au milieu de son petit séminaire. C'est là que se prépare véritablement l'avenir de son diocèse ; là se forment de loin, sous la direction de maîtres pieux et instruits, vigilants et dévoués, ceux qui devront être appelés plus tard à remplir le ministère des âmes.

Aussi, je comprends la sollicitude active et constance avec laquelle l'Église n'a cessé de veiller à la bonne tenue et à la prospérité de ses petits séminaires. Pour préparer ses ministres, il ne lui suffit pas de les prendre au terme de leurs études classiques, et de les façonner dans le noviciat du sacerdoce. Ces études classiques elles-mêmes, l'Église s'applique à les diriger et à les pénétrer de son esprit. C'est dès l'âge le plus tendre, qu'elle entend former ses clercs, par une éducation spéciale qui les initie peu à peu et par degrés au plus sublime de tous les états, au plus auguste de tous les ministères. En d'autres termes, un petit séminaire n'est pas un collège comme les autres. A tous les caractères qui lui sont communs avec les autres établissements d'instruction publique, il joint celui d'être une préparation éloignée au sacerdoce.

Déjà un ancien, Columelle, le disait avec autant de sens que de précision : « Celui qui veut avoir des vignes ou des arbustes, doit songer d'abord à se créer des pépinières : » *qui vineam vel arbustum constituere vult, seminaria prius facere debet.* (De arbor., c. I.). L'Église n'a eu garde de méconnaître ce prin-

cipe dans la formation de ses ministres. A peine les persécutions des trois premiers siècles lui permettent-elles de respirer, que je la vois occupée à fonder et à organiser ses écoles cléricales, et cela, non seulement pour enseigner la théologie à ceux qui devront à leur tour prêcher la doctrine, mais encore pour leur communiquer les premiers éléments des connaissances humaines. « Ceux-là sont véritablement aptes au saint ministère, écrivait le pape saint Léon-le-Grand aux Évêques d'Afrique, qui, dès l'enfance, *a puerilibus exordiis*, et jusqu'à un âge plus avancé, *usque ad provectiores annos*, ont reçu de l'Église une éducation conforme à leur vocation. »

Vous l'entendez, Messieurs, ce n'est pas du saint Concile de Trente seulement, comme on le croit trop communément, que date l'institution des petits séminaires. Ces pépinières de la cléricature, sous une forme ou sous une autre, sont aussi anciennes que l'Église elle-même. C'était un vrai petit séminaire, joint au grand, que cette maison située dans un jardin d'Hippone, où saint Augustin avait établi son école cléricale, suivant le programme qu'il trace dans son traité *de*

l'Ordre, allant de la grammaire à la dialectique et à la rhétorique, pour embrasser, dans une deuxième série d'études, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie, toutes sciences préliminaires, ayant leur terme et leur couronnement dans la philosophie et dans la théologie.

Exemple fécond et qui ne devait plus être perdu pour les âges suivants. De là, Messieurs, le soin que mettent les conciles du VI[e] et du VII[e] siècles à prescrire pour chaque diocèse l'établissement d'une maison d'éducation où les aspirants au sacerdoce puissent être élevés dans la science et dans la piété, depuis les premières années de leur enfance, *a primis infantiæ annis*, comme s'exprime le deuxième Concile de Tolède. De là encore les écoles épiscopales et monastiques, si nombreuses à cette époque, et dans lesquelles nous trouvons nos petits séminaires ébauchés tant de siècles à l'avance. De là enfin, les efforts des princes et des empereurs chrétiens pour assurer le recrutement d'un clergé savant et pieux, par l'institution d'écoles cléricales même dans de simples paroisses (Capitulaire *de scholis* de 823).

Dans le cours de mes visites pastorales, j'in-

siste toujours vivement auprès de mes dignes et chers coopérateurs, pour qu'ils consentent à donner les premiers éléments de latin aux deux ou trois meilleurs enfants de la paroisse, en vue de les préparer de loin au séminaire ; et j'aime à leur rendre cette justice, ils s'en occupent autant qu'ils le peuvent ; mais je les étonnerai peut-être en leur disant que par cette recommandation, je ne fais absolument qu'appliquer un capitulaire de Charlemagne, qui en impose l'obligation aux curés. Dans ce temps-là, les gouvernements avaient le bon esprit de s'intéresser à ces choses, et ils ne s'en trouvaient pas plus mal.

C'est donc avec raison que, dans son célèbre décret sur l'institution des petits et des grands séminaires, le saint Concile de Trente s'est appuyé sur toute la tradition chrétienne, dont il a résumé les enseignements et la pratique sous la forme la plus précise. A l'exemple des souverains Pontifes et des conciles antérieurs, la grande assemblée, qui a porté le coup mortel au protestantisme, veut que les aspirants au sacerdoce soient élevés dans une maison d'étude spéciale, et cela dès l'âge le plus tendre, *a teneris annis*. J'aime à vous rappeler ces détails,

Messieurs, pour vous montrer qu'il n'est pas dans un diocèse d'institution plus importante que le petit séminaire. Prêtres et laïques, tous doivent s'efforcer de le soutenir, les uns en assurant son recrutement régulier et normal, les autres en lui procurant les ressources nécessaires pour vivre et subsister.

Oui, Monsieur le Supérieur et Messieurs les Professeurs, en vous confiant la direction de cet établissement, je mets entre vos mains la portion la plus chère de mon troupeau. Préparez ces jeunes élèves à la grande mission qui leur est réservée, en les formant à la piété et en les pénétrant de l'esprit religieux, comme s'exprime le saint Concile de Trente, *ad pietatem et religionem informentur*. Fortifiez-les dans l'étude des lettres humaines et des arts libéraux, ainsi que le disait le pape Eugène II au Concile de Rome en l'année 826, *qui studia litterarum liberaliumque artium ediscant*. Loin de leur être nuisible, je me hâte de le dire, le contact des jeunes gens qui se destinent aux carrières laïques ne pourra que leur profiter. De part et d'autre, il y aura échange de bons procédés et réciprocité de services ; il se formera entre eux

des liens qui se prolongeront au-delà du collège; et lorsque, plus tard, ils se retrouveront dans la vie active, les uns, revêtus du caractère sacerdotal, les autres, appliqués aux fonctions civiles, ils se rappelleront qu'ils ont puisé à la même source la vie de l'intelligence et celle de l'âme. C'est ainsi que Mongazon aura réalisé l'idéal d'un petit séminaire qui, tout en préparant au sacerdoce ceux qui s'y destinent, ouvre à toutes les carrières un accès également facile. Je m'applaudis d'avoir aux portes de ma ville épiscopale l'une des premières maisons d'éducation de l'Ouest, et c'est pour moi un besoin du cœur autant qu'un devoir d'adresser aux maîtres qui la dirigent mes remerciements et mes félicitations.

DISCOURS

SUR

LA VERTU DE FORCE

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION DES PRIX DE L'INSTITUTION SAINT-LOUIS DE SAUMUR

LE 2 AOUT 1878

Messieurs, chers Élèves,

On l'a dit bien des fois, la vie de collège, avec ses travaux et ses luttes, est une préparation à la vie publique, dont elle trace l'image par anticipation et comme en raccourci. De part et d'autre, il y a un but qu'il s'agit d'atteindre, à prix d'efforts, et sans se laisser abattre par les difficultés, ni même par l'insuccès. Ici comme là, c'est une carrière où l'on court, et dans

laquelle plusieurs arrivent au terme, tandis que d'autres s'arrêtent en chemin, à bout d'haleine, et ne se sentant pas le courage de pousser plus avant. Cette comparaison, c'est vous-mêmes qui me l'avez fournie dans des jeux dont j'ai été maintes fois le témoin sympathique, et où je remarquais que la victoire appartenait d'ordinaire à l'énergie et à la persévérance. Or il est une vertu que la morale chrétienne, d'accord avec la sagesse antique, range au nombre des vertus cardinales, de celles qui sont le fondement de toutes les autres; une vertu qui soutient l'homme au milieu des épreuves de ce monde, et qui l'empêche de défaillir sur le chemin de la vie ; une vertu dont l'absence chez les uns, ou la diminution chez les autres, est le grand mal de notre époque ; une vertu nécessaire en tout temps, mais plus indispensable encore, si je puis m'exprimer de la sorte, dans les moments de lutte où la vérité et la justice sont violemment attaquées. Cette vertu souveraine, sans laquelle il n'y a ni sécurité pour les vainqueurs, ni espoir de revanche pour les vaincus, c'est la vertu de force.

Saint Thomas d'Aquin la définissait, après

Cicéron, « cette disposition de l'âme qui fait affronter le péril et supporter le travail de propos délibéré » : *Fortitudo est considerata periculorum susceptio et laborum perpessio.* Assurément vous ne courez pas de grands périls dans cette maison, et ce ne sont pas des travaux d'Hercule que l'on impose à vos jeunes épaules. Les thèmes et les versions, y compris même le le vers latin, ne sont pas des ennemis bien redoutables ; et peut-être trouverez-vous que je prends les choses de trop haut en citant de si graves auteurs à propos de vos luttes de collège. Eh bien, non, je n'exagère rien, en plaçant au milieu de vous l'apprentissage de la vertu de force. C'est ainsi que vous rencontrez pour la première fois des obstacles à vaincre, des coups de fortune sous lesquels il n'est pas permis de fléchir, des déceptions et des revers qui, loin d'inspirer le découragement, doivent stimuler votre ardeur pour de nouveaux combats. C'est sur cette avant-scène de la vie publique que vous observez ce dont vous serez si souvent témoins dans la suite : de jeunes lutteurs qui, à la première défaite perdent courage, jettent là leurs armes, et, comme des traînards à la queue d'une

armée, suivent péniblement leurs camarades de classe en classe entraînés par le flot sans trop savoir où ils vont, incapables de tout élan qui puisse leur faire regagner le terrain perdu, acceptant d'avance une infériorité que leur résignation rend irrémédiable, et n'attendant que la fin de l'année pour clore tranquillement une série d'infortunes que l'année d'après verra se reproduire avec la même régularité, mais sans plus d'honneur ni de profit.

Triste, mais fidèle image de ce qui se passe dans la société où l'absence de cette vertu cardinale, qu'on appelle la force, produit les mêmes résultats, au grand détriment du bien public. Voilà pourquoi je voudrais vous prémunir dès vos jeunes années contre ce mal qui atteint parfois les meilleurs, et dont nous souffrons aujourd'hui plus que jamais, je veux dire le découragement. Je ne sache rien de plus funeste pour les grandes et nobles causes que vous aurez à soutenir un jour. Il faut bien se pénétrer de cette maxime, qu'on n'est pas toujours sûr de l'emporter ici-bas, même quand on a pour soi les bons arguments et les bonnes intentions. Sans doute, je ne veux pas le nier, la vérité finit

toujours à la longue par avoir raison, et le droit par triompher de l'injustice. Mais cela n'empêche ni le droit ni la vérité d'avoir leurs heures d'abandon et d'obscurcissement. Il y a des moments où le vertige de l'erreur fait tourner les têtes, et où les meilleurs raisonnements ne viennent pas à bout d'une passion aveugle et obstinée. Est-ce un motif pour désespérer de l'avenir? A Dieu ne plaise! Dans les luttes de la vie, il faut savoir être vaincu; seulement, au lieu de rester sur sa défaite, sans même tenter un nouvel effort, il faut reprendre haleine, rechercher avec soin pourquoi l'on a été vaincu, et se remettre immédiatement à l'œuvre, pour ressaisir la victoire. Napoléon disait d'un héros vendéen, et c'est le plus bel éloge qu'on ait pu faire de Cathelineau, « qu'il ne laissait jamais reposer ni les vainqueurs ni les vaincus ». C'est le secret des grands maîtres dans l'art de triompher : vous ne les verrez pas plus se déconcerter après un revers que s'endormir sur un succès. Or il n'est pas rare que l'intelligence et la valeur succombent sous la mauvaise fortune; et, lorsqu'on se mêle de combattre, il est bon de ne pas trembler d'avance devant un échec toujours

possible. Vous aurez beau être un homme éloquent, avoir rendu de grands services et et conquis l'estime par vos talents et la dignité de votre vie; il n'est pas sûr qu'à un moment donné, le suffrage de vos concitoyens vienne reconnaître vos mérites. Tant est grande la force des préjugés; tant est puissant l'empire des illusions! Nul n'est à l'abri de ces vicissitudes qui peuvent atteindre les meilleures causes; mais au lieu de se laisser aller au découragement, il faut puiser dans le sentiment du devoir cette énergie et cette constance qui préparent et assurent les retours de la fortune. Car, ainsi que le disait saint Bernard, « celui-là n'est pas une âme forte, qui ne sent pas son ardeur croître avec la difficulté même » : *Non est vir fortis cui non crescit animus in ipsa rerum difficultate.*

Pour moi, je ne connais pas de plus belles pages dans l'histoire que celles où je vois une grande cause en apparence vaincue, et qui trouve à son service des hommes assez courageux pour ne pas désespérer d'elle. C'est sur de telles pages que l'on devrait appeler de pré-

férence l'attention de la jeunesse à une époque où l'on ne sait plus réagir contre la mauvaise fortune. Est-il un plus beau spectacle dans l'histoire de notre pays que de voir Philippe-Auguste menacé par une coalition formidable, et, sans perdre courage devant des ennemis qui déjà réglaient entre eux le partage de la France, faire un appel suprême à toutes les forces vives du pays, pour refouler l'invasion dans les plaines de Bouvines? Est-il une plus noble attitude que celle de Louis XIV, après Ramillies et Malplaquet, se redressant de toute sa fierté royale devant le déshonneur qu'on lui proposait de signer, et disant à Villars, la veille de Denain : « Je n'exige pas que vous battiez l'ennemi, mais je veux que vous l'attaquiez? » Et pour toucher à un ordre de choses encore plus élevé, c'étaient des vaincus, en apparence du moins, ces témoins du Christ, qui, pendant trois siècles luttèrent contre un despotisme sauvage ; à entendre leurs ennemis, c'en était fait pour toujours d'eux et de leur cause. Vous savez ce qu'il en advint, et si jamais triomphe plus éclatant est venu couronner ici-bas le calme, la patience et la fermeté.

Voilà les grands exemples qu'il convient de placer sous les yeux de la génération contemporaine, pour l'accoutumer à mettre au service de la religion et de la patrie un courage qui ne se laisse pas ébranler par les défaites passagères du droit et de la vérité. Je parle à des jeunes gens qui auront plus tard à lutter pour la cause de Dieu et de la société chrétienne, dans les rangs du sacerdoce, de la magistrature, de l'administration, de l'armée, ou à tout autre poste qu'il aura plu à la Providence de leur assigner. La vertu de force leur sera nécessaire en toute circonstance. Pourquoi ne pas vous le dire, chers enfants, la période de l'histoire pendant laquelle s'écoulera votre vie, ne s'annonce pas comme une ère de tranquillité, où l'accord des intelligences et des volontés éloigne le combat. Mais quelles que soient les alternatives de revers ou de succès que l'avenir vous réserve, la recommandation que je voudrais vous mettre au cœur, c'est de ne jamais vous décourager. Car Dieu, de qui nous sommes et pour qui nous vivons, ne nous commande pas de vaincre, mais de combattre. L'honneur d'une vie, comme son vrai mérite, c'est de pouvoir répéter jusqu'au bout

cette parole du divin Maître : *Quod debuimus facere fecimus :* « Nous avons fait ce que nous devions faire. » Le reste, il faut l'abandonner à Dieu, qui donne la victoire et qui permet la défaite, et qui fait contribuer l'une comme l'autre à l'accomplissement de ses éternels et impénétrables dessins.

INSTRUCTION PASTORALE

Du 18 octobre 1878

SUR

L'ASSISTANCE A L'OFFICE DES VÊPRES

Nos Très Chers Frères,

La sanctification du dimanche est l'un des devoirs les plus graves et les plus importants de la vie chrétienne. Ils sont rares, Dieu merci, dans nos religieuses contrées, ceux qui poussent l'oubli de cette loi fondamentale jusqu'à la transgresser dans ses prescriptions essentielles. A peu d'exceptions près, tous nos fidèles diocésains comprennent que, sans l'observation du repos dominical, c'en est fait de la foi et des mœurs. Là où le troisième commandement de Dieu est

méconnu et foulé aux pieds, toute religion disparaît et, par une conséquence nécessaire, il ne reste plus debout aucune notion ni aucun sentiment de moralité. C'est la rupture complète des liens qui unissent la créature à son Créateur. En refusant de rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû comme au souverain Seigneur de toutes choses, l'homme s'abaisse au rang des animaux sans raison : il végète comme eux, absorbé par les besoins de la vie matérielle, sans qu'un mobile supérieur vienne imprimer à son existence une direction plus élevée. La culture de l'âme, c'est-à-dire de la meilleure partie de nous-mêmes, devient impossible du moment qu'il n'y a plus ni trêve ni répit dans une activité consacrée tout entière aux biens et aux jouissances de la terre. Pour se maintenir à la hauteur de sa nature et de ses destinées, l'homme a besoin par intervalle de rentrer en lui-même, de se recueillir devant Dieu, de réfléchir à ses devoirs et à ses fins dernières. Sans ce retour périodique des graves pensées de la foi et des actes de piété que la religion commande, tout se rapetisse, tout se rétrécit, tout se matérialise en quelque sorte : ni dans l'intelligence ni dans le cœur, il n'y a

plus de place pour rien de ce qui est pur, noble et divin. Alors l'on voit apparaître dans nos campagnes ce type avili d'une civilisation en déclin, cet homme déchu de ses grandeurs chrétiennes, qui, le jour du Seigneur, et à l'heure même où ses frères, réunis dans le temple, élèvent leur âme vers le Ciel, est là, courbé sur une motte de terre, poussant devant lui ses bêtes de somme, plus abaissé qu'elles-mêmes, parce qu'il est descendu d'autant plus bas qu'il est tombé de plus haut, et que loin d'ignorer ce qu'il doit à Dieu, il aggrave sa révolte du poids de sa raison.

Jusqu'ici, Nos Très Chers Frères, nous aimons à le redire, ce triste spectacle ne s'est offert que rarement à vos yeux. Non seulement l'on s'abstient généralement des œuvres serviles le jour du dimanche; mais encore l'assistance au saint sacrifice de la Messe est demeurée une pratique universelle pour ainsi dire dans notre ville épiscopale, comme dans le reste du diocèse. C'est qu'en effet le sacrifice de la Messe, répétition constante et prolongement indéfini du sacrifice de la Croix, est le centre même du culte catholique : tout part de cet acte capital et se ramène

à lui. Par le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, il nous est donné d'égaler parfaitement la louange et l'adoration à la majesté de Dieu, l'expiation à la sainteté de Dieu, la demande et l'action de grâces à la miséricorde et à la bonté de Dieu. Car c'est l'Homme-Dieu lui-même qui, prêtre et victime tout à la fois, adore, expie, intercède et rend grâces avec nous et pour nous, communiquant, de la sorte, par sa nature et sa personne divine, une valeur infinie à la prière du peuple chrétien. Voilà pourquoi la sanctification du dimanche consiste principalement dans l'assistance à l'auguste sacrifice de nos autels. Vous comprenez toute la gravité de cette obligation, dont nul chrétien digne de ce nom n'oserait se dispenser ; et, certes, il n'est pas de spectacle plus beau ni plus consolant que de voir, le jour du Seigneur, une paroisse entière, grands et petits, riches et pauvres, s'acheminer vers le temple en habits de fête, pour s'associer de cœur et d'âme à cet acte sublime, par où la terre se relie au ciel dans l'hommage le plus parfait que l'homme puisse rendre à Dieu son Créateur et son Sauveur.

Et cependant, Nos Très Chers Frères, cet acte de religion, quelque grand qu'il puisse être, suffit-il à lui seul pour l'observation pleine et entière de la loi divine et du précepte ecclésiastique ? Une demi-heure ou une heure même donnée à Dieu, dans un jour qui lui est dû tout entier, remplit-elle complètement l'idée qu'on doit se former d'une sanctification véritable des dimanches et des fêtes ? Peuvent-ils se flatter de répondre à tout ce que Dieu et l'Église ont droit de leur demander, ceux qui, se bornant à remplir cette prescription essentielle, passent le reste du jour dans les distractions et dans l'oisiveté, sans consacrer un instant de plus à la prière et à l'adoration ? Est-ce ainsi que la coutume, fidèle interprète des lois, a compris et appliqué celle du dimanche ? La tradition chrétienne, cette autorité toujours vivante et à laquelle chaque siècle vient ajouter un nouveau poids, a-t-elle resserré le service divin dans des limites si étroites ? Non, assurément. En instituant l'office des Vêpres comme une partie intégrante de la liturgie dominicale, l'Église a suffisamment montré combien elle désire que tous ses enfants y assistent pour sanctifier de

leur mieux la seconde partie du dimanche. Et ce n'est pas sans une vive douleur que nous voyons avec quelle facilité des personnes même pieuses se dispensent des vêpres de leur paroisse, soit pour se livrer à des occupations purement profanes, soit pour chercher ailleurs des pratiques de dévotion qui, n'ayant pas la même sanction ni la même autorité, ne sauraient leur offrir les mêmes avantages spirituels. Voilà pourquoi nous regardons comme un devoir d'insister auprès de vous sur l'excellence d'un office qui, tant par son antiquité et son universalité que par son objet même, occupe le premier rang dans la liturgie de l'Église, après le saint sacrifice de la Messe. Nous croirions avoir puissamment travaillé au bien de vos âmes, si nos pressantes exhortations avaient pour résultat de vous ramener à une pratique consacrée par tous les siècles chrétiens, et qu'un nombre trop considérable de fidèles ne craignent pas de négliger aujourd'hui, au grand détriment de leur vie religieuse et morale.

I

C'est le propre du peuple d'Israël d'avoir servi en toutes choses de figure et de préparation à l'Église catholique, qui est l'organisation définitive du règne de Dieu sur la terre. Il n'est pas étonnant dès lors que nous trouvions dans la prière publique, telle que l'Ancien Testament l'avait établie et formulée, une image anticipée de la liturgie chrétienne. Or, en tête du saint livre, qui était pour la nation choisie le code des révélations divines, on lisait ces mots, par lesquels s'ouvre le récit de la création : « du soir et du matin se forma le premier jour : » *factumque est vespere et mane dies unus* (1). Comme pour répondre à ces deux grandes divisions du jour et pour consacrer l'une et l'autre, la loi mosaïque instituait un double sacrifice de louanges et d'actions de grâces : le sacrifice du matin et celui du soir : *unum mane, et alterum vespere* (2). Ce n'est pas le matin seulement que

(1) Genèse, I, 5.
(2) Exode, XXIX, 39.

le Psalmiste méditait sur les grandeurs divines : *in matutinis meditabor in te* (1) ; mais ses mains s'élevaient encore vers le ciel avec le sacrifice du soir : *elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum* (2). Aussi le chant des psaumes et des hymnes sacrées se prolongeait-il dans le temple de Jérusalem, entre ces deux actes principaux du service divin, entre le sacrifice du matin et le sacrifice du soir ; et quand le royal prophète disait au Seigneur : « sept fois le jour je célèbre vos louanges » : *septies in die laudem dixi tibi* (3), il préludait à la grande voix de l'Église, en indiquant d'avance dans quel ordre elle allait distribuer les heures de la prière publique pour toute la suite des siècles.

Dès l'origine, en effet, nous voyons s'introduire dans l'Église et s'organiser, outre la célébration du sacrifice eucharistique, acte essentiel du culte chrétien, cette autre partie de l'office divin qui devait compléter la liturgie sacrée. Avec le même soin qu'il mettait à inculquer aux Corin-

---

(1) Ps. LXII, 7.
(2) Ps. CXLII, 2.
(3) Ps. CXVIII, 164.

thiens la nécessité de participer à la Cène du Seigneur, saint Paul n'avait-il pas recommandé aux fidèles de Colosses de s'édifier mutuellement par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels : *docentes et commonentes vosmetipsos, psalmis, hymnis, et canticis spiritualibus* (1)? Les premiers chrétiens n'eurent garde de négliger une pratique qui, usitée sous l'ancienne loi, venait de recevoir de la loi nouvelle une sanction plus haute encore; et c'est avec raison que saint Augustin pouvait dire : « Quant au chant des hymnes et des psaumes, nous avons là-dessus l'exemple et le précepte du Seigneur lui-même et des apôtres : » *De hymnis et psalmis canendis, ipsius Domini et apostolorum habemus et exempla et præcepta* (2). Si haut que les témoignages de l'histoire nous permettent de remonter dans les fastes de la liturgie chrétienne, nous y trouvons, marquée dans ses grandes lignes, cette admirable distribution des Heures canoniales, qui s'échelonnent de distance en distance tout le long du jour, entrecoupant le

(1) Ire aux Corinth., XI; Ep. aux Col., III, 16.
(2) Ep. 119.

travail par la prière publique, appropriant la psalmodie à chacune des divisions du temps, qu'elles sanctifient par la louange divine depuis l'aurore jusqu'au crépuscule, pour reprendre le lendemain l'hymne de l'adoration interrompu la veille.

Sans doute le soin des affaires et les nécessités de la vie ne permettaient pas aux fidèles de la primitive Église de participer à tout l'ensemble de cet office divin, qui, de bonne heure, dut être réservé plus spécialement aux ministres du Seigneur. Mais, du moins, se faisaient-ils une sainte habitude de s'y associer dans ses deux parties principales. Ouvrons le recueil des *Constitutions apostoliques*, monument vénérable de ces âges reculés : « Rassemblez-vous dans l'Église deux fois le jour, y est-il dit aux fidèles, le matin et le soir, pour y chanter des psaumes et faire des prières dans le temple du Seigneur » : *Convenite in Ecclesiam singulis diebus mane et vespere ad canendos psalmos et precationes in templo Domini faciendas* (1). Ce n'est pas aux dimanches et aux jours de

(1) L. II, c. LIX.

fêtes seulement que se bornaient ces recommandations ; elles s'étendaient à tous les jours de la semaine. C'est qu'en effet, comme l'écrivait Origène, le chrétien qui a l'intelligence de sa religion est persuadé que chaque jour est pour lui un jour de dimanche, un jour du Seigneur ; *semper agit dies Domini, et nunquam non habet diem dominicam* (1). Telle était aussi l'opinion de Clément d'Alexandrie, quand il disait que, pour un chrétien, tous les moments doivent être consacrés à Dieu d'une manière ou d'une autre : *per totam ergo vitam diem festum agimus* (2). Et saint Jean Chrysostome ne s'exprimait pas autrement, lorsqu'il rappelait aux fidèles que la vie présente est en quelque sorte une fête continuelle, vraie image de la grande fête de l'éternité : *semper enim nobis est festivitas* (3). Magnifique pensée que saint Basile complétait à son tour, en montrant dans la semaine l'octave du dimanche, d'où elle part et où elle revient sans cesse, soit pour en

(1) L. VIII, *contre Celse.*
(2) Strom., l. VII.
(3) Tome V, serm. 56.

prolonger le souvenir, soit pour en préparer le retour (1).

Si tels étaient les sentiments et la pratique des chrétiens dans les premiers temps de l'Église, si la ferveur et la vivacité de leur foi les portaient à s'unir extérieurement aux prières des Heures canoniales, même les jours de la semaine, est-ce trop vous demander, N. T. C. F., que d'insister auprès de vous sur l'assistance régulière à l'office du matin et à celui du soir, du moins les dimanches et les jours de fêtes? Comment ne pas sentir à quelles limites étroites la préoccupation des intérêts terrestres a réduit parmi nous le tribut de la louange divine, lorsqu'on entend l'auteur des *Constitutions apostoliques* recommander à de simples fidèles de « s'associer aux prières de l'Église, à Prime, à Tierce, à Sexte, à None, à Vêpres (2)? » Devant de tels exemples et de telles leçons qui nous arrivent de nos pères dans la foi, ne sommes-nous pas en droit de vous répéter avec saint Jean Chrysos-

---

(1) *De Spir. Sancto*, c. XXVII.

(2) Precationes facite Mane, Tertia, Sexta, Nona, Vespere atque ad galli cantum (*Constit. apost.*, l. VIII, c. XXXIV.)

tome : « Dieu vous a abandonné six parties de la semaine, pour s'en réserver une seule : *Tibi sex impertiit partes, sibi unam reliquit*; ne faut-il pas, à tout le moins, que cette journée unique lui soit consacrée tout entière, et que, le soir comme le matin, vous preniez part à la prière publique, pour sanctifier le peu de temps que le service divin enlève aux soins et aux vanités du siècle (1) ? »

Et non seulement, N. T. C. F., l'assistance aux Vêpres du dimanche était considérée dans ces âges de foi comme le meilleur moyen de compléter la sanctification du jour que Dieu s'est réservé ; mais encore le respect des fidèles pour le saint jour du dimanche était tel, qu'ils s'y préparaient dès la veille en assistant régulièrement aux Vêpres du samedi. Cette pieuse pratique, qui avait son fondement dans les prescriptions de l'ancienne loi (2), saint Augustin la recommandait avec instance aux chrétiens de son temps : « Prenons garde, leur disait-il, que le repos dominical ne devienne pour nous

(1) Homil. xxiv.
(2) Lévitique, xxiii, 32.

chose vaine ; pour le rendre fructueux, ayons soin de vaquer au culte divin depuis les Vêpres du samedi jusqu'aux Vêpres du dimanche (1). » Ainsi s'expriment à la suite du grand évêque d'Hippone, saint Jérôme et Cassien, saint Ambroise et saint Épiphane, le concile de Laodicée et celui de Francfort, le pape Grégoire IX et le pape Alexandre III (2). Préluder à la sanctification du dimanche par l'assistance aux Vêpres du samedi, c'était un pieux usage que nous voyons se prolonger jusqu'au XIIe siècle, et qui montre avec quelle scrupuleuse fidélité l'on s'appliquait à célébrer le jour commémoratif de la création, de la résurrection du Seigneur, de la descente de l'Esprit-Saint sur les apôtres, de la promulgation de l'Évangile, en un mot, de l'établissement du règne de Dieu sur la terre.

Car si déjà les Vêpres du samedi avaient, dans l'esprit des fidèles, une si haute impor-

---

(1) Sermo 251, *de tempore*.

(2) S. Jérôme, *contra Vigilantium* ; Cassien, *de Diurn.*, l. 3, *orat.*, c. VIII ; S. Ambroise, *in psalm. 118 ;* S. Epiphane, *Expos. fidei cath.*, 23 ; Concile de Francfort, en 794 : *Ut dies dominica a vespera usque in vesperam servetur ;* Décrétales de Grégoire IX, *Extra. de Feriis*, c. I, 2 ; Alexandre III, *ibid.*

fance, comme préparation à la fête du lendemain, à plus forte raison les Vêpres du dimanche étaient-elles envisagées comme une partie intégrante de l'office divin. Les populations s'y portaient en foule, heureuses de s'unir à la prière de l'Église dans la seconde comme dans la première partie du jour plus spécialement consacré à la louange divine. Soit que la psalmodie se rapprochât davantage de la simple récitation, comme dans l'Église d'Alexandrie (1), ou qu'elle prît le caractère du chant proprement dit, comme dans d'autres église de l'Orient (2); soit qu'un seul élevât la voix au milieu du silence et du recueillement général, ou bien que tout le peuple chrétien confondît ses accents dans le chant alternatif des psaumes, introduit par saint Ambroise en Occident (3), et en Orient par Diodore, Évêque de Tarse, et par Flavien, Évêque d'Antioche (4), l'assistance à l'office des Vêpres du dimanche était une pratique univer-

(1) S. Augustin. *Confess.*, lib. X, c. XXXIII : *Ut pronuncianti vicinior esset quam canenti.*

(2) *Ibid.*, l. IX, c. VII.

(3) *Ibid.*

(4) Théodoret, *Hist.*, l. II, c. XXIV.

selle. En s'associant du cœur et des lèvres aux chants de la prière liturgique, toutes les âmes vraiment chrétiennes pouvaient se dire avec saint Augustin : « Que de douces larmes n'ai-je pas versées, ô mon Dieu, en écoutant vos hymnes et vos cantiques : » *Quantum flevi hymnis et canticis tuis !* La voix de votre Église me remuait jusqu'au fond de l'âme. A mesure que les suaves accents de la prière retentissaient à mon oreille, la vérité pénétrait dans mon cœur qu'elle enflammait d'amour. Sous l'impression de piété que j'en éprouvais, des larmes d'émotion coulaient de mes yeux, et je m'en trouvais bien : *currebant lacrymæ, et bene mihi erat cum eis* (1). »

Ne vous étonnez pas dès lors, Nos Très Chers Frères, que l'assistance aux Vêpres du dimanche ait été, de la part des Papes et des Évêques, des Pères et des Conciles, l'objet de recommandations si vives et si pressantes. « S'il vous est prescrit de vous abstenir les jours de fêtes de toute œuvre servile, écrivait le Pape Nicolas I

---

(1) *Confess.*, l. IX, c. VI.

aux Bulgares, c'est afin que les chrétiens puissent se réunir plus librement à l'Église, pour y chanter des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels : *Ut liberius ad Ecclesiam in psalmis et canticis spiritualibus insistere valeat christianus* (1). » Là-dessus, il n'y a qu'une voix dans toute la tradition chrétienne. En Italie, c'est le troisième Concile de Milan qui exhorte les fidèles à sanctifier le Dimanche par l'assistance régulière au divin Office des Vêpres : *Ut divinis præsertim Vesperarum officiis præsentes religiose pieque adsint* (2). En France, c'est le Concile de Tours, tenu en 813, qui leur fait un devoir de persévérer dans la louange divine et dans l'action de grâces jusqu'après Vêpres : *Die dominica oportet omnes christianos in laude Dei et gratiarum actione usque ad Vesperam perseverare* (3). C'est le Concile de Reims, de l'année 1583, qui ajoute au saint sacrifice de la Messe la prédication de la parole

---

(1) Nicolaus I, *ad Bulgaros*, c. x et xi.
(2) Acta Eccles. Mediol., p. 85 et 86.
(3) Concil. Tur. can. 40.

de Dieu et l'office des Vêpres comme un double exercice de religion et de piété également utile pour la sanctification pleine et entière des dimanches et des jours de fêtes : *Diebus dominicis et festis in suas parochias populus conveniat, et Missæ, et Concioni ac Vesperis intersit.* Dans ces paroles, Nos Très Chers Frères, vous venez d'entendre le langage de tous les temps et de tous les lieux. Toujours et partout, dans la pensée des chrétiens, le sacrifice du matin, c'est-à-dire l'immolation mystique de l'Agneau Rédempteur, cet acte essentiel de la religion, a eu son complément dans un autre sacrifice de louange qu'on peut appeler en quelque sorte le sacrifice du soir, *sacrificium Vespertinum.* Saint Augustin en avait donné la raison : Après la fonction principale de la Liturgie, quoi de meilleur pour l'assemblée des chrétiens que le chant des psaumes et des hymnes, quoi de plus utile, quoi de plus saint? *Quid melius a congregatis christianis fiat, quid utilius, quid sanctius, omnino non video* (1).

---

(1) Lib. II, *ad inquisit. Januarii,* c. XIX.

C'est qu'en effet, Nos Très Chers Frères, l'office des Vêpres, si vénérable par son antiquité et son universalité, acquiert aux yeux du chrétien un nouveau caractère d'excellence et de grandeur, lorsqu'on l'envisage en lui-même et dans les différentes parties qui le composent. Il semble que l'Église ait voulu réunir dans cet office toutes les beautés de l'Écriture sainte et de la Tradition pour offrir à ses enfants le vrai modèle de la prière publique.

II

Saint Paul a tracé les grandes lignes de l'Office des Vêpres, quand il écrivait aux premiers fidèles : « Instruisez-vous et exhortez-vous mutuellement dans les Psaumes, les Hymnes et les Cantiques spirituels : » *Docentes et commonentes vosmetipsos psalmis, hymnis et canticis spiritualibus* (1). Tel est, en effet, le triple élé-

(1) Ep. aux Coloss., III, 15 et 16.

ment que l'Église a fait entrer dans le sacrifice de louange par lequel s'achève et se complète la sanctification du Dimanche, *sacrificium vespertinum*. Elle a pris sur les lèvres du psalmiste le premier thème de ses chants ; elle y a mêlé, dans une sainte harmonie, les accents les plus sublimes qu'elle ait pu emprunter aux livres de la nouvelle Alliance ; et enfin, se souvenant que la lyre sacrée a passé dans ses propres mains, elle a su en tirer à son tour une louange parfaite. Le Psaume, l'Hymne, le Cantique spirituel, couronnés par la prière du prêtre, résumant les vœux de tout un peuple dans un cri final de reconnaissance et d'amour, voilà cette Heure, solennelle entre toutes, par où se termine le service divin, et où la voix de l'homme fait écho à la parole de Dieu dans un concert merveilleux de louanges, d'actions de grâces et de bénédictions.

Les Psaumes ! A ce seul mot, Nos Très Chers Frères, qui ne sent s'éveiller en soi l'admiration la plus vive et la mieux fondée ? Nous n'avons pas à vous répéter ici avec tous les siècles chrétiens, que jamais le langage humain ne s'est élevé à une telle hauteur, que nulle part l'élo-

quence et la poésie ne se sont déployées avec autant de magnificence et d'éclat. Même à ne s'en tenir qu'à ce mérite unique, la récitation des Psaumes serait encore ce qu'il y a de plus capable d'inspirer à l'homme de grandes pensées et de nobles sentiments. Mais c'est à des chrétiens et non pas à des littérateurs que nous nous adressons en ce moment ; et c'est la prière que nous avons en vue. Or, quelle prière plus sublime, et, en même temps, mieux appropriée à tous les besoins de l'âme et à toutes les situations de la vie. Êtes-vous dans la douleur ? le Psaume vous console. Éprouvez-vous quelque doute ou quelque inquiétude? Il vous fixe et vous rassure. C'est un remède aux blessures de votre cœur, si dangereuses et si invétérées qu'elles puissent être. Dans l'ennui, dans l'abattement, dans la crainte, le Psaume vous encourage et vous soutient : il soupire avec le malheureux, gémit avec le pécheur, éclate en transports de joie et d'allégresse avec le juste. C'est, comme le disait saint Augustin, un trésor inépuisable de richesses spirituelles où chacun peut puiser dans la mesure de ses nécessités : *Communis quidem*

bonæ doctrinæ thesaurus est, apte singulis necessaria subministrans (1). Quoi de plus propre que ces cantiques sacrés à nous inspirer le sentiment de notre faiblesse, la confiance dans le secours céleste, la soumission à la loi divine, la force et la constance au milieu des épreuves de la vie? Et comme le plan de la Providence s'y déroule, lumineux et grandiose, soit que le Psaume célèbre les merveilles divines sous l'ancienne alliance, soit qu'il salue dans le lointain des âges l'avènement du Messie, les triomphes de la foi, et, par delà les bornes de ce monde visible, les béatitudes et les gloires du siècle à venir! Histoire et doctrine, morale et piété, tout ce qui éclaire et nourrit l'âme se rencontre dans cet abrégé de la louange divine, où la poésie devient une prière, et le chant lui-même une source d'instruction : *Cantatur psalmus ad delectationem, dicitur ad eruditionem* (2). C'est donc avec raison que saint Ambroise, voulant résumer les avantages et les

---

(1) S. Augustin, *Præfatio in Psalmos.*
(2) *Ibid.*

mérites de cette prière inspirée, disait dans son magnifique langage : « Le Psaume est la bénédiction du peuple, la louange de Dieu, l'acclamation de la multitude, la parole universelle, la voix de l'Église, la profession de foi des fidèles : « *Psalmus benedictio populi est, Dei laus, plausus omnium, sermo universorum, vox Ecclesiæ, fidei canora professio* (1). »

Et ce qui ajoute encore à l'expression de cette prière à la fois si haute et si intime, c'est que l'Église a su y adapter le premier et le plus majestueux de tous les chants. Elle s'est souvenue, comme le disait saint Jean Chrysostôme, que « rien n'élève l'âme au-dessus de la terre ni ne la dégage des liens du corps comme la parole chantée, quand elle module les divins cantiques avec nombre et mesure : » *Nihil animam æque erigit, et a terra liberat et exsolvit a vinculis corporis, ut versus modulatus, divinum canticum numero compositum* (2). Attentive à seconder la prière publique par le charme de la

(1) S. Ambroise, *Præfatio in Psalmos*.
(2) Homil. in Ps. XLI.

mélodie, l'Église a su se créer un chant à elle, chant d'un caractère spécial, qui, par sa noble simplicité, est à la portée de tous, et qu'une richesse de modes incomparable rend éminemment propre à exprimer le sentiment religieux sous toutes ses formes. C'est par là encore, Nos Très Chers Frères, que l'office des Vêpres a de quoi exercer sur l'âme chrétienne un puissant attrait. Qu'y a-t-il de plus sublime et de plus populaire tout ensemble que cette mélodie si bien faite pour toucher les cœurs ? Grave et tempéré, comme il sied à la langue liturgique, sans molle délicatesse ni exaltation fiévreuse, le chant psalmodique suit l'âme à travers toutes les saintes émotions que font naître en elle la foi, l'espérance et la divine charité. Il a des tons pour la joie et pour la tristesse, pour le combat comme pour la victoire ; et soit qu'il supplie ou qu'il triomphe, soit qu'il appelle l'enthousiasme ou qu'il invite aux larmes, ses accents tour à tour sévères et doux, solennels et plaintifs, laissent après eux une impression que nul chant profane n'est capable de produire. Qui d'entre vous n'a éprouvé, dans le cours de sa vie, ces

salutaires effets? qui ne s'est senti remué jusqu'au fond de l'âme par cette mélodie si familière et pourtant si saisissante, dont saint Augustin disait avec une admiration mêlée de reconnaissance : « Quand je me rappelle, ô mon Dieu, les larmes que je versais aux chants de votre Église dans les premiers temps de ma conversion, et sous l'émotion dont je me sens pénétré aujourd'hui encore, chaque fois que je les entends interpréter d'une voix limpide et avec les modulations convenables, *cum liquida voce et convenientissima modulatione cantantur*, je ne puis que proclamer la haute utilité d'une pareille institution (1). »

Après le chant des psaumes, celui des hymnes occupe la seconde place dans le saint office des Vêpres suivant le plan que saint Paul traçait aux fidèles de Colosses pour la prière publique : *docentes et commonentes vosmetipsos psalmis, hymnis et canticis spiritualibus*. Ici encore, Nos Très Chers Frères, la piété chrétienne trouve son aliment dans l'une des formes les plus

(1) Confessions, LX, c. 33.

nobles et les plus élevées de la prière. Ce n'est plus, il est vrai, la parole inspirée du divin psalmiste et des prophètes qui sert de thème à ces harmonies nouvelles ; mais, pour être désormais aux mains de l'Église, la lyre sacrée n'en a pas moins des sons d'une puissance et d'une suavité merveilleuses. Ces hymnes au rythme si large et si varié, c'est la voix des siècles chrétiens célébrant avec un saint enthousiasme les grandeurs et les gloires de la religion. Pour former ce trésor liturgique, d'une richesse inestimable, l'Église a réuni d'âge en âge tout ce que ses enfants ont su ajouter de plus parfait à la louange divine, dans la solitude des cloîtres, dans la chaire des pontifes, et jusque sur le trône des rois. Elle a recueilli des lèvres de ses Ambroise, de ses Grégoire, de ses Bernard, de ses Thomas d'Aquin les accents les plus purs que la doctrine et la vertu, la foi et la piété aient su inspirer à l'âme humaine. Aussi, qu'elle est belle, l'hymne sacrée, comme elle ravit nos cœurs malgré sa simplicité apparente, quand elle jette vers le ciel ses notes joyeuses, pour exalter les bienfaits du Dieu Créateur et Rédempteur, ou bien lorsque, asso-

ciant au triomphe du Christ les victoires des saints, elle célèbre dans d'inimitables strophes, les conquêtes de l'apostolat, les dévouements du martyre, les grandeurs du sacerdoce, les mérites de la virginité, l'héroïsme de la vertu sous tous ses aspects et dans toutes les conditions de la vie ! Vous aurez beau prêter l'oreille aux accents d'une poésie purement profane, ils vous laisseront froids et insensibles, ou bien ils exciteront en vous des émotions plus vives que saines. L'hymne sacrée, c'est la joie pure et tranquille ; c'est le cantique de la patrie céleste, deviné et pressenti au milieu des douleurs de l'exil ; c'est le cri de l'âme chrétienne qui a soif d'amour, de bonheur et d'immortalité.

Mais quelle est cette voix qui s'élève dans le lieu saint, à la fin de l'hymne des Vêpres, pleine de douceur et de majesté, comme pour couronner la prière publique par un hommage le plus grand et le plus solennel de tous ? Le royal prophète vient de résumer dans ses chants les espérances, les vœux et les soupirs de tous les justes de l'Ancien Testament ; les saints de la nouvelle alliance ont salué de leurs pieux transports l'avènement du règne de Dieu sur la

terre : quelle bouche humaine pourra surpasser désormais ce concert unanime de louanges et d'adoration ? Ah ! Nos Très Chers Frères, il est une créature bénie entre toutes, et sur les lèvres de laquelle la prière publique prend un caractère d'incomparable grandeur. C'est bien à elle, à l'auguste Vierge, Mère de Dieu, Reine des Anges et des hommes, qu'il appartient de glorifier le Seigneur au nom de la race humaine dont elle est l'ornement et la gloire. A elle, que toutes les nations appellent bienheureuse, de se faire l'interprète de notre reconnaissance envers cette bonté miséricordieuse qui étend ses bienfaits de génération en génération. A elle, pour qui se sont opérées de si grandes choses, d'exalter la toute-puissance de Celui qui élève les humbles et abaisse les superbes, rassasie les pauvres du pain de la vérité et laisse les riches de la terre dans leur abondance stérile. A elle enfin, en qui notre délivrance a pris son origine, de célébrer l'alliance conclue autrefois avec le père des croyants et accomplie pour jamais dans le nouvel Israël, c'est-à-dire dans l'Église du Dieu vivant. Admirable cantique, qui tient à la fois du psaume et de l'hymne, unissant dans

ses versets, qui paraissent autant de strophes, la gravité doctrinale à l'enthousiasme lyrique ; prière sublime, que toute langue chrétienne répète depuis dix-huit siècles, qui est devenue le chant d'allégresse de toutes nos fêtes et de toutes nos solennités, parce qu'il y a dans cette voix de la Vierge triomphante un accent vraiment céleste et qui fait du *Magnificat* comme un prélude de l'éternel *Alleluia.*

Et maintenant, parlez à votre tour, ministres du Seigneur, qui présidez l'assemblée du peuple chrétien, parlez au nom de la sainte Église qui va résumer sur vos lèvres, dans une prière finale, les actions de grâces et les demandes des fidèles ; faites monter vers Dieu l'une de ces oraisons de la sainte liturgie, si substantielles dans leur briève simplicité, qui rappellent d'un trait le mystère du jour pour le graver au fond des cœurs, et dans lesquelles l'on ne sait ce qu'il faut admirer davantage, des fortes pensées qu'elles expriment, de la grâce et de l'onction qui les pénètrent. Quelle autre prière pourrait avoir la même vertu ? C'est l'Église assistée de l'Esprit-Saint, qui a déterminé ces courtes formules, d'un sens si profond ; et quand le prêtre

les récite au nom de toute une paroisse réunie autour de lui, nul doute qu'une telle oraison ne soit agréable au cœur de Dieu, et qu'elle n'obtienne son effet par les mérites du divin Médiateur de qui procèdent toute lumière, toute force et toute bénédiction.

Tel est, Nos Très Chers Frères, dans ses traits principaux, ce magnifique office des Vêpres que l'Église a placé dans l'après-midi du dimanche, pour vous offrir le meilleur moyen de sanctifier la seconde partie du jour consacré au culte divin. Grandes seraient notre joie et notre consolation, si nos instances avaient pour résultat de vous ramener tous à une pratique dont nous ne saurions trop faire ressortir l'excellence et la haute utilité. L'expérience nous l'apprend tous les jours : la désertion de l'office des Vêpres est l'indice non équivoque d'un affaiblissement notable dans la vie chrétienne ; c'est d'ordinaire le premier pas vers l'oubli total du troisième commandement de Dieu. Là où ce grand exercice religieux est abandonné, l'on voit s'introduire immédiatement à la place de la prière publique, les jeux et les plaisirs défendus, les stations trop prolongées dans les

lieux de divertissements, toutes ces habitudes d'oisiveté et de mollesse qui portent une si grave atteinte aux bonnes mœurs. Bien loin de contribuer à la sanctification des âmes, la seconde partie du dimanche, restée vide de tout acte et de tout sentiment religieux, devient au contraire pour beaucoup une occasion de mal et une source de profanations. L'assistance régulière à l'office des Vêpres serait le meilleur préservatif contre le désordre moral, et le moyen le plus efficace pour contenir les récréations permises dans les limites d'une juste modération. L'on n'est guère porté à abuser d'un repos ou d'un délassement nécessaires, lorsqu'au sortir du temple on a l'âme encore toute pénétrée des chants et des prières de la sainte Église. Heureuses les paroisses où ces traditions de foi et de piété ont conservé toute leur force ! Elles chantent au Seigneur le cantique toujours ancien et toujours nouveau ; et la louange divine demeure au milieu d'elles comme dans l'assemblée des Saints : *Laus ejus in ecclesia sanctorum.*

Ainsi que nous le disions au début de cette Instruction pastorale, il est des personnes même

pieuses qui se dispensent trop facilement des Vêpres de leur paroisse, dans les villes surtout. Et c'est avec peine que nous les voyons rechercher de préférence telle ou telle dévotion en usage dans les chapelles particulières, au lieu d'assister à l'Office plus spécialement institué par l'Église pour compléter la sanctification du dimanche. Nous ne nous lasserons pas de le répéter, rien ne saurait valoir en avantages spirituels la participation à cette prière publique qui, tant par son antiquité et son universalité que par son objet même, occupe le premier rang dans la liturgie catholique après le saint sacrifice de la Messe. Et comme d'ailleurs, dans notre diocèse, le Salut du Saint-Sacrement suit toujours les Vêpres du dimanche, il ne saurait y avoir aucun motif d'abandonner l'église paroissiale pour satisfaire ailleurs la piété envers la divine Eucharistie. Nous devons l'édification à ceux qui font partie avec nous de la même famille religieuse; et comment les édifier, quand nous apparaissons si rarement au milieu d'eux, habitués que nous sommes à renfermer notre dévotion dans les limites d'une chapelle étrangère à la paroisse? Quoi de plus beau et de plus

touchant que le spectacle d'une assemblée de fidèles, réunis autour de leur propre Pasteur, et chantant de concert les louanges de Dieu ? Cette douce satisfaction, nous l'éprouverions chaque dimanche, si tous se faisaient une sainte habitude d'assister régulièrement à l'Office des Vêpres. Puisse, Nos Très Chers Frères, la voix de votre premier Pasteur pénétrer jusqu'au fond de vos âmes, et obtenir un résultat qui nous tient si vivement au cœur ! C'est le vœu que nous formons, en vous rappelant une dernière fois cette recommandation de l'Apôtre aux chrétiens de son temps : « Que la parole de Jésus-Christ demeure en vous dans toute sa plénitude et vous comble de sagesse ; et vous-mêmes instruisez-vous et exhortez-vous mutuellement dans les Psaumes, les Hymnes et les Cantiques spirituels, chantant à Dieu dans vos cœurs, par sa grâce : *In gratia cantantes in cordibus vestris Deo*. Ainsi soit-il.

DISCOURS

SUR

L'ŒUVRE DES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES

PRONONCÉ

A LA RÉUNION GÉNÉRALE DES CATHOLIQUES DE LA TOURAINE
LA VEILLE DE LA FÊTE DE SAINT MARTIN

Le 16 novembre 1878

Messeigneurs, Messieurs,

C'est pour la troisième fois que j'ai l'honneur de parler devant vous à pareil jour. Je dis l'honneur ; car c'en est un, et des plus grands, d'avoir à porter la parole dans une assemblée où l'élite de la Touraine se presse autour de son archevêque et des prélats qu'il a bien voulu convoquer pour la fête de saint Martin. Et cet honneur dont je sens vivement tout le prix, est devenu, cette année, presque un péril ; car celui qui voudrait s'en rendre vraiment digne

aurait à lutter contre un souvenir trop prochain pour n'être pas redoutable. Tous, en effet, vous êtes encore sous le charme de la parole que vous avez entendue depuis plusieurs jours ; et il ne saurait y avoir que de la témérité à vouloir distraire votre attention de cette éloquence enflammée qui sait se jouer avec tant d'aisance sur les sommets de la doctrine, unissant la grâce à la force, l'énergie à l'onction, et empruntant aux douleurs de l'exil comme aux violences de la persécution ce reflet du sacrifice qui ajoute tant d'éclat aux grands talents et aux grandes vertus (1).

Je n'ai donc d'autre ressource, pour captiver vos esprits, que dans le choix de mon sujet. Il faut que je m'efface derrière quelque chose de grand et qui s'impose de soi. Or, qu'est-ce qui s'impose de soi à l'heure présente ? Il y a sans doute bien des nécessités qui, de nos jours, commandent l'attention ; et si je voulais répondre à toutes vos préoccupations du moment, le champ serait vaste pour mon discours. Mais je ne dois

---

(1) Mgr Mermillod, Évêque d'Hébron, prédicateur de la neuvaine de Saint-Martin.

pas oublier que le caractère de cette assemblée nous fait un devoir d'en bannir tout ce qui n'est pas de l'ordre religieux et social ; c'est la devise propre de votre association. Or, dans cet ordre de choses, le premier et le plus important de tous, il est une institution jeune encore, mais qui par cela même est digne d'intérêt et a besoin de protection ; une institution dont l'importance se mesure aux frayeurs de nos adversaires plus encore qu'à nos propres sympathies. On m'accusera peut-être de vouloir refaire le plaidoyer de Cicéron, *Pro domo sua*. Non, Messieurs : car cette maison n'est pas seulement la mienne ; elle est encore la vôtre ; elle est celle de tout catholique de la Touraine. N'est-ce pas d'ailleurs au milieu de vous que votre vénérable Archevêque, notre bien-aimé métropolitain, a choisi les membres du Comité qui a pour but de soutenir l'Université catholique de l'Ouest ? Je ne saurais donc vous entretenir d'un sujet mieux approprié à la circonstance, qu'en vous parlant de nos Universités naissantes, des résultats obtenus jusqu'à ce jour et des efforts qu'il nous reste à faire pour achever notre œuvre.

Quand, il y a trois ans, nous prîmes la résolution immédiate de mettre à profit le peu de liberté que nous accordait la loi de 1875, il ne manqua pas de personnes pour traiter notre entreprise de témérité, voire même de folie. « Comment ! nous disait-on, vous allez entrer en campagne, sans personnel, sans local, et, ce qui n'est pas moins risqué, sans un sou vaillant ; et cela, en face d'un budget où les millions ne se comptent plus, d'un corps de professeurs dont le savoir est incontestable, d'une organisation matérielle que cinquante ministres et vingt législatures ont fortifiée d'année en année, depuis près d'un siècle. Vous êtes bien imprudents. » Et, il faut l'avouer, à ne s'en tenir qu'aux apparences, nous méritions quelque peu ce reproche. Au point de vue des ressources, la partie n'était point égale ; et nous ressemblions fort à ce jeune Israélite qui, ayant à se mesurer avec un adversaire armé de pied en cap, marchait au combat avec une fronde de berger et cinq cailloux ; et encore ces cinq cailloux, les avions-nous bien ? je n'en suis pas trop sûr. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce n'étaient pas des lingots d'or ni d'argent.

Mais, comme David, nous comptions sur la Providence, qui ne manque jamais aux bonnes causes ni aux bonnes volontés. Nous comptions sur le peuple chrétien, sur son intelligence et sur sa foi. Nous comptions sur vous, Messieurs, qui êtes à tout le moins aussi intéressés que nous-mêmes à la bonne éducation de vos fils. Et nous n'avons pas compté en vain. Des familles qui sont l'honneur du pays, ont fondé et doté quelques-unes de nos chaires. D'autres prélèvent chaque année sur leurs revenus le tribut de la générosité ; le pauvre est venu à nous comme le riche pour nous apporter son offrande ; et c'est avec le sou de l'épargne se multipliant de paroisse en paroisse que nous sommes parvenus à compléter notre modique budget. On aura vu, une fois de plus, comment se fondent les œuvres, quand c'est la foi qui les inspire, et Dieu qui les bénit. J'ignore ce que l'avenir réserve à nos institutions ; mais ce que je ne crains pas de dire, c'est que dans cet élan de foi et de générosité, d'où sont sorties nos Universités catholiques, l'histoire saluera l'un des plus beaux mouvements de la France chrétienne au XIX[e] siècle.

Aujourd'hui, après trois années d'efforts, cinq Universités sont debout, répondant aux diverses régions de la France, et groupant autour d'elles les forces vives de chacune. Pour m'en tenir à la seule dont j'aie le droit de parler, nous avons à Angers, pour nos trois facultés légalement constituées, un personnel de professeurs qui a le droit de ne redouter aucune comparaison ; un palais académique dont l'aspect monumental fait l'admiration des visiteurs ; une série d'internats qui, par leur disposition et leur bonne tenue, peuvent rivaliser avec les collèges les plus florissants d'Oxford et de Cambridge ; des cabinets de physique, des laboratoires de chimie, des collections d'histoire naturelle, en un mot un outillage scientifique dont les censeurs les plus difficiles se plaisent à reconnaître la valeur ; un jardin botanique auquel ses premiers spécimens ont valu d'être couronnés à l'Exposition universelle par un diplôme et une médaille d'honneur ; bref, un ensemble d'hommes et de choses qu'il n'est plus possible aujourd'hui, je ne dis pas seulement de mépriser, mais encore de ne pas tenir en haute estime. Et quand je compare le point d'arrivée au point de départ,

quand je songe au peu de temps qu'il nous a fallu pour obtenir ces résultats, j'éprouve le besoin d'en remercier, après Dieu, les hommes généreux qui, par leur concours intelligent et actif, ont permis à l'Église de fournir au monde cette nouvelle et incontestable preuve de sa force et de sa vitalité.

Est-ce à dire, Messieurs, que nous soyons au terme de nos vœux, et qu'il ne nous reste plus rien à faire? Non, certes. Je dirai même volontiers que nous n'avons pas encore dépassé la période de la fondation. Et puisque l'éloge des catholiques est revenu plusieurs fois sur mes lèvres, laissez-moi aussi y mêler quelques réserves. Car il ne faudrait pas que l'on pût dire d'associations comme celle-ci, qu'elles tendent à devenir des sociétés d'admiration mutuelle. Non, tout n'est pas admirable parmi nous; et si vous voulez me permettre de vous livrer le fond de ma pensée, je dirai, non sans regret, que l'importance de nos Universités catholiques n'est pas encore appréciée de tous comme elle devrait l'être. On n'a pas compris assez généralement l'inestimable bienfait d'un enseignement supérieur où la science et la foi trouvent des garan-

ties également certaines. Soit insouciance, soit timidité, plusieurs familles chrétiennes ont négligé jusqu'ici de mettre à profit des ressources si précieuses pour l'éducation de leurs fils. Me sera-t-il permis d'ajouter que si nous avons trouvé de l'écho dans un grand nombre de catholiques, plusieurs sont restés sourds à notre appel, ou n'y ont pas répondu dans la mesure de leur pouvoir ; et que, sur certains points, les souscriptions marchent avec une lenteur qui, si elle ne rappelle point le pas de l'écrevisse, fait songer quelque peu à celui des tortues qui vivent sous le grand cèdre de l'Archevêché de Tours. Ce sont là de ces vérités que nous pouvons nous dire entre nous, et qu'il faut savoir entendre sans se fâcher, ne serait-ce que pour nous entretenir les uns et les autres dans l'humilité chrétienne.

Je viens de toucher à la haute utilité, ce n'est pas dire assez, à l'indispensable nécessité de nos Universités catholiques. Pour vous en convaincre, il me suffira de vous citer un seul trait. Ce trait, je l'emprunte à une conversation que j'avais, il y a trois ans, avec l'un de nos adversaires les plus ardents et non des moins dis-

tingués. Pourriez-vous me dire, me demanda-t-il, pourquoi les Évêques songent à fonder des facultés nouvelles, et en quoi les anciennes sont devenues insuffisantes ? Je lui répondis : « Vous êtes un professeur de grand mérite ; votre réputation et vos longs services devraient, ce semble, vous protéger contre toute manifestation hostile. Malgré cela, si, demain, dans votre chaire, vous vous risquez à prononcer avec respect le saint nom de Dieu, et vous en avez le courage, êtes-vous bien sûr de l'accueil qui vous attend ? » Il ne me fit pas de réponse. Je n'avais malheureusement touché que trop juste. Oui, Messieurs, nous en sommes là au temps présent, et vous le savez comme moi. Eh bien ! nous voulons des chaires où de tels accidents ne soient pas à craindre ; nous voulons dans cette France restée chrétienne, après tout et malgré tout, des facultés où l'on puisse parler à vos fils de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Église, de l'âme immortelle, des hautes destinées de l'homme, librement et suivant vos propres croyances, sans provoquer le blasphème, et en appelant au contraire l'admiration et le respect. Voilà ce que nous avons voulu, et ce que nous voulons encore, dans

l'intérêt de la jeunesse, pour la sécurité des familles, pour l'honneur de l'enseignement et pour le bien de la France.

Mais j'ai l'avantage de parler à des catholiques pour lesquels de semblables démonstrations sont superflues. Ce que nous avons à redouter dans notre propre camp, c'est un autre mal, qui atteint parfois les meilleurs, et contre lequel, pour ma part, je ne cesse de lutter. Ici, Messieurs, et avant que je termine ce trop long entretien, vous me permettrez de généraliser quelque peu mon sujet. Il est certain que, dans ces dernières années, l'Église a eu à subir de grandes épreuves. Sous l'impression des mécomptes du passé et des menaces de l'avenir, il n'est pas rare de rencontrer des chrétiens qui se laissent aller au découragement. Tout leur semble perdu, parce que nous n'avons pas réussi à tout sauver. Or, je ne sache rien de plus funeste que le découragement pour les grandes et nobles causes que nous avons à soutenir. Il faut bien se pénétrer de cette maxime, qu'on n'est pas toujours sûr de l'emporter ici-bas, même quand on a pour soi les bons arguments et les bonnes intentions. Sans doute, je ne veux

pas le nier, la vérité finit toujours, à la longue, par avoir raison, et le droit par triompher de l'injustice. Mais cela n'empêche ni le droit ni la vérité d'avoir leurs heures d'abandon et d'obscurcissement. Il y a des moments où le vertige de l'erreur fait tourner les têtes et où les meilleurs raisonnements ne viennent pas à bout d'une passion aveugle et obstinée. Est-ce un motif pour désespérer de l'avenir ? A Dieu ne plaise ! Dans les luttes de la vie, il faut savoir être vaincu ; seulement au lieu de rester sur sa défaite, sans même tenter un nouvel effort, il faut reprendre haleine, rechercher avec soin pourquoi l'on a été vaincu, et se remettre immédiatement à l'œuvre pour ressaisir la victoire. C'est le secret des grands maîtres dans l'art de triompher ; vous ne les verrez pas plus se déconcerter après un revers que s'endormir sur un succès. Or, il n'est pas rare que l'intelligence et la valeur succombent sous la mauvaise fortune ; et lorsqu'on se mêle de combattre, il est bon de ne pas trembler d'avance devant l'idée d'un échec possible. Vous aurez beau être la providence d'une cité, avoir attaché votre nom à des œuvres éminemment populaires, avoir rendu de

grands services et conquis l'estime par vos talents et la dignité de votre vie, il n'est pas sûr, cela s'est vu à Tours comme ailleurs, il n'est pas sûr qu'à un moment donné le suffrage de vos concitoyens vienne reconnaître vos mérites. Tant est grande la force des préjugés ; tant est puissant l'empire des illusions ! Nul n'est à l'abri de ces vicissitudes qui peuvent atteindre les meilleures causes ; mais, au lieu de se laisser aller au découragement, il faut puiser dans le sentiment du devoir cette énergie et cette constance qui préparent et assurent les retours de la fortune.

Donc, Messieurs, pas de défaillances, quelles que soient les épreuves que l'avenir puisse nous réserver à nous-mêmes et à nos institutions. Car Dieu, de qui nous sommes et pour qui nous vivons, ne nous commande pas de vaincre, mais de combattre. L'honneur d'une vie, comme son vrai mérite, c'est de pouvoir répéter jusqu'au bout cette parole du divin Maître : *Quod debuimus facere, fecimus :* « Nous avons fait ce que nous devions faire. » Le reste, il faut l'abandonner à Dieu, qui donne la victoire ou qui permet la défaite, et qui fait contribuer l'une

comme l'autre à l'accomplissement de ses éternels et impénétrables desseins. Vainqueurs ou vaincus, qu'importe, si nous avons fait notre devoir. Il y a deux sentiments qu'il ne faut jamais perdre de vue, parce qu'il font notre force, comme ils sont notre gloire : nous travaillons pour la France, et nous servons l'Église.

DISCOURS

SUR L'IDÉE DE

L'INTERNAT DANS L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

PRONONCÉ

A L'OCCASION DE LA BÉNÉDICTION DU PALAIS ET DES INTERNATS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'ANGERS

Le 9 décembre 1878

Messieurs,

Il me tardait de voir nos internats achevés, pour leur imprimer le sceau de la bénédiction divine. Car, tout en consacrant nos efforts à l'œuvre que nous avions entreprise, nous ne pouvions oublier cette parole de nos Livres saints : « Si le Seigneur n'édifie la maison, en vain travaillent ceux qui cherchent à la construire. » Dès l'origine, nous avions placé nos travaux sous la protection du saint nom de

Dieu ; aujourd'hui que les voilà parvenus à leur terme, nous tenions à les couronner par la prière de la foi. Vous avez assisté, il y a quelques heures, à cette cérémonie d'un sens si élevé et si profond ; et si, de votre côté, vous en avez retiré une vive impression, c'était pour nous un consolant spectacle de voir avec quel recueillement, maîtres et élèves, vous suiviez dans tous ses détails cet acte si imposant de la sainte liturgie ; ce rit auguste par lequel l'Église purifie la demeure du chrétien, étend jusqu'à la nature inanimée les bénédictions dont elle est l'organe, laisse tomber sur la matière elle-même un reflet de l'ordre surnaturel, et confère une sorte de baptême aux créations de l'art et de l'industrie, comme pour mettre en harmonie les hommes et les choses, les âmes que la grâce vivifie et les lieux où doit s'accomplir l'œuvre de leur sanctification.

S'il est, en effet, une demeure à laquelle les prières et les bénédictions de l'Église doivent imprimer un caractère religieux, c'est le lieu où la science et la foi travaillent de concert à l'éducation de la jeunesse chrétienne. Un tel lieu est pour nous comme le prolongement du temple,

où l'enfance reçoit, avec le don de la vie divine, les premières semences de la vérité. Académie ou collège, tout édifice où les âmes se forment et se préparent pour leurs destinées du temps et de l'éternité, participe en quelque sorte à l'excellence du lieu saint. Aussi n'est-ce pas sans une douce émotion que nous venons de bénir ce palais de l'éducation, ces salles de cours où le Dieu des sciences est glorifié dans la prodigieuse variété des connaissances humaines, ces cabinets de physique, ces laboratoires de chimie, ces galeries et ces musées où le travail de l'esprit s'exerce sur les divers règnes de la nature, pour le plus grand bien de la société humaine. Mais, c'est pour nos internats que nous réservions nos prières les plus ferventes, pour ces établissements qui sont la force principale de notre Université, et dans lesquels l'instruction s'achève et se complète par l'éducation.

Car, pas plus dans nos Facultés que dans nos collèges, nous ne saurions séparer ces deux choses, qui sont et doivent rester aussi étroitement unies que l'esprit et le cœur, que la vie intellectuelle et la vie morale. Nous l'avons dit au début de notre œuvre : pour nous, l'éducation,

loin de se terminer avec les études classiques, doit se prolonger dans l'enseignement supérieur ; et ce serait peu de faire des érudits ou des savants, si nous ne formions en même temps des hommes vertueux, des chrétiens dans le sens complet du mot. De là, ces institutions nouvelles qui, sous le nom d'Internats, sont venues se rattacher successivement au centre universitaire, pour y rapporter et en retirer tour à tour l'esprit de foi et de discipline. Je suis donc heureux de saisir l'occasion que m'offre la cérémonie de ce jour, pour montrer quelle idée l'on doit se former de l'internat dans l'Université catholique.

Assurément, Messieurs, si, au sortir du collège, la haute éducation pouvait se continuer au sein de la famille, ce serait de tous les régimes le plus naturel et le plus salutaire. Rien ne vaut, pour la santé de l'âme, l'atmosphère que l'on respire au foyer domestique ; et les leçons comme les exemples du père et de la mère ont pour le jeune homme une force de persuasion que ne possède, au même degré, aucune autre autorité. Il n'y a pas d'encouragements comparable à ceux-là ; et quand le blâme ou la répri-

mande tombent d'une telle hauteur, ils empruntent à la tendresse même un accent que n'aura jamais une voix étrangère. C'est Dieu lui-même qui a établi ces influences, les plus hautes et les plus souveraines de toutes. Aussi, quand le soir, à la fin d'une journée de travail, le jeune étudiant s'en revient sous le toit paternel, et qu'il y retrouve, dans leur immortelle fraîcheur, ces saintes affections au milieu desquelles il a vécu jusqu'alors et grandi, j'estime que c'est là pour lui un moyen de préservation à nul autre pareil. Et si, je le répète, telle pouvait être la condition de tous, s'il était loisible à chacun d'allier la vie de famille au régime universitaire, sous la sauvegarde de la religion respectée et pratiquée de part et d'autre, j'y verrais l'idéal de l'éducation, parce que, nulle part ailleurs, l'on ne trouverait plus de forces morales réunies pour maintenir la jeunesse dans les voies du devoir et de la vertu.

Mais j'ai à peine besoin de faire observer qu'il n'en saurait être ainsi du grand nombre. Malgré les efforts que l'on fera pour rapprocher le plus possible l'enseignement supérieur des familles, il ne sera jamais également à la portée de toutes.

Les exigences mêmes d'un pareil enseignement obligeront toujours à le concentrer dans quelques rares foyers, si l'on veut lui conserver sa force et son éclat. Il en résulte que la plupart de nos jeunes gens en sont réduits à se séparer de leurs familles pour aller chercher au loin les leçons de l'Université. C'est là une situation dont nous devions nous préoccuper, nous qui ne séparons jamais l'éducation de l'instruction, ainsi que je le disais tout à l'heure. Non pas qu'il manquât de personnes pour nous donner le conseil d'imiter ce qui se passe ailleurs, où, en dehors des cours, nul ne s'inquiète de ce que font ou deviennent les élèves des Facultés. « Si vous agissez autrement, nous disait-on, vous vous créez de grands soucis ; vous assumez une responsabilité qui pourrait devenir lourde en certains cas ; et le moindre écart de conduite, au lieu de rester une faute personnelle, ne manquera pas de rejaillir sur le corps entier, du moment que, vous-mêmes, vous vous chargez de la direction religieuse et morale. Ne vaudrait-il pas mieux laisser chacun dans la main de son conseil et, sans se désintéresser complètement de ses actes, n'intervenir que là où le désordre

rendrait l'inaction dangereuse et la répression nécessaire ? »

A coup sûr, Messieurs, un tel système d'abstention eût été ce qu'il y a de plus commode ; mais répondait-il bien à l'idée de l'Université catholique ? Nous ne l'avons pas pensé un seul instant. Séparer le jeune homme de sa famille pour l'abandonner à lui-même au milieu d'une grande ville, sans lui offrir je ne dis pas un équivalent, la famille ne se remplace pas, mais un intérieur qui la rappelle et la supplée en quelque sorte, nous eût paru déserter la charge d'âmes qui nous incombe. Non pas qu'il faille prétendre que, dans aucun cas, la bonne volonté aidée de la grâce ne puisse prévenir les dangers de l'isolement : bon nombre de nos maisons particulières, de nos hôtels si bien tenus, auraient le droit de protester contre une telle supposition. Mais c'était pour nous un devoir d'offrir à la jeunesse un abri à la fois plus agréable et plus sûr. Dès lors, la nature même des choses indiquait la voie qu'il convenait de suivre. A défaut de la famille, de ses hautes et salutaires influences, il s'agissait de trouver un régime qui pût s'en rapprocher autant que pos-

sible, et s'y substituer même sans trop de désavantage : tel est le but que nous devions nous proposer et que nous croyons avoir atteint. Réunir nos étudiants dans une demeure commune, sous la direction d'un prêtre qui est leur père plus encore que leur maître, veiller avec une sollicitude affectueuse à leurs besoins et à leurs intérêts, favoriser leurs études par une sage distribution des heures de la journée, leur assurer le bénéfice d'une règle où d'honnêtes délassements viennent succéder au travail dans une juste mesure, créer entre eux ces liens d'amitié que l'association seule peut former et les mettre en contact les uns avec les autres, de telle sorte que ceux-ci se sentent soutenus et encouragés par l'exemple de ceux-là, et que tous profitent de cet échange de services et de bons procédés, sans qu'il y ait entre eux d'autre émulation que celle du bien : voilà, Messieurs, l'idée de l'internat dans l'Université catholique.

Cette idée n'était pas neuve, bien que notre pays, plus avide de nouveauté que de raison, s'en fût éloigné depuis près d'un siècle. Qu'étaient-elles, en effet, sinon des internats, sous la forme appropriée à l'époque, ces quarante institutions

groupées autour de notre ancienne Université qu'elles peuplaient d'élèves appartenant aux nations d'Anjou, de Bretagne, du Maine, de Normandie, d'Aquitaine, de France et d'Allemagne ? N'est-ce pas cette tradition si ancienne et si respectable que nous avons reprise en inscrivant au frontispice de nos internats nouveaux les noms de Saint-Aubin, de Saint-Maurice, de Saint-Martin et de Saint-Clair, en attendant que d'autres provinces viennent y ajouter ceux de Saint-Melaine, de Saint-Julien et de Saint-Martial, pour achever la liste des saints protecteurs de l'Ouest de la France ? Mais, lors même qu'un passé si glorieux ne nous eût pas offert de tels précédents, il nous aurait suffi de chercher nos modèles dans deux pays voisins, qui, à l'heure présente, ne le cèdent à aucun autre pour l'organisation de l'enseignement supérieur. C'est dans ses internats que l'Université catholique de Louvain rassemble l'élite des étudiants ; et si les Universités d'Oxford et de Cambridge ne sont pas déchues de leur antique splendeur, il faut en chercher la cause principale dans la conservation de leurs collèges si nombreux et si florissants. Ce grand pays, qui doit à son passé

catholique la meilleure partie de lui-même, et qui, au lieu de céder à la criminelle fantaisie de faire table rase de ses institutions civiles et politiques, a toujours su les développer suivant les progrès du temps et l'état des esprits, l'Angleterre, dis-je, si jalouse de la liberté individuelle, n'a jamais hésité à préférer pour ses fils le régime de l'internat, comme étant le plus propre à suppléer aux influences morales de la famille absente et à défendre le jeune homme contre lui-même, contre les entraînements du vice et de la passion. Et ce n'est pas sans une admiration mêlée de regret que le visiteur français contemple ces vingt-cinq collèges qui encadrent l'Université d'Oxford, renfermant la fleur de la jeunesse anglaise, ayant chacun leur église, leurs offices religieux, leurs exercices scientifiques et littéraires, s'assujettissant de plein gré à des heures réglementaires de sortie et de rentrée, attendant chaque soir de la cloche universitaire le signal du couvre-feu, et rivalisant entre eux d'ordre et de discipline, de bonne tenue et de régularité. C'est ainsi que se préparent des générations fortement imbues du respect de la loi. Avec un tel système

d'éducation l'on comprend qu'il se forme des hommes auxquels il suffise, pour les porter au sacrifice, d'adresser ces paroles brèves, mais sublimes, que Nelson jetait à travers le canon de Trafalgar, pour toute proclamation : « L'Angleterre attend de chacun qu'il fasse son devoir. »

Ces traditions sont empruntées à la meilleure époque du moyen âge catholique. Nous ne pouvions mieux faire que de les reprendre en les adaptant à la situation actuelle. Il y a là, en effet, ces sages tempéraments qui conviennent si bien à la vie universitaire, parce qu'ils laissent à l'autorité tous ses droits, sans étouffer la liberté sous le poids d'une réglementation excessive. Car, à Dieu ne plaise que nous ayons jamais songé à transporter dans nos internats la discipline du collège, dans le sens moderne que l'on attache à ce mot. C'eût été méconnaître la différence des âges, des milieux, des fins que l'on doit se proposer. Autre chose est d'apprendre à un enfant à marcher, autre chose de diriger les pas du jeune homme dans la voie où déjà il s'avance de son propre mouvement. Là, l'inexpérience et la faiblesse appellent de soi une surveillance de tous les instants, une règle qui

ne dédaigne pas de descendre jusque dans les moindres détails de la conduite ; ici, le progrès de l'intelligence et de la volonté oblige à plus de réserve et de discrétion. La période universitaire est, à nos yeux, une époque de transition entre la vie de collège et la vie sociale. Ménager cette transition par un apprentissage progressif de la liberté, qui en modère l'exercice et en prévienne les écarts : tel est le but de nos internats.

La liberté ! « Ce mot, disait Bossuet, est le plus agréable et le plus doux, mais tout ensemble le plus décevant et le plus trompeur de tous ceux qui ont quelque usage dans la vie humaine (1). » Savoir faire un bon emploi de cette faculté maîtresse, c'est tout le secret de la vertu et du bonheur. Or, la loi est toujours et partout la meilleure sauvegarde de la liberté. « Car, ajoutait le grand orateur que je viens de citer, ce n'est pas s'opposer à un fleuve, ni à la liberté de son cours, que de relever ses bords de part et d'autre, de peur qu'il ne se déborde et ne perde ses eaux dans la campagne ; au contraire, c'est lui donner le moyen de couler plus doucement

(1) Sermon pour la Purification de la Sainte Vierge.

dans son lit, et de suivre plus certainement son cours naturel. Ainsi, ce n'est pas perdre la liberté que de lui imposer des lois, de lui donner des bornes de çà et de là pour empêcher qu'elle ne s'égare ; c'est l'adresser plus assurément à la voie qu'elle doit tenir. Par une telle précaution, on ne la gêne pas, mais on la conduit ; on ne la force pas, mais on la dirige. Ceux-là la perdent, ceux-là la détruisent, qui détournent son cours naturel, c'est-à-dire sa tendance au souverain bien. »

Magnifiques paroles, et qui contiennent en substance tout le programme de nos internats. Oui, sans doute, nous n'oublierons jamais qu'un ressort trop comprimé se détend avec violence, et qu'en voulant serrer le frein outre mesure, on court risque de le rompre. Mais il n'est pas moins certain que la liberté a besoin de règle pour se protéger contre elle-même. Au lieu de la jeter brusquement au milieu du péril, sans préparation suffisante, il faut l'y accoutumer peu à peu, et lui laisser entrevoir de loin les obstacles dont elle devra triompher. Car, il servirait de peu de retarder l'heure du combat, si l'on ne profitait du délai pour mieux s'armer

contre l'ennemi. De là, Messieurs, le régime de nos internats, qui est une préparation à la vie sociale; qui permet au jeune homme d'essayer ses forces avant d'affronter la lutte; qui lui apprend par degrés à se gouverner lui-même en lui laissant assez de latitude pour se mouvoir de son propre chef, sans le livrer toutefois à ses seules inspirations, et qui, par les précautions dont il l'entoure, par les ressources de toute sorte qu'il lui ménage, le conduit paisiblement, et sans trop de peine, jusqu'au jour où, entré en pleine possession de sa liberté, il devra en faire usage pour son bien et pour le bien de son pays.

Mais, Messieurs, quelque avantageux que puisse être un pareil régime, il ne saurait aboutir à des résultats bien sérieux, sans le concours d'une force supérieure à toutes les combinaisons humaines. Vie commune, bienfait de l'association, règlement intérieur, exercices scientifiques et littéraires, tout cela n'a d'influence et de vraie valeur morale qu'autant que la religion domine l'œuvre entière de l'éducation. Car c'est elle seule qui va droit à la conscience, plonge au plus profond de l'âme, et

saisit, à leur racine même, les mouvements de la liberté qu'elle incline dans le sens du vrai et du bien. Toute règle humaine n'atteint que l'homme extérieur; elle glisse à la surface sans pénétrer jusqu'au fond : le fond est du domaine de Dieu; or, c'est du fond que procède la vertu, et par conséquent, c'est là qu'il faut porter la lumière et la force. Comment résister à l'attrait du plaisir, aux entraînements des sens et de l'imagination, si l'amour de Jésus-Christ ne remplit pas le cœur du jeune homme pour y conserver tout ce qui est pur, juste et saint : *Quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta* (1)? Nous n'avons eu garde de méconnaître ce principe, le premier de toute éducation chrétienne. Notre force principale, elle est dans les oratoires de nos internats, où s'allume et se nourrit le feu de l'amour divin; elle est dans la prière qui, matin et soir, consacre les actions de la journée; elle est dans l'enseignement religieux, qui affermit les convictions puisées au foyer domestique; elle est dans la vertu surnaturelle des sacrements, par

(1) Épître de S. Paul aux Philippiens, IV, 8.

où la vie divine se conserve et s'accroît dans les âmes. Voilà, nous le disons hautement, nos vrais moyens d'action. En dehors de ces divines influences, nous ne concevons pour la jeunesse ni préservatif contre le mal, ni secours efficace pour le bien.

Est-ce à dire qu'en plaçant notre confiance dans la religion, dans son action toute-puissante et souveraine, nous négligions de faire appel à ce qu'il peut y avoir de noble et de généreux dans la nature de l'homme? Non, certes. Il est, en particulier, un sentiment sur lequel nous comptons beaucoup, pour la bonne tenue et la prospérité de nos internats, c'est le sentiment de l'honneur. Lorsqu'on veut faire partie d'un corps, l'on s'engage par là même à observer les lois qui le régissent. Il y a là une sorte de contrat, qui oblige à une fidélité réciproque. C'est manquer à l'honneur que de trahir la confiance de ceux qui vous ont ouvert leurs rangs. Aussi bien, les membres d'un corps sont-ils plus ou moins solidaires les uns des autres : chacun est responsable de ses actes envers tous; car sa réputation relève ou compromet la leur. Et ici,

je ne m'adresse plus seulement aux élèves de nos internats, mais à tous les étudiants qui suivent les cours de nos Facultés. Oui, mes chers amis, pénétrez-vous bien de cette pensée, qu'en tout lieu et en toute occasion, vous portez avec vous l'honneur de l'Université, sa renommée, et jusqu'à un certain point son avenir. En retour des soins qu'elle vous consacre, elle a le droit de demander qu'aucun de vous n'imprime une tache à son drapeau, qui est aussi le vôtre. Vous êtes faits pour comprendre ce langage, qui ne manque jamais de trouver de l'écho dans les cœurs bien nés.

Et maintenant, je résume cet entretien en deux mots, que j'emprunte à l'un des passages les plus touchants de nos livres saints. Quand Tobie voulut donner des conseils à son fils pour le prémunir contre les dangers de Ninive, il lui dit cette première parole : « Aie Dieu dans ton esprit tous les jours de ta vie : *Omnibus diebus vitæ tuæ in mente habeto Deum.* » Puis il en ajouta une seconde : « Honore aussi ta mère, en souvenir de ce qu'elle a fait et souffert pour toi : *Memor enim esse debes quæ et quanta*

pericula passa sit propter te (1). » En plaçant le jeune homme entre ces deux affections tutélaires, les plus hautes et les plus pures qu'il y ait ici-bas, le saint vieillard lui marquait assez quels sentiments devaient occuper son cœur pour le protéger contre le mal. Là où les souvenirs de l'enfance et les impressions du foyer domestique restent debout, avec l'amour de Dieu qui les fortifie et les consacre, il n'y a pas de place pour le vice. Heureux ceux pour qui ces saintes images de la religion et de la famille n'ont rien perdu de leur charme, et qui, après la crainte d'offenser Dieu, n'en conçoivent pas de plus vive que celle de contrister le cœur d'un père ou d'une mère. Ce sera leur salut. Sous l'empire de ces deux sentiments, leur jeunesse s'écoulera paisible et pure ; et, une fois arrivés au terme de leurs études, ils trouveront, dans le cours d'une vie honorable et utile, avec le témoignage de leur propre conscience, l'estime des hommes et les bénédictions de Dieu.

---

(1) Tobie, ch. IV-V, 3.

INSTRUCTION PASTORALE

du 9 janvier 1879

SUR LES DEVOIRS DES LÉGISLATEURS

Nos Très Chers Frères,

Le Sénat et la Chambre des Députés sont à la veille de reprendre leurs travaux. A cette occasion, nous venons vous inviter à joindre vos prières aux nôtres pour appeler le secours de Dieu sur les deux Assemblées qui se partagent dans notre pays le pouvoir législatif. Rien de plus solennel qu'une pareille manifestation de la part de tout un peuple. C'est un hommage éclatant rendu à la toute-puissance de Celui qui tient en ses mains la destinée des

nations. Tant que ces grands actes restent inscrits dans la constitution d'un État, il ne faut pas désespérer de son avenir : Dieu lui ménage le salut pour l'heure marquée dans ses impénétables desseins. Pour vous montrer dans quel esprit nous devons prier, et quelles demandes il convient d'adresser au ciel dans un moment si critique, il nous suffira de développer la belle prière que la sainte Liturgie a coutume de prescrire pour la circonstance, et dans laquelle se trouvent résumés tous nos vœux et toutes nos espérances.

Deus a quo sancta desideria, recta consilia et justa sunt opera : C'est de Dieu que procèdent la pureté et la sainteté dans les désirs, la rectitude et la droiture dans les conseils, l'équité et la justice dans les œuvres. Or, n'est-ce pas là, exprimé en termes aussi élevés que précis, le programme de l'homme politique ? *Sancta desideria :* N'avoir d'autre désir que celui de faire le bien, de travailler à la grandeur et à la prospérité du pays ; songer aux autres plutôt qu'à soi-même, et sacrifier l'ambition personnelle à l'intérêt général ; chercher avant tout le bonheur de la patrie, et non pas les vaines satis-

factions de l'amour-propre ou le triomphe d'une opinion particulière ; s'inspirer d'une conscience formée sur la loi divine, au lieu d'obéir à la voix du ressentiment et de la passion ; exclure tous les mobiles que désavouent la raison et l'honneur pour s'en tenir à ceux qui font agir les hommes de bonne volonté ; et se proposer pour fin le progrès religieux, moral et intellectuel de la société, en même temps que l'amélioration de la vie extérieure et matérielle des membres qui la composent : quels désirs plus généreux, quelles intentions plus pures pourrions-nous demander à Dieu pour les dépositaires de la puissance publique ?

Recta consilia : Après la pureté de l'intention rien n'est plus nécessaire à l'homme politique que la droiture et la rectitude dans le conseil. Or celui-là seul ne dévie pas de la ligne droite du vrai, qui marche constamment à la lumière des principes. C'est pour lui une règle sûre, d'après laquelle il juge ce qu'il faut faire ou éviter. Hors de là, il ne peut y avoir qu'incertitudes et obscurités. Seuls les principes ne changent pas ; seuls, ils peuvent imprimer à la volonté une direction invariable. Celui qui les

prend pour guide, ne risque pas de s'égarer au milieu des erreurs et des contradictions humaines : sa marche est éclairée, et lors même que les événements parviennent à jeter un voile sur cette lumière souveraine, elle n'en conserve pas moins assez d'éclat pour indiquer sûrement de quel côté se trouvent le droit, la justice et la vérité.

Et justa sunt opera : La justice et l'équité dans les œuvres, voilà, Nos Très Chers Frères, ce qui complète la notion du législateur ou de l'homme politique. L'on n'est véritablement digne de ce nom, qu'à la condition de rendre à chacun ce qui lui est dû, de respecter premièrement les droits de Dieu qui dominent tout le reste, et avec les droits de l'État, les droits de la Religion, les droits de la famille, les droits du citoyen. Tout gouvernement qui porte atteinte à l'un de ces droits, se blesse de sa propre main, et amoindrit son pouvoir, en croyant l'augmenter. Rien ne révolte la conscience publique comme l'injustice, parce que chacun se sent frappé dans ce qui menace tout le monde. Les plus indifférents finissent par s'alarmer d'un arbitraire contre lequel personne ne s'estime en

sûreté, et qui, ne voulant souffrir aucune contradiction, ne craint pas d'opprimer les minorités sous le poids du nombre et de la force. Ne serait-elle pas le premier devoir des gouvernants, la justice resterait encore leur intérêt suprême : car c'est elle qui bannit les défiances et prévient les mécontentements. Nous ne saurions donc demander à Dieu un don plus précieux que cette vertu cardinale sans laquelle il n'y a ni ordre public ni paix sociale.

Da servis tuis illam, quam mundus dare non potest, pacem : « Donnez à vos serviteurs cette paix que le monde ne peut pas donner. » La paix, Nos Très Chers Frères, n'est assurée dans un pays qu'autant qu'elle règne au fond des cœurs, où elle est le fruit de la grâce victorieuse des passions. Voilà pourquoi les plus sages combinaisons de la politique humaine ne sauraient à elles seules, et sans le secours de Dieu, nous procurer ce grand bienfait. Qu'est-ce qui tend à détruire la paix sociale ? ce sont les passions rebelles à la loi divine : l'orgueil impatient de tout frein ; l'envie, qui ne veut souffrir aucune supériorité ; la convoitise, toujours haletante et jamais satisfaite ; la soif des jouissances, qui

entretient dans les cœurs des désirs insatiables ; l'égoïsme, qui sacrifie tout à son ambition et à ses caprices, dût-il en résulter même la ruine d'un État. C'est de là, comme de leur source première, que sortent les troubles politiques, les discordes civiles, les révolutions qui bouleversent un pays de fond en comble. Que la paix rentre d'abord au fond des âmes, c'est-à-dire l'ordre établi de Dieu, la soumission des sens à la raison, de la raison à la foi, et la paix ne tardera pas à régner sur toute l'étendue de la société.

Ut et corda nostra mandatis tuis dedita : « Afin que nos cœurs soient soumis à vos commandements. » A la base comme au sommet de toute loi positive, de toute constitution politique, il y a les commandements de Dieu qui les soutiennent et les dominent. Ce sont là ces lois éternelles et absolues « contre lesquelles, comme disait Bossuet, tout ce qui se fait est nul de droit ; et il y a toujours ouverture à revenir contre, ou dans d'autres occasions, ou dans d'autres temps (1). » Le Décalogue et l'Évan-

(1) Politique tirée de l'Écriture Sainte, livre VIII, art. 2.

gile, voilà, Nos Très Chers Frères, le vrai fondement de l'ordre social chez les nations chrétiennes. Quiconque ne construit pas sur ces assises inébranlables, ne fait que bâtir sur un sable mouvant ; il suffit d'une tempête pour renverser son frêle édifice. C'est la loi de Dieu qui fait la force des lois humaines, comme elle leur sert de règle ; et plus une législation s'inspire de l'esprit évangélique, plus elle approche de la perfection. Dieu veuille que ces grands principes ne soient jamais méconnus dans notre pays ! C'est pour les avoir compris et appliqués dans le cours de son histoire, qu'il a mérité si longtemps de marcher à la tête de la civilisation chrétienne.

Et, hostium sublata formidine, tempora sint tua protectione tranquilla : « Afin que, toute crainte de quelque agression hostile étant écartée, votre protection nous assure des jours tranquilles. » Pourquoi faut-il, Nos Très Chers Frères, qu'une pareille crainte nous oblige à insister sur ces paroles de la sainte Liturgie ? Mais, ce serait vouloir s'aveugler soi-même, que de fermer les yeux sur des projets si hautement avoués. Sans doute, à l'extérieur, notre pays,

protégé par les grands souvenirs de son passé, plus encore que par sa situation présente, n'a rien à redouter d'aucune puissance étrangère. Mais tout motif d'alarmes a-t-il disparu pour cela, quand on prête l'oreille aux cris de guerre qui retentissent autour de nous ? Non, ce n'est pas sans une profonde douleur que nous envisageons l'avenir de la France. Au lendemain de nos désastres, et quels désastres ! nous aimions à penser que tous les enfants de notre chère et malheureuse patrie se rallieraient dans un même sentiment de concorde et d'union, et que, divisés sur le reste, ils respecteraient du moins la seule force qui ne menace personne, la seule institution à laquelle tous puissent se rattacher sans différence d'opinion ni de parti, nous voulons dire la religion. L'exemple nous avait été donné, au commencement de ce siècle, par un grand pays que nous n'avons que trop appris à connaître. Après des revers que les nôtres ont à peine égalés, on l'avait vu resserrer les liens de l'union nationale, retremper l'âme de ses enfants aux sources d'une éducation religieuse avant tout, fortifier le principe d'autorité en l'appuyant sur Dieu, et, à cinquante années de là il devait

recueillir à nos dépens, hélas ! les fruits de cette discipline morale, dont la religion était l'âme et le nerf. Et nous, grand Dieu ! qu'allons-nous faire pour nous relever de nos ruines ?... Détruire le peu de force et d'énergie morale que laisse encore à nos populations le sentiment religieux déjà si affaibli parmi elles, disputer le pain à quelques pauvres frères et à quelques pauvres sœurs qui tiennent école et visitent les malades au fond de nos campagnes, nous déchirer pour savoir s'il est permis de se réunir et de prier Dieu sous tel habit plutôt que sous tel autre, faire la guerre à des religieux dont tout le crime est de bien préparer leurs élèves aux écoles du gouvernement, et cela sous les yeux de l'Europe chrétienne qui nous regarde et qui nous plaint ! Non, il n'est pas possible que de si grands malheurs soient suivis de si grandes fautes. Jusqu'à la dernière heure, nous nous ferons un devoir d'espérer qu'un spectacle si humiliant nous sera épargné : il se trouvera, nous en avons la ferme confiance, des hommes assez réfléchis et assez maîtres d'eux-mêmes pour comprendre qu'à défaut de sentiment religieux, le patriotisme commande de ne pas semer

de telles divisions dans un pays qui a besoin de réunir toutes ses forces et toutes ses ressources, s'il veut reprendre sur la scène du monde le rang que les événements lui ont enlevé.

Ces espérances et ces vœux sont les vôtres, Nos Très Chers Frères : nous le savons ; car s'il est un sentiment universel parmi vous, c'est le désir de la paix et de la tranquillité publiques : *Ut tempora sint tua protectione tranquilla.* Comme nous, vous regardez la guerre religieuse comme le plus grand des fléaux ; comme nous, vous désirez que nul ne soit troublé dans l'exercice de ses droits, que les œuvres et les institutions de l'Église puissent se developper librement, sous la protection des lois, et pour le plus grand bien des âmes. C'est la mission que saint Paul assignait aux dépositaires de la puissance civile, en nous ordonnant de prier pour eux, afin que, sous leur autorité et leur sauvegarde, chaque membre de la cité puisse remplir paisiblement les devoirs de sa profession, sans être atteint par la violence ni dans sa personne ni dans ses biens : *Ut quietam et tranquillam vitam agamus* (1).

---

(1) Ire Épitre de S. Paul à Timothée, II, 2.

Nous prierons tous ensemble, dans cet esprit de charité et de fraternité chrétienne, par Celui qui, seul, peut rendre nos prières efficaces, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, étant Dieu, vit et règne avec Dieu le Père, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

LETTRE PASTORALE

du 18 janvier 1879

SUR LE SOCIALISME

Nos Très Chers Frères,

Le premier devoir des Évêques, c'est de communiquer au troupeau confié à leurs soins les enseignements du Pasteur suprême. Cette obligation rigoureuse de notre charge, nous l'avons contractée, lorsqu'au jour de notre sacre, nous promettions, sous la foi du serment, d'observer nous-même et de faire observer par les autres toutes les dispositions émanées du Siège apostolique : *Mandata apostolica totis viribus observabo, et faciam ab aliis observari* (1). Telle est

(1) Pontificale Romanum, *Forma juramenti.*

d'ailleurs la constitution de l'Église catholique, « que le Pontife romain est le successeur du bienheureux Pierre, prince des apôtres ; qu'il est le vrai vicaire du Christ et le chef de toute l'Église, le père de tous les chrétiens ; et qu'il a reçu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans la personne du bienheureux Pierre, le plein pouvoir de paître, de régir et de gouverner l'Église universelle (1) ». D'où il suit comme une conséquence nécessaire que tous les fidèles ont le droit de connaître la parole du Souverain Pontife, pour en faire la règle de leur croyance et de leur conduite. Or, c'est aux Évêques, gardiens de la foi et des mœurs, qu'il appartient de transmettre au peuple chrétien cette doctrine souveraine, en y imprimant le caractère d'une authenticité irréfragable. L'on détruirait la notion même de l'Église catholique, de sa hiérarchie et de sa constitution, si l'on voulait contester aux chefs des diocèses ce droit essentiel qui, nous le répétons, est en même temps pour eux un devoir sacré.

C'est donc pour la deuxième fois, nos Très

(1) Concile général de Florence, Labbe, tome XIII, col. 1167.

Chers Frères, que la voix du Pape Léon XIII va se faire entendre à vous avec la solennité propre aux Lettres encycliques. Du haut de la chaire de saint Pierre, le vicaire de Jésus-Christ, jetant un regard à travers le monde moderne, y a découvert un mal profond, déjà signalé à maintes reprises par ses illustres prédécesseurs, mais qui, dans ces derniers temps, a pris des proportions effrayantes, au point de menacer l'existence même de la société civile. C'est à la suite de criminels attentats, commis presque en même temps sur la personne de plusieurs souverains, que le mal s'est révélé dans toute son étendue. Alors, l'on a pu voir clairement qu'il existe, en Amérique comme en Europe, une vaste association, dont les membres sont liés entre eux par un pacte formel, et qui ne se proposent rien moins que de bouleverser la société de fond en comble. Qu'elle s'appelle suivant les différents pays, *socialiste*, *communiste*, *nihiliste*, le but que poursuit cette ligue internationale est partout le même. Détruire la propriété individuelle ou privée, pour y substituer la propriété collective, faire de l'État l'unique possesseur du sol et des instruments de travail, revendiquer pour

tous la même part à tous les biens et à toutes les jouissances, ne laisser subsister aucune inégalité sociale ou politique, aucune hiérarchie de droits ni de pouvoirs et, par suite, faire table rase de toutes les institutions existantes, religieuses, juridiques, militaires, pour reconstruire la société sur de nouvelles bases qui seraient la négation de Dieu, de l'âme immortelle, de la vie future, c'est-à-dire le matérialisme théorique et pratique, telle est l'œuvre à laquelle travaillent des milliers d'hommes, d'une extrémité du monde à l'autre, et qui, à des degrés divers et sous des formes multiples, se résume dans la révolution sociale.

Et, comme le dit à si juste titre le chef suprême de l'Église, ce n'est plus en secret ni dans des réunions occultes, que se produisent ces théories subversives de tout ordre social ; non, elles s'étalent au grand jour, sous les yeux des gouvernements et des peuples. Ces programmes, où rien n'est respecté, où l'on annonce hautement l'intention de renverser tout ce qui existe, nous les avons entendu développer dans des congrès tenus publiquement sur différents points de l'Europe : à Londres, en 1864,

à Genève, en 1866, à Lausanne, en 1867, à Bruxelles, en 1868, à Bâle, en 1869, à La Haye, en 1872, à Gand, en 1877 (1). Le régime despotique et sanguinaire inauguré à Paris, sous le nom de Commune, à la suite de nos désastres militaires, n'a été que l'application pratique d'une théorie qui ne voudrait rien laisser debout dans l'ordre de choses actuel, dût-on y employer le fer et le feu. A l'heure présente, et malgré des succès inespérés, l'Allemagne du Nord se débat sous les étreintes du socialisme qui l'enveloppe de toutes parts. Aveugle, qui ne voit pas ce péril, le plus grand des temps modernes. Il n'y a que les politiques à courte vue qui s'obstinent à ne pas prévenir de si redoutables éventualités. Si le socialisme n'est pas encore pour chaque pays le danger d'aujourd'hui, il sera pour tous le danger de demain. Voilà pourquoi le souverain Pontife, plus clairvoyant que certains hommes d'État, parce qu'il voit de plus haut et plus loin, dévoile

(1) Rodolphe Meyer, Der Emancipationskampf des vierten Standes, Berlin, 1874. — Oscar Testut, l'*Internationale et le Jacobinisme*. — Eugène Jaeger, *Histoire du Socialisme*. — *Le Socialisme contemporain*, par M. Winterer, Paris, 1878. — *La quintessence du Socialisme*, par le docteur Schaefflé, Gotha, 1878.

le mal que l'on voudrait dissimuler, en même temps qu'il indique les seuls remèdes vraiment efficaces et salutaires.

Assurément, nos Très Chers Frères, ce n'est pas la première fois que de pareilles utopies se produisent dans l'histoire. Sans parler du monde païen, où elles ont allumé à tant de reprises la guerre sociale, nous les voyons reparaître, du moins en partie, dans quelques-unes des hérésies que l'Église s'est vue obligée de combattre dès son origine. A écouter le langage des Vaudois et des Albigeois, l'on croit entendre par avance les déclamations des socialistes modernes contre l'état de choses établi de Dieu. Plus grande encore est la ressemblance avec certaines sectes enfantées par le protestantisme, celle des anabaptistes entre autres ; et la Commune de Munster, avec ses excès de tout genre, apparaît au milieu du XVIe siècle comme la sanglante image d'une théorie où, sous prétexte d'égalité absolue, le despotisme se fait un jeu des personnes et des biens. Mais, en dépit de la force que leur prêtaient la convoitise et l'envie, ces attaques contre les lois fondamentales de l'ordre

domestique et civil rencontraient une résistance invincible dans la foi religieuse des peuples. Jamais, d'ailleurs, avant notre époque, les idées communistes n'avaient pris corps dans une doctrine aussi répandue et aussi clairement formulée que le socialisme contemporain ; jamais, non plus, nous l'ajoutons avec tristesse, elles n'avaient trouvé un terrain mieux préparé par l'irréligion, par le sensualisme et par le travail incessant de l'esprit révolutionnaire.

S'il est un fait indéniable, nos Très Chers Frères, c'est que les progrès du socialisme sont partout en raison directe de l'affaiblissement de la foi chrétienne. Tandis que ces erreurs radicales n'ont aucune prise sur les esprits sincèrement religieux, les âmes vides de croyances leur offrent une proie facile. Aussi les pays les plus envahis par les théories anti-sociales, sont-ils ceux-là mêmes ou l'incrédulité a exercé le plus de ravages. Les chefs du mouvement l'avouent sans détour : la foi catholique leur paraît le plus grand obstacle au triomphe de leurs doctrines. L'un d'eux le disait naguère, pour expliquer l'insuccès de ses tentatives auprès des ouvriers

d'une province restée profondément chrétienne : « Ils ne savent que prier et travailler (1). » Magnifique éloge dans une bouche qui, voulant maudire, bénissait malgré elle! Oui, le socialisme marche de pair avec l'athéisme ; et tout ce que gagne l'un est au profit de l'autre. Comment s'en étonner? Otez du cœur des masses la foi en Dieu, législateur souverain de la société humaine, l'espérance d'une vie future où les souffrances et les privations de la vie présente trouveront une juste compensation, et tout se réduira pour l'homme à se procurer ici-bas la plus grande somme de biens et de jouissances possible. Alors, quel moyen reste-t-il de persuader efficacement à l'immense majorité du genre humain qu'elle a le devoir d'accepter avec résignation la condition inférieure qui lui est faite par la naissance ou par les événements? Limités aux seuls biens de ce monde, n'ayant plus d'autre horizon que la vie terrestre, sans aspiration religieuse ni frein moral, les déshérités de la fortune ne manqueront pas de s'ap-

(1) Paroles appliquées par le journal socialiste de Leipzig, le *Vorwaerts*, aux ouvriers de Munster, en Westphalie.

puyer sur la communauté de nature, pour revendiquer une part égale de bien-être matériel. A des hommes ainsi dépouillés de toute foi et de toute espérance chrétienne, le socialisme qui promet l'égalité dans la jouissance, qui substitue la propriété collective à la propriété individuelle, qui ne voit dans l'ordre de choses actuel qu'une vaste exploitation du travail par le capital, le socialisme, disons-nous, apparaîtra tout naturellement comme l'expression même de la justice et de la vérité. Voilà où mène l'extinction du sentiment religieux dans les classes populaires. Ceux-là donc sont les auxiliaires les plus actifs du socialisme, qui, dans leurs discours et dans leurs livres, s'efforcent de détruire la notion d'un Dieu Créateur, d'une âme immortelle, d'une vie future où la vertu trouvera sa récompense et le vice son châtiment; et si l'Église n'était pas là, avec sa puissance de doctrine et d'action, pour protéger la conscience du peuple contre les assauts redoublés de l'athéisme et du matérialisme, la société civile sombrerait bien vite dans l'abîme que lui creusent des novateurs sans croyance et sans scrupule.

N'est-ce pas aussi dans les désordres et dans

les excès de la vie sensuelle qu'il faut chercher l'une des causes pour lesquelles ces théories socialistes, si absurdes d'ailleurs, se propagent de nos jours avec tant de facilité? En prêchant le renoncement à soi-même, la répression des appétits inférieurs de l'homme, la souveraineté de l'esprit sur la chair, la religion chrétienne étouffe dans son germe l'amour immodéré des jouissances. Mais lorsqu'on tourne le dos à la Croix et à l'Évangile, pour étaler aux yeux du peuple le faste d'un luxe insensé, le scandale d'une fortune mal acquise, le spectacle d'une vie où il n'y a de place que pour l'amusement et le plaisir, comment veut-on que de tels exemples n'allument pas au cœur des multitudes la fièvre de la convoitise? Quand on voit un homme, la veille encore dans une situation plus que modeste, s'élever tout à coup au faîte de la richesse, sans que l'on sache ni comment ni pourquoi, l'envie de l'égaler ne naîtra-t-elle pas d'une prospérité si soudaine et si peu justifiée? N'est-ce pas aigrir la misère et irriter la souffrance par des contrastes trop frappants, que d'abuser des biens de la terre pour donner libre

cours aux passions des sens? N'est-ce pas du moins fournir autant de prétextes aux adversaires de la propriété individuelle? Sans doute, de tels abus, fussent-ils plus nombreux encore, n'autoriseraient en rien la négation d'un droit certain; mais qui ne voit tout ce qu'ils peuvent apporter d'aliments au foyer des haines sociales? Non moins que l'irréligion, le matérialisme pratique encourage et favorise des systèmes auxquels l'Évangile, devenu la règle générale de la vie, enlèverait auprès des masses toute force et toute autorité.

Il ne suffit pas, Nos Très Chers Frères, de repousser le socialisme et le communisme comme une atteinte profonde aux droits de la famille et de la propriété. Encore, faut-il, si on veut les combattre efficacement, ne pas leur frayer la voie par le travail incessant de l'esprit révolutionnaire, en leur ouvrant imprudemment des brèches par où ils pourront monter sans trop de peine à l'assaut de la société. Croit-on, par exemple, servir utilement la cause de la propriété individuelle et la défendre avec succès, en applaudissant à toutes les spoliations dont l'É-

glise a pu être la victime dans le passé et dans le présent ? Comment ce qui est possédé par plusieurs pourrait-il être moins légitime et moins sacré que ce qui est possédé par un seul ? Si la nation a le droit de dépouiller l'Église de ses biens, qu'est-ce qui demeurera en sûreté devant cet être collectif pour lequel on ne craint pas de revendiquer la toute-puissance ? Et ne voit-on pas quels arguments l'on fournit par là au socialisme dont la thèse fondamentale consiste précisément à prétendre que l'État est le seul et unique propriétaire du sol (1) ?

Et si, de là, nous passons à un autre point non moins grave, n'est-ce pas encore mettre une arme puissante aux mains du socialisme, que d'exagérer les droits de l'État en matière d'éducation ? Si, comme le prétend une certaine école, trop nombreuse hélas ! les enfants appartiennent à l'État, et non pas à la famille, si c'est le droit

---

(1) La confiscation des biens de l'Église par l'État, à différentes époques de l'histoire, est en effet l'un des principaux arguments que fait valoir contre le droit de propriété M. Karl Marx, l'un des chefs du socialisme contemporain, dans son ouvrage intitulé : *Le Capital.*

de l'État de s'emparer d'eux dès le bas âge, pour les façonner à son gré et les jeter dans le seul moule qui lui convienne, sans tenir compte des vœux et des préférences du père et de la mère, et au risque de les condamner à ne jamais entendre prononcer dans l'école un seul mot de religion, malgré leur droit personnel et le droit non moins incontestable de leurs parents, une pareille omnipotence dans l'ordre domestique, c'est-à-dire, dans ce qu'il y a de plus intime et de plus naturel à l'homme, ne doit-elle pas s'étendre logiquement à tout l'ordre extérieur et social ? Les enfants ne sont-ils pas le premier et le plus précieux des biens de la famille ? Le droit de posséder un champ vaudra-t-il jamais, aux yeux d'un père et d'une mère, celui d'élever leurs enfants suivant leur foi et leur conscience ? Qui conteste l'un, est bien près de nier l'autre. Aussi, chose remarquable, Nos Très Chers Frères, ou plutôt toute simple et toute naturelle, la mainmise absolue de l'État sur l'éducation de la jeunesse et la suppression de tout enseignement religieux à l'école forment-elles, toujours et partout, l'un des articles essentiels du programme

socialiste (1). Tant il est vrai que, dans la pensée des novateurs, la théorie de la toute-puissance de l'État, absorbant à son gré les droits de l'Église et ceux de la famille, est étroitement liée à cette autre théorie, plus radicale encore, qui voudrait concentrer dans les mains de l'État toutes les propriétés particulières et privées.

Nous le savons d'avance, malgré d'effrayants symptômes, il ne manquera pas d'esprits pour traiter d'imaginaire le péril que nous signalons à la suite du Souverain Pontife. Parce que le mal n'a pas encore éclaté à la surface, dans toute son intensité, l'on se fait volontiers illusion sur ses progrès, si d'ailleurs on ne l'aggrave soi-même par des doctrines et des actes qui tendent à le développer. Mais c'est l'honneur de l'Église, comme son immortelle mission, de prémunir la société chrétienne contre les dangers qui la menacent. Cette glorieuse initiative, les Papes l'ont prise de tout temps, à l'époque où ils

(1) Programme du Congrès de Lausanne, en 1867 ; du congrès de Lyon, en 1878 ; de l'association démocratique des ouvriers Néerlandais du Nord et du Sud ; manifeste des socialistes danois, en 1872 ; catéchisme révolutionnaire de Bakounine, l'un des chefs du nihilisme, etc.

disputaient aux barbares les débris de la civilisation, comme dans les siècles où ils poussaient le cri d'alarme devant l'invasion du mahométisme. Léon XIII ne fait que suivre les traces de ses illustres prédécesseurs, en montrant aux rois et aux peuples le flot toujours montant de cette barbarie nouvelle qui, sous le nom de Révolution sociale, ne vise à rien moins qu'à faire disparaître toutes nos institutions dans un naufrage universel.

Et ce qui ajoute, Nos Très Chers Frères, à l'autorité de cette grande voix, c'est qu'en indiquant la plaie, elle offre en même temps les remèdes pour la guérir. C'est l'Église, en effet, qui, en face de l'esclavage antique, a fait triompher dans le monde, où depuis lors elle les maintient debout, par sa doctrine et par ses œuvres, les deux principes sur lesquels repose l'ordre social : la justice et la charité. Jamais elle n'a séparé l'un de l'autre, les regardant comme également nécessaires pour assurer la paix sociale. Sans doute, par la justice, l'Église n'entend pas une égalité chimérique, contre nature, et qui serait rompue le lendemain même du jour où l'on aurait réussi à l'établir, rompue

par la paresse des uns, par l'inconduite des autres, par les différences d'aptitudes, de travail et de moralité, inhérentes à tous. La justice que prêche l'Église, n'est pas davantage l'abolition d'un droit consacré par les lois divines et humaines, et qui est la base même de toute civilisation ; ni le partage des biens appartenant en propre à une famille dont le travail accumulé de père en fils constitue un patrimoine héréditaire ; ni la liberté de mettre en péril les plus grands intérêts par des ligues sans motif légitime ; ni enfin l'oppression de ceux qui veulent travailler par ceux qui ne le veulent pas. Tout cela n'est pas et ne sera jamais la justice, pas plus qu'on ne saurait y voir la vraie liberté ni le véritable bonheur. La justice, au sens que la doctrine chrétienne attache à ce grand mot, c'est une proportion équitable entre le travail et le salaire, entre la peine et la rémunération ; c'est la fidélité aux contrats, le respect des engagements réciproques, la possibilité pour chacun d'améliorer sa situation sans détriment pour personne, le droit pour tous d'être traités suivant leurs capacités et leurs mérites. Là où ces sentiments dominent, il n'y a de prétexte

ni à la révolte ni à la plainte. Ce n'est jamais des ateliers ni des usines où règne l'esprit chrétien, que sortira un cri de guerre contre l'ordre social. L'idée de justice, naturelle au cœur de l'homme et fortifiée par l'Évangile, y maintient l'autorité en haut, la soumission en bas, le contentement et la modération partout.

Ce que la justice commence, la charité l'achève, pour la conservation de la paix et de l'union sociales. Il existe, Nos Très Chers Frères, dans les différentes parties du corps humain une substance moelleuse, mêlée à chacune de nos articulations, où elle adoucit les frottements et permet aux os de s'emboîter facilement les uns dans les autres, assurant ainsi à tous nos organes leur jeu souple et régulier. C'est l'office que remplit dans le corps social la charité, cette synovie céleste. Sans elle, comment amortir le choc des opinions rivales et empêcher que les différentes classes de la société ne viennent à se heurter violemment, au risque de mettre en péril l'unité même d'un pays? C'est la charité qui, en rapprochant les cœurs, prévient les divisions, calme les ressentiments, étouffe les haines, et, par des procédés pleins de ménagements et de délica-

tesse, efface pour ainsi dire les distances que met entre les hommes l'inégalité des conditions. Or, où trouver le foyer de la charité, sinon dans l'Église? Regardez-la enveloppant le monde d'un immense réseau d'œuvres et d'institutions charitables ; multipliant ses secours, ses établissements, ses créations de toute sorte, à mesure qu'augmentent les besoins de l'humanité ; mettant au service de la souffrance et de la faiblesse ses prêtres, ses communautés religieuses, l'élite de ses enfants, pour ne laisser aucun mal sans remède, aucune infortune sans soulagement, aucune douleur sans espérance et sans consolation. On tremble à l'idée de ce que deviendrait la société humaine, si ce foyer divin de la charité venait à s'éteindre au milieu d'elle : le froid de l'égoïsme et de l'indifférence saisirait les âmes ; et c'est alors que la révolution sociale, ne rencontrant plus d'obstacles, triompherait sans peine, parce qu'elle s'attacherait à un monde d'où la religion serait bannie avec les deux forces qui le protégeaient, la justice et la charité.

Un grand esprit le disait vers le milieu du siècle dernier : « Chose admirable ! La religion

chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci (1). » Oui, Nos Très Chers Frères, qu'ils seraient heureux, et à l'abri de tout péril social, les États où la loi de Dieu, promulguée par le Christ, régnerait en souveraine! Les enseignements de la foi, bien gravés dans les cœurs, auraient infiniment plus de force que toutes les combinaisons de la sagesse humaine, pour assurer l'ordre et la paix dans la famille comme dans la société. C'est ce que le Souverain Pontife expose avec autant de sagesse que d'autorité. Car il est temps de mettre fin à nos propres réflexions, pour vous faire entendre cette voix auguste, dont la nôtre n'est qu'un faible écho. Puisse le monde chrétien méditer avec fruit ces graves leçons qui lui arrivent de la Chaire suprême, d'où descend depuis dix-huit siècles, sur les rois et sur les peuples, la parole de la vérité et du salut!

---

(1) Montesquieu, *Esprit des Lois*, livre XXIV, ch. III.

INSTRUCTION PASTORALE

SUR LES

DEVOIRS DES CATHOLIQUES ENVERS L'ÉGLISE

Nos Très Chers Frères,

Si jamais il a pu paraître utile de rappeler aux catholiques leurs devoirs envers l'Église, c'est bien dans les temps où nous vivons. Il en est à cet égard comme d'une famille dans laquelle, sous le coup de l'épreuve, tous les membres sentent le besoin de resserrer davantage les liens qui les unissent. Alors l'on voit les uns redoubler de sollicitude, et les autres, de respect et de soumission. Ceux-là même que des malentendus tenaient plus ou moins éloignés du foyer domestique s'en rapprochent désormais, pour chercher dans une alliance plus étroite le

moyen de faire face à l'adversité. Ainsi en est-il également de la patrie, à l'heure du danger, quand une agression injuste menace sa sécurité ou son indépendance. Devant l'ennemi qui s'annonce, tous comprennent que le devoir grandit avec le péril; et les plus indifférents se réveillent au cri d'alarme qui sollicite leur dévouement. Alors, plus de dissensions ni de rivalités de partis : tout s'efface devant l'intérêt commun; un seul et même sentiment rallie les opinions les plus diverses autour de l'autorité qui tient en main le drapeau du pays. C'est le moment des grands sacrifices, des résolutions viriles, des fidélités à toute épreuve. Il est d'ailleurs dans la nature des choses que tout corps vivant et organisé se replie sur lui-même à l'approche du péril, rassemble ses forces pour mieux lutter et, à mesure qu'il se sent plus attaqué, déploie plus d'énergie pour sa défense et sa conservation.

Or, Nos Très Chers Frères, ce n'est rien vous apprendre que de vous signaler la gravité des circonstances où nous sommes. Le cri de guerre contre l'Église, ses œuvres et ses institutions a retenti jusqu'au fond de vos campagnes, où, nous le savons, il excite vos inquiétudes et alarme

vos consciences. Nous ne cédons pas à de vaines terreurs, en vous répétant le mot de saint Cyprien: *Imminet pugna, stemus parati :* « La lutte approche, tenons nous prêts (1) ». Il est des esprits qui ne peuvent pardonner à l'Église d'avoir gagné du terrain dans le monde des âmes, et de n'en être plus réduite aux tristes extrémités où elle se trouvait dans les premières années de ce siècle. Ces conquêtes morales, ils les appellent des usurpations; ces progrès, des empiètements. Il s'agit donc pour eux de lui enlever toutes les positions acquises et de la ramener à quatre-vingts ans en arrière, comme si elle n'avait pas eu le droit de grandir et de se développer à l'ombre des lois et des institutions du pays. Nos écoles chrétiennes, nos collèges, nos universités naissantes, tous ces établissements fondés aux termes de la loi civile, et en parfaite conformité avec ses prescriptions, on prétend, sinon les supprimer, du moins les réduire à des conditions d'existence impossibles. Encore de pareilles mesures ne sont-elles pour plusieurs qu'un acheminement vers la séparation

(1) Epist., LVI, n° 1.

complète de la religion et de l'école. Sans doute, jusqu'ici, ces entreprises ne sont encore qu'à l'état de désir ou d'espérance; mais les menaces que l'on fait entendre, les programmes où le plan de nos adversaires s'étale librement, les projets acclamés d'avance par la presse irréligieuse, toutes ces manifestations nous avertissent suffisamment qu'il se prépare pour l'Église de France un avenir prochain d'épreuves et de combats.

C'est donc pour tous les catholiques le moment de se serrer plus étroitement que jamais autour de la sainte Église, leur Mère, et de se rappeler quelles obligations ils ont contractées envers elle. Soumission à son autorité, dévouement à ses intérêts, voilà, nos Très Chers Frères, le double devoir que nous voudrions vous inculquer, à l'entrée de cette sainte Quarantaine, pendant laquelle, fortifiant nos âmes par les exercices de la pénitence et de la mortification, l'Église nous met aux mains les armes toutes-puissantes de la foi et de la prière.

I

L'autorité de l'Église est un fait qui domine le monde depuis dix-huit siècles. C'est un fait unique et incomparable. A l'heure où nous vous écrivons ces lignes, Nos Très Chers Frères, il existe, répandue sur toute la surface de la terre, une hiérarchie de pouvoirs spirituels enseignant la doctrine du salut, réglant le culte divin, dirigeant les âmes dans la voie du devoir et de la vertu. Interrogez l'état présent de l'humanité, vous n'y trouverez rien qui ressemble même de loin à ce fait éclatant comme le soleil. L'unité d'un ministère universel dans son exercice est le caractère propre et exclusif de l'Église catholique. En dehors d'elle, il n'y a pas de puissance qui embrasse une telle sphère d'action, ni même qui ose y prétendre. Et ce fait, actuellement visible à tous les regards, voilà plus de dix-huit cents ans qu'il est entré dans l'histoire du genre humain, où il occupe le sommet. A partir de ce moment-là, nous voyons se constituer une autorité souveraine qui s'affirme en face du monde,

rayonne d'un pôle à l'autre, prêche la vérité, condamne l'erreur, définit le dogme, juge les controverses, préside au culte, administre les sacrements, fixe la discipline, réforme les mœurs, distribue des grâces, édicte des peines, sans limiter à un peuple ni à une contrée l'exercice d'un pouvoir à la fois doctrinal, législatif et judiciaire, dont l'action se fait sentir dans tous les lieux de la terre pour ne laisser aucune créature humaine en dehors de la lumière et de la vie.

Voilà le fait qui remplit les siècles, comme il embrasse l'univers entier. Or, il ne se peut pas qu'un fait, si général et si durable, n'ait ses racines dans un droit certain. Illégitime, il serait encore plus surprenant et moins facile à expliquer. Une autorité spirituelle, qui se serait maintenue depuis dix-huit siècles, d'un bout du monde à l'autre, en dépit de l'orgueil et des passions humaines, malgré les différences de races, les changements survenus dans l'état politique et social des peuples, les contradictions de l'hérésie, les attaques de l'incrédulité, les entreprises de la force matérielle, une pareille autorité, si elle ne reposait sur un fonde-

ment solide, serait de tous les mystères le plus incompréhensible. Ce fondement, vous le savez, Nos Très Chers Frères, n'est autre que la volonté même de Dieu manifestée par son Fils unique, Jésus-Christ Notre Seigneur. Écoutez ces solennelles paroles adressées par le Sauveur du monde aux apôtres, et, dans leur personne, à tous leurs successeurs : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre : allez donc et enseignez toutes les nations... (1) ». Conséquemment, l'autorité de l'Église est une émanation de la toute-puissance même de Dieu. C'est en vertu de ce droit souverain du Créateur sur ses créatures que l'Église enseigne : *Docete omnes gentes;* qu'elle sanctifie les hommes, « les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit » ; qu'elle gouverne les âmes, « leur apprenant à observer tout ce que Jésus-Christ a commandé (2) ». Voilà le fondement inébranlable sur lequel s'appuie l'autorité de l'Église dans l'enseignement de la doctrine comme dans l'administration des sacrements et dans la direc-

(1) S. Matthieu, XXVIII, 18, 19.
(2) *Ibid.*

tion des consciences. Cette autorité est une, parce qu'il ne doit y avoir qu'un troupeau et qu'un pasteur chargé de paître à la fois les agneaux et les brebis (1) ». Elle est souveraine dans son ordre : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel (2) ». Elle est universelle : « Allez dans tout l'univers, prêchez l'Évangile à toute créature ; celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira point sera condamné (3) ». Elle est visible à tous les yeux : « Vous êtes la lumière du monde; la cité placée sur la montagne ne peut être cachée (4) ». Elle est perpétuelle : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles (5) ». Elle est infaillible ; car l'Église est bâtie sur Pierre comme sur un rocher, et les puissances de l'enfer ne prévaudront pas contre elle : *Et portæ inferi non prævalebunt adversus eam* (6).

---

(1) S. Jean, x, 16; xxi, 17.
(2) S. Matth., xviii, 18.
(3) S. Marc, xvi, 15, 16.
(4) S. Matth., v, 14.
(5) *Ibid.*, xxviii, 20.
(6) *Ibid.*, xvi, 17, 18.

Tel est, Nos Très Chers Frères, après le grand fait que nous venons de constater, le droit qui l'explique et le justifie, droit résultant des paroles et des promesses du Fils de Dieu. Ce droit, l'avons-nous exagéré, en prêtant au texte évangélique un sens trop vaste ou trop absolu? Interrogez la tradition chrétienne; consultez ces témoins des premiers âges de la foi si bien placés pour recueillir dans toute son intégrité l'enseignement du Christ et des Apôtres. Tous vous répéteront d'une même voix cette sentence du divin Maître : « Si quelqu'un n'écoute pas l'Église, tenez-le pour un païen et un publicain (1). » Saint Irénée vous dira : « Il faut obéir aux Évêques qui sont dans l'Église, à ceux qui tirent leur succession des Apôtres, et qui, avec la succession de l'épiscopat, ont reçu le don certain de la vérité (2). » Clément d'Alexandrie vous dira : « L'Église est la voie royale, la voie frayée que l'on suit sans péril de s'égarer jamais (3). » Saint Cyprien vous dira : « Il ne

(1) S. Matth., xviii, 17.
(2) *Contre les hérésies*, l. IV, c. xx.
(3) *Stromates*, l. VII, c. xv.

peut avoir Dieu pour père, celui qui n'a pas l'Église pour mère (1). » Saint Cyrille de Jérusalem vous dira : « L'Église enseigne universellement et sans défaut tous les dogmes dont la connaissance est nécessaire aux hommes (2). » Saint Épiphane vous dira : « L'Église de Dieu est le chemin royal, le chemin de la vérité qu'il faut suivre si l'on ne veut pas se perdre dans les sentiers de l'erreur (3). » Saint Jérôme vous dira, après saint Paul : « L'Église du Dieu vivant est la maison du Seigneur, la colonne et le soutien de la vérité (4). » Saint Augustin vous dira : « L'autorité de l'Église a été divinement constituée, afin que nous puissions nous appuyer sur elle et nous élever ainsi vers Dieu : *qua, velut gradu certo innitentes, attollamur in Deum* (5). » C'est la voix des siècles que vous entendez, Nos Très Chers Frères, dans ces organes si autorisés de la tradition, la voix du monde chrétien faisant écho à la voix du Fils de

---

(1) *De l'unité de l'Église*, VI.
(2) *Catéchèse*, XVIII.
(3) *Hérésies*, LIX, 13.
(4) *Comm. sur le 2e chapitre d'Aggée.*
(5) *De utilitate credendi*, IX, 17.

Dieu, pour proclamer les titres de l'Église à la soumission des intelligences et des volontés humaines dans l'ordre de la foi et du salut.

Et, parce que ces titres sont irréfragables, la soumission du chrétien à l'autorité de l'Église est tout ce qu'il y a de plus conforme à la raison. Quoi de plus rationnel, en effet, que d'obéir à un pouvoir avec lequel Jésus-Christ a identifié le sien, jusqu'à dire : « Qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise, me méprise; qui me méprise, méprise Celui qui m'a envoyé (1). » Sans doute, il n'est pas rare de rencontrer des hommes dont l'orgueil se révolte à l'idée d'une puissance intermédiaire entre eux et la Divinité. Mais c'est précisément sur cette loi universelle de la médiation que repose tout ordre social : elle régit n'importe quelles conditions d'existence et d'activité. Il n'est aucune fin que nous puissions atteindre sans l'intervention d'une autorité qui nous assure les moyens d'y arriver. Toujours et partout nous avons besoin d'un ministère extérieur à nous-mêmes et dont le secours supplée aux forces qui nous manquent. Ce n'est pas directement, mais

(1) S. Luc, x, 16.

par le ministère de la famille que nous recevons la vie naturelle avec les ressources indispensables pour l'entretenir et la développer; c'est par le ministère de l'État que nous participons sûrement aux bienfaits de la vie civile ou sociale. Dans toutes ces conditions de l'existence humaine, il y a autant d'intermédiaires sans l'aide desquels nous resterions à l'état de mort ou d'impuissance complète. Faut-il s'étonner dès lors qu'il ait plu à Dieu d'instituer une fonction particulière pour nous communiquer, avec la vérité révélée, la vie surnaturelle et divine? Rien n'est au contraire plus raisonnable ni plus logique. Le ministère de l'Église n'est pas autre chose que le triple ministère de la famille, de l'école et de l'État, appliqué au monde des âmes où il apparaît, dans sa plénitude, sous la forme d'une autorité qui, elle aussi, transmet la vie, enseigne et gouverne; mais dans un but infiniment plus élevé. Ici encore, Nos Très Chers Frères, l'ordre de la grâce s'accorde à merveille avec l'ordre de la nature; et c'est en voyant avec quelle simplicité féconde la même loi régit l'un et l'autre, que l'on admire la grandeur et l'unité du plan divin.

Inséparable de l'histoire du genre humain, où

elle apparaît comme un fait universel et permanent, fondée en droit sur les saintes Écritures, justifiée par la pratique et par le témoignage des siècles, conforme d'ailleurs à l'ordre général et à la nature même des choses, l'autorité de l'Église est pour tous ceux qui l'acceptent un immense bienfait. Et ne semble-t-il pas, Nos Très Chers Frères, que Dieu ait permis l'état de confusion où se trouvent à l'heure présente un si grand nombre d'esprits pour mieux nous faire sentir le besoin impérieux d'un pouvoir souverain en matière de foi et de doctrine? Jamais peut-être la division sur les points les plus essentiels de la croyance religieuse n'avait atteint les limites où nous l'avons vue arriver de nos jours. En dehors de l'Église catholique et de son infaillible autorité, il n'est pas une seule vérité qui soit restée à l'abri du doute et de la contradiction. L'existence même de Dieu, l'immortalité de l'âme, la notion d'une vie future et jusqu'à l'idée de la liberté et de la responsabilité morales, tous ces dogmes fondamentaux sont niés par les uns, altérés par les autres, mis en question avec autant de légèreté que d'audace dans les discours comme dans les livres. Que

deviendriez-vous au milieu de ce pêle-mêle d'opinions qui se heurtent et se croisent, si l'Église n'était pas à vos côtés, pour vous enseigner avec la certitude et l'autorité qui lui sont propres d'où vous venez, où vous allez et quel chemin il vous faut tenir pour arriver à vos fins dernières. Sur cette mer agitée du monde, où tant d'esprits ont fait naufrage, vous flotteriez à tout vent de doctrine, selon l'expression de l'Apôtre, comme un vaisseau qui n'aurait plus ni gouvernail ni pilote (1). Ballottés, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, par les systèmes les plus contraires, vous seriez à la merci des sophistes qui abusent de leur influence sur des âmes confiantes et désarmées. Plus la liberté de l'erreur est grande, et vous savez si parmi nous elle connaît encore des bornes, plus la foi court de périls, et plus aussi l'autorité de l'Église apparaît comme une sauvegarde nécessaire et une protection pour l'intelligence humaine.

Quel motif de sécurité n'y a-t-il pas en effet pour vous, Nos Très Chers Frères, dans cette soumission à l'autorité la plus haute sans con-

---

(1) Ep. aux Éphésiens, IV, 14.

tredit et la plus respectée qu'il y ait ici-bas? N'avoir d'autre garant de la vérité que soi-même, être réduit à ses seules lumières en face des redoutables questions dont dépend la destinée humaine, se sentir isolé dans les choses du salut, sans appui et sans guide, quoi de plus inquiétant pour la conscience d'un homme qui a souci de son avenir éternel? Une telle condition, si peu rassurante pour qui sait et veut réfléchir, peut-elle être comparée à la confiance que doit inspirer au catholique son attachement à la foi d'une Église universelle en étendue, perpétuelle en durée? Par le prêtre qui représente au milieu de vous les pouvoirs de l'Église, vous êtes en communion de doctrine avec votre Évêque et avec les Évêques du monde entier, par votre Évêque avec le Souverain Pontife, par le Souverain Pontife avec Jésus-Christ lui-même dont il tient la place sur la terre. Et cette chaîne merveilleuse, dont chaque fidèle est un anneau, n'embrasse pas seulement le monde actuel; elle se prolonge, par delà des âges, jusqu'au berceau du monde d'où elle part avec le premier homme. Par le lien de l'obéissance, qui vous rattache à l'Église, vous êtes unis

dans la justice et dans la vérité à tout ce qu'il y a eu sous les deux Testaments de plus noble et de plus pur, de plus docte et de plus saint. Dans la voix de vos pasteurs qui vous instruisent chaque dimanche, vous entendez la voix des patriarches et des prophètes, des apôtres et des docteurs, des confesseurs et des martyrs, des papes et des évêques, des Pères et des conciles, cette voix qui domine tous les bruits de la terre, et qui n'est autre que la voix même de Dieu répétée, de siècle en siècle, par tous les échos du monde. Est-il une autre autorité que l'on puisse mettre en balance avec celle-là ? Où trouver ailleurs des garanties plus hautes et plus sûres ? Comment la conscience d'un homme ne se sentirait-elle pas en pleine sécurité, quand le passé et le présent se réunissent pour lui offrir un ensemble de témoignages si imposants par leur nombre et leur valeur ?

Et que l'on ne dise pas : la soumission du catholique à l'autorité de l'Église est un joug humiliant pour la raison humaine. Dieu y a pourvu, Nos Très Chers Frères, en protégeant l'enseignement de l'Église contre toute erreur en matière de foi et de morale. *Quæ sunt contra*

fidem aut bonam vitam nec approbat, nec tacet, nec facit Ecclesia : « L'Église, écrivait saint Augustin, ni n'approuve, ni n'autorise, ni ne fait rien de contraire à la foi et aux bonnes mœurs (1). » L'obéissance ne saurait être un sacrifice pénible, lorsqu'elle trouve de telles garanties dans ceux qui la demandent. Oui, c'est en toute vérité que nous pouvons dire au divin législateur : *Cum magna reverentia disponis nos :* « Vous gouvernez nos âmes avec respect (2). » Dans les choses de l'ordre temporel qui sont de moindre importance, nous ne manquons pas d'ajouter foi à la parole de nos semblables, lors même qu'elle n'exclut pas toute crainte de tomber dans l'erreur. Mais quand il s'agit de vérités dont dépend le salut éternel, Dieu n'a pas voulu que le chrétien en fût réduit à cette simple confiance morale qui suffit d'ordinaire pour nos intérêts terrestres. Afin de montrer tout le prix et toute l'excellence de l'acte de foi catholique, il lui a donné pour base le témoignage d'une autorité infaillible. Il a laissé tomber

---

(1) Ep. CXIX.
(2) *Sagesse*, XII, 18.

sur cette autorité le reflet d'un attribut divin, plutôt que d'imposer à l'homme une soumission dont sa dignité eût pu souffrir. C'est à ce point de vue qu'il convient de se placer, pour apprécier dans toute sa force le motif d'un si grand privilège. L'infaillibilité doctrinale du Souverain Pontife, et, par suite, celle de l'Église, qui en est inséparable, constituent la plus haute marque d'honneur que Dieu ait pu donner à l'intelligence humaine. En vertu de cette assistance de l'Esprit-Saint, c'est à la vérité elle-même, c'est au jugement de Dieu que nous adhérons, et non pas au sens particulier d'un homme, quels que puissent être d'ailleurs ses mérites ou ses lumières personnelles. Et ce privilège de l'infaillibilité doctrinale, Nos Très Chers Frères, vous en bénéficiez tous, vous y participez vous-mêmes en quelque sorte ; car tant que vous restez unis aux pasteurs de vos âmes, et que ceux-ci demeurent attachés à la chaire de saint Pierre, vous ne courez aucun risque de vous tromper : votre doctrine est la doctrine de l'Église, et la doctrine de l'Église est celle de Jésus-Christ. Dans de telles conditions, l'obéissance n'a rien qui puisse rabaisser l'homme : bien loin d'humi-

lier le chrétien, elle est pour lui un honneur et un titre de gloire.

Puisque donc, obéir à l'Église, c'est obéir à Dieu dont elle est ici-bas l'organe et le représentant, que notre soumission soit pleine et entière, prompte et joyeuse ! Montrons-nous dociles à son enseignement, observons ses préceptes, suivons la voie qu'elle nous trace. Que d'autres la contristent par leurs révoltes ou par leurs défaillances ; pour nous, qui la vénérons comme une mère, sa parole ne trouvera jamais dans nos cœurs que le sentiment de l'obéissance et du respect filial. Ah ! si tous ses enfants écoutaient sa voix avec une égale humilité, si la présomption n'en portait aucun à préférer ses propres vues aux lumières de l'Église, si la grande armée de la foi marchait les rangs serrés sous les ordres de ses chefs, sans laisser s'introduire parmi elles ni mésintelligence ni division, que la victoire sur l'erreur serait facile ! Une confiance excessive en soi-même est la cause ordinaire des défections ; et c'est au respect de l'Église, de ses lois et de ses ministres, que l'on reconnaît une foi robuste et sincère. Sous peu de jours, Nos Très Chers Frères, la loi du jeûne

quadragésimal va remettre à l'épreuve cette obéissance qui est la marque du vrai chrétien. Car si le sacrifice qu'elle nous demande est un moyen efficace d'expier nos fautes et de modérer en nous la vie des sens, pour fortifier celle de l'esprit, il est encore salutaire et méritoire à un autre titre. C'est une loi d'abstinence qui, dans le paradis terrestre, devait servir à éprouver la fidélité du premier homme ; c'est aussi une loi d'abstinence qui est destinée à faire éclater la soumission du chrétien à la divine autorité de l'Église. De part et d'autre, la pratique de l'obéissance est attachée à une victoire de l'homme sur les appétits inférieurs de sa nature. En observant les prescriptions de la sainte Quarantaine, nous faisons mieux que de répéter en parole, nous professons par nos actes l'article du symbole qui résume cette instruction pastorale : *Credo in Ecclesiam sanctam :* « Je crois en la sainte Église. »

II

L'Apôtre saint Paul écrivait aux Éphésiens : « Personne ne hait son propre corps ; mais chacun nourrit le sien et en prend soin » : *Nemo unquam carnem suam odio habuit, sed nutrit et fovet eam* (1). Et, dans une autre de ses Épitres, développant une idée analogue, il montrait comment tous les membres du corps humain contribuent, par une action réciproque, à l'entretien de la vie (2). Il n'en est pas autrement, Nos Très Chers Frères, de cet ensemble d'éléments qui constitue un corps moral ou une société. Par cela même qu'on en fait partie, on contracte l'obligation d'en soutenir les intérêts. C'est sur ce principe de droit naturel qu'est fondé le dévouement à la famille, à la patrie, à l'humanité entière. Nul membre d'une association ne peut rester indifférent au bien des autres,

---

(1) Éphes., v, 29.
(2) Ire aux Cor., XII.

leur cause est la sienne propre, et celui-là ferait preuve d'un égoïsme coupable, qui, au lieu d'accepter sa part d'efforts et de sacrifices, se retrancherait dans l'isolement, pour échapper à ses devoirs envers le corps auquel il appartient. Cette coopération au travail commun peut n'être pas égale pour tous, en raison de la différence des aptitudes et des situations : autre est la fonction de la tête, autre celle des mains ou des pieds; mais, quelle que soit la diversité des services, chaque membre est tenu de concourir, dans la mesure de ses forces, à l'harmonie et au bien-être de l'organisme entier.

Si ces principes vous paraissent vrais, et ils sont incontestables, Nos Très Chers Frères, l'on ne saurait nier que le dévouement aux intérêts de l'Église ne soit pour tous les catholiques un devoir rigoureux et sacré. Car, nous aussi, nous formons un corps, et quel corps! le corps même de Jésus-Christ, son corps social, son corps mystique, comme s'exprime l'Apôtre : *Vos autem estis corpus Christi et membra de membro* (1). Le lien qui nous unit à l'Église est de tous le

(1) *Ibid.*, v, 27.

plus intime et le plus profond : car il est d'ordre surnaturel et divin; c'est le lien de la foi, le lien de la grâce. L'Église est notre famille spirituelle; elle est la patrie des âmes et la cité de Dieu. Par le baptême, elle nous enfante tous à une même vie; par son enseignement, elle nous éclaire d'une même doctrine; par sa hiérarchie, elle nous range sous la paternité d'un même chef; par la communion au corps et au sang de Jésus-Christ, elle nous admet à une même table et nous donne une même nourriture : *Multi sumus omnes qui de uno pane participamus* (1). Autant de relations qui resserrent et fortifient cette communauté de vie et d'intérêts, la plus étroite qu'il y ait en ce monde. Aussi la mort, qui brise tous les liens terrestres, ne parvient-elle pas à rompre notre union avec l'Église : elle peut bien nous enlever à notre famille selon la nature, nous séparer de notre patrie temporelle; mais, pour n'être plus incorporés ni à l'une ni à l'autre, nous n'en continuons pas moins à faire partie du corps mystique de Jésus-Christ : en passant de l'ordre de la grâce à celui de la

(1) Ire aux Cor., x, 17.

gloire, des rangs de l'Église militante dans ceux de l'Église triomphante, nous ne faisons qu'échanger les épreuves de la lutte contre les joies de la béatitude céleste. Si donc il est dans la nature des choses que tous les membres d'un corps se dévouent pour sa conservation, est-il un sacrifice qui doive nous coûter, lorsqu'il s'agit des intérêts d'une société à laquelle nous sommes si étroitement unis pour le temps et pour l'éternité?

Et ce qui doit enflammer le zèle des catholiques pour une telle cause, c'est que les intérêts de l'Église sont toujours et partout les intérêts mêmes de Dieu. L'Église a pour mission d'affermir et d'étendre le règne de Dieu sur la terre : voilà le but auquel tendent toutes ses œuvres et toutes ses institutions. Soit qu'elle éclaire les intelligences des lumières de la foi, soit qu'elle ranime dans les cœurs l'amour de la vertu, soit qu'elle ouvre aux âmes les sources de la grâce, soit qu'elle dirige les consciences dans les voies du salut, elle ne se propose d'autre fin dernière que la gloire de Dieu. C'est pour conduire les hommes à Dieu qu'elle prie, qu'elle opère, qu'elle stimule l'ardeur de ses ministres, qu'elle

envoie ses apôtres dans toutes les contrées de la terre, qu'elle multiplie ses ordres religieux et ses établissements charitables, qu'elle ne recule, dans l'exercice de son ministère, ni devant la fatigue, ni devant la souffrance, ni devant la persécution. Pas une de ses paroles, pas un de ses actes qui n'ait pour objet de glorifier Dieu, de le faire mieux connaître et aimer davantage, d'attacher à son service un plus grand nombre d'hommes. Donc, qui se dévoue aux intérêts de l'Église sert les intérêts de Dieu : ces deux grandes causes n'en font qu'une; et ceux-là surtout en donnent la preuve, qui, à l'heure présente, et d'un bout du monde à l'autre, ne les séparent ni dans leurs attaques ni dans leurs haines.

S'il en est ainsi, Nos Très Chers Frères, si les intérêts de l'Église se confondent ici-bas avec les intérêts de Dieu même, ne faut-il pas en conclure que tout catholique a le devoir de mettre à leur service le zèle d'un apôtre et le courage d'un soldat? Nous serait-il permis de rester indifférents à des travaux et à des luttes dont dépend l'extension du règne de Dieu sur la terre? Ah! ne dites pas : c'est aux seuls ministres de

l'Église qu'est réservée une pareille tâche. Non, l'Église a le droit de compter sur le zèle de tous ses enfants pour l'accomplissement de sa mission. Chacun peut et doit l'y aider, quelle que soit la sphère d'activité où se renferme sa vie. Vous servez puissamment les intérêts de l'Église, pères et mères de famille, quand vous exercez autour de vous cet apostolat du foyer domestique auquel l'affection et la tendresse ajoutent une si grande autorité; quand vous faites régner dans l'intérieur de vos maisons la piété et les bonnes mœurs. Vous devenez autant d'auxiliaires pour les ouvriers évangéliques, vous tous qui, dans les divers rangs de la société, donnez l'exemple d'une foi vive et sincère. Rien ne sert mieux la cause de l'Église que les vertus de ses enfants. La sainteté des premiers chrétiens a peut-être plus contribué au triomphe de l'Évangile que la prédication elle-même. Quand le monde païen vit se dérouler à ses yeux, trois siècles durant, ces merveilles d'abnégation, de chasteté, de patience, de grandeur d'âme, il se jeta, vaincu et désarmé, dans les bras d'une Église qui avait su faire éclater de tels héroïsmes. Voyez, disaient aux adversaires de la foi les pre-

miers apologistes, les Tertullien et les Origène, voyez les chrétiens comme ils s'aiment entre eux, avec quelle générosité ils soumettent la chair à l'esprit, la passion au devoir, l'intérêt à la justice, la volonté à la loi : au signe de la vertu, reconnaissez la vérité. Dieu veuille, Nos Très Chers Frères, que ces paroles, justifiées par vos actes, ne perdent rien de leur force en passant sur nos lèvres! C'est là, du moins, un service que tous peuvent rendre à l'Église, celui de l'édifier par une vie qui confirme la puissance de sa doctrine et ajoute un rayon de plus à l'éclat de ses œuvres.

Mais, parmi les enfants de l'Église, il en est auxquels leurs talents et leur situation font un devoir de servir sa cause par d'autres moyens non moins efficaces, nous voulons dire par la parole et par l'action sociale. C'est la doctrine de saint Paul, exposée dans sa première Épître aux Corinthiens, que chaque membre du corps de Jésus-Christ doit travailler au bien général suivant le don qu'il a reçu en partage : *Unicuique datur manifestatio spiritus ad utilitatem* (1).

---

(1) 1re aux Cor., XII.

Les intérêts de l'Église sont de telle sorte, que tous les dons naturels ou surnaturels peuvent contribuer à leur défense. Tantôt, c'est au moyen de l'érudition qu'il faut dissiper les nuages amassés par l'ignorance et par la mauvaise foi; tantôt c'est à l'éloquence de mettre en lumière les vérités de la religion; tantôt c'est sur le terrain du droit que s'engage la lutte avec l'ennemi. Il y a là, pour les fils de la sainte Église, autant de devoirs que d'intérêts menacés. Aussi ne pouvons-nous qu'applaudir aux efforts de ces vaillants chrétiens qui, toujours sur la brèche et les armes à la main, gardent les remparts de la cité sainte, repoussent les assauts de l'impiété, poursuivent l'erreur dans ses derniers retranchements, et, sans jamais se lasser, déploient dans la lutte une vigueur qui s'accroît avec le péril. Bien loin de vouloir refroidir leur zèle par d'injustes méfiances, nous devons l'encourager et le bénir. C'est le droit des laïques de défendre la foi qu'ils ont reçue à leur baptême, et la confirmation, en les armant soldats de Jésus-Christ, a fait de ce droit un devoir. Puisse-t-elle grossir, cette phalange d'écrivains, qui, dans la presse religieuse, nous prêtent un con-

cours d'autant plus précieux que les circonstances le rendent plus nécessaire! Il n'est pas d'honneur qui vaille celui de combattre pour l'Église, comme il n'y a pas de satisfaction comparable à celle de l'athlète qui arrive au terme de sa carrière, après avoir mis au service de cette grande cause tout ce qu'il avait d'intelligence, de force et de vie.

Et ne pensez pas, Nos Très Chers Frères, qu'il puisse y avoir pour des catholiques une situation où le dévouement aux intérêts de l'Église cesse d'être une obligation. Plus on a de pouvoir, plus on est tenu à bien faire; et les grandes charges impliquent les grands devoirs. Nous vous l'avons dit maintes fois : il n'y a pas deux consciences, l'une de l'homme privé, et l'autre de l'homme public : la conscience est une et n'admet pas de partage. Pour être mêlé aux affaires de l'État, l'on n'en reste pas moins enfant de l'Église, membre du corps social de Jésus-Christ, serviteur d'une cause qui est la cause même de Dieu. Ce caractère, dont la vie entière doit porter l'empreinte, il n'est pas permis de s'en dépouiller au seuil d'un conseil ou d'une assemblée politique. Une telle séparation ne saurait se justifier

au regard de la raison, moins encore aux yeux de la foi. Aussi quelle n'est pas la douleur des catholiques, quand ils sont réduits à voir l'un ou l'autre de leurs frères oublier ses devoirs envers l'Église, prêter la main à des mesures qui entravent la liberté du bien, et, au lieu d'user de son influence pour l'accroître, n'employer son pouvoir qu'à la diminuer. Mais, grande aussi est leur consolation, lorsqu'il surgit du milieu d'eux des hommes qui se font de leurs convictions une règle de conduite invariable, les affirmant dans la vie publique comme dans la vie privée, sans jamais perdre de vue à quoi les oblige leur titre d'enfant de l'Église, et ne manquant aucune occasion de la servir par leur parole et par leurs actes. Dût le succès ne pas toujours couronner leurs efforts, l'estime des hommes et les bénédictions de Dieu n'en restent pas moins la récompense d'un dévouement auquel chacun rend hommage, parce qu'il prend sa source dans ce que l'âme humaine a de plus pur et de plus élevé.

Ce que nous disons du talent et de l'influence sociale, nous pouvons l'appliquer également à la fortune et aux biens de la terre. Là aussi, il y

a pour chaque membre du corps social de Jésus-Christ une part à prélever sur ses ressources particulières, dans l'intérêt général et commun. Sans doute, l'Église est avant tout une société spirituelle, en ce sens qu'elle a pour fin de conduire les âmes à Dieu; mais par cela même qu'elle ne s'adresse pas à de purs esprits et que sa mission s'accomplit dans les conditions du temps et de l'espace, il lui est impossible de se soustraire aux nécessités présentes de l'existence humaine. Ceux-là se bercent d'idées chimériques, qui rêvent une société vaste comme le monde et n'ayant pourtant ni secours ni appui matériel pour faire vivre et prospérer ses œuvres et ses institutions. La vérité est que tous les catholiques ont le devoir de fournir à l'Église les moyens nécessaires pour affermir et pour étendre le règne de Dieu sur la terre. En s'imposant de tels sacrifices, ils participent, chacun dans la mesure de ses forces, au bien qui s'opère d'une contrée à l'autre. Ainsi, Nos Très Chers Frères, vous coopérez à l'apostolat chrétien, vous êtes associés à ses travaux et à ses conquêtes, quand vous soutenez par vos dons cette magnifique œuvre de la *Propagation de la Foi*, qui

permet à l'Église d'envoyer ses missionnaires dans les pays les plus lointains, pour y porter, avec les lumières de l'Évangile, la grâce du salut. Vous remplissez une obligation rigoureuse, en même temps que vous subvenez aux besoins de l'Église dans ce qu'il y a de plus essentiel et de plus vital, lorsque vous nous aidez par vos offrandes à maintenir et à développer l'*Œuvre de nos séminaires*, dont dépend, avec le recrutement du sacerdoce, la conservation de la foi dans nos contrées. Vous secondez l'Église dans sa mission d'enseignement et d'éducation, en contribuant par vos largesses à l'entretien de ces *Universités catholiques* où nous cherchons à élever une jeunesse qui puisse être un jour l'honneur de la religion et la force de la patrie. Et enfin, Nos Très Chers Frères, par l'*Œuvre du Denier de Saint-Pierre*, dont vous avez eu, il y a quelques années, la glorieuse initiative, vous remplissez un devoir filial en assurant au Souverain Pontife, dépouillé de son domaine temporel, les moyens de pourvoir au gouvernement général de l'Église. Ah! dites-nous, pourrait-il y avoir pour les catholiques un plus noble usage des dons de la fortune? Et notre parti-

cipation à de telles œuvres n'est-elle pas la meilleure marque de notre dévouement aux intérêts suprêmes de la justice et de la vérité?

« Un est le Père, écrivait Clément d'Alexandrie, un le Verbe, un l'Esprit-Saint! Une aussi est la Mère-Vierge, je veux dire l'Église, car il m'est doux de lui donner ce nom. Elle est vierge et mère tout ensemble : pure comme une vierge, aimante comme une mère (1). » Magnifique langage, Nos Très Chers Frères, et que tous les siècles chrétiens ont répété depuis lors avec un pieux enthousiasme. L'on ne saurait rendre avec plus d'énergie et de délicatesse la fonction de l'Église, qui est de conserver la doctrine dans toute son intégrité et de pourvoir avec une tendre sollicitude aux besoins spirituels de la famille chrétienne. Mais en nous indiquant ce que l'Église est pour nous, ces deux titres, si nobles et si expressifs, nous rappellent aussi ce que nous devons être pour elle. Si l'Église est la plus grande force morale qu'il y ait en ce monde, nulle autre puissance n'est matériellement plus faible. A nous donc de la défendre contre tous

(1) Pédagogue, l. I, c. VI.

ceux qui l'attaquent; car son honneur est notre honneur à tous. Que diriez-vous d'un fils, qui, voyant insulter sa mère, garderait le silence et ne se lèverait pas à l'instant même pour écarter l'outrage? Il n'y aurait pas d'expression assez forte pour réprouver une pareille indifférence. On peut être plus au moins sensible à toute autre injure, mais l'injure faite à une mère, il n'est pas d'enfant qui ne se tienne prêt à la repousser au péril de sa vie. Ces sentiments cesseraient-ils d'être les nôtres, parce qu'il s'agit de cette autre mère non moins vénérable ni moins aimante, de notre mère selon la foi et selon la grâce? L'histoire est là pour montrer qu'elle aussi, cette mère des fidèles, a toujours été protégée par l'amour de ses enfants : dans chacune de ses épreuves et de ses luttes, elle a rencontré parmi eux des défenseurs, et, au besoin, des martyrs.

O sainte Église, notre mère! Puissiez-vous retrouver à l'heure présente, ce respect universel, cette obéissance et ce dévouement qui ont fait l'honneur et le mérite de vos enfants dans les temps passés! Nous vénérons et nous aimons en vous la plus haute représentation de Dieu sur la terre. Depuis dix-huit siècles vous êtes au

milieu du monde la grande éducatrice des âmes, la dépositaire fidèle de la vérité, la gardienne incorruptible du droit et de la justice. Il n'est ici-bas aucun bien véritable ni aucun intérêt légitime que votre autorité ne protège. Tout ce que les peuples chrétiens ont de plus noble, de plus pur et de plus généreux, ils le doivent aux lumières de votre enseignement et aux grâces de votre ministère. Vous vous êtes inclinée sur leur berceau, comme une mère, pour les bénir; vous les avez suivis à travers toutes les vicissitudes de leur jeunesse, les aidant de vos conseils et de vos leçons, et jusque dans leur âge mûr ou leur vieillesse, vous êtes là, au milieu d'eux, leur offrant les seuls secours qui puissent les préserver de la décadence. Ceux-là mêmes qui ont eu le malheur de déchirer votre sein, ne vivent que par ce qu'ils ont gardé de vous, de votre doctrine et de vos institutions. Car, en dehors de vous, il n'y a ni vie ni salut pour l'humanité. Plus que jamais, le monde, travaillé par l'esprit d'erreur et de mensonge, a besoin de vos lumières et de votre charité maternelle. O sainte Église catholique, qui êtes l'œuvre de Dieu par excellence et la merveille de ses mer-

veilles, votre exaltation est l'objet de nos prières et le terme de nos vœux ! Soumis à votre infaillible autorité, dévoués à votre cause qui est la cause même de Dieu, nous resterons vos enfants dociles et fidèles jusqu'à la mort. Avec vous, nous combattrons sur la terre ; avec vous, nous espérons triompher dans le ciel. Ainsi soit-il !

LETTRE PASTORALE

du 18 février 1879

SUR LE JUBILÉ

Nos Très Chers Frères,

A la veille d'entreprendre notre pèlerinage au tombeau des saints Apôtres suivant les prescriptions canoniques, nous recevons la lettre en forme de Bref par lequel Sa Sainteté le Pape Léon XIII annonce un Jubilé universel à l'occasion de son avènement au trône pontifical. Nous nous empressons de publier ce document où éclate la tendre sollicitude du Père commun des fidèles pour tous les membres de la grande famille chrétienne. C'est en usant du droit de grâce que les princes de la terre ont coutume d'inaugurer leur règne; et certes, l'on ne saurait débuter sous de meilleurs

auspices dans l'accomplissement des devoirs de la souveraineté. La miséricorde est le plus noble attribut du pouvoir, parce qu'elle le rapproche davantage de Dieu qui est la bonté même. Voilà pourquoi, à l'exemple de ses augustes prédécesseurs, le Vicaire de Jésus-Christ a voulu marquer la première année de son ministère apostolique en ouvrant devant nous les trésors des dons célestes dont il est ici-bas le suprême dépositaire. C'est l'antique usage de la sainte Église romaine qu'une indulgence plénière, en forme de Jubilé universel, soit accordée au monde chrétien par les Souverains Pontifes, comme don de joyeux avènement. Cette faveur insigne, nous avons hâte de vous l'annoncer, en vous exhortant à remplir les conditions nécessaires pour la mériter dans toute son étendue.

Assurément, Nos Très Chers Frères, il n'y a pas d'époque dans l'année où l'Église ne se présente à vous la parole de clémence sur les lèvres et les mains pleines de pardons : à toute heure et en tout lieu, vous pouvez recourir à son ministère, soit pour obtenir la rémission de vos péchés, soit pour expier les peines qu'ils entraînent après eux. La source de grâces, annoncée par le Pro-

phète, est toujours ouverte pour les habitants de la Jérusalem nouvelle, c'est-à-dire pour les enfants de la sainte Église catholique : *In die illa erit fons patens habitantibus Jerusalem in ablutionem peccatoris* (1). Mais il y a des moments où l'on y puise avec plus de facilité et dans une plus grande mesure, parce qu'il plaît à Dieu de faire éclater davantage les merveilles de sa miséricorde. Quand l'Église universelle se met en prières, à la voix de son chef visible, et que, d'un bout du monde à l'autre, il s'élève vers le ciel un concert unanime de supplications; quand les exercices de pénitence, les actes de charité et les autres œuvres satisfactoires se multiplient en même temps et sur tous les points de la terre, dans un élan général de foi et de piété chrétiennes : oh alors ! tant d'efforts réunis font en quelque sorte violence à la justice divine ; en vertu de la communion des saints, les mérites amassés par les uns se reversent sur les autres ; tous participent à cette effusion plus abondante de grâces et de faveurs spirituelles ; les plus faibles eux-mêmes sentent

(1) Zacharie, XIII, 1.

renaître en eux des forces qu'ils ne se connaissaient plus; des changements inespérés viennent témoigner du travail qui s'opère dans les âmes; et l'Église a la consolation de voir tels de ses enfants, égarés dans leurs voies, reprendre le chemin de la maison paternelle pour y retrouver, avec les saintes larmes du repentir, la joie, la paix et le bonheur.

C'est l'une de ces époques de grâce et de salut qui va s'ouvrir devant vous, Nos Très Chers Frères, avec le Jubilé universel. Ah! puissiez-vous tous, sans exception, profiter d'un temps si précieux pour vos intérêts spirituels : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis* (1). Ne négligez pas une occasion si favorable pour remettre un ordre complet dans vos consciences et pour appeler sur vous les bénédictions divines. Que le Jubilé de 1879 devienne pour chacun de vous une réparation de tout le passé et le point de départ d'une vie nouvelle? C'est le vœu que forme en ce moment votre premier Pasteur, et qu'il ira déposer sous peu de jours sur le tombeau des saints Apôtres. Oui, lorsque, prosterné

---

(1) IIe de Cor., VI, 2.

sur les dalles des basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, nous implorerons le secours de ces puissants protecteurs de l'Église en faveur du troupeau confié à nos soins, nous demanderons tout particulièrement, pour ces âmes qui nous sont si chères, la grâce de mettre à profit le saint temps du Jubilé. Puissent les bénédictions du Vicaire de Jésus-Christ ajouter une nouvelle force à nos prières, en les rendant plus dignes d'être exaucées par « le Père des lumières, de qui descend tout don parfait (1) ! »

Mais n'oublions pas, Nos Très Chers Frères, que le Jubilé a un double but : en y trouvant un profit spirituel pour nous-mêmes, nous devons y chercher un moyen de contribuer au bien général. Si, de la part du Souverain Pontife, c'est une faveur insigne qu'il nous accorde comme gage de son affection paternelle, de notre part, c'est un tribut de prières que nous lui payons en témoignage de notre piété filiale. Ainsi son glorieux avènement aura-t-il été célébré par une effusion réciproque de charité chrétienne comme il sied à tous les membres du

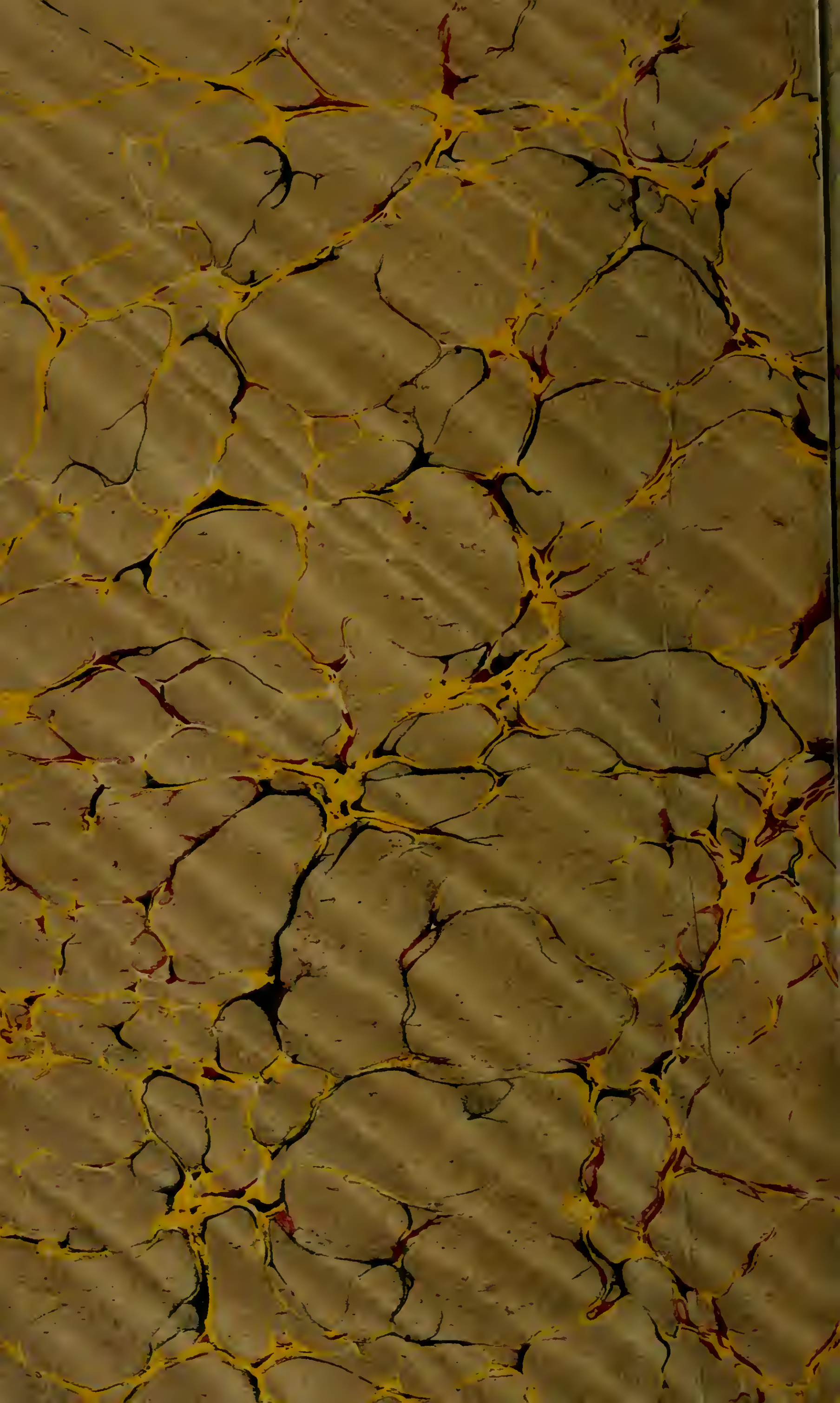
(1) Ep. de S. Jacques, I, 17.

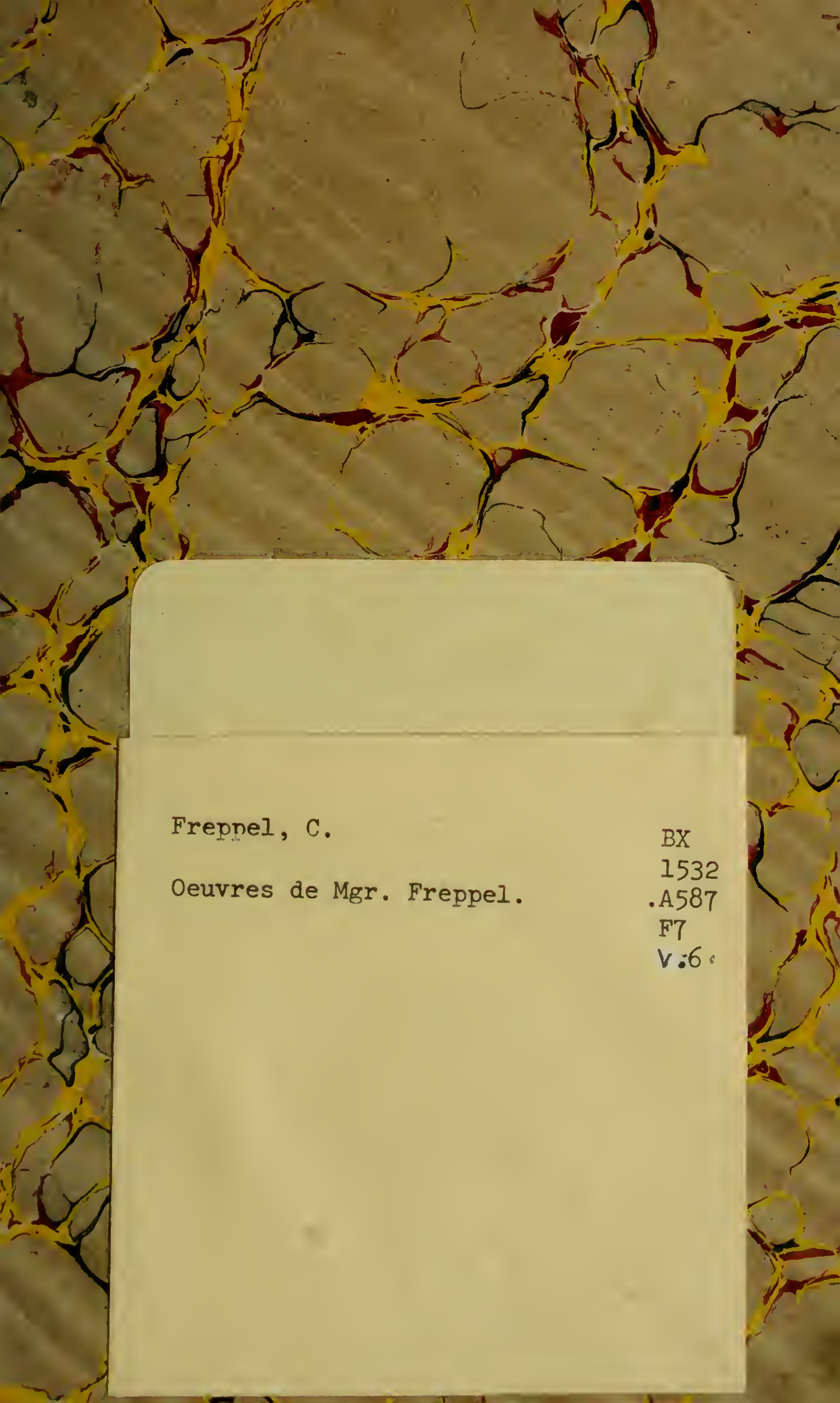
corps vivant de Jésus-Christ. Voilà pourquoi la *Lettre Apostolique*, dont nous venons vous donner connaissance, annonce le Jubilé « en vue d'implorer le secours divin », *ad implorandum divinum auxilium.* Cette prière universelle, qui, d'une extrémité de la terre à l'autre, va se retrouver sur les lèvres de tous les enfants de la sainte Église catholique, elle a pour but d'appeler la lumière et la force d'En-Haut sur notre Père commun. C'est le désir que le Souverain Pontife nous exprime à tous, en termes d'une délicatesse si touchante, et à la suite de l'un de ses plus illustres prédécesseurs, le Pape saint Léon-le-Grand. Quelle charge, en effet, que celle de veiller aux intérêts spirituels du monde entier! Et que de grâces ne demande pas l'exercice d'un tel ministère, auquel ne sauraient suffire, à elles seules, ni l'intelligence ni la volonté d'un homme! Avoir sans cesse l'œil ouvert sur tous les besoins des âmes; ne rester étranger à rien de ce qui peut intéresser la religion dans quelque contrée que ce soit; porter la parole de l'autorité partout où il y a une amélioration à introduire ou un abus à réformer; suivre de près tous les mouvements de l'esprit humain, de

manière à ne laisser surgir, sans la combattre, aucune erreur contraire à la foi ou aux bonnes mœurs ; être en relation avec toutes les puissances de ce monde, pour obtenir d'elles à force de patience et de fermeté ce qu'il y a de nécessaire ou d'utile au bien des âmes ; diriger dans un même sens, celui de la justice et de la vérité, ces mille églises particulières dont se compose la grande Église universelle ; ah ! dites-nous, n'y a-t-il pas là de quoi effrayer un homme appelé à de si hautes et si difficiles fonctions ? Et ne comprenez-vous pas que, dès leur élévation au siège suprême de la chrétienté, les successeurs de saint Pierre éprouvent le besoin de s'adresser « à tous les fidèles du Christ pour implorer le secours divin : » *Universis Christi fidelibus ad implorandum divinum auxilium?* C'est donc pour nous, Nos Très Chers Frères, un devoir de répondre au vœu du Père de nos âmes, en priant le Seigneur de répandre ses bénédictions sur un pontificat commencé sous de si heureux auspices. Ainsi le Jubilé sera-t-il tout ensemble un moyen de salut pour chacun de nous, et pour l'Église entière une source de grâces et de prospérités.

TABLE DES MATIÈRES

Angers, imp. Germain et G. Grassin. — 141-90.




Freppel, C.
Oeuvres de Mgr. Freppel.
BX
1532
.A587
F7
v.6

